



Entreprises européennes

Faits et chiffres

Partie 4:

Biens de consommation et médias

Données 1991-2001



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME 4
Industrie,
commerce
et services

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

**Un nouveau numéro unique gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11**

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2003

ISBN 92-894-5742-2

© Communautés européennes, 2003

Entreprises européennes - faits et chiffres

La gestion et la responsabilité du projet ont été confiées à l'unité D2 d'Eurostat, en charge des statistiques structurelles sur les entreprises. Les avis formulés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission européenne.

Coordinateur:

Jean Lienhardt
Eurostat D2
Office Statistique des
Communautés européennes ,
Bâtiment Joseph Bech
Rue Alphonse Weicker, 5
L-2721 Luxembourg
jean.lienhardt@cec.eu.int

Production:

traitement des données,
analyse statistique et
économique, conception et
mise en page
Informa sàrl
Giovanni Albertone,
Simon Allen, Annekatrin Fink,
Séverine Gautron,
Andrew Redpath,
Markus Voget,
Daniel Waterschoot
informa@informa.lu

Traduction:
service de traduction de la
Commission européenne,
Luxembourg

Toute demande de données doit être adressée à un des Data Shops d'Eurostat dont la liste figure à la fin de l'ouvrage. Cette liste est mise à jour sur Internet, à l'adresse suivante:
<http://europa.eu.int/comm/eurostat/>

De nombreuses informations supplémentaires sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet. Vous pouvez y accéder via le serveur Europa à l'adresse:<http://europa.eu.int>

GUIDE DE LECTURE

Contenu de la publication	vii
Guide d'interprétation des statistiques	viii
Sources de données officielles	ix
Glossaire des termes	xvi
Abréviations	xviii

APERÇU DE L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DE L'UE

Introduction	1
Actifs incorporels et mondialisation	4
Statistiques structurelles sur les entreprises	9
Statistiques du commerce extérieur	10
Pays candidats	14
Annexes statistiques	17

ANALYSE SECTORIELLE

1. Énergie	27
1.1 Pétrole brut et gaz naturel	31
1.2 Production et distribution d'électricité	35
1.3 Autres activités énergétiques	37
2. Extraction de produits non énergétiques	
3. Produits alimentaires, boissons et tabac	57
3.1 Industrie des viandes	62
3.2 Industrie du poisson	65
3.3 Industrie laitière	67
3.4 Industries alimentaires diverses	69
3.5 Industrie des boissons	73
3.6 Industrie du tabac	75
4. Industrie textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure	81
4.1 Textiles	86
4.2 Habillement, y compris les articles à mailles	88
4.3 Industrie du cuir et de la chaussure	91
5. Bois et papier	97
5.1 Bois et articles en bois	100
5.2 Pâte à papier, papier et carton	103
6. Produits chimiques, caoutchouc et matières plastiques	107
6.1 Produits chimiques industriels de base	112
6.2 Produits agrochimiques	115
6.3 Peintures, vernis et encres d'imprimerie	118
6.4 Industrie pharmaceutique	121
6.5 Savons, détergents et produits de toilette	122
6.6 Autres produits chimiques	127
6.7 Fibres artificielles ou synthétiques	127
6.8 Caoutchouc	129
6.9 Matières plastiques	132

7. Produits minéraux non métalliques	
7.1 Verre	146
7.2 Produits en céramique et en terre cuite	148
7.3 Ciment, béton, pierre et autres produits minéraux non métalliques	155
8. Métallurgie	
8.1 Production et première transformation de métaux ferreux	159
8.2 Métaux non ferreux	161
8.3 Fonderie	163
9. Travail des métaux	
9.1 Éléments en métal pour la construction	167
9.2 Chaudières, conteneurs en métal et chaudronnerie	173
9.3 Divers produits du travail des métaux	175
10. Machines et équipements	
10.1 Équipements mécaniques	181
10.2 Machines industrielles	186
10.3 Machines et tracteurs agricoles	193
10.4 Appareils domestiques	197
11. Équipements électriques et matériel optique	
11.1 Fabrication d'instruments	203
11.2 Machines et appareils électriques	206
11.3 Composants électroniques	208
11.4 Matériel informatique et machines de bureau	211
11.5 Matériel de télécommunications	215
11.6 Électronique grand public	218
12. Matériel de transport	
12.1 Véhicules automobiles	228
12.2 Équipements automobiles	230
12.3 Matériel aérospatial	232
12.4 Autres matériels de transport	234
13. Fabrication de meubles, autres industries manufacturières et récupération	243
13.1 Meubles	246
13.2 Instruments de musique, articles de sport, jeux et jouets, bijouterie	250
13.3 Récupération et traitement des déchets	253
14. Approvisionnement en eau et assainissement	253
15. Construction et activités immobilières	257
15.1 Préparation des sites et travaux de construction générale	262
15.2 Travaux d'installation et de finition	264
15.3 Activités immobilières	266
16. Commerce automobile	271
16.1 Commerce et réparation de véhicules automobiles	273
16.2 Commerce de détail de carburants	276
17. Commerce de gros	281
17.1 Intermédiaires du commerce de gros	284
17.2 Commerce de gros de produits agricoles bruts	286
17.3 Commerce de gros de biens de consommation	288
17.4 Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	290
17.5 Commerce de gros d'équipements industriels	292
17.6 Autres commerces de gros	297

18. Commerce de détail	
18.1 Commerce de détail de produits alimentaires	302
18.2 Commerce de détail de produits non alimentaires en magasin non spécialisé	304
18.3 Commerce de détail de produits pharmaceutiques et médicaux	306
18.4 Commerce de détail d'habillement et de chaussures	307
18.5 Commerce de détail d'articles domestiques	309
18.6 Autres commerces de détail en magasin spécialisé, y compris de biens d'occasion	310
18.7 Commerce de détail hors magasin	313
18.8 Réparation d'articles personnels et domestiques	314
19. Tourisme	321
19.1 Agences de voyage	322
19.2 Services d'hébergement	331
19.3 Restaurants, cafés, cantines et traiteurs	333
19.4 Parcs de loisirs	337
20. Services de transport	337
20.1 Transports ferroviaires	338
20.2 Transports routiers	346
20.3 Transports par eau	350
20.4 Transports aériens	355
20.5 Services auxiliaires des transports	361
21. Activités financières	361
21.1 Intermediation financière	362
21.2 Assurance et caisse de retraite	366
21.3 Auxiliaires financiers et d'assurance	367
22. Services aux entreprises	375
22.1 Location et crédit-bail	378
22.2 Recherche et développement	381
22.3 Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	383
22.4 Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	386
22.5 Publicité et marketing direct	389
22.6 Services de sélection de personnel et de travail temporaire	390
22.7 Services de sécurité	395
22.8 Activités de nettoyage	396
22.9 Services divers fournis principalement aux entreprises	397
23. Services d'information et de communication	405
23.1 Activités de poste et de courrier	408
23.2 Services de télécommunications	410
23.3 Logiciels et services informatiques	412
24. Médias	423
24.1 Activités cinématographiques et vidéo	425
24.2 Radio et télévision	428
24.3 Reproduction d'enregistrements vidéo	429
24.4 Édition et reproduction d'enregistrements sonores	430
24.5 Édition et imprimerie	431
24.6 Autres reproductions	432

Guide de lecture

CONTENU DE LA PUBLICATION

La publication « Entreprises européennes » vise à fournir une série d'informations harmonisées sur l'ensemble des activités industrielles et de service de l'UE. Ces données retracent les principales tendances au niveau de la production (en termes de valeur ajoutée), de l'emploi et du commerce extérieur. Les commentaires proposés portent essentiellement sur le niveau à trois chiffres de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE Rév. 1) ⁽¹⁾.

Structure de la publication

La publication « Entreprises européennes » comporte trois grandes sections:

1. La première donne un aperçu général de la structure de l'activité des entreprises européennes et se penche plus particulièrement sur des tendances en termes de production, d'emploi et de commerce extérieur.
2. La deuxième propose une description sectorielle des activités industrielles ventilées en quinze chapitres contenant chacun un certain nombre de sous-chapitres basés, le plus souvent, sur le niveau à trois chiffres de la nomenclature NACE Rév. 1. Chaque chapitre s'achève par une annexe statistique présentant des statistiques structurelles sur les entreprises et des statistiques sur le commerce extérieur.
3. La troisième section présente une description sectorielle des activités de service ventilées en neuf chapitres distincts (comprenant également des sous-chapitres et une annexe statistique généralement basée sur les statistiques structurelles sur les entreprises ou, le cas échéant, sur une base de données fonctionnelle portant spécifiquement sur le domaine visé).

La succession des différents chapitres de la publication « Entreprises européennes » suit la nomenclature NACE puisque l'analyse des secteurs commence par l'énergie et les industries extractives pour s'achever par les services aux entreprises, la société de l'information et les médias. Chaque chapitre contient une introduction précisant la couverture sectorielle des données présentées.

La NACE est un système de classification hiérarchique constitué de sections (codes alphabétiques à 1 caractère), de sous-sections (codes alphabétiques à 2 caractères), de divisions (codes à 2 chiffres), de groupes (codes à 3 chiffres) et de classes (codes à 4 chiffres). La NACE établit un lien direct entre la classification européenne et la CITI Rév. 3, développée sous les auspices des Nations unies et agréée au plan international. Ces deux nomenclatures sont directement compatibles au niveau des codes à deux chiffres et les niveaux inférieurs de la CITI Rév.3 peuvent être calculés par agrégation des niveaux plus détaillés de la NACE.

L'établissement des données industrielles n'a pas connu le même développement historique que celles des autres secteurs de l'activité économique. Il est généralement plus simple d'établir des statistiques relatives à des activités et produits touchant des biens physiques que de collecter des informations concernant par exemple des services basés sur le savoir ou l'information. Etant donné également cette disparité en termes de disponibilité de données auprès des sources statistiques officielles, une forme différente de présentation utilisée pour une grande partie des chapitres sur l'industrie manufacturière (sauf le chapitre sur la distribution et le traitement de l'eau), présente des séries chronologiques longues (série pour les entreprises de 20 ou plus personnes occupées).

La disponibilité de données relatives aux secteurs des services s'est considérablement améliorée depuis quelques années et la plupart des États membres de l'Union européenne établissent désormais des statistiques annuelles. Il n'en reste pas moins que l'établissement de séries chronologiques robustes va demander plusieurs années encore et qu'un travail considérable reste à accomplir en matière de statistiques touchant au secteur des services.

La faible disponibilité de données pour l'énergie, les industries extractives, la construction et les services rend l'établissement d'un ensemble normalisé d'informations souvent difficile et des bases de données fonctionnelles internes à Eurostat ont alors été utilisées en complément des statistiques structurelles sur les entreprises. En outre, pour ces chapitres il est important de noter que les données structurelles sur les entreprises présentées dans ces mêmes chapitres tiennent compte de toutes les entreprises (c'est à dire occupant une ou plusieurs personnes), contrairement au seuil de 20 personnes occupées ou plus pour les chapitres de l'industrie manufacturière.

⁽¹⁾ Publiée par Eurostat, ISBN 92-826-8767-8, et disponible dans les points de vente habituels des publications de la Commission.

Différences par rapport à l'édition de 2002

La présente édition de la publication « Entreprises européennes » s'appuie davantage que la précédente sur des sources d'information officielles, le système statistique européen ne cessant de s'améliorer. Dans l'édition de 2003, cette évolution se ressent surtout dans les secteurs des services pour lesquels une rapide amélioration de la disponibilité des données a permis de calculer, pour la première fois, plusieurs agrégats communautaires.

En conséquence, le chapitre sur le commerce a pu être détaillé, chacune de ses trois activités - commerce et réparation automobile, commerce de gros et commerce de détail - constituant désormais un chapitre à part entière. Le chapitre sur la société de l'information a également été divisé pour traiter séparément la « société de l'information » et les « médias ».

Dans les activités industrielles, quelques changements ont aussi été introduits comme l'inclusion d'un chapitre distinct sur l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées et d'un sous-chapitre sur le recyclage et le traitement des déchets, traduisant ici encore des progrès de disponibilité des données dans des domaines qui, traditionnellement, étaient moins bien couverts par les statistiques d'entreprise.

En outre, les définitions des activités ont été ajustées dans plusieurs chapitres dans le but d'améliorer la couverture des données, tant au niveau des chapitres que des sous-chapitres. Par conséquent, le lecteur devra interpréter prudemment toute comparaison de données entre les différentes éditions de la publication.

L'inclusion de données concernant les pays candidats représente un autre progrès de la présente édition. Pour l'instant, ces nouvelles données figurent dans le chapitre de description générale (avec un bref commentaire) et dans l'annexe statistique de chaque chapitre sur l'industrie ou les services. L'évolution du processus d'adhésion des divers pays candidats devrait permettre à terme d'intégrer pleinement leurs statistiques dans la publication.

GUIDE D'INTERPRETATION DES STATISTIQUES

La présente publication fait appel à deux sources principales de données: les sources officielles (en d'autres termes, les données normalement recueillies par les instituts nationaux de statistique des différents États membres et harmonisées par Eurostat) et les sources non officielles telles que les associations professionnelles (organisations représentant les fabricants et les prestataires de services) et autres organismes non officiels. Les données en provenance de ces sources non officielles sont aisément repérables dans la mesure où elles sont toujours présentées dans des encadrements sur fond grisé.

Cadre temporel

Les données figurant dans notre publication ont été extraites de diverses bases de données d'Eurostat les deux premières semaines de novembre 2002. Des données plus récentes peuvent probablement être obtenues sur le CD-ROM ou auprès du réseau des Data Shops d'Eurostat et en faisant la demande d'une extraction personnalisée de NewCronos. Le texte qui les accompagne a été rédigé au cours du quatrième trimestre 2002 et du premier trimestre 2003.

Si possible, les séries chronologiques relatives aux activités industrielles de l'Union européenne couvrent la période 1991-2001. Les données relatives aux États membres individuels sont généralement disponibles jusqu'en 1999 ou 2000 selon le pays et l'activité considérés. Les totaux communautaires résultent d'une estimation pour 2000 et/ou 2001 lorsque les données étaient suffisantes pour le permettre. Les données pour les services sont présentées en général sous la forme d'un instantané pour la dernière année disponible.

Taux de change

Toutes les données sont exprimées en écus/euros, les monnaies nationales étant converties au taux de change moyen de l'année considérée. Les onze États membres qui ont adhéré à l'Union économique et monétaire (UEM) au 1er janvier 1999 constituent désormais la zone euro. Les données antérieures à cette date devraient, techniquement parlant, être libellées en écus, les données postérieures, en euros. Cependant, le taux de conversion étant de 1 ECU = 1 EUR, il est possible, dans la pratique, d'utiliser indifféremment l'un ou l'autre terme et la présente publication indique toutes les séries monétaires en euros. La Grèce a adhéré à la zone euro au 1er janvier 2001.

Si la conversion en une monnaie commune des données exprimées initialement en devises nationales facilite incontestablement la comparaison, le lecteur doit toutefois tenir compte, lorsqu'il analyse l'évolution d'une série libellée en euros (au niveau d'un pays particulier surtout) de l'influence exercée par les fortes fluctuations des marchés monétaires. Pour connaître les taux de changes utilisés, référez vous au tableau SA.1 dans l'annexe statistique du chapitre de vue d'ensemble.

Couverture géographique

Les totaux de l'UE couvrent l'ensemble des quinze États membres. Une note de bas de page est ajoutée lorsqu'un total partiel est tiré d'une série incomplète d'informations nationales.

Les chiffres cités pour l'Allemagne concernent, sauf indication contraire, le territoire national après unification.

Non disponibilité

Le signe « : » signifie que les données ne sont pas disponibles, soit parce qu'elles n'ont pas été communiquées à Eurostat soit parce qu'elles sont confidentielles. En ce qui concerne les chiffres (graphiques), les informations manquantes sont signalées comme non disponibles en bas de page.

SOURCES DE DONNEES OFFICIELLES

SBS

La majeure partie des informations contenues dans Entreprises européennes provient de la base de données des statistiques structurelles sur les entreprises (SBS), collectées dans le cadre juridique instauré par le Règlement ⁽²⁾ y afférent. Les statistiques structurelles sur les entreprises pour les Pays candidats sont collectées de façon comparable, bien que les données soient actuellement fournies à Eurostat sur une base d'accord spécifiques plutôt qu'une base légale.

Trois collections principales de données SBS ont été utilisées dans cette publication.

La première couvre des séries chronologiques ⁽³⁾ longues concernant les entreprises de vingt personnes occupées ou plus (généralement disponibles à partir de 1985). Exclusivement utilisées dans cette publication pour les activités manufacturières. Tous les États membres ne transmettent pas les données prenant l'entreprise comme unité statistique de base ou respectant le critère de taille. Les principales divergences en la matière sont indiquées dans le tableau ci-après.

⁽²⁾ Règlement (CE, EURATOM) N° 58/97 du Conseil du 20 décembre 1996 concernant les statistiques structurelles sur les entreprises.

⁽³⁾ Accès public via le réseau des Data Shops Eurostat: NewCronos, thème 4, domaine SBS, collection Enterpr, tableau ent_L_ms.

Tableau 1

Pays	Année	Population couverte
Belgique	1985-1994	Entreprises ayant 20 salariés ou plus
	1995-2000	Entreprises occupant 1 personne ou plus
Grèce	1985-2000	Unités d'activité économique locales occupant 20 personnes ou plus
Espagne	1985-1998	Entreprises ayant 1 salarié ou plus
	1999-2000	Entreprises occupant 1 personne ou plus
France	1985-1995	Entreprises ayant 20 salariés ou plus; section D de la NACE à l'exclusion des divisions 16 et 37; sous-section DA à l'exclusion de la division 16; sous-section DN à l'exclusion de la division 37
Irlande	1985-2000	Entreprises occupant 3 personnes ou plus pour les sections C à E de la NACE
	1995	Sous-section DN de la NACE à l'inclusion de la sous-section DF
Luxembourg	1985-1994	Unités d'activité économique locales occupant 20 personnes ou plus
	1995-1998	Unités d'activité économique locales occupant 1 personne ou plus
	1985-1995	Groupe 15.9 de la NACE à l'inclusion du groupe 16.0 également
Pays-Bas	1997	Nombre d'entreprises: les données pour cette variable sont arrondies au multiple de 5 près; un "0" signifie donc 2 entreprises ou moins
Autriche	1985-1994	Etablissement occupant 20 personnes ou plus pour les sections C et D de la NACE
Portugal	1985-2000	Entreprises occupant 1 personne ou plus
	1990-1995	Section D et sous-section DA de la NACE à l'exclusion de la division 37
Finlande	1986-1994	Etablissement occupants 5 personnes ou plus
	1995-2000	Entreprises occupant 1 personne ou plus
Royaume-Uni	1997	Groupe 10.3 de la NACE à l'inclusion du groupe 10.2 également; groupe 13.2 de la NACE à l'inclusion du groupe 13.1 également

La seconde collection couvre toutes les entreprises ⁽⁴⁾ et ces séries ont été utilisées pour les activités autres que les activités manufacturières. Les données démarrent le plus souvent en 1995, même si quelques États membres ont communiqué des séries chronologiques plus longues. D'autres États membres/Pays candidats n'ont transmis aucune donnée concernant cette population: certains d'entre eux, par exemple, ne peuvent fournir de données que pour des unités dont les effectifs sont supérieurs à un seuil déterminé. Le tableau ci-après présente les principaux écarts par rapport à la population type définie dans le Règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises (toutes les entreprises, quelque soit le nombre de personnes occupées).

⁽⁴⁾ Accès public aux données des États membres via le réseau des Data Shops Eurostat: NewCronos, thème 4, domaine SBS, collection Enterpr, tableau enter_ms et pour les Pays candidats: thème 4, domaine SBS, collection Enterpr, tableau enter_cc.

Tableau 2a

Pays	Unité statistique et couverture prise en compte à partir de 1995			
	Industrie (Sections C à E de la NACE)	Construction (Section F de la NACE)	Commerce (Section G de la NACE)	Services (Sections H à K de la NACE)
Danemark	Pas d'écart significatif	Classe 45.21 de la NACE à l'inclusion des données des classes 45.23 et 45.24 ; classe 45.31 de la NACE à l'inclusion des données de la classe 45.34	Pas d'écart significatif	
Allemagne	Pas d'écart significatif			A partir de 1998: les données ne sont pas comparables avec les années précédentes 1999: pour les sections I à K, le nombre d'entreprises et le chiffre d'affaires proviennent de source différente de celle des autres variables et les deux groupes de variables ne peuvent pas être comparées 1999: pour la valeur de la production et le chiffre d'affaires, la classe 60.21 de la NACE inclut la classe 60.23, classe 74.13 inclut la classe 74.14, classe 74.11 inclut les classes 74.12 et 74.15
Grèce	Pas d'écart significatif		Entreprises ayant un chiffre d'affaires de 15 million GRD ou plus	
Espagne	1995-1998: entreprises occupant une personne ou plus	Pas d'écart significatif	1995 à 1998: entreprises occupant une personne ou plus	
France	1995: section D de la NACE à l'exclusion des divisions 16 et 37; sous-section DA à l'exclusion de la division 16; sous-section DN à l'exclusion de la division 37	Pas d'écart significatif		Pour quelques activités de transport faisant partie du groupe 61.2 de la NACE, la couverture est uniquement pour les entreprises occupant 6 personnes ou plus
Irlande	Entreprises occupant 3 personnes ou plus 1995: sous-section DN de la NACE à l'inclusion de la sous-section DF	Pas d'écart significatif		
Italie	Chiffre d'affaires afférent à l'activité principale au niveau à 4 chiffres de la NACE: ces données sont fournies uniquement pour les entreprises ayant 200 salariés ou plus	Pas d'écart significatif		
Luxembourg	A partir de 1996: unités d'activité économique ayant une personne occupée ou plus		Pas d'écart significatif	1995-1998: classe 66.01 de la NACE à l'inclusion de la classe 66.02
Pays-Bas	Nombre d'entreprises: les données pour cette variable sont arrondies au multiple de 5 près; un 0 signifie donc 2 entreprises ou moins			
	Entreprises ayant 20 salariés ou plus pour la section E de la NACE; dépenses total de R&D en interne et le personnel pour la R&D se réfère aux entreprises ayant 20 salariés ou plus	Pas d'écart significatif		Enquêtes sur les holdings (classe 74.15 de la NACE): entreprises avec 5 salariés ou plus
Portugal	1995: sous-section DN et section D de la NACE à l'inclusion de la division 37	Pas d'écart significatif		

Tableau 2b

Unité statistique et couverture prise en compte à partir de 1995				
Royaume-Uni	1996: classe 14.12 de la NACE à l'inclusion de la classe 14.13; classe 15.94 à l'inclusion de la classe 15.95; classe 17.15 à l'inclusion de la classe 17.14; classe 17.16 à l'inclusion de la classe 17.17; classe 21.11 à l'inclusion de la classe 21.12 1997: groupe 10.3 de la NACE à l'inclusion du groupe 10.2; groupe 13.2 à l'inclusion du groupe 13.1; classe 14.12 à l'inclusion de la classe 14.13; classe 17.15 à l'inclusion de la classe 17.14; classe 17.16 à l'inclusion de la classe 17.17; classe 21.12 à l'inclusion de la classe 21.11 1998: groupe 10.3 de la NACE à l'inclusion du groupe 10.2; classe 14.12 à l'inclusion de la classe 14.13	Pas d'écart significatif	1998: classe 51.35 de la NACE à l'inclusion des classes 51.36 et 51.37	Pas d'écart significatif
République tchèque	Les erreurs d'échantillonnage à des niveaux à 3 chiffres sont significatifs (étant donné la faible couverture). Le niveau à 3 chiffres est uniquement une estimation basée sur l'échantillon, mais l'échantillon est différent d'une année sur l'autre. L'échantillon est représentatif uniquement pour les données aux niveaux à 2 chiffres de la NACE Rev. 1			
Estonie	1995: les données de la section D au niveau à 2 chiffres couvrent les entreprises ayant 20 salariés ou plus, à l'exclusion des données d'investissement qui couvrent les entreprises ayant 50 salariés ou plus. Les données au niveau de la section couvrent toutes les entreprises	Pas d'écart significatif		1995: division 71 de la NACE à l'inclusion de la division 72
Hongrie	Entreprises ayant 5 personnes occupées ou plus			
Lettonie	Pas d'écart significatif		Il est recommandé de ne pas utiliser des données pour un niveau à 4 chiffres étant donné que le plan d'échantillonnage pour l'enquête a été établi uniquement à un niveau à 3 chiffres	Pas d'écart significatif
République slovaque	Couvre les entreprises ayant 20 personnes occupées ou plus ainsi que celles ayant moins de 20 personnes occupées qui ont été considérées comme statistiquement importante			

La troisième collection de données SBS couvre les informations ventilées par classes de taille d'emploi, toutes les classes de taille étant incluses dans ces séries. Tous les États membres n'ont cependant pas transmis à Eurostat de données relatives à cette unité ou population statistique: certains d'entre eux, par exemple, ne peuvent fournir de données que pour des unités dont les effectifs sont supérieurs à un seuil déterminé. Le tableau ci-dessous présente les principaux écarts par rapport à l'unité statistique type et la couverture.

Les données reprises dans « Entreprises européennes - faits et chiffres » sont généralement disponibles au niveau à 3 chiffres de la NACE. Des informations plus détaillées figurent pour la majorité dans les tableaux Enter SBS qui couvrent les codes d'activité à 4 chiffres de la NACE.

Tableau 3

Pays	Unité statistique et couverture prise en compte à partir de 1995			
	Industrie (Sections C à E de la NACE)	Construction (Section F de la NACE)	Commerce (Section G de la NACE)	Services (Sections H à K de la NACE)
Allemagne	A partir de 1995: entreprises occupant 20 personnes ou plus		Pas d'écart significatif	
Espagne	A partir de 1995: entreprises ayant 1 salarié ou plus	Pas d'écart significatif		
France	A partir de 1995: entreprises occupant 20 personnes ou plus		Pas d'écart significatif	
Irlande	A partir de 1995: entreprises occupant 3 personnes ou plus	A partir de 1995: entreprises ayant 20 salariés ou plus	Pas d'écart significatif	1997: groupe 60.1 de la NACE à l'inclusion des données des classes 60.21, 60.22 et 60.23; groupe 74.6 de la NACE à l'inclusion des données des groupes 74.7
Pays-Bas	A partir de 1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés; la classe de taille 1-9 a été approximée par la classe de taille 0-9 salariés; la classe de taille 500-999 inclut la classe de taille 1000+		A partir de 1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés; la classe de taille 1 a été approximée avec la classe de taille 0 salarié; la classe de taille 2-4 a été approximée avec la classe de taille 1-4 salariés; la classe de taille 500-999 inclut la classe de taille 1000+	A partir de 1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés; la classe de taille 1-4 a été approximée avec la classe de taille 0-4 salarié; la classe de taille 1-9 a été approximée avec la classe de taille 0-9 salariés; la classe de taille 500-999 inclut la classe de taille 1000+
Portugal	A partir de 1996: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés; la classe de taille 1-9 a été approximée avec la classe de taille 0-9 salariés		A partir de 1996: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés	
Suède	1996: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés; la classe de taille 1-9 a été approximée avec la classe de taille 0-9 salariés	Pas d'écart significatif		
Royaume-Uni	1995: entreprises ayant 20 personnes occupées ou plus 1997: groupe 10.3 de la NACE à l'inclusion des données du groupe 10.2; groupe 13.2 à l'inclusion des données du groupe 13.1	1995: entreprises ayant 20 personnes occupées ou plus	Pas d'écart significatif	
Estonie	1995: les données de la section D au niveau à 2 chiffres couvrent les entreprises ayant 20 salariés ou plus, à l'exclusion des données d'investissement qui couvrent les entreprises ayant 50 salariés ou plus. Les données au niveau de la section couvrent toutes les entreprises 1995-1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés 1995-1998: les données pour les classes de taille 500-999 incluent la classe de taille 1000+ 1996-1999: la classe de taille "total" n'est pas égale à la somme des classes de taille publiées étant donné qu'elle inclut aussi la classe de taille "0 salarié"	1995-1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés 1995-1998: les données pour les classes de taille 500-999 incluent la classe de taille 1000+ 1996-1999: les données pour la classe de taille 1-9 salariés incluent la classe de taille 0 salariés	1995-1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés 1995-1998: les données pour les classes de taille 500-999 incluent la classe de taille 1000+ 1996-1999: les classes de taille 0 et 1-9 salariés sont fournies plutôt que les classes de taille 1, 2-4 et 5-9 salariés; les données pour la classe de taille 0 sont publiées à l'intérieur de la classe de taille 1 et les données pour la classe de taille 1-9 sont publiées à l'intérieur de la classe de taille 5-9	1995-1999: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés 1995-1998: les données pour les classes de taille 500-999 incluent la classe de taille 1000+ 1996-1999: les classes de taille 0 et 1-9 salariés sont fournies plutôt que les classes de taille 1-4 et 5-9 salariés; les données pour la classe de taille 0 sont publiées à l'intérieur de la classe de taille 1-4 et les données pour la classe de taille 1-9 sont publiées à l'intérieur de la classe de taille 5-9 1995: division 71 de la NACE à l'inclusion de la division 72
Hongrie	1998: entreprises ayant 5 personnes occupées ou plus; les données pour la classe de taille 1-9 personnes occupées ne sont pas disponibles; les données pour la classe de taille 5-9 personnes occupées ont été fournies Les données pour le total des classes de taille font référence aux entreprises ayant 5 personnes occupées ou plus		1998: entreprises ayant 5 personnes occupées ou plus; les données pour le total des classes de taille font référence aux entreprises ayant 5 personnes occupées ou plus	
Slovénie	1995-1998: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés			
République slovaque	1995-1998: les classes de tailles pour l'emploi sont définies en terme de salariés; les données pour le total des classes de taille font référence aux entreprises ayant 20 salariés ou plus			

Les définitions des variables sont harmonisées de sorte que les chiffres sont dans une large mesure comparables d'une activité et d'un pays à l'autre. Il y a toutefois quelques divergences nationales connues quant aux définitions harmonisées. Jusqu'à l'année de référence 1994 incluse, les États membres transmettaient leurs données à Eurostat conformément à une base juridique antérieure en ce qui concernait l'industrie et sur base volontaire en ce qui

concernait les services. Eurostat et les États membres ont, dans la mesure du possible, travaillé afin de convertir ces données pour les harmoniser avec les définitions des variables stipulées dans le Règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises. Les résultats de cette conversion n'offrent cependant pas le même niveau de qualité que les données collectées à partir de l'année de référence 1995. Dans le cas de la France, cette

conversion est appliquée jusqu'à l'année de référence 1995 incluse; dans le cas de la Grèce, jusqu'à l'année de référence 1996 incluse. Le tableau ci-après fait apparaître les principales divergences connues par rapport aux définitions des variables types pour ce qui concerne les données des États membres et des Pays candidats.

Tableau 4

SBS enter, séries chronologiques longues: entreprises occupant 20 personnes ou plus			
Pays	Année	Variable	Divergence
Belgique	1995-1998	Valeur de la production	Ne sont pas déduits les achats de biens et de services destinés à la revente, le résultat est une surestimation des valeurs
Danemark	1990-1998	Valeur ajoutée au coût des facteurs Excédent brut d'exploitation	Valeur ajoutée aux prix de base Valeur ajoutée aux prix de base - dépenses de personnel
Espagne	1985-1999	Gross investment in tangible goods	Investissements bruts en terrains, en machines et en équipements
Irlande	1991-1994 (et éventuellement les années plus récentes)	Valeur ajoutée au coût des facteurs	La valeur ajoutée est calculée aux prix du marché, déduction faite de la TVA; pour les secteurs où les autres impôts indirects jouent un rôle important, par exemple lorsqu'il y a des taxes sur les produits pétroliers, la valeur ajoutée pour l'Irlande est disproportionnée, plus élevée; cette définition non-harmonisée de la valeur ajoutée affecte le total pour l'industrie manufacturière (par l'agrégation de la NACE) pour l'Irlande, pour l'UE (par l'agrégation des pays) et des ratios, notamment les mesure de la productivité de la main d'oeuvre
		Excédent brut d'exploitation	Valeur ajoutée aux prix du marché, déduction faite de la TVA - dépenses de personnel
Italie	1992-1995	Nombre de personnes occupées	Nombre de salariés
Finlande	1986-1995	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Valeur ajoutée aux prix du marché
		Excédent brut d'exploitation	Valeur ajoutée aux prix du marché - dépenses de personnel
SBS enter: entreprises occupant une personne ou plus			
Pays	Année	Variable	Divergence
Belgique	1995-1998	Valeur de la production	Ne sont pas déduits les achats de biens et de services destinés à la revente, le résultat est une surestimation des valeurs
Allemagne	1999	Sections I à K: valeur ajoutée au coût des facteurs	N'inclut pas les subventions
Espagne	1995-1998	Investissement brut en actifs corporels	Investissements bruts en terrains, en machines et en équipements
Irlande	1998-2000	Sections H, I et K: dépenses de personnel	Salaires et traitements
Finlande	1995	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Valeur ajoutée aux prix du marché
		Excédent brut d'exploitation	Valeur ajoutée aux prix du marché - dépenses de personnel
Suède	1995-1996	Nombre de personnes occupées: le nombre de personnes occupées et le nombre de salariés sont très proches étant donné que les indépendants ne sont pas compris, et pour les entreprises ayant moins de 10 salariés, le nombre de salariés est collecté en unités équivalentes de temps plein	
Royaume-Uni	1996-1999 1997	Investissements bruts en bâtiments et autres structures existantes	Inclut les investissements bruts en terrains
		Chiffre d'affaires afférent aux activités d'achat et de revente ainsi qu'aux activités d'intermédiation	Chiffre d'affaires afférent aux activités d'achat et de revente
Norvège	1996-1997	Pour les sections C et D de la NACE, les définitions des variables 15 13 0 et 15 14 0 (concernant l'investissement) ne sont pas harmonisées, cependant leur somme est en conformité avec les définitions harmonisées	
Bulgarie	1996-1998	Variation du stock	Concerne uniquement les variations de stock de biens et exclue donc les variations de stock de services
		Investissements bruts en bâtiments et autres structures existantes	Inclut les investissements bruts en construction et transformation de bâtiments
	1999	Valeur ajoutée et valeur de la production	N'inclut pas les taxes et les impôts sur les services facturés par l'unité
Chypre	1995-1998	Variation de stock de produits finis et en cours de production fabriqués par l'unité elle-même	Inclut la variation du stock de biens et de services
		Nombre d'entreprises	Nombre moyen d'entreprises calculé sur la base de la durée de l'activité de l'unité sur l'année; ceci signifie qu'une entreprise active seulement pendant une partie de l'année n'est pas compté comme 1 mais comme un pourcentage (3 mois=0,25 entreprises)
République tchèque	1995-1998	Dépenses de personnel et charges sociales	Définitions non harmonisées
Hongrie	1998	Nombre de salariés	Estimé comme une part fixe (99.5%) du nombre de personnes occupées
Slovénie	1995-1998	Valeur ajoutée et salaires et traitements	Définitions non-harmonisées
SBS enter, données de classes de taille			
Pays	Année	Variable	Divergence
Danemark	1995-1996	Sections C à G: nombre de salariés	Salariés en équivalent temps-plein
Suède	1996	Sections C à E: le nombre de personnes occupées et le nombre de salariés sont très proches étant donné que les indépendants ne sont pas compris, et pour les entreprises ayant moins de 10 salariés, le nombre de salariés est collecté en unités équivalentes de temps plein Sections H à K: le nombre de personnes occupées montre en fait le nombre d'employés	
République tchèque	1995-1998	Nombre d'entreprises	Nombre moyen d'entreprises calculé sur la base de la durée de l'activité de l'unité sur l'année; ceci signifie qu'une entreprise active seulement pendant une partie de l'année n'est pas compté comme 1 mais comme un pourcentage (3 mois=0,25 entreprises)
		Sections C à F: salaires et traitements	Définitions non-harmonisées
Hongrie	1998	Sections C à F: nombre de salariés	Estimé comme une part fixe (99.5%) du nombre de personnes occupées
Slovénie	1995-1998	Valeur ajoutée	Définitions non-harmonisées
République slovaque	1995-1998	Sections G à K: nombre de personnes occupées	Nombre de salariés

Estimations

Les données EU-15 pour 2000 et 2001 sont des estimations basées sur les données des États membres individuels ainsi que sur des indicateurs à court terme relatifs notamment à la production, à l'indice des prix à la production et à l'emploi. Les estimations par pays n'étant pas publiées, les informations par État membre ne sont en général disponibles que jusqu'en 1999 ou 2000 selon l'État membre considéré. La plupart des estimations ont été faites pour les séries des industries manufacturières portant sur 20 personnes occupées ou plus. Il faut noter que ces séries chronologiques pour les activités industrielles manufacturières tendent-elles à sous-estimer les valeurs absolues - ce qui peut s'avérer particulièrement important dans les secteurs où les petites entreprises (moins de 20 personnes occupées) jouent un rôle déterminant (industrie textile et habillement, par exemple).

PRODCOM

La base légale des données est le règlement (CEE) n° 3924/91 du Conseil relatif à la création d'une enquête communautaire sur la production industrielle (règlement PRODCOM).

Le règlement prévoit que la production soit recensée selon la liste des produits PRODCOM. Cette liste est basée sur la nomenclature combinée (NC), la classification communautaire du commerce extérieur. La liste ne couvre cependant pas l'ensemble des produits. Elle est composée de « divisions » qui correspondent aux divisions (niveau à 2 chiffres) de la NACE Rév. 1. Chaque code PRODCOM comporte huit chiffres, dont les six premiers sont le code CPA (classification statistique des produits associée aux activités). Les deux derniers chiffres font normalement référence à la nomenclature combinée (NC) bien qu'il existe des exceptions à cette règle.

L'enquête porte, en principe, sur la quantité et la valeur de la production pour chaque produit énuméré dans la liste PRODCOM. L'enquête porte sur différentes notions de production, à savoir: a) la production commercialisée pendant la période couverte par l'enquête; b) la production réalisée (production totale) pendant la période couverte par l'enquête, y compris la production qui se trouve intégrée dans la fabrication d'autres produits. Celle-ci couvre normalement les produits fabriqués par l'entreprise qui sont transformés en un autre produit, ou sont assemblés à un autre produit au sein même de l'unité déclarante, dans un autre établissement appartenant à celle-ci ou en sous-traitance par une autre entreprise; c) la production réalisée pendant la période couverte par l'enquête en vue d'une commercialisation.

La valeur de la production commercialisée ou destinée à la commercialisation est à calculer sur la base du prix de vente au départ de l'usine, obtenu ou susceptible d'être obtenu au cours de la période couverte par l'enquête. Ne sont cependant pas compris: la taxe sur le chiffre d'affaires et la taxe de consommation facturées; les frais de transport facturés séparément; les remises accordées au client.

En principe, les unités de mesure pour le recensement quantitatif de la production correspondent aux unités de mesure particulières de la NC. Exceptionnellement, une unité de mesure différente et/ou complémentaire est recensée. Les unités de mesure afférentes aux diverses rubriques PRODCOM sont indiquées dans la base de données.

En principe, le domaine de la statistique PRODCOM couvre toutes les entreprises ou toutes les unités locales fabriquant les produits visés par la liste PRODCOM. Conformément aux règles de représentativité prévues par le règlement, toutes les entreprises des sections C, D et E de la NACE Rév. 1 occupant au moins vingt personnes doivent être incluses. De plus, au moins 90% de la production par classe de la NACE Rév. 1 (niveau à quatre chiffres) doivent également être couverts.

Il n'y a actuellement aucune donnée disponible pour les pays candidats. Eurostat a amorcé la migration des données de PRODCOM dans NewCronos vers la base de données Comext.

Commerce extérieur

Les statistiques du commerce extérieur de l'Union européenne sont regroupées dans la base de données Comext et peuvent être dressées selon une nomenclature des produits par activité (CPA). L'analyse porte sur les chiffres du commerce durant la période 1991-2001 (des données plus récentes relatives à l'année de référence 2002 figurent dans le logiciel BASE DE DONNEES). Aucune estimation n'est faite pour les statistiques du commerce extérieur, même si des révisions ultérieures sont possibles. Les données sont obtenues par sommation de statistiques sur les produits (une table de conversion étant utilisée pour passer de la nomenclature combinée à la nomenclature des produits par activité). L'agrégat EU-15 couvre les flux commerciaux avec le reste du monde - autrement dit le commerce extra-communautaire. Pour les États membres pris individuellement, en revanche, ce sont les flux d'échanges totaux qui sont pris en compte, en d'autres termes le commerce intra- et extra-communautaire. Tous les chiffres relatifs au commerce extérieur sont libellés en euros courants.

EBT (European Business Trends)

La base de données EBT fournit aux responsables politiques, aux organismes officiels, aux banques, aux chefs d'entreprises, aux consommateurs et aux responsables syndicaux les informations qui leur permettent de suivre la conjoncture, et plus particulièrement les secteurs en expansion, en stagnation ou en déclin, et d'étayer ainsi leurs décisions économiques. La base juridique du système européen de statistiques communautaires conjoncturelles est le règlement N° 1165/98 du Conseil qui a été arrêté le 19 mai 1998 et dont la mise en œuvre est en cours.

L'une des variables de la base de données EBT, à savoir l'indice des prix à la production intérieure, est reprise telle quelle dans la présente publication: elle permet de suivre les fluctuations conjoncturelles du prix des biens et services marchands produits et vendus dans un État membre donné. Cet indice a également, après conversion en une série annuelle, servi de déflateur pour les données SBS relatives au chiffre d'affaires, à la valeur de production et à la valeur ajoutée - l'application d'indices annuels par activité permettant d'élaborer des séries à prix constants. Les indices de production et d'emploi de la base de données EBT fournissent également de précieuses informations pour l'élaboration d'estimations sur les années récentes pour les statistiques structurelles pour 2000 et 2001.

Il convient de prendre en considération tous les éléments qui déterminent le prix des produits lors de l'élaboration de ces indices, y compris le nombre d'unités vendues, les prestations de transport assurées, les ristournes accordées, les modalités du service après-vente, les conditions de garantie et la destination. La spécification doit être suffisamment précise pour permettre à l'unité en charge de l'observation d'identifier le produit et de fournir le prix unitaire adéquat lors de périodes de référence ultérieures. Le prix adéquat est le prix départ-usine, y compris tous les droits et taxes sur les biens et services facturés par l'unité, mais à l'exclusion de la TVA facturée par l'unité à son client et d'autres taxes déductibles similaires directement liées au chiffre d'affaires.

Actuellement, très peu de données EBT sont disponibles pour les pays candidats. Cependant le développement de ces indices structurels se trouve à un état d'avancement pour de nombreux pays et leur disponibilité est prévue très prochainement.

Enquête sur les forces de travail

Le fondement méthodologique et le contenu de cette enquête sont décrits dans l'édition 1998 de la publication « Enquêtes sur les forces de travail - Méthodes et Définitions ». L'enquête a pour premier objectif statistique de répartir la population en âge de travailler (15 ans et plus) en trois groupes exhaustifs et mutuellement exclusifs - personnes qui occupent un emploi, personnes sans emploi et personnes inactives - et de fournir des informations descriptives et explicatives à propos de chacune de ces catégories. Les personnes interrogées sont classées dans l'un ou l'autre des groupes sur la base des informations les plus objectives possible, obtenues par le biais d'un questionnaire d'enquête portant principalement sur leur activité réelle au cours d'une semaine de référence déterminée.

Tableau 5

	A	B
EU-15 (1)	57 000	-
Belgique	2 500	4 500
Danemark	2 500	4 500
Allemagne	8 000	-
Grèce	2 500	4 500
Espagne	2 500	5 000
France	3 500	8 500
Irlande	2 500	4 500
Italie	3 500	7 500
Luxembourg	500	1 500
Pays-Bas	4 500	10 000
Autriche	2 000	-
Portugal	7 500	15 000
Finlande	2 500	4 500
Suède (2)	2 500	-
Royaume-Uni	10 000	-
Bulgarie	5 500	10 000
Chypre	500	1 500
République tchèque	1 000	-
Estonie (3)	5 000	10 000
Hongrie	2 500	4 500
Lituanie	5 000	-
Lettonie	4 500	7 500
Malte	:	:
Pologne	5 000	20 000
Roumanie	2 000	-
République slovaque	2 500	-
Slovénie	1 000	3 500
Turquie	:	:

A: seuil pour publier des données.

B: seuil de fiabilité.

(1) Les limites applicables aux données précédent 2001 sont: A: 9 000 B: - /.

(2) Les limites applicables aux données précédent 2001 sont: A: 83 500 B: - /.

(3) Les limites applicables aux données précédent 2000 sont: A: 4 000 B: 8 000 (1997); A: 1 500 B: 3 000 (1998-99).

Il est important de signaler que ces informations ne sont pas recueillies auprès d'entreprises (comme c'est le cas pour la base de données SBS) mais par le biais d'une enquête auprès de ménages individuels. Les instituts nationaux de statistique sont chargés de sélectionner l'échantillon, de préparer les questionnaires, de procéder aux interviews et de transmettre les résultats à Eurostat en respectant un système commun de codification. Eurostat est chargé pour sa part de la conception du programme d'analyse des résultats ainsi que du traitement et de la diffusion des informations.

L'enquête sur les forces de travail⁽⁵⁾ étant basée sur un échantillon de la population communautaire, les résultats comportent inévitablement les incertitudes inhérentes aux techniques d'échantillonnage. Eurostat respecte une charte rigoureuse évitant ainsi la publication de chiffres qui ne seraient pas fiables sur le plan statistique. Les chiffres n'atteignant pas le seuil de fiabilité fixé ne sont pas publiés et un second seuil est appliqué aux données dont la publication doit impérativement s'accompagner d'une réserve quant à leur fiabilité. Ces données sont signalées par une note de bas de page dans les tableaux qui utilisent les chiffres de l'enquête sur les forces de travail.

Un changement méthodologique étant intervenu dans la collecte des données de l'enquête sur les forces de travail en Belgique entre 1998 et 1999, une rupture pourrait être observée dans la série en 1999.

Le développement pour ces indicateurs est en état d'avancement pour de nombreux pays et des données ont déjà été publiées dans les séries des Statistiques En Bref (thème 3, 20/2002 ISSN 1024-4352).

Comptes nationaux

Le système européen des comptes nationaux et régionaux (« SEC 1995 » ou simplement « SEC »; parfois aussi « le système ») est un cadre comptable applicable au plan international permettant de décrire de façon systématique et détaillée ce que l'on appelle une « économie totale » (c'est-à-dire une région, un pays ou un groupe de pays), ses composantes et ses relations avec d'autres économies.

⁽⁵⁾ Règlement (CE) No. 577/98 du Conseil, du 9 mars 1998, relatif à l'organisation d'une enquête par sondage sur les forces de travail dans la Communauté.

Le SEC 1995 remplace le système européen de comptes économiques intégrés publié en 1970 (dit « SEC 1970 », une seconde édition légèrement amendée ayant paru en 1978).

Le SEC 1995 est parfaitement cohérent avec la version révisée du système de comptabilité nationale (« SCN 1993 » ou simplement « SCN »), méthodologie applicable au niveau mondial publiée conjointement par les Nations unies, le Fonds monétaire international, la Commission des Communautés européennes, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque mondiale. La spécificité du SEC réside dans le fait qu'il se concentre davantage sur la situation et les besoins de l'Union européenne. Comme dans le SCN, les concepts et nomenclatures utilisés dans le SEC sont harmonisés avec ceux de nombreuses statistiques économiques et sociales (emploi, industrie, commerce extérieur, etc.). Le SEC peut dès lors servir de cadre central de référence pour les statistiques économiques et sociales de l'Union européenne (UE) et de ses États membres.

Le SEC comprend deux grandes séries de tableaux: a) les comptes des secteurs; b) le cadre entrées-sorties et les comptes des branches d'activité.

Les comptes des secteurs présentent pour chaque secteur institutionnel, une description systématique des différentes étapes du processus économique: production, formation, distribution, redistribution et utilisation du revenu; accumulation financière et non financière. Les comptes des secteurs comprennent également des comptes de patrimoine, c'est-à-dire des états des stocks d'actifs et de passifs en début et en fin de période comptable.

Le cadre entrées-sorties et les comptes des branches d'activité décrivent de façon plus détaillée le processus de production (structure des coûts, revenu généré et emploi) et les flux de biens et de services (production, importations, exportations, consommation intermédiaire, consommation finale et formation de capital par groupe de produits).

Les Comptes nationaux pour les pays candidats sont déjà disponibles au public. Ces données ont été entièrement intégrées à la base de données et se trouvent à côté de celles des États membres. Les données des pays candidats sont fournies pour les principaux agrégats des Comptes nationaux, de même que les ventilations par activités.

GLOSSAIRE DES TERMES

Les principaux termes utilisés dans cette publication sont définis ci-après.

Balance commerciale: exportations moins importations.

Chiffre d'affaires: montant total de la facturation effectuée par l'unité d'observation au cours de la période de référence, qui correspond aux ventes de biens et services marchands fournis à des tiers. Le chiffre d'affaires inclut tous les droits et taxes dus sur les biens ou services facturés par l'unité, hormis la TVA facturée par l'unité à ses clients et toute autre taxe déductible similaire directement liée au chiffre d'affaires. Il inclut également tous les autres frais (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ces frais figurent séparément sur la facture. Toute réduction de prix, remise ou ristourne, ainsi que la valeur d'une éventuelle consigne, doit être déduite.

Coût de la main-d'œuvre: total de la rémunération, en espèces ou en nature, due par un employeur à un salarié (permanent, temporaire ou à domicile) pour le travail presté par ce dernier au cours de la période de référence. Le coût de la main-d'œuvre comprend également les impôts et les cotisations sociales des salariés retenus par l'unité, ainsi que les cotisations sociales obligatoires et volontaires de l'employeur.

Coût moyen de la main-d'œuvre: coût de la main-d'œuvre divisé par le nombre de salariés (exprimé en milliers d'euros par salarié).

Entreprise: l'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle produisant des biens ou des services, qui jouit d'une certaine autonomie décisionnelle, en particulier pour ce qui concerne l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités sur un ou plusieurs sites. Une entreprise peut être une entité légale unique.

Excédent brut d'exploitation: excédent généré par l'exploitation après rémunération du facteur travail. Il peut être calculé en soustrayant le coût de la main-d'œuvre de la valeur ajoutée au coût des facteurs.

Exportations extracommunautaires ou extra-UE: biens qui sortent du territoire statistique d'un État membre à destination d'un pays tiers (non membre de l'UE).

Importations extracommunautaires ou extra-UE: biens qui entrent sur le territoire statistique d'un État membre en provenance d'un pays tiers (non membre de l'UE).

Indice national des prix à la production: indice des prix en monnaie nationale des biens et services marchands produits et vendus dans un pays donné. Les indices de prix à la production servent souvent à la déflation des données relatives à la production et à la valeur ajoutée (en valeur) afin d'obtenir la production et la valeur ajoutée à prix constants. L'indice national des prix à la production rend compte de l'évolution des prix de vente départ-usine de tous les produits vendus sur le marché national, à l'exclusion de la TVA et d'autres taxes déductibles similaires.

Nombre de personnes occupées (emploi): nombre total des personnes qui travaillent dans l'unité d'observation (y compris les propriétaires exploitants, les partenaires travaillant régulièrement dans l'unité et les travailleurs familiaux) et des personnes qui travaillent en dehors de l'unité mais qui en font partie et qui sont rémunérées par elle (représentants, livreurs, équipes de réparation et d'entretien, par exemple). Le nombre de personnes occupées inclut les personnes absentes pendant une période de courte durée (congé de maladie, congé payé ou congé spécial) et celles qui sont en grève, mais pas celles qui sont absentes pour une période indéterminée. Il inclut également les travailleurs à temps partiel considérés comme tels en vertu de la législation du pays concerné et qui figurent sur les états de paie, ainsi que les travailleurs saisonniers, les apprentis et les travailleurs à domicile repris sur les états de paie.

Prix constants (à): se dit des données desquelles l'effet des fluctuations de prix a été éliminé (séries déflatées); ces données étant exprimées en euros, les séries chronologiques sont toutefois influencées par les fluctuations du taux de change.

Prix courants (à): se dit des données présentées non déflatées des variations de prix.

Productivité apparente du travail: valeur ajoutée au coût des facteurs divisée par le nombre de personnes occupées (exprimée en milliers d'euros par personne occupée); la prudence s'impose dans l'interprétation de la comparaison de cet indicateur entre différentes activités ou différents pays, un simple dénombrement des effectifs pouvant être utilisé pour la mesure de la main-d'œuvre en lieu et place du volume de travail presté. Cette valeur peut être exceptionnellement négative.

Productivité du travail ajustée des salaires: (valeur ajoutée au coût des facteurs/coût de la main-d'œuvre) x (nombre de salariés/nombre de personnes occupées) x 100 (exprimé en pourcentage).

Productivité du travail ajustée des salaires (formule simple): valeur ajoutée au coût des facteurs divisée par le coût de la main-d'œuvre x 100 (exprimé en pourcentage).

Salariés: personnes qui travaillent pour un employeur sous contrat d'emploi et qui perçoivent une rémunération sous la forme d'un salaire, d'un traitement, d'honoraires, de pourboires, d'un salaire à la pièce ou d'une rémunération en nature. Les salariés incluent les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, les personnes en grève ou en congé de courte durée. Les salariés ne comprennent pas les personnes en congé de longue durée et les travailleurs bénévoles.

Spécialisation de la valeur ajoutée: indice relatif qui compare la contribution d'une activité industrielle à la valeur ajoutée manufacturière totale d'un pays avec le coefficient correspondant pour l'UE (exprimé en pourcentage - s'il affiche un taux supérieur à 100, le pays en question a une spécialisation relative supérieure à la moyenne de l'UE).

Taux annuel moyen de croissance: taux constant de croissance qui devrait être réalisé chaque année pour parvenir au même taux global de croissance que celui observé entre deux années déterminées.

Taux brut de rentabilité: excédent brut d'exploitation divisé par le chiffre d'affaires (mesure de rentabilité exprimée en pourcentage).

Taux de couverture: rapport entre les exportations et les importations (exprimé en pourcentage).

Unité locale: c'est une entreprise ou une partie de cette même entreprise (par exemple un atelier, une usine, un entrepôt, un bureau, une mine ou un dépôt) située dans un endroit géographiquement identifié. L'activité économique y est effectuée, et pour laquelle - sauf certaines exceptions - une ou plusieurs personnes travaillent (même si cela est seulement à temps partiel) pour une et même entreprise.

Valeur ajoutée au coût des facteurs: cette valeur peut être calculée à partir du chiffre d'affaires, augmenté de la production immobilisée, plus autres recettes d'exploitation, augmenté ou diminué des variations de stocks, diminué des achats de biens et de services, et diminué des autres taxes appliquées aux produits qui sont liées au chiffre d'affaires mais non déductibles, ainsi que des droits et taxes liés à la production. Elle peut également être calculée à partir de l'excédent brut d'exploitation en ajoutant le coût de la main-d'œuvre. Les recettes et dépenses classées comme financières ou extraordinaires dans les comptes de l'entreprise sont exclues de la valeur ajoutée.

Valeur de production: indicateur qui mesure en termes de valeur le volume réellement produit par l'unité sur la base des ventes corrigées des variations de stocks et de la revente de biens et de services. La valeur de production est définie comme le chiffre d'affaires augmenté ou diminué des différences de stocks de produits finis, du travail en cours et des biens et services achetés en vue d'une revente, augmenté de la production immobilisée, et augmenté d'autres revenus d'exploitation (hormis les subventions).

ABRÉVIATIONS

Pays

EU-15	Les quinze États membres de l'Union européenne
UE	Union européenne
B	Belgique
BENELUX	Belgique, Pays-Bas et Luxembourg
DK	Danemark
D	Allemagne
EL	Grèce
E	Espagne
F	France
IRL	Irlande
I	Italie
L	Luxembourg
NL	Pays-Bas
A	Autriche
P	Portugal
FIN	Finlande
S	Suède
UK	Royaume-Uni
BG	Bulgarie
CY	Chypre
CZ	République tchèque
EE	Estonie
HU	Hongrie
LV	Lettonie
LT	Lituanie
MT	Malte
PL	Pologne
RO	Roumanie
SK	République slovaque
SI	Slovénie
TR	Turquie
CH	Suisse
EEA	Espace économique européen (EEE)
IS	Islande
JP	Japon
NO	Norvège
US	États-Unis d'Amérique

Associations professionnelles - FEBI (Fédération d'Entreprises par Branche d'Industrie)

ACEA	Association des Constructeurs Européens d'Automobiles
ACI	Airports Council International (European Region)
AEA	Association of European Airlines
AECMA	Association Européenne des Constructeurs de Matériel Aérospatial
AESGP	Association of the European Self-Medication Industry
APEAL	The Association of European Producers of Steel for Packaging
APME	Association of Plastics Manufacturers in Europe
AWES	Association of European Shipbuilders and Shiprepairers
CAEF	Comité des Associations Européennes de Fonderie
CAOBISCO	Association of the Chocolate, Biscuit & Confectionery Industries of the EU
CBMC	Brewers of Europe
CECCM	Confederation of European Community Cigarette Manufacturers
CEPI	Confederation of European Paper Industries
Cerame-Unie	Liaison Office of the European Ceramic Industry
CIAA	Confédération des Industries Agro-alimentaires de la CE
CPDP	Comité Professionnel du Pétrole
CPIV	Comité Permanent de l'Industrie du Verre de la CEE
ECMT	European Conference of Ministers of Transport
EDA/ZMP	Europäischer Milchindustrieverband/Zentrale Markt- und Preisberichtsstelle der Land- und Ernährungswirtschaft
EFCA	European Federation of Engineering Consultancy Associations
EMF	European Mortgage Federation (and national associations)
EOS	European Organisation of the Sawmill Industry
ERMCO	European Ready Mixed Concrete Association
ESBG	European Savings Bank Group
ESOMAR	European Society for Opinion and Marketing Research
ESTA	European Security Transport Association
EURATEX	European Apparel and Textile Organisation
FBE	Fédération Bancaire Européenne
FEA	European Aerosol Federation
FEACO	Fédération Européenne des Associations de Conseil en Organisation
Fediol	Fediol - EC Seed Crushers' and Oil Processors' Federation
FEDMA	Federation of European Direct Marketing
FEFSI	Fédération Européenne des Fonds et Sociétés d'Investissement
FEP	European Federation of the Parquet Industry
FEVE	Fédération Européenne du Verre d'Emballage
FIBV	Fédération Internationale des Bourses de Valeurs
FIEC	Fédération de l'Industrie Européenne de la Construction
GEBC	Groupement Européen des Banques Coopératives
IAAPA	International Association of Amusement Parks and Attractions
IACA	International Air Carrier Association
ICAO	International Civil Aviation Organization, European and North Atlantic Office
IMACE	International Margarine Association of the Countries of Europe
ISL	Institute of Shipping Economics and Logistics
Leaseurope	European Federation of Leasing Company Associations
STD	Swedish Federation of Consulting Engineers and Architects (Svensk Teknik och Design)
UIC	Union Internationale des Chemins de Fer
UITP	Union Internationale des Transports Publics
UNAFPA	Union des Associations de Fabricants de Pâtes Alimentaires de la Communauté Européenne
UNESDA	Union of EU Soft Drinks Associations

Autres organisations et publications

EITO	European Information Technology Observatory
IISI	International Iron and Steel Institute
LME	London Metal Exchange Limited
UN	United Nations
USGS	US Geological Survey
WTO	World Tourism Organisation
WTO	World Trade Organization
ITU	International Telecommunication Union
UNEX	Unipost External Monitoring System, International Post Corporation
Media Salles	Media Salles
EAO	European Audiovisual Observatory
CTcon	CTcon
Software Magazine	Software Magazine, Wiesner Publishing, Framingham, Mass., USA
The Bankers' Almanac	The Bankers' Almanac
International Insurance Facts	Insurance Information Institute
Zenithmedia	Zenithmedia Western European Market and Mediafact
meatnews.com	Meatnews.com & Meat Processing Global
PricewaterhouseCoopers	PricewaterhouseCoopers 2002 Global Forest and Paper Survey
McGraw-Hill	Engineering News-Record, McGraw-Hill
Hotels Magazine	Hotels Magazine
Containerisation Yearbook	Containerisation Yearbook

Abréviations statistiques

CIS	Enquête communautaire sur l'innovation
COICOP	Classification des fonctions de la consommation individuelle
CPA	Nomenclature des produits par activité
EBM	Enquête sur le budget des ménages
FATS	Statistiques du commerce des filiales étrangères
IDE	Investissement direct étranger
LFS	Enquête sur les forces de travail (Labour Force Survey)
n.c.a.	Non compris ailleurs
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
PCM	Panel communautaire de ménages
PME	Petites et moyennes entreprises
PRODCOM	PROduits de la COMmunauté européenne
SBS	Structural Business Statistics (base de données Eurostat des statistiques structurelles sur les entreprises)
ZPA1	Base de données Eurostat sur les produits agricoles

Autres abréviations

ABS	Système anti-blocage automatique (Antilock Braking System)
AM	Marché d'après-vente (After-Market)
ATC	Accord sur les textiles et les vêtements (Agreement on Textiles and Clothing)
CD-ROM	Disque compact-ROM
CECA	Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier
DEEE	Déchets des Équipements Électriques et Électroniques
DTP	Desk-top Publishing (conception et mise en page)
DVD	Digital Versatile Disc (Disque numérique versatile)
EEE	Équipement Électrique et Électronique
EER	Energy Efficiency Requirements (condition d'efficacité énergétique)
ESB	Encéphalite spongiforme bovine (maladie de la vache folle)
GAB	Guichet automatique de banque
JIT	Juste à temps (just-in-time)
JO	Journal officiel (des Communautés européennes)
MDF	Panneau de fibres à densité moyenne (Medium Density Fibreboard)
NASDAQ	National Association of Securities Dealers' Quotation System
NYSE	Bourse de New York (New York Stock Exchange)
OE	Équipement d'origine
OSB	Panneaux à particules orientées (Oriented StrandBoard)
PC	Personal Computer (Ordinateur personnel)
PCP	Politique commune de la pêche
PIB	Produit Intérieur Brut
PVC	Chlorure de polyvinyle
R & D	Recherche & Développement
RNIS	Réseau numérique à intégration de services
RTE	Réseaux transeuropéens
TGV	Train à Grande Vitesse
TI	Technologies de l'information
TIC	Technologies de l'information et des communications
TPP	Trafic de perfectionnement passif
TV	Télévision
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

Poids et mesures

EVP	Équivalent Vingt Pieds
GW	Gigawatt (10 ² kW)
Ha	Hectare (10 000 m ²)
HI	Hectolitre (100 litres)
Kg	Kilogramme(s)
Km	Kilomètre
KPP	Kilomètre-passager payant
M	Mètre
MW	Megawatt (10 ³ kW)
SPA	Standard de Pouvoir d'Achat
TBC	Tonnes Brutes Compensées
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TEP	tonne équivalente de pétrole (pouvoir calorifique net de 41 868 kilojoules par kilo)
TPL	Tonnes de Port en Lourd
tU	Tonne d'uranium contenu
TW	Térawatt (10 ⁹ kW)

Devises

EUR	Euro
BEF	Franc belge
DKK	Couronne danoise
DEM	Mark allemand
GRD	Drachme grecque
ESP	Peseta espagnole
FRF	Franc français
IEP	Livre irlandaise
ITL	Lire italienne
LUF	Franc luxembourgeois
NLG	Florin néerlandais
ATS	Schilling autrichien
PTE	Escudo portugais
FIM	Mark finlandais
SEK	Couronne suédoise
GBP	Livre sterling
BGN	Lev bulgare
CYP	Livre chypriote
CZK	Livre tchèque
EEK	Couronne estonienne
HUF	Forint hongrois
LTL	Litas lituanienne
LVL	Lats letton
MTL	Livre maltaise
PLN	Zloty polonais
ROL	Leu roumain
SIT	Tolar slovène
SKK	Couronne slovaque
TRL	Livre turque
JPY	Yen japonais
USD	Dollars des États-Unis

Symboles

:	non disponible
-	non applicable

Aperçu de l'activité des entreprises de l'UE

INTRODUCTION

Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est l'une des mesures les plus courantes du niveau de vie. À des fins de comparaison, ce coefficient est généralement corrigé des différences de niveaux de prix entre les pays grâce à l'utilisation d'une série exprimée en termes de standards de pouvoir d'achat (SPA). En moyenne, le PIB par habitant de l'Union européenne a été de 23 200 SPA en 2001 (soit 23 210 EUR par habitant). Entre les États membres, le PIB par habitant exprimé en SPA s'est échelonné entre un pourcentage légèrement supérieur aux deux tiers (68 %) de la moyenne communautaire en Grèce et un pourcentage de près du double (197 %) de la moyenne au Luxembourg. La performance du Luxembourg a été bien supérieure à celle du Danemark et de l'Irlande (pays occupant les deuxième et troisième rangs), où le PIB par habitant dépassait la moyenne d'environ 18 % – voir graphique 1.

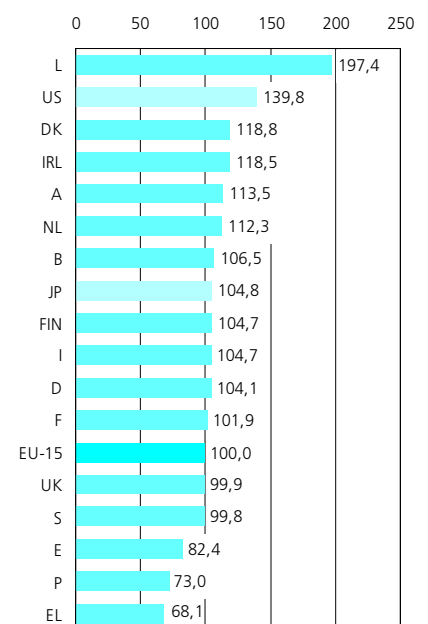
D'après les comptes nationaux, l'économie communautaire a généré une valeur ajoutée de 8 200 milliards d'euros en 2001. Ce chiffre, ventilé entre les six branches principales, – voir tableau 1 – montre que l'importance relative de l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche (2,1 % de la valeur ajoutée totale) et de la construction (5,4 %) est assez limitée par rapport aux autres branches ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Noter que l'agriculture, la pêche et la sylviculture (sections A et B de la NACE), ainsi que l'administration publique, les services collectifs, sociaux et personnels (sections L à Q de la NACE) ne sont pas abordés habituellement dans cette publication attendu que les statistiques d'entreprise européennes, qui se limitent le plus souvent aux sections C à K de la NACE, ne couvrent pas de grands volets de ces sections. Certaines parties des autres services collectifs, sociaux et personnels (section O de la NACE) sont traitées dans les chapitres 13, 14 et 24.

Les parts respectives des trois branches de services dans la valeur ajoutée totale ont toutes augmenté entre 2000 et 2001 tandis que la part de l'industrie (sections C à E de la NACE) a perdu 0,7 point de pourcentage, ce qui confirme que l'économie communautaire est de plus en plus dominée par le secteur des services.

Entre 1991 et 2001, l'intermédiation financière et les services aux entreprises (sections J et K de la NACE) ont gagné 3,0 points de pourcentage sur la valeur ajoutée totale tandis que le commerce, les hôtels et restaurants, les transports et communications (sections G, H et I de la NACE) ont augmenté de 0,8 points. À l'inverse, la part de l'industrie a perdu 2,5 points, celle de la construction 0,9 point et celle de l'agriculture, chasse, sylviculture et pêche 0,6 point.

Graphique 1
PIB par habitant, 2001 (EU-15=100) (1)



(1) Aux prix courants du marché et en SPA; prévisions pour L, UK et JP.

Source: Eurostat, Comptes nationaux - ESA95 - Agrégats (theme2/aggs).

Tableau 1
Ventilation du PIB dans l'UE, 2001 (%)

Libellé NACE (code NACE)	
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche (A et B)	2,1
Industries extractives; industrie manufacturière; électricité, gaz et eau (C à E)	22,1
Construction (F)	5,4
Commerce; hôtels et restaurants; transports et communications (G à I)	21,6
Services financiers; immobilier, location et services aux entreprises (J et K)	27,2
Administration publique, services collectifs, sociaux et personnels (L à Q)	21,7

Source: Eurostat, Comptes nationaux - Ventilation par branche d'activité (theme2/brkdowns).

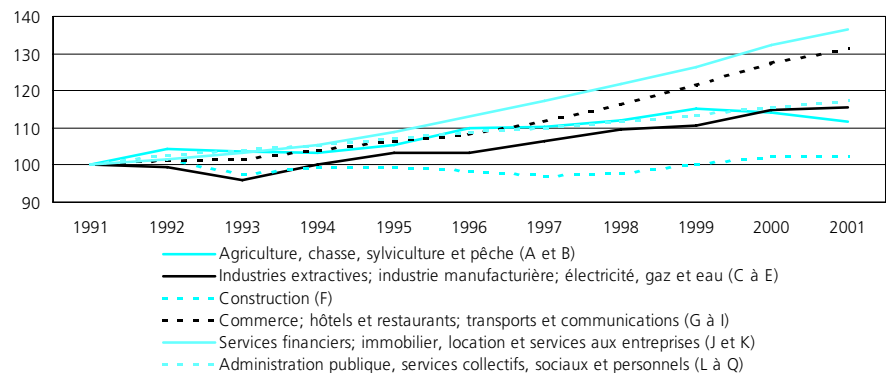
Le glissement progressif de l'économie vers les services est illustré au graphique 2, où les deux secteurs qui connaissent le taux de croissance le plus rapide (en prix constants) correspondent à des services marchands. La valeur ajoutée générée par le secteur de l'intermédiation financière et des services aux entreprises s'est développée à un rythme moyen annuel de 3,1 % entre 1991 et 2001; le commerce, les hôtels et restaurants, les transports et communications viennent après avec un taux de croissance annuelle de 2,7 %.

La croissance des autres branches de l'économie communautaire n'a pas été aussi rapide mais elle est restée positive, en général, durant la période de dix ans qui s'est écoulée entre 1991 et 2001. L'industrie et la construction ont vu leur activité chuter le plus fortement en 1993. L'industrie, qui s'est ressaisie à un rythme beaucoup plus rapide au cours de la seconde moitié des années 90, affiche un taux annuel moyen de croissance de 1,5 % pour l'ensemble de la période 1991-2001.

L'importance croissante du secteur des services peut être partiellement attribuée au fait que les fabricants et d'autres entreprises de services abandonnent progressivement la prestation interne de certains services tels que la comptabilité, les technologies de l'information, la publicité, la formation, le conseil en gestion, la sécurité, la restauration ou le nettoyage pour les confier à des fournisseurs extérieurs. Cette réorientation souvent appelée « externalisation » pourrait expliquer, tout du moins en partie, la croissance rapide des secteurs des services aux entreprises dans les années 90.

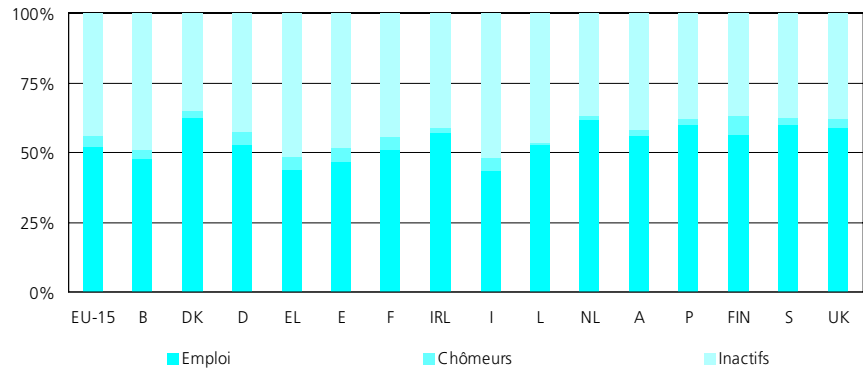
Parallèlement, les entreprises manufacturières ont eu tendance à délocaliser leur production: le niveau relativement élevé des salaires, la libéralisation des échanges et les progrès des communications ont poussé la production à se détourner de l'Union européenne au profit des régions à bas salaires, notamment pour les produits les plus standardisés. Les fabricants communautaires se concentrent de plus en plus sur des tâches à plus forte valeur ajoutée, par exemple dans les domaines de la recherche, de la conception et du développement.

Graphique 2
Ventilation de l'évolution du PIB à prix courants dans l'UE (1991=100)



Source: Eurostat, Comptes nationaux - Ventilation par branche d'activité (theme2/brkdowns).

Graphique 3
Ventilation de la main-d'œuvre par statut au regard de l'emploi, 2001
(part des personnes de 15 ans et plus) (1)



(1) Sections A à Q de la NACE.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Selon l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT)⁽²⁾, 310 millions de personnes âgées de 15 ans ou plus ont été recensées dans l'Union européenne en 2001, dont 174 millions environ étaient occupées ou à la recherche d'un emploi, les 136 millions restants étant inactives (retraités, étudiants, personnes ayant choisi de ne pas travailler, etc.) – voir graphique 3. Le taux d'activité mesure la proportion de personnes occupées dans la population totale des 15 à 64 ans. En 2001, ce taux oscillait entre 60,3 % en Italie et 79,2 % au Danemark, la moyenne de l'Union européenne se situant à 69,0 %. Des taux supérieurs d'emploi sont synonymes, d'une part, d'une hausse des recettes de l'État et, d'autre part, d'un allègement du fardeau de la sécurité sociale avec l'entrée ou le retour au travail de ceux qu'elle prenait en charge.

⁽²⁾ L'utilisation de l'enquête communautaire sur les forces de travail, qui se fonde sur une enquête auprès des ménages, peut donner des résultats fort différents de ceux provenant des enquêtes auprès des entreprises sur lesquelles se basent la plupart des statistiques présentées dans cette publication.

Une personne sur six environ (18,0 %) travaillait à temps partiel en 2001 dans l'Union européenne – voir graphique 4. L'emploi à temps partiel a représenté moins de 10 % de l'emploi dans trois États membres seulement: la Grèce, l'Espagne et l'Italie. La part de l'emploi à temps partiel a dépassé la moyenne au Danemark, en Allemagne, en Suède et au Royaume-Uni (qui se situent tous entre 20 et 25 %) et a été nettement plus élevée aux Pays-Bas (42,2 %).

La proportion de femmes dans le nombre total de personnes occupées en 2001 varie très sensiblement selon les États membres. Les pourcentages les plus élevés (au moins 45 %) ont été enregistrés par le Danemark, les Pays-Bas, le Portugal, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. La moyenne communautaire s'est située à 42,9 % et trois pays (la Grèce, l'Espagne et l'Italie) n'ont pas atteint le seuil de 40 % (la Grèce, l'Espagne et l'Italie).

Le secteur des services (section G à Q de la NACE) a fourni la majorité des emplois de l'Union européenne en 2001, avec un peu plus des deux tiers (67,2 %) des personnes occupées – voir graphique 5. Dans six pays, les services ont compté pour plus de 70 % dans l'emploi total, le Luxembourg détenant le pourcentage le plus élevé (77 %). Ce mouvement vers les activités de services, clairement marquée pour la valeur ajoutée,

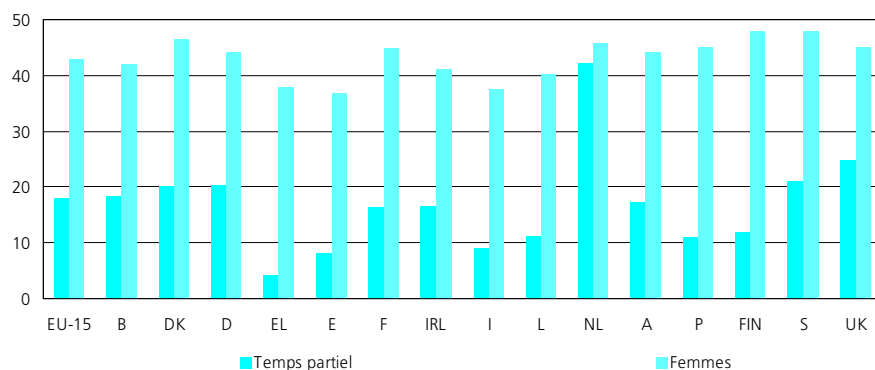
s'est aussi manifestée dans l'étude de l'évolution de l'emploi au sein de l'Union européenne. Entre 1995 et 2001, le nombre de personnes occupées dans le secteur des services a augmenté dans tous les États membres et le pourcentage des services dans l'emploi total s'est accru dans tous les pays à l'exception du Portugal. En 2001, le Portugal était le seul pays à déclarer que les services ne représentaient pas plus de 60 % de l'emploi total.

Il existe de fortes différences quant à l'importance du secteur de l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche (sections A et B de la NACE): son pourcentage sur l'emploi total passe de moins de 2 % en Belgique, au Luxembourg et au Royaume-Uni à 13 % au Portugal et à 16 % en Grèce. Les secteurs de l'industrie et de la construction (sections C à F de la NACE) représentent généralement entre 20 % et 30 % de l'emploi total, et dépassent 30 % en Allemagne, en Espagne, en Italie et au Portugal.

Entre 1995 et 2001, le nombre de personnes occupées dans l'Union européenne a enregistré une augmentation nette de 13 millions, dont 12,7 millions sont attribuables aux services – voir tableau 2. Les gains nets les plus importants se situent dans l'administration publique, les services collectifs, sociaux et personnels (sections L à Q de la NACE) et l'intermédiation financière, l'immobilier, la location et les services aux entreprises (sections J et K de la NACE), où l'emploi communautaire a augmenté de 5,1 millions et de 4,4 millions respectivement pendant la période considérée. La seule branche ayant enregistré une réduction nette du nombre de personnes occupées a été l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche, où la perte s'est élevée à 1,1 million.

Graphique 4

Caractéristiques de la main-d'œuvre, 2001 (% des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi) (1)

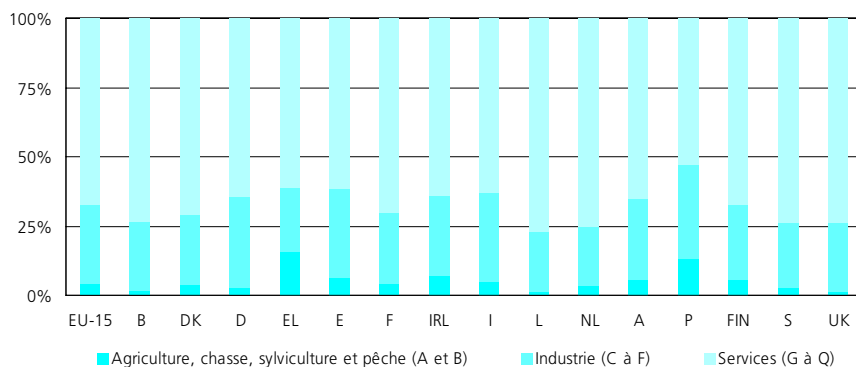


(1) Sections A à Q de la NACE.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Graphique 5

Ventilation par activité des personnes ayant un emploi, 2001 (% des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi)



Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Tableau 2

Évolution de l'emploi total dans l'UE (millions)

Libellé NACE (code NACE)	1995	2001	Part (%)		Taux de Croiss. annuelle	
			1995	2001	croissance, 2001/1995 (%)	moyenne, 1995-2001 (%)
Total (NACE A à Q)	148,0	160,9	100,0	100,0	8,8	1,7
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche (A et B)	7,8	6,7	5,3	4,2	-14,5	-3,1
Industries extractives; industrie manufacturière; électricité, gaz et eau (C à E)	33,1	33,4	22,4	20,8	1,0	0,2
Construction (F)	11,6	12,7	7,9	7,9	9,4	1,8
Commerce; hôtels et restaurants; transports et communications (G à I)	37,1	40,3	25,1	25,0	8,4	1,6
Services financiers; immobilier, location et services aux entreprises (J et K)	15,5	19,9	10,5	12,4	28,5	5,1
Administration publique, services collectifs, sociaux et personnels (L à Q)	42,8	47,9	28,9	29,8	12,0	2,3

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

ACTIFS INCORPORELS ET MONDIALISATION

Les théories économiques classiques se sont longtemps basées sur l'échange de biens physiques négociables dans une relation univoque. Dans les années plus récentes, les actifs incorporels (facteurs immatériels) ont joué un rôle croissant dans la détermination de la performance économique. L'exploitation des droits de propriété, des marques, de la R&D, du savoir-faire, des compétences et des réseaux d'approvisionnement constituent quelques éléments clés de la création de richesses incorporelles.

Au Conseil européen de Lisbonne, en mars 2000, l'Union européenne s'est fixé un but ambitieux: « *devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde* » d'ici 2010. La politique d'entreprise jouera un rôle essentiel dans l'établissement des conditions propices à cet objectif. Pour mesurer les performances des entreprises, une initiative d'évaluation comparative a été lancée à la demande du Conseil de Lisbonne. La Communication de la Commission « *Tirer le meilleur parti du potentiel de l'Union européenne: consolidation et extension de la stratégie de Lisbonne* » établit un ensemble d'indicateurs structurels (3).

Le tableau 3 présente certains indicateurs tirés de cet ensemble. La base de données d'indicateurs devrait permettre aux pays d'améliorer leurs propres performances (au bénéfice de toute l'Union européenne) en se comparant à d'autres États membres et en adaptant leur politique d'entreprise pour tenir compte des meilleures pratiques identifiées dans d'autres pays.

La mondialisation se manifeste par des phénomènes très divers tels que le développement du commerce entre les entreprises, celui des flux financiers, des divers types de liens entre les entreprises et des opérations transfrontalières. Les entreprises et les réseaux multinationaux, qui sont au cœur de ce processus, jouent un rôle d'agents économiques qui contrôlent -ou interagissent- avec des entités situées dans des pays différents. La nature qualitative des informations requises pour définir le périmètre d'un groupe est souvent un obstacle dans l'obtention d'informations statistiques fiables (dans l'état actuel du système statistique). L'une des principales contraintes est que les entreprises mondiales prennent leurs décisions

(3) COM(2001) 79. La page d'accueil des indicateurs structurels d'Eurostat peut être consultée aux adresses suivantes: <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat/Public/datashop/print-product/FR?catalogue=Eurostat&product=1-structur-FR&mode=download>.

Tableau 3

Principaux indicateurs structurels

	Dépense en R&D des entreprises par rapport au PIB, 2001 (%) (1)	Nombre de demandes de brevets à l'OEB par million d'habitants, 2000 (unités) (2)	Investissements en capital risqué par rapport au PIB - phase prélim., 2001 (%) (3)
EU-15	1,28	152,7	0,05
B	1,45	151,2	0,04
DK	1,32	169,5	0,08
D	1,80	296,8	0,06
EL	0,19	5,2	0,02
E	0,52	22,1	0,02
F	1,36	139,7	0,04
IRL	0,88	87,6	0,03
I	0,53	72,3	0,02
L	1,19	170,9	:
NL	1,14	217,7	0,04
A	1,14	154,1	0,02
P	0,17	3,9	0,01
FIN	2,68	320,3	0,10
S	2,84	346,4	0,10
UK	1,21	124,0	0,06
JP	2,11	148,5	:
US	2,04	158,2	0,14

(1) B, DK, F, L et US, 2000; EL, IRL, NL, P et S, 1999; A, 1998; B, FIN et UK, prévisions; DK, D et F, estimations; US et L, données provisoires; EU-15, estimations Eurostat.

(2) Toutes les données sont provisoires.

(3) US, estimations Eurostat.

Source: Eurostat, Indicateurs structurels (theme1/strind).

dans un contexte global mais que ces décisions continuent d'être analysées sur la base de collectes de données nationales tronquées par les frontières géographiques.

De nombreuses entreprises se sont efforcées d'étendre leurs activités au-delà des frontières nationales en vue (notamment) d'éviter les entraves aux échanges, de se rapprocher de leurs clients, de réduire leurs coûts (main-d'œuvre, transport et autres facteurs de production), de verrouiller l'approvisionnement de leurs matières premières ou d'éviter certaines contraintes réglementaires. Ces évolutions au niveau de la structure, de la gestion et de la performance des entreprises ont engendré des défis majeurs pour les systèmes statistiques nationaux.

Les statistiques sur les filiales étrangères (FATS) constituent un exercice de collecte de données qui évalue la présence commerciale des entreprises sur le territoire d'un autre pays. Ces statistiques, qui décrivent l'activité globale des entreprises sous contrôle étranger, ont été développées pour les FATS „inward“ - autrement dit, les filiales sous contrôle étranger dans l'économie déclarante. Le tableau 4 présente certains des principaux résultats de cette étude.

Tableau 4

Principaux indicateurs sur les filiales étrangères, 1998 (1)

	Entrepr. de propriété nationale	Entrepr. de propriété étrangère	Entrepr. de propriété hors UE
Valeur ajoutée c.f. (millions d'euros)			
DK	66 734	8 518	:
NL	143 931	26 865	14 427
FIN	49 421	6 788	2 934
S	98 272	18 889	8 819
UK	540 963	100 858	:
Nombre de personnes occupées (unités)			
DK	1 317 464	111 194	:
NL	3 948 904	412 477	184 228
FIN	972 426	119 264	47 073
S	2 090 256	327 904	142 794
UK	:	:	:

(1) Sections C à K de la NACE, hors section J.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/fats).

STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES

Les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE) sont à l'origine de la plupart des données utilisées dans cette publication. Les données sont collectées dans le cadre juridique précisé par le Règlement SSE (4). Les chiffres relatifs aux entreprises de toutes tailles (occupant au moins une personne) (5) sont utilisés dans cette publication pour donner un aperçu de la situation de l'activité des entreprises communautaires pour l'année de référence 2000.

Une deuxième collection de données des SSE fournit une série chronologique plus complète qui ne concerne toutefois que les entreprises industrielles occupant au moins 20 personnes (6). Ces chiffres sont utilisés dans la présente publication à des fins de comparaison de l'évolution du secteur manufacturier.

APERÇU DE L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DE L'UNION EUROPÉENNE

Les estimations fondées sur les données des SSE font apparaître que la valeur ajoutée de l'activité des entreprises de l'Union européenne (sections C à K de la NACE) s'est élevée à 4 700 milliards d'euros en 2000 et qu'elle a été générée par plus de 100 millions de personnes occupées.

Au niveau des sections de la NACE, l'industrie manufacturière constitue le secteur dominant, avec 31,2 % de la valeur ajoutée et 27,7 % de l'emploi. Compte tenu de ces deux chiffres, le secteur manufacturier apparaît relativement productif si on le compare à la performance moyenne de l'ensemble de l'économie. Néanmoins, les activités industrielles non manufacturières ont été encore plus productives: les industries extractives représentent 1,4 % de la valeur ajoutée totale avec à peine 0,4 % de l'emploi, tandis que la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau a généré 2,9 % de la valeur ajoutée totale en occupant 1,0 % de la main-d'œuvre. Ces chiffres peuvent en partie s'expliquer par la transformation de la base industrielle dans la mesure où les entreprises se spécialisent de plus en plus dans des secteurs à forte intensité de compétences tandis que les activités à forte intensité de main-d'œuvre peu qualifiée se sont tournées vers les pays à faibles coûts.

(4) Règlement (CE, Euratom) n° 58/97 du Conseil du 20 décembre 1996 relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises.

(5) Ces données figurent dans la base de données NewCronos d'Eurostat à l'adresse suivante: theme4/SBS/enterpr/enter_ms.

(6) Ces données figurent dans la base de données NewCronos d'Eurostat à l'adresse suivante: theme4/SBS/enterpr/ent_L_ms.

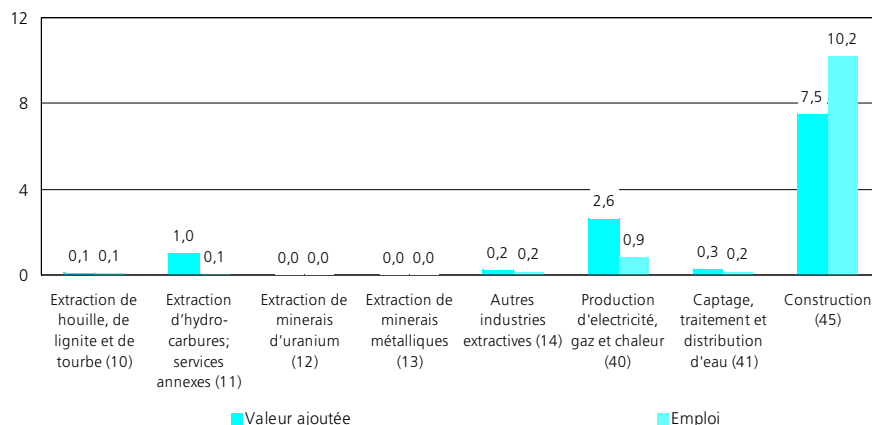
Cette réorientation de la capacité de production a également entraîné un changement de la demande entre les entreprises, et notamment une augmentation de la demande de services aux entreprises. L'immobilier, la location et les services aux entreprises ont généré 17,9% de la valeur ajoutée (c'est au niveau des sections de la NACE, le secteur dominant au sein des services) et occupé 17,0 % de la main-d'œuvre totale. L'intermédiation financière a représenté 8,5 % de la valeur ajoutée de l'Union européenne en 2000, en occupant 5,1 % de la population active.

Une analyse plus détaillée, à un niveau à deux chiffres de la NACE, montre que la construction (division 45 de la NACE) a été, et de loin, la principale activité industrielle non

manufacturière dans tous les États membres en 2000, générant en moyenne 7,5 % de la valeur ajoutée apportée par l'activité des entreprises de l'Union européenne et 10,2 % de l'emploi – voir graphique 6. Elle a été généralement suivie de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude (division 40 de la NACE), sauf au Danemark et au Royaume-Uni où l'extraction de pétrole et de gaz (division 11 de la NACE) a généré une valeur ajoutée plus importante. L'extraction de pétrole et de gaz a aussi été relativement importante aux Pays-Bas où elle a généré une valeur ajoutée presque aussi élevée que la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude – voir tableau 5.

Graphique 6

Ventilation des activités des secteurs industriels non manufacturiers dans l'UE, 2000 (% de l'économie des entreprises) (1)



(1) Sur la base des divisions 10 à 14 et 40, 41 et 45 de la NACE; estimations.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).

Tableau 5

Les trois principaux secteurs industriels non manufacturiers, 2000 (1)

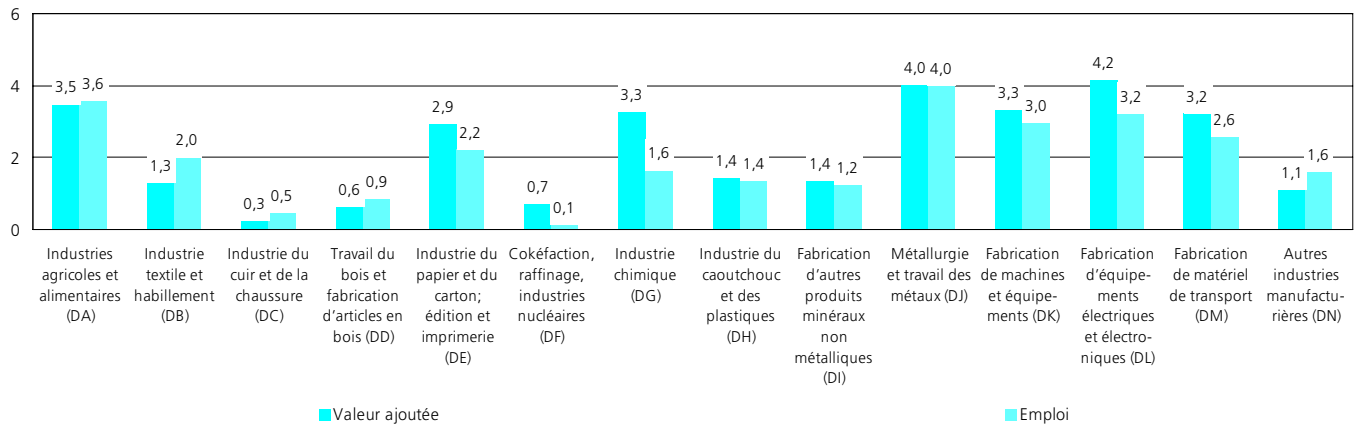
	Premier	Deuxième	Troisième
EU-15	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Extraction d'hydrocarbures
B	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Captage, traitement et distribution d'eau
DK	Construction	Extraction d'hydrocarbures	Électricité, gaz et chaleur
D	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Extraction de houille, de lignite et de tourbe
EL	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Autres industries extractives
E	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Captage, traitement et distribution d'eau
F	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Captage, traitement et distribution d'eau
IRL	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Extraction de houille, de lignite et de tourbe
I	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Extraction d'hydrocarbures
L	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Autres industries extractives
NL	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Extraction d'hydrocarbures
A	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Autres industries extractives
P	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Captage, traitement et distribution d'eau
FIN	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Captage, traitement et distribution d'eau
S	Construction	Électricité, gaz et chaleur	Extraction de minerais métalliques
UK	Construction	Extraction d'hydrocarbures	Électricité, gaz et chaleur

(1) Sur la base de la valeur ajoutée des secteurs industriels non manufacturiers (divisions 10 à 14 et 40, 41 et 45 de la NACE); estimations.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).

Graphique 7

Ventilation de l'activité dans les secteurs manufacturiers dans l'UE, 2000 (% de l'économie des entreprises) (1)



(1) Sur la base des sous-sections DA à DN de la NACE; estimations.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).

Dans le secteur manufacturier, les trois activités principales (en termes de valeur ajoutée) ont été les machines et les équipements (division 29 de la NACE), les produits alimentaires et les boissons (division 15 de la NACE) et les substances et produits chimiques (division 24 de la NACE) – voir graphique 7. Au moins deux de ces trois activités figuraient parmi les trois principales activités manufacturières de dix États membres. Par contre, l'industrie manufacturière en Grèce, au Luxembourg, au Portugal, en Finlande et en Suède s'est davantage exprimé au travers d'activités n'occupant pas une telle position prédominante dans l'ensemble de l'Union européenne. Pour ce qui est des grands pays, l'Allemagne a concentré une part de la production supérieure à la moyenne dans la construction de véhicules automobiles, la France et l'Italie dans le secteur du travail des métaux; par ailleurs, la part de l'édition et de l'imprimerie a été relativement élevée au Royaume-Uni – voir tableau 6.

Tableau 6

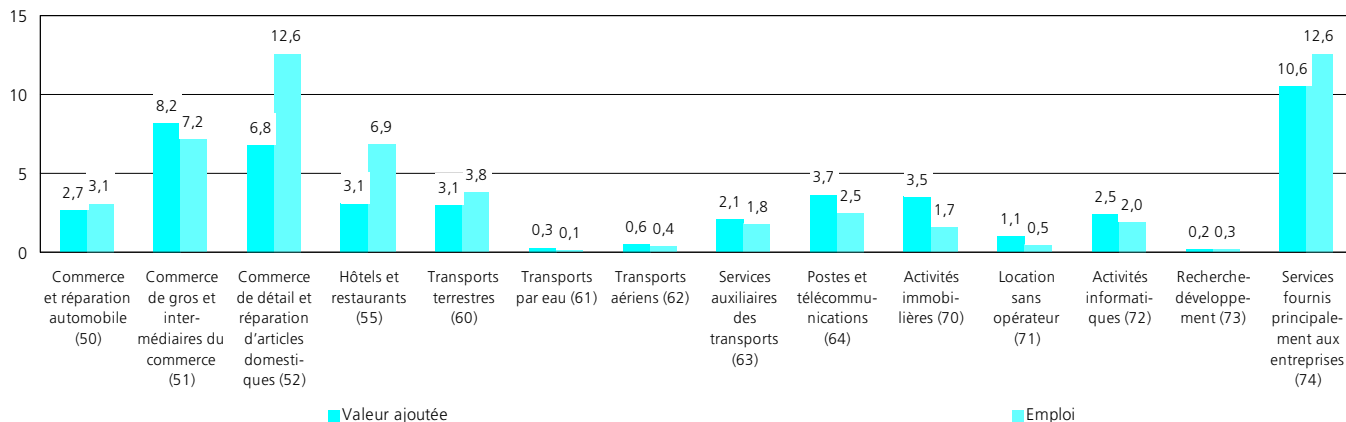
Les trois principaux secteurs manufacturiers, 2000 (1)

	Premier	Deuxième	Troisième
EU-15	Machines et équipements n.c.a.	Industrie alimentaire	Industrie chimique
B	Industrie chimique	Industrie alimentaire	Métallurgie
DK	Industrie alimentaire	Machines et équipements n.c.a.	Industrie chimique
D	Machines et équipements n.c.a.	Véhicules automobiles	Industrie chimique
EL	Industrie alimentaire	Textiles	Cokéfaction, raffinage, nucléaire
E	Industrie alimentaire	Travail des métaux	Industrie chimique
F	Industrie alimentaire	Industrie chimique	Travail des métaux
IRL	Industrie chimique	Industrie alimentaire	Édition, imprimerie, reproduction
I	Machines et équipements n.c.a.	Travail des métaux	Industrie alimentaire
L	Métallurgie	Caoutchouc et plastiques	Travail des métaux
NL	Industrie alimentaire	Industrie chimique	Édition, imprimerie, reproduction
A	Machines et équipements n.c.a.	Cokéfaction, raffinage, nucléaire	Industrie alimentaire
P	Industrie alimentaire	Autres minéraux non métalliques	Textiles
FIN	Équip. de radio, TV et communic.	Industrie du papier et du carton	Machines et équipements n.c.a.
S	Véhicules automobiles	Machines et équipements n.c.a.	Industrie du papier et du carton
UK	Industrie alimentaire	Édition, imprimerie, reproduction	Industrie chimique

(1) Sur la base de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière (divisions 15 à 37 de la NACE); estimations.
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).

Graphique 8

Ventilation de l'activité dans les secteurs des services dans l'UE, 2000 (% de l'économie des entreprises) (1)



(1) Sur la base des divisions 50 à 64 et 70 à 74 de la NACE; estimations.
 Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).

Dans le secteur des services, les trois activités principales (au niveau à deux chiffres de la NACE) ont été, en général, le commerce de gros (division 51 de la NACE), le commerce de détail (division 52 de la NACE) et les autres services aux entreprises (division 74 de la NACE). Le poids conjoint de ces deux dernières activités dans l'emploi total a été particulièrement élevé, représentant 12,6% de la population occupée dans l'Union européenne. En termes de valeur ajoutée, toutefois, le commerce de gros a été plus important que le commerce de détail. En 2000, les « autres services aux entreprises » et le commerce de gros ont généré la valeur ajoutée la plus élevée dans la plupart des États membres, l'Irlande et le Portugal où le commerce de détail a supplanté les autres services aux entreprises faisant exception. Dans les autres pays, le commerce de détail a généralement constitué la troisième plus importante activité, sauf en Grèce (hôtels et restaurants), au Luxembourg (poste et télécommunications) et en Suède (activités immobilières) – voir tableau 7.

Tableau 7
 Les trois principaux secteurs de services, 2000 (1)

	Premier	Deuxième	Troisième
EU-15	Services aux entreprises	Commerce de gros	Commerce de détail
B	Commerce de gros	Services aux entreprises	Commerce de détail
DK	Commerce de gros	Services aux entreprises	Commerce de détail
D	Services aux entreprises	Commerce de gros	Commerce de détail
EL	Services aux entreprises	Commerce de gros	Hôtels et restaurants
E	Commerce de gros	Services aux entreprises	Commerce de détail
F	Services aux entreprises	Commerce de gros	Commerce de détail
IRL	Commerce de détail	Commerce de gros	Services aux entreprises
I	Services aux entreprises	Commerce de gros	Commerce de détail
L	Services aux entreprises	Commerce de gros	Postes et télécommunications
NL	Commerce de gros	Services aux entreprises	Commerce de détail
A	Commerce de gros	Services aux entreprises	Commerce de détail
P	Commerce de gros	Commerce de détail	Services aux entreprises
FIN	Commerce de gros	Services aux entreprises	Commerce de détail
S	Commerce de gros	Services aux entreprises	Activités immobilières
UK	Services aux entreprises	Commerce de gros	Commerce de détail

(1) Sur la base de la valeur ajoutée des services (divisions 50 à 64 et 70 à 74 de la NACE); estimations.
 Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).

On estime qu'il est essentiel de promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME) pour créer un environnement susceptible d'encourager la croissance économique et de multiplier les emplois. Le domaine „classe de taille“ de la base de données SSE fournit des informations sur la structure par taille des entreprises dans le secteur des entreprises de l'Union européenne en 1999. Il s'avère que les PME occupent une place particulièrement importante dans les activités des hôtels et restaurants, la construction, le commerce et l'immobilier, la location et les services aux entreprises, où elles offrent un nombre d'emplois – voir tableau 8.

De fait, les PME occupaient jusqu'à 87 % de la main-d'œuvre de l'Union européenne dans le secteur de la construction en 1999, 80 % des personnes occupées des hôtels et des restaurants et 72 % des personnes occupées dans le commerce. Les transports et communications ont été la seule section de la NACE où les PME n'occupaient pas plus de 50 % des personnes – voir tableau 9.

La productivité apparente du travail des microentreprises a été inférieure à la moyenne de l'ensemble des entreprises dans toutes les sections de la NACE à l'exception de l'immobilier, la location et les services aux entreprises où elles ont représenté 32,2 % de l'emploi mais généré 33,9 % de la valeur ajoutée.

La productivité apparente du travail des petites, moyennes et grandes entreprises ne présente pas d'écart substantiel dans les secteurs de la construction, du commerce et des hôtels et restaurants. Dans l'immobilier, la location et les services aux entreprises, cette productivité a progressé pour les micro, petites et moyennes entreprises mais diminué pour les grandes entreprises. Deux secteurs toutefois ont enregistré à nouveau une augmentation de la productivité apparente du travail dans les grandes entreprises: dans l'industrie manufacturière d'une part et dans les transports et communications d'autre part. Dans ces deux activités de lourds investissements en capitaux sont souvent nécessaires pour installer des chaînes de production rentables ou pour garantir un niveau minimum d'efficacité des réseaux nationaux.

Tableau 8

Importance des petites entreprises dans la valeur ajoutée des activités manufacturières dans l'UE, 2000 (% des entreprises avec moins de 20 personnes occupées) (1)

Libellé NACE (code NACE)	Part des entreprises < 20 personnes occupées dans la valeur ajoutée totale (%)
Industries alimentaires (15)	15,3
Tabac manufacturé (16)	0,2
Textiles (17)	19,1
Industrie de l'habillement et des fourrures (18)	27,7
Industrie du cuir et de la chaussure (19)	30,1
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (20)	34,8
Papier et carton (21)	5,3
Édition, imprimerie, reproduction (22)	23,0
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (23)	1,1
Industrie chimique (24)	3,1
Industrie du caoutchouc et des plastiques (25)	12,0
Autres produits minéraux non métalliques (26)	13,8
Métallurgie (27)	3,7
Travail des métaux (28)	30,4
Fabrication de machines et équipements (29)	12,4
Machines de bureau et informatique (30)	6,2
Machines et appareils électriques (31)	8,6
Équipements de radio, télévision et communication (32)	4,2
Instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie (33)	18,4
Industrie automobile (34)	1,9
Autres matériels de transport (35)	4,2
Fabrication de meubles; industries diverses (36)	29,3
Récupération (37)	39,1

(1) Extraction des données en mars 2003; les données de ce tableau montrent l'importance des entreprises de moins de 20 personnes occupées, entreprises qui ne sont généralement pas couvertes par les statistiques SBS LONG qui sont la principale source de données utilisée pour les chapitres concernant les activités manufacturières.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/sizclass).

Tableau 9

Ventilation de l'activité par classe de taille des entreprises dans l'UE, 1999 (1)

Libellé NACE (code NACE)	Valeur ajoutée				Emploi			
	Micro (1-9 personnes occupées)	Petites (10-49 personnes occupées)	Moyennes (50-249 personnes occupées)	Grandes (250 ou plus personnes occupées)	Micro (1-9 personnes occupées)	Petites (10-49 personnes occupées)	Moyennes (50-249 personnes occupées)	Grandes (250 ou plus personnes occupées)
Industrie manufacturière (D)	7,7	16,3	22,2	53,7	13,4	21,7	23,3	41,5
Construction (F)	32,5	32,5	17,2	17,9	41,2	31,4	14,3	13,0
Commerce (G)	29,2	23,9	16,6	30,3	38,9	21,4	11,7	27,9
Hôtels et restaurants (H)	39,7	24,6	11,9	23,8	45,6	24,5	9,9	20,0
Transports et communication (I)	10,8	11,8	9,8	67,6	15,9	14,8	12,5	56,8
Immob., location et services aux entrepr. (K)	33,9	23,9	22,3	19,9	32,2	19,0	16,5	32,2

(1) NACE sections C, E et J, non disponibles.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/sizclass).

LE SECTEUR MANUFACTURIER DE L'UNION EUROPÉENNE ENTRE 1990 ET 2001

Après une réduction de l'activité manufacturière au début des années 90, la valeur ajoutée de l'Union européenne en prix constants a augmenté pendant six années consécutives, de 1996 à 2001 – voir graphique 9. En 2001, la valeur ajoutée générée par le secteur manufacturier communautaire a atteint 1 327 milliards d'euros.

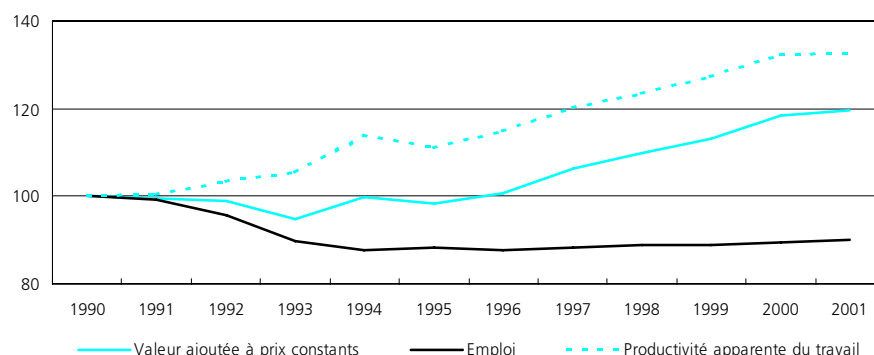
Le secteur manufacturier de l'Union européenne occupait au total 23,7 millions de personnes en 2001, ce qui représente un recul par rapport aux 26,3 millions de 1990. L'emploi manufacturier a diminué presque exclusivement pendant la première moitié des années 90, pour se stabiliser par la suite. Le nombre de personnes occupées a augmenté, en chiffres absolus, de 3,0 % entre le creux de 1996 et les dernières données (relatives à 2001).

Le recul des niveaux d'emploi de la première moitié des années 90 a été le facteur qui a le plus contribué aux gains globaux de productivité du secteur manufacturier communautaire entre 1990 et 1995. Néanmoins, depuis 1996, l'augmentation de la productivité apparente du travail a plutôt été stimulée par une forte augmentation de la valeur ajoutée réelle que par le recul de l'emploi. Il ne faut pas oublier non plus que si le niveau de l'emploi manufacturier a lui-même baissé entre 1990 et 2001, une grande partie de l'emploi du secteur tertiaire est tributaire de l'industrie manufacturière, qui est un débouché pour les services qu'il offre.

Au fur et à mesure que le rôle des actifs incorporels prend de l'ampleur, les spécialistes s'accordent à reconnaître que les régions à plus forte croissance économique de l'Union européenne sont celles où le marketing, l'innovation et la technologie jouent un rôle prépondérant. Il ressort des données des SSE de l'Union européenne entre 1990 et 2001 que les activités manufacturières qui se sont développés le plus rapidement ont été les produits chimiques et les fibres synthétiques (sous-section DG de la NACE), le caoutchouc et les matières plastiques (sous-section DH de la NACE) et le matériel de transport (sous-section DM de la NACE). Tous ces secteurs peuvent être considérés comme impulsés par la recherche avec un degré élevé d'innovation technologique (par exemple, l'industrie aéronautique, le secteur pharmaceutique ou la fabrication de plastiques) ou par le marketing, où l'image de marque joue un rôle important en termes de différenciation des produits (par exemple, les véhicules automobiles ou les détergents) – voir tableau 10.

Graphique 9

Évolution des principaux indicateurs de l'industrie manufacturière (section D de la NACE) dans l'UE (1990=100)



Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 10

Part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dans l'UE (%)

Libellé NACE (code NACE)	1990	2001
Industries agricoles et alimentaires (DA) (1)	11,0	11,3
Industrie textile et habillement (DB)	5,3	3,7
Industrie du cuir et de la chaussure (DC)	1,0	0,8
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (DD)	1,6	1,6
Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie (DE)	8,3	8,8
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (DF)	1,8	2,1
Industrie chimique (DG)	10,7	11,8
Industrie du caoutchouc et des plastiques (DH)	4,2	4,8
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (DI)	4,8	4,4
Métallurgie et travail des métaux (DJ)	12,4	11,7
Fabrication de machines et équipements (DK)	11,4	10,6
Fabrication d'équipements électriques et électroniques (DL) (2)	13,6	13,3
Fabrication de matériel de transport (DM)	11,9	12,5
Autres industries manufacturières (DN) (1)	2,0	2,7

(1) 2001, estimations.

(2) 1990, estimations.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 11 _____
Spécialisation sectorielle relative dans l'industrie manufacturière, 2000 (1)

B	DK	D	EL	E
Accumulateurs et piles électriques	Jeux et jouets	Machines outils	Ciment, chaux et plâtre	Carreaux en céramique
Autres produits textiles	Matériels optique et photographique	Mat. de distribution électrique	Fibres textiles	Ciment, chaux et plâtre
Première transformation de l'acier	Poisson	Véhicules automobiles	Huiles et graisses	Pierres
F	IRL	I	L	NL
Aérospatiale	Machines de bureau et ordinateurs	Apprêt et tannage des cuirs	Autres produits textiles	Huiles et graisses
Chaudronnerie	Produits chimiques de base	Carreaux en céramique	Produits en caoutchouc	Matériel audiovisuel
Matières nucléaires	Reproduction d'enregistrements	Motocycles et bicyclettes	Sidéurgie (CECA)	Matériels de transport n.c.a.
A	P	FIN	S	UK
Articles de sport	Chaussures et articles chaussants	Appareils d'émission et de transmission	Pâte à papier, papier et carton	Aérospatiale
Matériel ferroviaire roulant	Étoffes à mailles	Pâte à papier, papier et carton	Sciage et rabotage du bois	Édition
Sciage et rabotage du bois	Objets divers en bois	Sciage et rabotage du bois	Tubes	Pesticides et autres produits agrochimiques

(1) Les trois principales activités manufacturières par pays; sur la base des groupes de la NACE et leur taux de spécialisation en termes de valeur ajoutée aux coûts des facteurs; hors recyclage; seuls sont inclus les groupes de la NACE dont la part dans l'industrie manufacturière nationale est >0.5%; activités classées par ordre alphabétique; estimations.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Les taux de spécialisation présentés au tableau 11 permettent de comparer, entre un pays donné et l'ensemble de l'Union européenne, le poids d'un groupe spécifique de la NACE dans la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière. Les résultats montrent qu'un patrimoine naturel de ressources s'asseyant sur une longue tradition peut jouer sur la composition du secteur manufacturier d'un pays, comme l'indiquent les taux élevés enregistrés par les produits du sciage en Finlande et en Suède, la pierre en Espagne, les autres produits du bois (le liège en particulier) au Portugal et les dalles et carreaux céramiques en Italie. Plusieurs pays se distinguent par leurs secteurs de haute technologie: par exemple, la France et le Royaume-Uni avec l'aéronautique et l'espace, l'Irlande avec les machines de bureau et le matériel informatique et les Pays-Bas avec les appareils audiovisuels grand-public. On remarquera que les petits pays affichent généralement des taux de spécialisation relative beaucoup plus (ou beaucoup moins) élevés que les grands pays, l'absence de certains secteurs manufacturiers amplifiant l'importance relative des autres. Il faut également souligner que les taux de spécialisation ne fournissent par eux-mêmes aucune information permettant d'établir si un secteur industriel contribue de manière significative à l'activité manufacturière globale. C'est pour cette raison que les très petites activités ayant réalisé moins de 0,5 % de la valeur ajoutée manufacturière d'un pays en 2000 ont été supprimées du tableau, même si un pays dominait le total communautaire dans une très petite industrie.

Le prix est un facteur non négligeable au regard de la compétitivité des secteurs industriels. La base de données EBT (European Business Trends) fournit des informations sur les indices nationaux annuels des prix à la production. Il ressort du tableau 12 que les prix à la production dans l'industrie manufacturière ont globalement augmenté de 7,6 % entre 1995 et 2001. Les prix au niveau des sous-sections de la NACE ont augmenté pour toutes les catégories de produits hormis les équipements électriques et le matériel optique, dont les prix ont chuté de 5,3 % entre 1995 et 2001. La plupart des augmentations de prix enregistrées par le secteur manufacturier de l'Union européenne ont été globalement inférieures à 10 % entre 1995 et 2001, alors que l'indice des prix à la consommation harmonisé a augmenté de 11,5 % pendant la même période. Seuls deux secteurs ont fait exception à cette règle: celui du cuir et des produits du cuir (où les prix ont augmenté de 12,2 %) et celui des produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires (où les prix ont enregistré une forte augmentation de 57,6 %). Les prix des produits du raffinage et des industries nucléaires dépendent en très grande mesure du coût du pétrole brut.

STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

LA SITUATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UNION EUROPÉENNE ENTRE 1991 ET 2001

Les statistiques du commerce extérieur de produits manufacturés, qui figurent dans la base de données Comext, peuvent être établies conformément à la nomenclature des produits par activité (CPA). Les agrégats communautaires cités dans cette section se réfèrent exclusivement au commerce extra-communautaire et ne comprennent pas les flux intra-communautaires (c'est-à-dire les échanges entre les États membres). Par contre, les données présentées pour les États membres englobent tous les flux commerciaux externes, tant avec des partenaires intra-communautaires qu'avec des partenaires extra-communautaires.

Vu que les données communautaires ne concernent que le commerce extra-communautaire, il convient de souligner que certains produits sont, de par leurs caractéristiques, moins aptes que d'autres aux échanges portant sur de longues distances (par exemple, les biens ayant une faible valeur unitaire par rapport au coût de leur transport ou les produits périssables ou fragiles). Les exportations extra-communautaires de produits manufacturés (Section D de la CPA) ont progressé de 153,5 % entre 1991 et 2001, soit à un rythme moyen annuel de 9,7 %. Ces taux traduisent l'importance croissante de la mondialisation et des marchés internationaux.

Tableau 12

Évolution des prix à la production nationaux dans l'UE (1995=100)

Libellé NACE (code NACE)	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Industrie manufacturière (D)	100,0	101,1	101,8	100,9	101,2	106,6	107,6
Industries agricoles et alimentaires (DA)	100,0	102,1	103,4	103,1	102,3	103,9	107,5
Industrie textile et habillement (DB)	100,0	100,9	101,8	102,6	102,3	103,5	105,1
Industrie du cuir et de la chaussure (DC)	100,0	102,1	103,7	105,1	105,4	107,6	112,2
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (DD)	100,0	98,9	100,0	100,7	100,2	101,1	101,7
Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie (DE)	100,0	99,3	98,4	99,3	99,0	104,1	106,1
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (DF)	100,0	111,7	116,9	103,4	117,3	168,2	157,0
Industrie chimique (DG)	100,0	98,8	99,6	98,0	97,2	103,2	104,3
Industrie du caoutchouc et des plastiques (DH)	100,0	100,0	99,4	98,8	97,9	100,0	101,2
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (DI)	100,0	100,8	101,7	102,7	103,8	105,8	108,3
Métallurgie et travail des métaux (DJ)	100,0	97,5	98,0	98,5	96,3	100,7	101,0
Fabrication de machines et équipements (DK)	100,0	102,6	104,1	105,1	106,0	107,1	108,6
Fabrication d'équipements électriques et électroniques (DL)	100,0	99,4	98,3	96,7	95,2	95,2	94,7
Fabrication de matériel de transport (DM)	100,0	101,9	102,1	103,1	103,6	103,9	104,6
Autres industries manufacturières (DN)	100,0	102,7	103,7	104,9	106,1	107,6	109,9

Source: Eurostat, European Business Trends (theme4/ebt/ebt_ind/ind_pric).

L'industrie manufacturière communautaire a enregistré un excédent commercial de 95,7 milliards d'euros en 2001, soit 42,1 milliards de plus qu'en 2000. Cette progression soutenue de 79 % provient exclusivement du développement des exportations, les importations étant restées pratiquement au même niveau qu'en 2000 (réduction de 1,9 milliard d'euros). On peut donc dire que l'Union européenne a enregistré en 2001 un excédent commercial record depuis 1997 sur les produits manufacturés.

Le tableau 13 expose en détail la position commerciale extérieure de chaque État membre pour les produits manufacturés en 2001. En termes absolus, l'Allemagne a enregistré l'excédent commercial le plus élevé (132 milliards d'euros). En termes relatifs toutefois, le taux de couverture de l'Allemagne a été de 130,2 % (ce qui signifie que les exportations totales de produits manufacturés ont dépassé, de 30,2 %, les importations totales de ces mêmes produits). Ce taux n'a pas été le plus élevé parmi les États membres: il a été légèrement inférieur à celui de la Suède (130,4 %) et s'est situé bien au-dessous de ceux de la Finlande (157,7 %) et de l'Irlande (167,2 %).

Par contre, le commerce de produits manufacturés a été déficitaire dans six États membres en 2001. Le Royaume-Uni a enregistré le déficit le plus important (62 milliards d'euros), ses exportations de produits manufacturés n'ayant couvert que 81,1 % de ses importations; les taux de couverture du Portugal (69,2 %) et de la Grèce (37,1 %) ont été encore beaucoup plus faibles.

Tableau 13

Flux du commerce extérieur de biens manufacturés (CPA section D), 2001 (millions d'euros)

	Exportations	Part dans le total UE (%)	Importations	Part dans le total UE (%)	Balance commerciale	Taux de couverture (%)
EU-15 (1)	910 433	-	814 760	-	95 673	111,7
B	190 815	8,2	167 602	7,8	23 213	113,9
DK	49 601	2,1	45 595	2,1	4 006	108,8
D	568 221	24,4	436 281	20,3	131 940	130,2
EL	9 627	0,4	25 927	1,2	-16 299	37,1
E	118 059	5,1	144 778	6,7	-26 719	81,5
F	339 904	14,6	328 180	15,3	11 724	103,6
IRL	84 755	3,6	50 691	2,4	34 064	167,2
I	260 418	11,2	217 886	10,2	42 532	119,5
L	11 086	0,5	12 362	0,6	-1 276	89,7
NL	205 413	8,8	182 363	8,5	23 049	112,6
A	73 416	3,1	76 261	3,6	-2 845	96,3
P	26 431	1,1	38 205	1,8	-11 775	69,2
FIN	47 248	2,0	29 953	1,4	17 295	157,7
S	78 467	3,4	60 172	2,8	18 295	130,4
UK	267 428	11,5	329 573	15,4	-62 145	81,1

(1) Uniquement commerce avec les pays tiers.

Source: Eurostat, Comext.

En ce qui concerne les performances du commerce extérieur communautaire ventilé par sous-section de la CPA, il ressort du tableau 14 que, en 2001, 68,5 % environ des exportations de produits manufacturés de l'Union européenne se rapportaient à quatre groupes de produits: les produits chimiques, les machines et équipements, les équipements électriques et le matériel optique, et le matériel de transport. Ce pourcentage a dépassé de 7 points celui de 1991. Les importations ont évolué de façon semblable, la part de ces quatre principales sous-sections étant passée de 56,5 % en 1991 à 61,6 % en 2001.

L'augmentation des importations et des exportations de produits manufacturés au cours de la période 1991-2001 s'est concentrée sur deux sous-sections de la CPA. Les équipements électriques et le matériel optique (sous-section DL de la CPA) et le matériel de transport (sous-section DM de la CPA) ont progressé de 5,1 % et de 2,1 % respectivement par rapport à l'ensemble des importations manufacturières et de 6,2 % et 2,4 % par rapport aux exportations totales. Ces produits ont donc consolidé leur position de principales sous-sections de la CPA pour les importations (ils ont représenté conjointement 43,0 % des importations manufacturières totales de l'Union européenne en 2001, à comparer aux 36,3 % de 1991). En outre, ils ont supplanté les machines et équipements (sous-section DK de la CPA) dans le classement des produits manufacturés communautaires les plus exportés (en totalisant 38,8 % des exportations en 2001, à comparer aux 30,3 % de 1991).

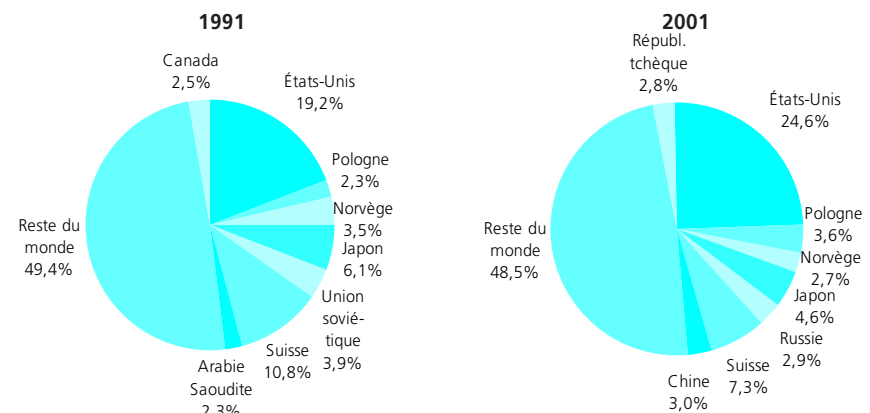
En 2001, les principaux excédents commerciaux ont été enregistrés dans les secteurs des produits chimiques, des machines et équipements et du matériel de transport. Bien que de taille moins importante, les secteurs de la pâte à papier, du papier et des produits du papier, de l'édition et de l'imprimerie et des autres produits minéraux non métalliques ont aussi été excédentaires. A l'inverse, les déficits commerciaux les plus lourds ont concerné les équipements électriques et le matériel optique ainsi que les textiles et l'Union européenne a aussi fortement dépendu des importations de bois et de produits du bois et des produits de la cokéfaction, du raffinage et des industries nucléaires.

Tableau 14.
Flux du commerce extérieur extracommunautaire de l'UE
(% du total de l'industrie manufacturière)

Libellé CPA (code CPA)	Exportations		Importations	
	1991	2001	1991	2001
Produits agricoles et alimentaires (DA)	7,6	5,3	7,2	5,0
Textiles et habillement (DB)	5,7	4,7	10,7	8,8
Cuirs, articles de voyage, chaussures (DC)	1,7	1,6	2,3	2,2
Produits du travail du bois (DD)	0,6	0,8	1,9	1,4
Papiers et cartons; produits édités, imprimés (DE)	3,2	2,8	2,6	2,1
Produits de la cokéfaction, du raffinage et du nucléaire (DF)	2,0	1,9	4,4	2,8
Produits chimiques (DG)	13,1	14,7	9,5	9,8
Produits en caoutchouc ou plastique (DH)	2,3	2,5	1,9	2,2
Autres produits minéraux non métalliques (DI)	2,3	1,9	1,0	1,2
Produits de la métallurgie et du travail des métaux (DJ)	9,2	7,0	9,5	8,8
Machines et équipements (DK)	18,1	14,9	8,2	8,3
Équipements électriques et électroniques (DL)	14,3	20,4	23,5	28,6
Matériels de transport (DM)	16,0	18,4	12,8	14,4
Autres produits manufacturés (DN)	4,0	3,3	4,3	4,4

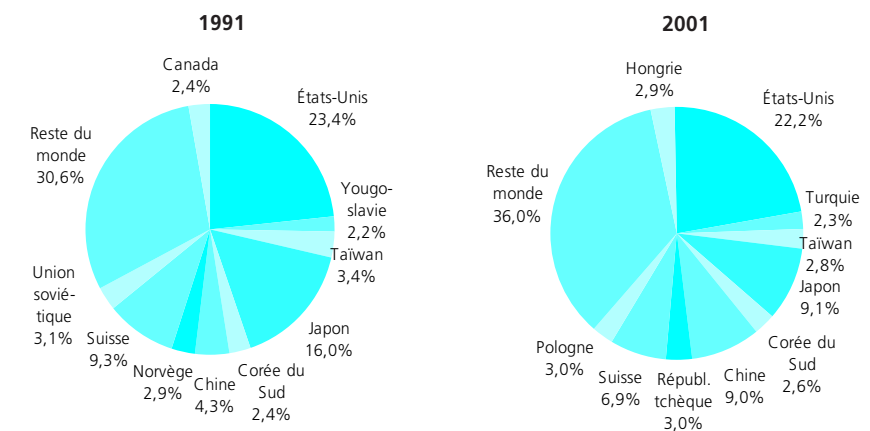
Source: Eurostat, Comext.

Graphique 10.
Destination des exportations manufacturières de l'UE (CPA section D)



Source: Eurostat, Comext.

Graphique 11.
Origine des importations manufacturières de l'UE (CPA section D)



Source: Eurostat, Comext.

La part de marché des dix principales destinations des produits manufacturés communautaires est restée relativement stable entre 1991 et 2001, passant de 54,7 % à 56,0 %. Le premier marché, les États-Unis, a absorbé près d'un quart (24,6 %) des produits manufacturés exportés par l'Union européenne en 2001, ce qui représente une augmentation de 5,4 points de pourcentage par rapport à 1991 – voir graphique 10. Par contre, les deuxième et troisième marchés récepteurs ont vu leur importance relative décroître au cours des années 90. La part des exportations vers la Suisse a diminué de 3,5 points de pourcentage pour se situer à 7,3 % tandis que celle des exportations destinées au Japon a diminué de 1,5 point, atteignant 4,6 % en 2001. Les exportations se sont partiellement réorientées vers les pays candidats (comme le démontre l'apparition de la République tchèque parmi les huit premiers marchés ainsi que l'augmentation de 1,3 point de la part des exportations à destination de la Pologne, qui figurait déjà parmi les huit premiers marchés), et vers la Chine (qui s'est aussi rangée parmi les huit premiers marchés récepteurs en 2001).

Les États-Unis ont aussi été le principal fournisseur de produits manufacturés de l'Union européenne – voir graphique 11 - avec 22,2 % des importations manufacturières de l'Union européenne en 2001, en régression de 1,2 point de pourcentage par rapport à 1991. Les parts du Japon, de la Suisse et de Taïwan ont plus fortement diminué, ce qui n'empêche pas ces trois pays de rester au nombre des dix premiers fournisseurs de l'Union européenne. Le grand bénéficiaire a été la Chine, dont la part a augmenté dans les importations communautaires de produits manufacturés, passant de 4,3 % en 1991 à 9,0 % en 2001. Divers pays candidats ont aussi vu leur part fortement progresser, comme la Pologne, la République tchèque et la Hongrie qui se sont hissées aux cinquième, sixième et septième rangs du classement de 2001.

Tableau 15

Commerce extracommunautaire de services de l'UE, 2001 (millions d'euros)

	Crédit	Débit	Balance nette
Services	313 806	304 763	9 043
Transports	78 082	74 059	4 023
Voyages	71 866	77 445	-5 579
Services de communication	6 201	6 934	-732
Construction	10 046	6 390	3 656
Services d'assurance	7 892	3 285	4 606
Services financiers	21 248	11 502	9 746
Services informatiques	11 880	7 457	4 423
Autres services aux entreprises	82 503	82 669	-167
Services personnels, culturels et récréatifs	3 282	6 634	-3 352
Services des administrations publiques n.c.a.	7 108	5 974	1 133

Source: Eurostat, Commerce international de services (theme2/bop/its).

La poursuite des négociations sur la libéralisation des échanges de services a stimulé leur commerce. Néanmoins, d'après les statistiques de la balance des paiements, la valeur des produits exportés par l'Union européenne vers les pays tiers en 2001 a été plus de trois fois supérieure à celle des exportations de services. Les crédits communautaires portant sur les échanges de services ont atteint 313,8 milliards d'euros, soit 5,0 % de plus qu'en 2000. Les débits, en hausse de 4,3 %, s'étant élevés à 305 milliards d'euros, l'Union européenne a enregistré un excédent net de 9,0 milliards d'euros au titre des opérations sur services en 2001 – voir tableau 15. Trois secteurs des services ont représenté conjointement près des trois quarts (74,1 %) des échanges extérieurs de services de l'Union européenne en 2001: le transport, les voyages et les autres services aux entreprises.

Le Royaume-Uni a enregistré la part la plus importante de crédits du commerce international de services dans l'Union européenne, avec 17,5 % du total en 2001 (voir tableau 16). Ce résultat devance de loin celui de l'Allemagne dont les crédits se sont élevés à 98 milliards d'euros en 2001 (13,8 % du total). L'analyse des débits, et des crédits, montre que le Royaume-Uni a enregistré le déficit le plus important pour ce qui est des produits manufacturés mais l'excédent net le plus élevé en matière d'échanges de services et que l'Allemagne affiche l'excédent le plus important dans les produits manufacturés mais le déficit le plus élevé dans les opérations sur services.

Tableau 16

Commerce international de services, 2001 (millions d'euros)

	Crédit	Débit
EU-15 (1)	313 806	304 763
B/L	56 195	48 414
DK	30 066	26 294
D	97 804	154 744
EL	21 733	12 935
E	64 763	37 625
F	89 581	69 655
IRL	22 577	38 934
I	64 279	63 917
NL	59 131	61 340
A	36 704	35 259
P	9 835	6 917
FIN	6 512	9 049
S	24 571	25 628
UK	123 509	105 703

(1) Uniquement commerce avec les pays tiers.

Source: Eurostat, Commerce international de services (theme2/bop/its).

PAYS CANDIDATS

Comme pour les données concernant l'Union européenne, cette description de l'activité des entreprises des pays candidats par la présentation de données relatives aux niveaux de vie. Les pays candidats ont tous affiché, en 2001, un PIB par habitant inférieur à la moyenne de l'Union européenne mais supérieur, dans le cas de Chypre et de la Slovaquie, à celui de certains États membres de l'Union européenne – voir graphique 12.

Le tableau 17 fournit des informations sur la structure des économies des pays candidats. Dans certains cas, cette structure reflète encore le processus de transition à une économie de marché. À titre d'exemple, l'importance de l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche a souvent été bien plus élevée dans les pays candidats qu'au sein de l'Union européenne. Le commerce, les hôtels et restaurants, les transports et communications ont aussi représenté, en général, une part plus élevée de l'activité dans les pays candidats.

Les données de l'EFT permettent de mesurer les caractéristiques de l'emploi dans onze pays candidats (les données de Malte et de la Turquie n'étaient pas disponibles lors de la rédaction de cet ouvrage). En 2001, les données disponibles concernaient une population de 96 millions dans ces onze pays dont une ample majorité (quelque 85,2 millions) était âgée d'au moins 15 ans. La moitié environ des personnes en âge de travailler était occupée, ce qui représente quelque 42,7 millions de personnes, 6,4 millions étaient au chômage et les 36,1 millions de personnes restantes étaient inactives – voir graphique 13. Alors que près d'une personne active sur cinq travaillait à temps partiel dans l'Union européenne (18 %), dans trois pays candidats seulement la part du travail à temps partiel sur l'emploi total s'élevait à un pourcentage supérieur à 10%: la Lettonie (10,0 %), la Pologne (10,2 %) et la Roumanie (16,8 %). Le travail à temps partiel représentait une part égale ou inférieure à 5 % des forces de travail en Bulgarie, République tchèque, Hongrie et République slovaque.

La part des femmes sur la population occupée de l'Union européenne s'élevait à 42,8 % en 2001. Dans la plupart des pays candidats, cette part était supérieure et dépassait même 50 % en Lettonie et en Lituanie. Seule Chypre qui affichait un pourcentage inférieur (41,5 %) à la moyenne communautaire – voir graphique 14.

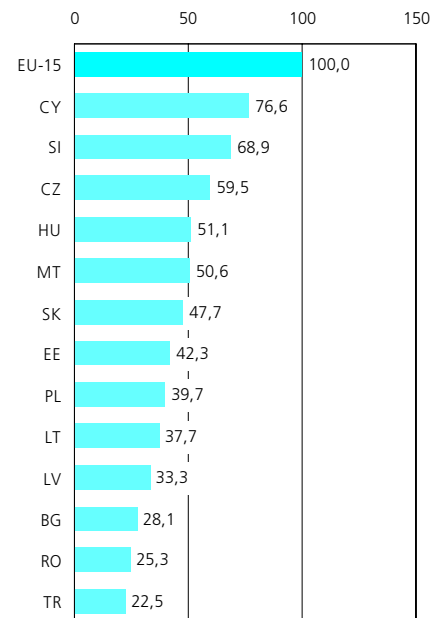
En ce qui concerne la ventilation de l'emploi, la part de l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche dans la population active a été supérieure à la moyenne communautaire (4,2 %) dans tous les pays candidats – voir graphique 15. Dans quatre pays candidats, la part de ce secteur sur l'emploi total s'exprimait par un pourcentage à deux chiffres, atteignant jusqu'à 44,4 % en Roumanie ⁽⁷⁾. La place des secteurs de l'industrie (et de la construction) des pays candidats dans l'emploi total était également un peu plus grande que la moyenne communautaire (28,7 %). Par contre, la situation à Chypre, en Lituanie, en Roumanie et en Lettonie était exactement inverse; et plus de 40 % de la main-d'œuvre de la République tchèque travaillait dans l'industrie. Le secteur des services ralliait plus de la moitié de la population occupée dans tous les pays candidats à l'exception de la Roumanie où cette part n'était que de 29,7 %. La plupart des pays candidats n'affichaient cependant pas des taux d'emploi dans les services aussi élevés que la moyenne communautaire (67,1 %). De fait, le seul pays se situant au-dessus de la moyenne communautaire était Chypre, où 71,1 % des personnes occupées travaillaient dans le secteur des services.

Les statistiques structurelles des entreprises (SSE) fournissent des données détaillées pour la majorité des pays candidats à l'adhésion pour l'année 2000. Ces données sont généralement disponibles pour la plupart des sections de la NACE couvrant le secteur des entreprises (sections C à K).

⁽⁷⁾ Il se peut qu'un fort pourcentage de travailleurs des pays candidats ait plus d'une occupation; en conséquence, il peut être difficile de discerner leur occupation principale.

Graphique 12

PIB par habitant des pays candidats, 2001 (EU-15=100) (1)



(1) Aux prix du marché courants et en SPA; MT, 1999. Source: Eurostat, Comptes nationaux - ESA95 - Agrégats (theme2/aggs).

Tableau 17

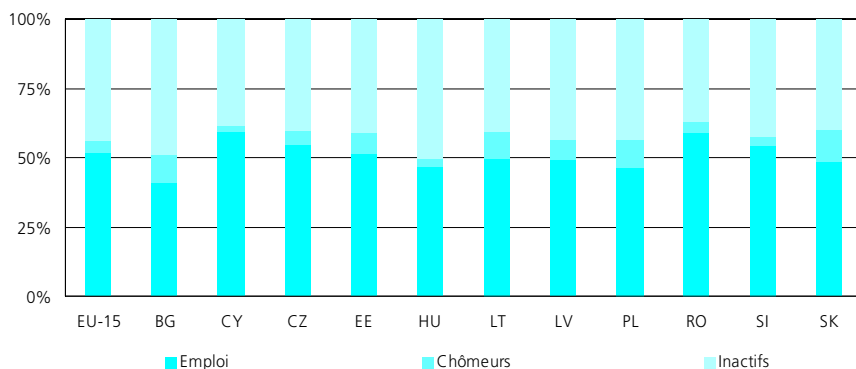
Ventilation du PIB des pays candidats, 2001 (%)

Libellé NACE (code NACE)	EU-15	BG	CY	CZ	EE	HU	LT	LV	MT	PL	RO	SI	SK	TR
		(1)	(2)								(1)			
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche (A et B)	2,1	13,8	4,0	4,2	5,8	4,3	7,1	4,7	2,4	3,4	14,6	3,1	4,6	12,1
Industries extractives; industrie manufacturière; électricité, gaz et eau (C à E)	22,1	23,0	12,9	32,9	22,8	27,1	27,8	18,7	24,5	25,4	28,5	31,0	27,5	23,8
Construction (F)	5,4	3,5	7,1	7,2	5,9	4,9	6,1	6,2	2,8	7,5	5,5	5,9	5,2	4,8
Commerce; hôtels et restaurants; transports et communications (G à I)	21,6	:	32,5	25,2	32,1	22,0	29,5	35,4	22,1	30,0	51,3	22,4	29,1	34,4
Services financiers; immobilier, location et services aux entreprises (J et K) (3)	27,2	:	20,9	15,7	15,6	21,7	10,6	16,0	19,5	16,1	9,4	16,5	18,3	11,3
Administration publique, services collectifs, sociaux et personnels (L à Q) (3)	21,7	:	22,5	15,0	17,9	20,0	19,0	19,0	28,8	17,6	16,9	21,2	15,4	13,6

(1) 2000. (2) Provisoire. (3) RO, 2000.

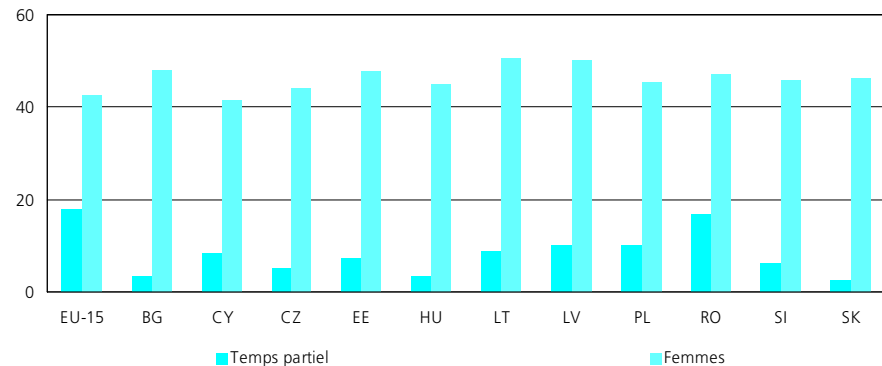
Source: Eurostat, Comptes nationaux - Ventilation par branche d'activité (theme2/brkdowns).

Graphique 13
Ventilation de la main-d'œuvre par statut au regard de l'emploi dans les pays candidats, 2001 (part des personnes de 15 ans et plus) (1)



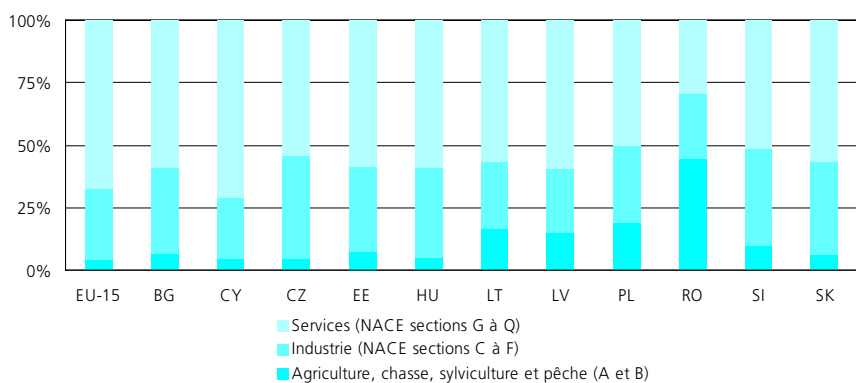
(1) NACE sections A à Q.
 Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Graphique 14
Caractéristiques de la main-d'œuvre dans les pays candidats, 2001 (% des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi) (1)



(1) NACE sections A à Q.
 Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Graphique 15
Ventilation par activité dans les pays candidats des personnes ayant un emploi, 2001 (% des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi)



Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Avec 92,6 milliards d'euros de valeur ajoutée générée en 2000, la Pologne est de loin le pays candidat où le secteur des entreprises est le plus important, à un niveau dépassant même celui du Danemark, de la Grèce, de l'Irlande, du Luxembourg, du Portugal ou de la Finlande. Elle devance la République tchèque (31,1 milliards d'euros), ainsi que la Hongrie et la Roumanie, seuls autres pays candidats à avoir généré plus de 10 milliards d'euros de valeur ajoutée.

L'activité manufacturière était, dans les pays candidats, la plus importante des sections de la NACE, et représentait 39,1 % de la valeur ajoutée, contre 31,2 % dans l'Union européenne (voir tableau 18). Le commerce représentait 17,7 % tandis que les transports et communications (12,7 %) et les services aux entreprises (10,3 %) étaient les seuls autres secteurs dont le poids relatif dépassait 10 %. Alors que dans l'Union européenne où les industries extractives (section C) constituaient le plus souvent le secteur de plus faible poids, dans les pays candidats cette position est occupée par le secteur des hôtels et restaurants (section H), qui ne représentait en moyenne que 1,8 % du secteur des entreprises. L'utilisation mécanique d'agrégats pour l'ensemble des pays candidats peut être trompeur dans la mesure où, bien entendu, la situation de chaque pays n'est pas strictement conforme aux tendances rapportées ci-dessus. Par exemple, le secteur des hôtels et restaurants ne représentait que 0,9 % du total de la valeur ajoutée en Slovaquie contre 20,2 % à Chypre. De même, la part du secteur manufacturier variait considérablement, de moins de 30 % du total à Chypre, en Estonie et en Lettonie, à plus de 40 % en République tchèque, en Hongrie, en Roumanie, en Slovénie et en Slovaquie.

Tableau 18

Les trois principales activités dans les pays candidats, 2000 (1)

	Premier	Deuxième	Troisième
BG	Electricité, gaz, chaleur	Postes et télécommunications	Commerce de gros
CY (2)	Hôtels et restaurants	Construction	Commerce de gros
CZ (3)	Commerce de gros	Construction	Services aux entreprises
EE	Commerce de gros	Services auxiliaires des transports	Postes et télécommunications
HU (4)	Postes et télécommunications	Electricité, gaz, chaleur	Industries alimentaires
LT	Commerce de gros	Electricité, gaz, chaleur	Postes et télécommunications
LV	Commerce de gros	Construction	Services auxiliaires des transports
MT	:	:	:
PL (5)	Commerce de gros	Construction	Services aux entreprises
RO (6)	Construction	Transports terrestres	Postes et télécommunications
SI (7)	Construction	Commerce de gros	Services aux entreprises
SK (8)	Commerce de gros	Electricité, gaz, chaleur	Postes et télécommunications
TR	:	:	:

(1) Classement sur base de la valeur ajoutée des divisions 15 à 74 de la NACE.

(2) 1998; NACE divisions 60 à 74, non disponibles.

(3) NACE divisions 15 et 16, non disponibles.

(4) NACE divisions 50 à 52, 1998.

(5) NACE division 26, 1999; NACE divisions 15, 40, 41, 61 et 63, 1998.

(6) NACE divisions 52 et 62, 1998; NACE division 51, 1997.

(7) 1999.

(8) NACE divisions 15, 19 et 62, 1999; NACE divisions 23 et 61, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_cc).

Tableau 19

Ventilation de la valeur ajoutée des entreprises par classe de taille dans l'industrie manufacturière des pays candidats, 2000 (%)

	1-9 personnes occupées	10-19 personnes occupées	20-49 personnes occupées	50-99 personnes occupées	100-249 personnes occupées	250+ personnes occupées
EU-15	7,2	6,2	9,4	8,3	13,1	55,8
CZ	5,9	3,7	7,5	8,2	15,0	59,6
EE	4,1	6,1	13,5	15,6	24,0	36,6
HU (1)	:	3,8	5,7	6,8	12,6	:
LT	4,1	3,9	9,5	9,4	16,4	56,7
LV	4,6	4,8	12,7	11,4	21,5	44,9
PL	11,0	2,4	6,7	7,3	14,1	58,5
RO	1,7	2,7	4,8	5,3	12,2	73,3
SI	10,1	4,0	6,2	7,7	17,6	54,4
SK	3,9	3,5	5,1	5,5	11,7	70,3

(1) Uniquement les entreprises de 5 personnes occupées ou plus.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/sizclass/indus_cc et theme4/sbs/sizclass/indus_ms).

Au sein des activités industrielles non manufacturières, le secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (division 40 de la NACE) et le secteur de la construction (division 45 de la NACE) tenaient une place particulièrement importantes. S'agissant des activités de services, la situation était par contre totalement différente dans les pays candidats. Alors que dans la quasi-totalité des États membres les trois activités de services les plus importantes étaient le commerce de gros, le commerce de détail et les services aux entreprises (divisions 51, 52 et 74 de la NACE), dans les pays candidat ce sont les postes et

télécommunications (division 64 de la NACE) avaient une plus grande importance relative dans les pays candidats. Cette situation s'explique en partie par le décollage rapide des technologies de la communication dans certains de ces pays où les investissements dans l'infrastructure des télécommunications ont alimenté la croissance. Les services auxiliaires des transports et les agences de voyage (division 63 de la NACE) sont également une activité de service relativement importante dans plusieurs pays candidats.

S'agissant de la répartition des entreprises manufacturières en fonction de leur taille, une grande diversité a été constatée en fonction du pays concerné (voir tableau 19). Les grandes entreprises (au moins 250 personnes occupées) représentaient une part très importante de l'activité manufacturière en Roumanie et en République tchèque (plus de 70 % du total de la valeur ajoutée) alors que cette part n'était que de 36,6 % en Estonie. Cette dernière valeur était très inférieure à la moyenne de l'Union européenne (55,8 %) de laquelle la plupart des autres pays candidats étaient proches.

Annexe statistique

Ci-après se trouve une série de tableaux et graphiques contenant des informations générales utiles à l'interprétation des données présentées dans les autres chapitres. Ces données sont de nature horizontale dans la mesure où elles peuvent être pertinentes à plusieurs chapitres.

Tableau SA.1

Taux de change, moyennes annuelles (1 écu/euro = ... monnaie nationale)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 (1)
BEF/LUF	42,2233	41,5932	40,4713	39,6565	38,5519	39,2986	40,5332	40,6207	40,3399	40,3399	40,3399	-
DKK	7,90859	7,80925	7,59359	7,54328	7,32804	7,35934	7,48361	7,49930	7,43556	7,45382	7,45207	7,43052
DEM	2,05076	2,02031	1,93639	1,92453	1,87375	1,90954	1,96438	1,96913	1,95583	1,95583	1,95583	-
GRD	225,216	247,026	268,568	288,026	302,989	305,546	309,355	330,731	325,820	336,678	340,750	-
ESP	128,469	132,526	149,124	158,918	163,000	160,748	165,887	167,184	166,386	166,386	166,386	-
FRF	6,97332	6,84839	6,63368	6,58262	6,52506	6,49300	6,61260	6,60141	6,55957	6,55957	6,55957	-
IEP	0,767809	0,760718	0,799952	0,793618	0,815525	0,793448	0,747516	0,786245	0,787564	0,787564	0,787564	-
ITL	1 533,24	1 595,52	1 841,23	1 915,06	2 130,14	1 958,96	1 929,30	1 943,65	1 936,27	1 936,27	1 936,27	-
NLG	2,31098	2,27482	2,17521	2,15827	2,09891	2,13973	2,21081	2,21967	2,20371	2,20371	2,20371	-
ATS	14,4309	14,2169	13,6238	13,5396	13,1824	13,4345	13,8240	13,8545	13,7603	13,7603	13,7603	-
PTE	178,614	174,714	188,370	196,896	196,105	195,761	198,589	201,695	200,482	200,482	200,482	-
FIM	5,00211	5,80703	6,69628	6,19077	5,70855	5,82817	5,88064	5,98251	5,94573	5,94573	5,94573	-
SEK	7,47927	7,53295	9,12151	9,16308	9,33192	8,51472	8,65117	8,91593	8,80752	8,44519	9,25511	9,16107
GBP	0,701012	0,737650	0,779988	0,775903	0,828789	0,813798	0,692304	0,676434	0,658735	0,609478	0,621874	0,628831
JPY	166,493	164,223	130,148	121,322	123,012	138,084	137,077	146,415	121,317	99,475	108,682	118,063
USD	1,23916	1,29810	1,17100	1,18952	1,30801	1,26975	1,13404	1,12109	1,06578	0,92194	0,89563	0,94557
BGN	0,03385	0,05105	0,03231	0,06439	0,08787	0,22515	1,90157	1,96913	1,95584	1,94792	1,94819	1,94921
CYP	0,573350	0,583675	0,582941	0,583931	0,591619	0,591904	0,582628	0,577418	0,578850	0,573924	0,575892	0,575301
CZK	:	:	34,1690	34,1509	34,6960	34,4572	35,9304	36,3196	36,8843	35,5995	34,0685	30,8036
EEK	:	:	15,4911	15,3962	14,9900	15,2763	15,7150	15,7530	15,6466	15,6466	15,6466	15,6466
HUF	142,202	172,777	107,611	125,030	164,545	193,741	211,654	240,573	252,767	260,045	256,591	242,958
LTL	:	2,14329	5,08682	4,73191	5,23203	5,07899	4,53616	4,48437	4,26405	3,69516	3,58229	3,45943
LVL	:	0,896066	0,793600	0,664101	0,689537	0,699605	0,659401	0,660240	0,625601	0,559227	0,560060	0,581048
MTL	0,399820	0,412953	0,447021	0,448852	0,461431	0,458156	0,437495	0,434983	0,425773	0,404138	0,403007	0,408936
PLN	2,01692	2,97484	2,12217	2,70153	3,17049	3,42232	3,71545	3,91784	4,22741	4,00817	3,67214	3,85742
ROL	145,4	673,7	885,8	1 971,6	2 661,8	3 922,2	8 111,5	9 984,9	16 345,2	19 921,8	26 004,0	31 269,7
SIT	36,969	98,434	132,486	152,766	154,880	171,778	180,996	185,958	194,473	206,613	217,980	225,977
SKK	:	:	36,0317	38,1182	38,8649	38,9229	38,1061	39,5407	44,1229	42,6017	43,3001	42,6935
TRL	5 153	8 931	12 879	35 535	59 912	103 214	171 848	293 736	447 237	574 816	1 102 430	1 439 680

(1) Les monnaies nationales indiquées par un «-» ont été remplacées par l'euro au 1er janvier 2002.

Source: Eurostat, Taux de change (theme2/exint/exchrt/eurer/eurer_an).

Tableau SA.2

Population, au 1er janvier (milliers)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999 (1)	2000 (2)	2001 (3)
EU-15	365 382	367 061	368 935	370 323	371 442	372 476	373 487	374 345	375 277	376 482	:
B	9 987	10 022	10 068	10 101	10 131	10 143	10 170	10 192	10 214	10 239	10 263
DK	5 146	5 162	5 181	5 197	5 216	5 251	5 275	5 295	5 314	5 330	5 349
D	79 753	80 275	80 975	81 338	81 539	81 817	82 012	82 057	82 037	82 163	82 260
EL	10 200	10 294	10 349	10 410	10 443	10 465	10 487	10 511	10 522	10 554	:
E	38 875	38 965	39 057	39 136	39 197	39 249	39 308	39 388	39 519	39 733	40 122
F	56 841	57 111	57 369	57 565	57 753	57 936	58 116	58 299	58 497	58 749	59 037
IRL	3 521	3 547	3 569	3 583	3 598	3 620	3 652	3 694	3 735	3 777	3 826
I	56 744	56 757	56 960	57 138	57 269	57 333	57 461	57 563	57 613	57 680	57 844
L	384	390	395	401	407	413	418	424	429	436	441
NL	15 010	15 129	15 239	15 342	15 424	15 494	15 567	15 654	15 760	15 864	15 987
A	7 769	7 868	7 962	8 015	8 040	8 055	8 068	8 075	8 083	8 103	8 121
P	9 877	9 961	9 965	9 983	10 013	10 041	10 070	10 108	10 150	10 198	10 263
FIN	4 998	5 029	5 055	5 078	5 099	5 117	5 132	5 147	5 160	5 171	5 181
S	8 591	8 644	8 692	8 745	8 816	8 837	8 844	8 848	8 854	8 861	8 883
UK	57 685	57 907	58 099	58 293	58 500	58 704	58 905	59 090	59 391	59 623	59 863
BG	8 669	8 595	8 485	8 460	8 427	8 385	8 341	8 283	8 230	8 191	8 149
CY	687	700	714	723	730	736	741	746	752	755	759
CZ	10 364	10 313	10 326	10 334	10 333	10 321	10 309	10 299	10 290	10 278	10 267
EE	1 570	1 562	1 527	1 507	1 492	1 476	1 462	1 454	1 446	1 372	1 367
HU	10 355	10 337	10 310	10 277	10 246	10 212	10 174	10 135	10 092	10 043	:
LT	3 736	3 747	3 736	3 724	3 718	3 712	3 707	3 704	3 701	3 699	3 693
LV	2 668	2 657	2 606	2 566	2 530	2 502	2 480	2 458	2 439	2 380	2 366
MT	356	360	363	366	369	371	374	377	379	380	391
PL	38 183	38 309	38 418	38 505	38 581	38 609	38 639	38 660	38 667	38 654	38 644
RO	23 192	22 811	22 779	22 748	22 712	22 656	22 582	22 526	22 489	22 455	22 430
SI	2 000	1 999	1 994	1 989	1 989	1 990	1 987	1 985	1 978	1 988	1 990
SK	5 272	5 296	5 314	5 336	5 356	5 368	5 379	5 388	5 393	5 399	5 403
TR	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

(1) E, IRL, L et BG, estimations.

(2) E, L et BG, estimations; IRL et EE, provisoires.

(3) I, L, P et UK, estimations; IRL et EE, provisoires.

Source: Eurostat, Démographie - Population (theme3/demo/dpop/pjan).

Tableau SA.3

Produit intérieur brut à prix constants, taux de croissance annuel (%)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 (1)
EU-15	1,3	-0,4	2,8	2,4	1,6	2,5	2,9	2,8	3,4	1,5	0,9
B	1,5	-1,0	3,2	2,4	1,2	3,6	2,0	3,2	3,7	0,8	0,7
DK	0,6	0,0	5,5	2,8	2,5	3,0	2,5	2,3	3,0	1,0	1,7
D	2,2	-1,1	2,3	1,7	0,8	1,4	2,0	2,0	2,9	0,6	0,4
EL	0,7	-1,6	2,0	2,1	2,4	3,6	3,4	3,6	4,2	4,1	3,5
E	0,9	-1,0	2,4	2,8	2,4	4,0	4,3	4,2	4,2	2,7	1,9
F	1,5	-0,9	2,1	1,7	1,1	1,9	3,4	3,2	3,8	1,8	1,0
IRL	3,3	2,7	5,8	9,9	8,1	10,9	8,8	11,1	10,0	5,7	3,3
I	0,8	-0,9	2,2	2,9	1,1	2,0	1,8	1,6	2,9	1,8	0,4
L	1,8	4,2	3,8	1,3	3,7	7,7	7,5	6,0	8,9	1,0	0,1
NL	1,7	0,9	2,6	3,0	3,0	3,8	4,3	4,0	3,3	1,3	0,2
A	2,3	0,4	2,6	1,6	2,0	1,6	3,9	2,7	3,5	0,7	0,7
P	1,1	-2,0	1,0	4,3	3,5	3,9	4,5	3,5	3,5	1,7	0,7
FIN	-3,3	-1,1	4,0	3,8	4,0	6,3	5,3	4,1	6,1	0,7	1,4
S	-1,7	-1,8	4,1	3,7	1,1	2,1	3,6	4,5	3,6	1,2	1,6
UK	0,2	2,5	4,7	2,9	2,6	3,4	2,9	2,4	3,1	2,0	1,6
BG	-7,3	-1,5	1,8	2,9	-9,4	-5,6	4,0	2,3	5,4	4,0	4,0
CY	:	0,7	5,9	6,2	1,9	2,5	5,0	4,8	5,2	4,1	1,8
CZ	-0,5	0,1	2,2	5,9	4,3	-0,8	-1,0	0,5	3,3	3,3	2,2
EE	:	:	-2,0	4,3	3,9	9,8	4,6	-0,6	7,1	5,0	4,5
HU	:	:	:	1,5	1,3	4,6	4,9	4,2	5,2	3,7	3,4
LT	-21,3	-16,2	-9,8	3,3	4,7	7,3	5,1	-3,9	3,8	5,9	5,0
LV	-34,9	-14,9	0,6	-1,6	3,7	8,4	4,8	2,8	6,8	7,7	5,0
MT	4,7	4,5	5,7	6,2	4,0	4,9	3,4	4,1	4,8	-0,4	2,8
PL	:	:	:	:	6,0	6,8	4,8	4,1	4,0	1,1	0,8
RO	-8,7	1,5	3,9	7,1	3,9	-6,1	-4,8	-1,2	1,8	5,3	4,2
SI	-5,5	2,8	5,3	4,1	3,5	4,6	3,8	5,2	4,6	3,0	2,6
SK	:	:	5,2	6,5	5,8	5,6	4,0	1,3	2,2	3,3	3,9
TR	6,0	8,0	-5,5	7,2	7,0	7,5	3,1	-4,7	7,4	-7,4	3,9

(1) Prévisions.

Source: Eurostat, Comptes nationaux - ESA95 - Agrégats (theme2/aggs).

Tableau SA.4

Produit intérieur brut à prix constants dans l'UE, taux de croissance annuel (%)

Libellé NACE (code NACE)	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Total	1,2	-0,3	2,5	2,4	1,7	2,5	3,0	2,7	3,7	1,8
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche (A et B)	4,4	-0,6	-0,5	2,2	4,1	0,5	1,7	2,6	-0,9	-2,0
Industries extractives; industrie manufacturière; électricité, gaz et eau (C à E)	-0,7	-3,5	4,3	3,1	0,0	3,0	3,0	1,1	3,8	0,6
Construction (F)	1,4	-4,1	2,2	0,0	-1,1	-1,3	0,8	2,4	2,3	-0,1
Commerce; hôtels et restaurants; transports et communications (G à I)	1,4	0,1	2,7	2,2	1,6	3,4	4,0	4,6	4,9	2,8
Services financiers; immobilier, location et services aux entreprises (J et K)	1,5	1,9	1,9	3,5	3,7	3,7	4,1	3,7	4,6	3,0
Administration publique, services collectifs, sociaux et personnels (L à Q)	2,5	1,4	1,6	1,4	1,7	1,0	1,6	1,5	1,9	1,4

Source: Eurostat, Comptes nationaux - Ventilation par branche d'activité (theme2/brkdowns).

Tableau SA.5

Taux d'intérêt à long terme des obligations d'État selon les critères du Traité de Maastricht, taux annuels moyens (%)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
EU-15 (1)	9,8	8,3	8,5	8,9	7,5	6,3	4,9	4,7	5,4	5,0
B	8,7	7,2	7,8	7,5	6,5	5,8	4,8	4,8	5,6	5,1
DK	8,9	7,3	7,8	8,3	7,2	6,3	4,9	4,9	5,6	5,1
D	7,9	6,5	6,9	6,9	6,2	5,6	4,6	4,5	5,3	4,8
EL	:	23,3	20,7	17,0	14,5	9,9	8,5	6,3	6,1	5,3
E	11,7	10,2	10,0	11,3	8,7	6,4	4,8	4,7	5,5	5,1
F	8,6	6,8	7,2	7,5	6,3	5,6	4,6	4,6	5,4	4,9
IRL	9,3	7,7	7,9	8,3	7,3	6,3	4,8	4,7	5,5	5,0
I	13,3	11,2	10,5	12,2	9,4	6,9	4,9	4,7	5,6	5,2
L	7,9	6,9	7,2	7,2	6,3	5,6	4,7	4,7	5,5	4,9
NL	8,1	6,4	6,9	6,9	6,2	5,6	4,6	4,6	5,4	5,0
A	8,3	6,7	7,0	7,1	6,3	5,7	4,7	4,7	5,6	5,1
P	11,7	11,2	10,5	11,5	8,6	6,4	4,9	4,8	5,6	5,2
FIN	12,0	8,8	9,1	8,8	7,1	6,0	4,8	4,7	5,5	5,0
S	10,0	8,5	9,7	10,2	8,0	6,6	5,0	5,0	5,4	5,1
UK	9,1	7,6	8,2	8,3	7,9	7,1	5,6	5,0	5,3	5,0

(1) 1992, à l'exclusion de EL.

Source: Eurostat, Taux d'intérêt (theme2/exint/intrt/govyield/govyie_a).

Tableau SA.6

Indices harmonisés des prix à la consommation, taux de croissance annuel (%)

	1991 (1)	1992 (1)	1993 (1)	1994 (1)	1995 (1)	1996 (2)	1997 (2)	1998	1999	2000	2001
EU-15	5,2	4,0	3,4	2,8	2,8	2,4	1,7	1,3	1,2	2,1	2,3
B	:	2,3	2,5	2,4	1,3	1,8	1,5	0,9	1,1	2,7	2,4
DK	2,2	1,9	0,9	1,8	2,0	2,1	1,9	1,3	2,1	2,7	2,3
D	:	:	:	:	:	1,2	1,5	0,6	0,6	2,1	2,4
EL	:	:	:	:	:	7,9	5,4	4,5	2,1	2,9	3,7
E	:	:	4,9	4,6	4,6	3,6	1,9	1,8	2,2	3,5	2,8
F	3,4	2,4	2,2	1,7	1,8	2,1	1,3	0,7	0,6	1,8	1,8
IRL	:	:	:	:	:	2,2	1,2	2,1	2,5	5,3	4,0
I	6,2	5,0	4,5	4,2	5,4	4,0	1,9	2,0	1,7	2,6	2,3
L	:	:	:	:	:	1,2	1,4	1,0	1,0	3,8	2,4
NL	3,2	2,8	1,6	2,1	1,4	1,4	1,9	1,8	2,0	2,3	5,1
A	3,1	3,5	3,2	2,7	1,6	1,8	1,2	0,8	0,5	2,0	2,3
P	11,4	8,9	5,9	5,0	4,0	2,9	1,9	2,2	2,2	2,8	4,4
FIN	4,5	3,3	3,3	1,6	0,4	1,1	1,2	1,4	1,3	3,0	2,7
S	8,7	1,3	4,8	2,9	2,7	0,8	1,8	1,0	0,6	1,3	2,7
UK	7,5	4,2	2,5	2,0	2,7	2,5	1,8	1,6	1,3	0,8	1,2

(1) EU-15, B, DK, E, F, I, P, FIN, S et UK, estimations.

(2) EU-15 et IRL, estimations.

Source: Eurostat, Indices harmonisés des prix à la consommation (theme2/price/hicp/haind).

Tableau SA.7

Composition de la dépense moyenne des ménages, 1999 (%) (1)

COICOP	EU-15 (2)	B	DK	D	EL	E	F (2)	IRL	I	L	NL	A	P (2)	FIN	S	UK
Alimentation et boissons non alcoolisées	16,1	13,3	13,1	11,1	16,6	18,3	16,2	15,4	19,0	10,1	10,5	13,4	21,2	14,2	15,4	10,5
Alcool, tabac et narcotiques	2,8	2,3	4,2	2,8	3,5	2,7	2,7	7,7	1,9	2,0	2,1	2,6	2,8	2,9	2,9	3,0
Habillement et chaussures	6,9	5,4	5,5	5,7	8,6	7,4	5,6	6,2	7,5	5,9	6,0	6,6	6,3	4,6	5,2	5,5
Logement, eau, électricité, gaz et autres énergies	24,6	26,2	28,4	31,2	21,9	27,5	23,2	17,4	24,7	27,4	26,7	23,9	19,9	28,1	26,8	28,3
Ameublement, équipement et entretien du foyer	7,0	6,5	6,4	7,4	7,5	5,0	7,6	4,5	7,6	8,2	7,2	7,2	6,7	4,5	5,0	7,3
Santé	3,1	4,7	2,4	3,6	6,3	2,5	5,2	1,6	4,4	2,4	1,1	2,4	4,6	3,7	3,0	1,1
Transports	13,1	12,5	14,1	13,3	11,2	12,5	14,5	13,0	13,7	15,4	10,3	14,4	15,7	17,0	13,4	13,6
Communications	2,0	2,2	2,1	2,5	3,3	2,0	2,0	2,5	2,5	2,1	2,2	2,6	2,0	2,8	2,6	2,3
Culture et loisirs	9,4	10,7	11,2	11,9	4,5	6,2	7,6	9,1	6,3	8,7	10,4	12,3	3,7	10,7	14,6	13,4
Enseignement	0,7	0,5	0,4	0,5	2,4	1,4	0,5	1,4	0,8	0,1	1,2	0,3	1,3	0,2	0,1	1,3
Restaurants et hôtels	6,4	5,7	4,1	4,9	8,8	9,3	6,9	5,1	4,6	9,6	7,0	5,4	9,2	4,1	3,8	7,9
Biens et services divers	7,9	10,0	8,1	5,0	5,5	5,1	8,1	8,1	7,1	8,0	15,3	8,9	6,5	7,1	7,2	5,8

COICOP	EU-15 (2)	BG	CY	CZ	EE	HU	LT	LV	MT	PL	RO	SI	SK	AL
Alimentation et boissons non alcoolisées	16,1	46,5	:	25,2	35,7	28,9	48,1	42,1	:	35,1	55,3	26,1	33,0	63,2
Alcool, tabac et narcotiques	2,8	3,9	:	3,5	3,4	4,3	4,0	2,8	:	3,3	2,7	3,4	3,6	4,7
Habillement et chaussures	6,9	8,2	:	7,7	7,7	6,6	8,0	7,1	:	7,0	7,4	8,4	10,3	2,7
Logement, eau, électricité, gaz et autres énergies	24,6	14,2	:	17,1	18,7	19,5	12,3	17,0	:	18,4	15,3	10,7	12,4	3,4
Ameublement, équipement et entretien du foyer	7,0	4,4	:	7,8	5,4	5,4	4,8	4,2	:	5,5	4,3	6,8	6,4	12,4
Santé	3,1	3,3	:	1,5	1,6	3,0	3,5	3,5	:	4,4	2,3	1,6	1,2	1,0
Transports	13,1	7,2	:	10,2	6,8	9,2	6,7	6,9	:	8,6	5,2	16,5	8,9	5,4
Communications	2,0	1,9	:	2,0	2,8	4,4	1,9	3,2	:	2,3	1,4	1,9	2,1	0,5
Culture et loisirs	9,4	3,0	:	11,0	7,5	6,7	3,5	5,6	:	6,5	2,6	8,8	8,2	3,9
Enseignement	0,7	0,6	:	0,6	1,2	0,4	0,3	1,0	:	1,3	0,6	0,7	0,5	0,3
Restaurants et hôtels	6,4	3,5	:	5,0	3,5	3,0	3,8	2,5	:	1,3	0,8	5,9	5,8	0,5
Biens et services divers	7,9	3,3	:	8,4	5,7	8,6	2,9	4,1	:	6,3	2,1	9,2	7,6	2,0

(1) Classement selon la nomenclature COICOP.

(2) 1994.

Source: Eurostat, Budget des ménages (theme3/hbs/struc/s_glob).

Tableau SA.8

Confiance des consommateurs (solde)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
EU-15 (1)	-15,8	-19,2	-25,7	-13,5	-8,0	-14,8	-10,2	-3,8	-2,5	1,2	-4,3	-8,8
B	-6,5	-13,3	-24,7	-10,3	-8,6	-13,1	-12,8	1,7	2,6	13,5	0,6	-2,7
DK	-4,0	-2,4	-2,6	11,3	14,3	8,0	14,0	10,3	4,3	11,3	9,2	8,8
D	-10,8	-15,4	-25,3	-10,9	-6,0	-19,9	-18,0	-5,1	-1,6	2,9	-3,3	-11,4
EL	-33,3	-37,0	-31,1	-29,6	-37,3	-27,3	-29,9	-34,8	-27,0	-15,3	-26,6	-27,8
E	-13,4	-25,9	-30,9	-16,3	-12,8	-9,4	-2,9	0,1	1,7	2,2	-4,0	-11,6
F	-28,2	-27,3	-29,9	-18,6	-13,8	-29,8	-21,5	-11,6	-8,7	-2,8	-11,1	-15,8
IRL	-23,8	-25,7	-20,8	-10,3	-4,6	-0,2	11,7	12,4	14,0	12,5	-1,6	-7,5
I	-15,4	-21,9	-31,9	-13,1	-5,3	-12,0	-14,1	-7,7	-9,9	-7,6	-2,8	-8,6
L	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	7,4
NL	-5,3	-4,5	-15,6	-2,3	7,2	7,9	19,5	23,2	19,3	24,4	3,8	-1,6
A	:	:	:	:	-6,7	-12,7	-9,2	-1,7	4,7	5,9	3,0	4,4
P	-3,8	-13,7	-33,2	-30,9	-22,8	-25,1	-13,7	-14,8	-14,1	-18,0	-24,2	-33,7
FIN	-14,1	-8,3	-8,3	8,8	11,8	12,0	18,3	18,2	17,4	19,7	11,9	13,2
S	:	:	:	:	2,0	-4,8	4,4	10,0	12,4	21,8	5,0	9,6
UK	-17,3	-17,0	-17,8	-15,8	-10,4	-5,5	3,2	-1,8	-3,6	-3,8	-4,6	-3,8

(1) Moyenne des données disponibles.

Source: Direction Générale des affaires économiques et financières, Enquêtes de conjoncture et de consommation (theme1/euroind/bs/bso_m).

Tableau SA.9

Formation brute de capital fixe en pourcentage du PIB (%)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 (1)
EU-15 (2)	21,9	21,2	19,9	19,8	19,8	19,6	19,4	19,9	20,2	20,6	20,1	19,4
B	21,0	20,7	20,0	19,5	19,9	19,9	20,4	20,6	20,9	21,2	20,8	19,7
DK	19,1	17,9	17,1	17,3	18,6	18,6	19,6	20,6	20,3	21,7	21,0	21,2
D	23,8	24,0	23,0	23,1	22,4	21,8	21,4	21,4	21,5	21,6	20,1	18,8
EL (2)	22,6	21,3	20,3	18,6	18,6	19,5	19,8	21,1	21,7	22,6	22,8	23,0
E	25,1	23,1	21,3	21,1	22,0	21,6	21,9	22,8	24,1	25,3	25,0	25,0
F	22,0	20,9	19,4	19,1	18,8	18,5	18,0	18,4	19,2	20,1	20,2	20,0
IRL	17,1	16,9	15,5	16,5	17,5	19,1	20,7	22,2	23,7	24,1	23,3	22,8
I	21,0	20,5	18,4	18,0	18,3	18,3	18,3	18,5	19,1	19,8	19,8	19,3
L	25,3	21,4	23,7	22,4	21,6	21,3	22,3	22,6	24,0	20,5	21,7	21,2
NL	21,9	21,6	20,7	20,3	20,3	21,1	21,5	21,5	22,5	22,5	21,9	20,9
A	24,2	23,7	23,2	23,5	23,3	23,3	23,6	23,6	23,5	23,9	23,2	22,5
P	24,9	23,7	22,2	22,3	22,8	23,3	25,6	26,9	27,4	28,6	27,5	25,8
FIN	24,4	19,9	16,4	15,5	16,3	17,0	18,0	18,7	19,0	19,2	19,8	19,4
S	20,6	18,0	15,3	15,1	15,5	15,7	15,2	16,0	17,0	17,3	17,5	17,0
UK	17,9	16,5	15,7	15,9	16,3	16,5	16,5	17,6	17,0	16,7	16,5	15,6
BG	18,2	16,2	13,0	13,8	15,3	13,5	11,0	13,0	15,1	15,7	17,8	18,3
CY (3)	:	:	:	:	19,2	20,4	19,0	19,2	18,1	17,6	17,3	16,0
CZ	24,1	27,9	28,4	28,7	32,0	32,0	30,6	29,1	27,8	28,3	28,3	27,2
EE	:	:	24,2	26,8	25,9	26,7	28,1	29,6	24,9	25,4	26,1	28,3
HU	20,9	19,9	18,9	20,1	20,1	21,4	22,2	23,6	23,9	24,2	23,7	22,9
LT	22,5	23,0	23,1	23,1	23,0	23,0	24,4	24,3	22,1	18,5	19,3	20,4
LV	6,2	11,2	13,8	14,9	15,2	18,3	18,8	27,3	25,2	26,5	27,3	26,2
MT	29,6	27,5	29,5	29,7	31,9	28,7	25,3	24,5	23,4	26,3	23,2	22,8
PL	19,5	16,8	15,9	17,9	18,6	20,7	23,5	25,2	25,5	24,9	21,5	19,4
RO	14,4	19,2	17,9	20,3	21,4	23,0	21,2	18,2	17,7	18,9	19,0	19,0
SI	20,6	18,6	18,8	20,1	21,4	22,5	23,4	24,6	27,4	26,7	24,9	24,7
SK	:	:	30,4	26,6	25,2	32,4	34,3	36,2	30,3	29,3	31,1	30,2
TR	23,8	23,6	26,5	24,6	23,8	25,1	26,4	24,6	21,9	22,4	17,8	17,5

(1) Prévisions. (2) 1991-1994, estimations. (3) 1999 et 2000, provisoires.
Source: Eurostat, Comptes nationaux - ESA95 - Agrégats (theme2/aggs).

Tableau SA.10

Dépenses en R&D des entreprises par rapport au PIB (%)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
EU-15 (1)	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	:
B (2)	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	1,5	:	:
DK (3)	1,0	1,0	1,0	:	1,1	1,1	1,2	1,3	1,3	1,3	:	:
D	1,8	1,7	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,8	1,8	:
EL (4)	0,1	:	0,1	:	0,1	0,1	0,1	:	0,2	:	:	:
E (5)	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	:
F (6)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	:	:
IRL (7)	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	:	:	:
I (8)	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	:
L	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1,2	:	:
NL (9)	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	:	:	:
A (10)	:	:	0,8	:	:	:	:	1,1	:	:	:	:
P	:	0,1	:	:	0,1	:	0,1	:	0,2	:	:	:
FIN (11)	1,2	1,2	1,3	1,4	1,5	1,7	1,8	1,9	2,2	2,4	2,7	:
S (10)	1,9	:	2,2	:	2,6	:	2,8	2,9	2,8	:	:	:
UK (12)	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2	1,3	1,2	1,2	1,2

(1) Estimations. (2) 1992-2000, estimations. (3) 1992, 1996, 1999 et 2000, estimations. (4) 1991, 1993 et 1999, estimations. (5) 1996, 2000 et 2001, estimations. (6) 1991 et 2000, estimations. (7) 1991-1998, estimations. (8) 1997-2001, estimations. (9) 1993 et 1999, estimations. (10) 1998, estimation. (11) 2000, estimation; 2001, provisoire. (12) 2000, estimation; 2001 et 2002, provisoires.
Source: Eurostat, Dépenses de R&D au niveau national (theme9/rd_ex_p/rd_nat/nat_exp/nat_exp).

Tableau SA.11

Indicateur de confiance des entreprises (solde)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
EU-15 (1)	-13,1	-18,4	-25,4	-4,9	-1,3	-14,4	-3,9	-2,8	-8,3	3,2	-9,5	-11,8
B	-15,0	-20,4	-28,8	-6,3	-9,1	-17,8	-2,9	-7,8	-8,6	1,9	-14,0	-11,9
DK	-7,8	-7,3	-9,5	12,5	5,4	-8,7	5,5	-0,8	-12,9	5,7	-1,7	-4,0
D	0,7	-17,3	-33,3	-14,8	-5,9	-21,2	-10,1	-5,0	-14,4	-2,3	-14,8	-19,4
EL	-6,6	-3,7	-6,0	-0,1	3,8	-2,4	3,6	4,3	1,3	8,8	4,3	3,1
E	-21,8	-24,8	-34,8	-8,7	-3,3	-14,4	-1,4	1,4	-3,1	3,2	-4,2	-5,7
F	-21,0	-21,2	-34,4	-3,3	-2,3	-17,5	-5,3	5,3	-2,2	11,8	-4,0	-9,2
IRL	-8,8	-3,9	-12,8	2,5	7,1	-1,1	3,3	3,2	5,0	9,8	-7,7	-7,2
I	-12,6	-15,4	-17,6	1,3	6,4	-11,5	-0,3	0,3	-4,0	11,7	-2,8	-3,7
L	-24,1	-27,7	-25,0	-7,7	9,7	-22,0	4,2	6,7	-11,0	5,3	-15,5	-22,5
NL	-4,4	-6,3	-10,3	-0,9	1,5	-2,4	2,5	1,7	-0,4	4,1	-3,5	-4,8
A	-8,8	-17,4	-27,2	-7,5	-12,2	-23,9	-9,5	-8,6	-13,8	-2,8	-13,3	-16,3
P	-7,3	-11,8	-24,8	-3,9	-3,9	-9,6	0,4	2,2	-4,3	2,1	-5,8	-12,0
FIN	:	:	-4,5	18,2	7,8	-11,3	11,2	2,0	-3,8	17,4	-6,8	-5,7
S	:	:	:	:	:	-15,9	-0,9	3,1	-7,1	10,8	-18,7	-13,1
UK	-31,8	-23,6	-10,9	1,8	2,6	-5,1	-1,4	-15,5	-14,3	-6,6	-15,6	-14,6

(1) Moyenne des données disponibles.

Source: Direction Générale des affaires économiques et financières, Enquêtes de conjoncture et de consommation (theme1/euroind/bs/bssi_m).

Tableau SA.12

Taux d'utilisation des capacités de l'industrie (%)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
EU-15 (1)	83,4	81,5	78,3	79,5	83,1	81,2	81,8	83,3	81,9	83,8	83,1	81,0
B	79,4	77,4	74,8	77,6	80,9	79,5	81,4	82,7	80,9	84,0	82,3	79,6
DK	81,0	79,7	77,7	81,8	83,4	81,7	83,3	85,5	82,2	82,5	82,8	81,2
D	88,2	84,8	78,8	80,2	84,6	82,2	83,2	85,5	84,0	85,9	85,1	82,0
EL	77,2	78,3	76,0	74,5	76,6	75,6	74,4	75,8	75,7	78,1	77,6	77,0
E	77,6	76,6	72,8	74,5	78,4	77,1	78,3	80,3	79,7	80,6	79,6	77,2
F	86,0	84,3	81,4	80,4	85,4	83,5	82,3	83,8	85,3	87,5	87,4	85,3
IRL	75,5	77,1	73,6	74,9	79,9	77,6	75,9	76,6	75,9	78,6	78,4	75,9
I	77,3	76,3	74,4	75,2	78,1	76,5	76,4	78,5	76,0	78,8	78,9	77,3
L	82,1	79,8	80,1	81,3	82,9	79,0	82,4	88,0	84,9	87,8	88,7	85,1
NL	84,6	83,5	81,0	82,4	84,4	83,9	84,4	85,3	84,0	84,7	84,6	82,9
A	:	:	:	:	:	80,2	82,0	83,7	81,9	84,5	83,1	80,6
P	79,1	77,4	73,9	77,3	79,7	78,9	80,9	81,4	80,8	81,2	81,7	79,4
FIN	:	:	82,3	86,9	87,7	83,2	87,2	88,9	86,1	86,8	85,7	82,7
S	:	:	:	:	:	85,0	85,7	85,1	85,8	87,5	83,6	83,1
UK	79,2	78,5	80,0	82,8	84,4	82,5	83,8	83,7	79,4	81,3	79,7	79,0

(1) Moyenne des données disponibles.

Source: Direction Générale des affaires économiques et financières, Enquêtes de conjoncture et de consommation (theme1/euroind/bs/bsin_q).

Tableau SA.13

Balance commerciale des biens (millions d'euros) (1)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
EU-15	:	-34 709	11 946	21 293	28 225	43 040	70 137	44 984	12 056	-59 965	-483
B/L	1 674	2 879	5 039	5 740	7 297	6 848	6 909	11 326	10 925	8 780	10 201
DK	4 135	5 738	6 672	6 397	5 093	6 077	4 741	3 450	6 038	7 387	7 768
D	15 405	21 563	35 171	42 970	48 814	54 737	62 097	68 572	65 815	61 995	98 875
EL	-8 160	-8 939	-9 015	-9 556	-11 092	-12 278	-13 647	-12 364	-16 901	-21 935	-21 302
E	-24 924	-23 304	-12 764	-12 426	-14 046	-12 818	-11 838	-18 391	-28 585	-37 778	-35 265
F	-7 602	1 857	6 349	6 719	8 417	11 784	23 728	23 437	18 791	-3 580	3 786
IRL	3 391	5 434	6 927	7 844	10 359	12 391	16 472	20 809	22 733	27 698	33 561
I	-155	2 414	28 236	29 865	33 680	47 796	41 412	31 854	22 051	10 360	17 783
NL	:	9 523	14 482	15 739	16 862	16 007	20 663	18 873	19 170	19 852	23 592
A	:	-7 900	-7 706	-8 924	-5 087	-5 734	-3 761	-3 268	-3 376	-2 990	-1 469
P	-6 350	-7 274	-6 806	-6 788	-6 860	-7 120	-8 709	-10 852	-12 943	-15 107	-14 507
FIN	:	2 915	5 342	6 339	9 443	8 856	10 136	11 157	11 453	14 896	14 142
S	:	5 216	6 442	8 059	12 301	14 660	16 067	15 180	15 806	16 460	15 220
UK	-14 670	-17 765	-17 257	-13 959	-13 975	-16 862	-17 827	-32 247	-41 552	-49 757	-53 924

(1) EU-15, commerce avec les pays tiers; États membres, commerce avec l'étranger (intra- et extracommunautaire).

Source: Eurostat, Commerce international de services (theme2/bop/its).

Tableau SA.14

Balance commerciale des services (millions d'euros) (1)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
EU-15	:	13 840	12 904	11 852	12 017	12 837	16 183	10 446	8 002	6 649	9 043
B/L	1 381	2 065	2 591	3 015	1 806	2 297	3 272	3 630	5 739	8 574	7 781
DK	2 240	1 775	1 397	447	544	1 020	293	-502	1 487	2 575	3 772
D	-18 208	-24 366	-28 878	-34 509	-35 012	-34 866	-36 445	-40 268	-49 039	-54 128	-56 940
EL	4 887	4 963	6 898	7 892	6 580	7 012	9 253	6 073	6 852	8 733	8 798
E	10 292	9 598	10 002	12 515	14 224	16 100	17 636	19 532	21 524	24 244	27 138
F	12 864	13 573	13 749	15 622	13 712	12 821	16 176	16 837	17 930	21 492	19 926
IRL	-945	-2 354	-2 526	-3 463	-4 808	-6 048	-7 945	-11 859	-10 688	-13 065	-16 357
I	-641	-2 688	706	1 594	1 301	1 599	1 772	3 582	1 104	1 142	362
NL	:	206	587	1 162	1 690	3 054	3 737	3 272	2 341	-939	-2 209
A	:	9 053	8 471	8 346	3 527	3 586	870	2 107	1 647	1 744	1 445
P	937	817	1 198	1 064	1 234	1 118	1 292	1 716	1 765	2 079	2 918
FIN	:	-1 896	-1 700	-1 189	-1 618	-988	-1 057	-930	-1 324	-2 442	-2 537
S	:	-2 191	-657	-838	-1 136	-1 421	-2 179	-1 952	-2 197	-3 419	-1 058
UK	4 766	6 632	6 885	5 587	8 440	11 793	18 096	18 725	17 904	19 423	17 806

(1) EU-15, commerce avec les pays tiers; États membres, commerce avec l'étranger (intra- et extracommunautaire).

Source: Eurostat, Commerce international de services (theme2/bop/its).

Tableau SA.15

Caractéristiques des forces de travail, 2001 (1)

	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Nombre de personnes occupées (milliers)																
Total	160 947	4 039	2 712	36 528	3 918	15 877	23 672	1 709	21 373	185	7 621	3 697	4 984	2 396	4 330	27 908
Hommes	92 447	2 338	1 457	20 376	2 431	10 007	13 043	1 014	13 358	111	4 570	2 063	2 731	1 256	2 267	15 425
Femmes	69 061	1 700	1 260	16 152	1 486	5 870	10 635	703	8 015	74	3 495	1 634	2 252	1 147	2 073	12 565
Taux d'activité (% des personnes âgées de 15 à 64 ans)																
Total	69,0	63,6	79,2	71,3	62,1	64,2	68,6	67,6	60,3	64,1	75,7	70,7	71,7	77,1	78,1	75,2
Hommes	78,1	72,7	83,3	78,8	76,2	78,1	75,1	79,0	73,7	76,1	84,2	79,0	79,3	79,6	80,2	82,5
Femmes	60,0	54,5	75,0	63,7	48,8	50,3	62,3	56,0	47,1	52,0	66,9	62,3	64,5	74,7	76,0	67,7
Travail à temps complet et temps partiel (% des personnes occupées)																
Temps partiel	18,0	18,5	20,1	20,3	4,1	8,1	16,4	16,6	9,1	11,3	42,2	17,2	11,1	12,0	21,0	24,8
Temps complet	82,0	81,5	79,9	79,7	95,9	91,9	83,6	83,4	90,9	88,7	57,8	82,8	88,9	88,0	79,0	75,2
Taux de chômage (% des forces de travail de 15 à 64 ans)																
Total	7,4	6,2	4,2	7,8	10,4	10,4	8,6	3,7	9,7	1,8	2,1	4,0	4,1	10,4	4,8	4,7
Hommes	6,5	5,7	3,7	7,8	6,9	7,3	7,0	3,8	7,5	1,6	1,8	4,0	3,1	10,0	5,1	5,2
Femmes	8,5	6,9	4,8	7,8	15,6	15,2	10,5	3,5	13,1	2,2	2,5	4,1	5,3	10,8	4,4	4,1

(1) NACE sections A à Q.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Tableau SA.16

Nombre moyen d'heures de travail habituellement prestées par semaine, personnes entre 15 et 64 ans, 2001 (heures)

Libellé NACE (code NACE)	EU-15	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Total (A à Q)	37,7	37,5	36,4	36,8	43,3	40,1	36,9	37,7	39,0	38,2	31,7	38,4	40,1	38,4	36,9	38,1
Industries extractives (C)	42,3	38,6	:	39,6	41,9	40,1	39,1	42,0	40,0	:	38,0	38,0	42,4	:	:	51,0
Industrie manufacturière (D)	39,2	39,0	37,2	37,4	43,7	40,8	37,8	39,5	40,4	40,2	35,2	38,5	40,8	39,3	38,3	42,3
Électricité, gaz et eau (E)	38,7	38,7	38,3	38,1	39,9	39,9	35,9	39,2	39,1	:	36,1	38,9	38,9	38,8	39,2	41,5
Construction (F)	41,2	40,5	40,0	40,0	43,8	41,1	39,4	42,1	41,6	40,3	39,5	39,4	41,8	41,5	39,8	44,5
Commerce (G)	37,6	39,7	34,9	35,5	45,9	41,5	37,9	35,4	42,3	38,9	30,4	36,5	42,2	37,4	36,5	34,4
Hôtels et restaurants (H)	39,1	42,2	31,8	38,9	49,5	43,9	41,1	34,1	42,4	43,8	26,8	39,7	48,1	36,6	36,1	31,0
Transports et communication (I)	40,2	40,1	38,6	39,3	47,5	42,3	37,2	40,2	40,2	39,1	35,0	39,9	41,8	39,7	37,9	43,2
Services financiers (J)	38,0	38,3	37,5	37,8	40,3	39,5	37,2	37,8	38,5	38,7	34,3	36,9	37,7	38,4	37,5	38,6
Immob., location et services aux entrepr. (K)	37,9	38,4	38,0	36,6	43,1	38,2	37,8	38,1	39,2	38,3	33,8	36,1	40,0	37,4	37,6	39,5

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail (theme3/lfs/worktime/ewhana).

Tableau SA.17

Taux de chômage (% part des forces de travail entre 15 et 64 ans)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
EU-15	:	:	:	:	10,8	11,0	10,9	10,3	9,5	8,5	7,4
B	7,0	6,7	8,1	9,7	9,4	9,5	9,0	9,4	8,7	6,6	6,2
DK	9,2	9,2	10,9	8,1	7,0	6,9	5,4	5,1	5,2	4,5	4,2
D	5,3	6,4	7,7	8,8	8,2	8,9	9,9	9,9	8,9	8,0	7,8
EL	7,8	8,1	8,8	9,1	9,3	9,9	9,8	11,0	12,0	11,3	10,4
E	16,1	17,9	22,4	24,5	22,9	22,4	21,0	18,9	15,7	14,0	10,4
F	9,2	10,3	11,4	12,7	11,9	12,5	12,7	12,1	12,0	10,3	8,6
IRL	16,1	15,4	15,9	14,8	12,2	11,9	10,4	7,8	5,8	4,3	3,7
I	10,2	9,6	10,4	11,5	11,9	12,3	12,5	12,3	11,8	11,0	9,7
L	1,5	2,0	2,3	3,5	2,9	3,3	2,5	2,8	2,4	2,4	1,8
NL	7,3	5,6	6,3	7,2	7,2	6,5	5,6	4,4	3,6	2,7	2,1
A	:	:	:	:	4,4	5,3	5,2	5,5	4,7	4,7	4,0
P	4,1	4,1	5,5	7,0	7,4	7,7	6,9	4,9	4,9	4,1	4,1
FIN	:	:	:	:	17,2	15,7	15,1	13,3	11,8	11,2	10,4
S	:	:	:	:	8,2	9,7	10,5	9,1	7,7	5,5	4,8
UK	8,6	9,9	10,4	9,7	8,8	8,3	7,2	6,3	6,1	5,6	4,7

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail (theme3/lfs/unempl/organ).

Produits alimentaires, boissons et tabac



Le recul de la part de l'alimentation dans les dépenses totales de consommation des ménages est manifeste dans la plupart des pays européens depuis les années 50 en raison de l'augmentation du revenu disponible. On ne dispose de données communautaires comparables que pour la période 1995-2000 mais, même sur ce laps de temps relativement court, la part des dépenses moyennes d'alimentation (boissons non incluses) sur l'ensemble des dépenses des ménages est passée de 12,9 % à 11,5 %. En moyenne, chaque habitant de l'Union européenne a dépensé 1 446 euros en alimentation en 2000.

Le secteur des produits alimentaires et des boissons est généralement moins exposé aux cycles économiques du fait que la demande de produits alimentaires de première nécessité est normalement peu élastique. En revanche, les produits alimentaires répondant à des achats facultatifs est souvent caractérisée par des produits de marque pour lesquels les fabricants appliquent des prix plus élevés, et de tels produits enregistrent une croissance rapide de la demande.

Les habitudes d'achat ont considérablement changé dans l'Union européenne ces dernières années. Il est désormais moins habituel que les consommateurs aillent acheter leurs denrées alimentaires tous les jours et, en Europe septentrionale en particulier, ils préfèrent généralement faire des déplacements moins nombreux et se rendre dans les grandes surfaces. En Europe méridionale, les petits magasins spécialisés qui vendent des produits alimentaires spécifiques prédominent encore et les consommateurs ont généralement tendance à faire leurs courses tous les jours – voir le chapitre 18 pour de plus amples détails.

PROFIL STRUCTUREL

Les industries alimentaires (division 15 de la NACE) constituent le deuxième plus important secteur manufacturier dans l'économie communautaire. Ce secteur a généré en 2001 une valeur ajoutée de 142,4 milliards d'euros pour 2,74 millions de personnes occupées, soit 10,7 % de la valeur ajoutée manufacturière et 11,5 % de l'emploi manufacturier en 2001.

L'importance de l'industrie alimentaire dans l'ensemble de l'industrie manufacturière s'est accrue, tant au plan de la valeur ajoutée qu'au plan du nombre de personnes occupées. Sa part dans l'emploi manufacturier total a augmenté de 1,2 point de pourcentage entre 1990 et 2001, sa contribution à la valeur ajoutée manufacturière ayant quant à elle évolué plus modérément, passant de 10,4 % en 1990 à 10,7 % en 2001.

Des estimations permettent de classer les sous-secteurs alimentaires par ordre d'importance de leur valeur ajoutée. En 2000, les « autres industries alimentaires » (groupe 15.8 de la NACE) représentaient plus du tiers (35 %) de la valeur ajoutée générée par le secteur des industries alimentaires (ce groupe comprend des activités alimentaires peu traditionnelles, où la production se développe généralement à un rythme plus soutenu). Il convient d'ailleurs de remarquer que dans l'attente de l'avènement de la prochaine révision de la NACE, toute activité non précisément définie ou nouvelle a vocation à être classée dans ce sous-secteur. Les industries des boissons (alcoolisées ou non), classées dans le groupe 15.9 de la NACE, viennent au second rang de ce classement en termes de leur valeur ajoutée, suivies des industries des viandes (groupe 15.1 de la NACE) et de l'industrie laitière (groupe 15.5). Aucun des autres sous-secteurs restants n'a représenté plus de 10 % de la valeur ajoutée globale des industries alimentaires.

Ce chapitre concerne les industries des produits alimentaires, des boissons et du tabac. Il ne concerne pas les activités agricoles et la chasse (qui sont regroupées dans la division 01 de la NACE). La division 15 de la NACE couvre les industries alimentaires et les boissons et la division 16 l'industrie du tabac. Le secteur communautaire du tabac a été supprimé de cet aperçu général en raison du caractère souvent confidentiel des données qui le concernent (des statistiques sur l'industrie du tabac figurent dans le sous-chapitre 3.6).

NACE

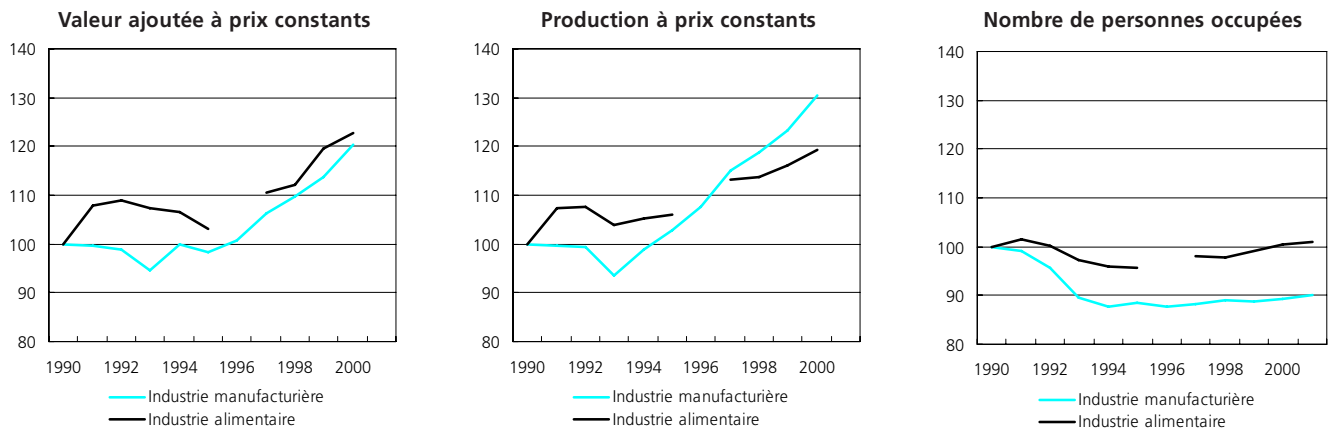
- 15: industries alimentaires;
- 15.1: industrie des viandes;
- 15.2: industrie du poisson;
- 15.3: industrie des fruits et légumes;
- 15.4: industrie des corps gras;
- 15.5: industrie laitière;
- 15.6: travail des grains; fabrication de produits amylacés;
- 15.7: fabrication d'aliments pour animaux;
- 15.8: autres industries alimentaires;
- 15.9: industrie des boissons;
- 16: industrie du tabac.

Tableau 3.1
Industries alimentaires (NACE division 15)
Principaux indicateurs dans l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Production (millions d'euros)	461 706	476 079	466 458	478 729	494 665	:	537 231	537 830	543 943	564 428	593 721
Nombre de personnes occupées (milliers)	2 758	2 721	2 641	2 606	2 596	:	2 661	2 654	2 693	2 728	2 738
Valeur ajoutée (millions d'euros)	106 391	110 517	110 864	111 953	111 646	:	121 064	123 116	130 149	135 212	142 411
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	63 055	65 335	65 440	66 448	66 914	:	71 855	72 049	76 000	77 698	77 630
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	38,6	40,6	42,0	43,0	43,0	:	45,5	46,4	48,3	49,6	52,0
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	168,7	169,2	169,4	168,5	166,8	:	168,5	170,9	171,2	174,0	183,4

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Graphique 3.1
Industries alimentaires (NACE division 15)
Principaux indicateurs dans l'UE (1990=100)



Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

S'agissant de l'emploi, les mêmes sous-secteurs apparaissent dominants; toutefois, l'importance relative des « autres industries alimentaires » a augmenté pour atteindre près de 40 % et celle des industries des viandes a dépassé le seuil de 20 % et, la part de l'emploi des industries des boissons étant quant à elle considérablement plus faible que celle de la valeur ajoutée. Parallèlement, aucun des sous-secteurs restants n'a représenté plus de 10 % de l'emploi des industries alimentaires.

Le Royaume-Uni contribuait le plus à la valeur ajoutée communautaire avec 22,2 % du total en 2000, soit plus de deux points de pourcentage de plus que l'Allemagne (19,8 %), suivie de la France (15,1 %) et de l'Espagne (10,1 %). L'Italie ne représentait que 8,7 % de la valeur ajoutée communautaire. Néanmoins, cette part relativement faible peut être partiellement attribuée au fait que les données présentées dans ce chapitre ne couvrent que les entreprises employant au moins 20 personnes et que, en conséquence, les petits fabricants locaux de spécialités régionales ne sont vraisemblablement pas représentés suffisamment - voir ci-après d'autres informations sur les PME.

Le Royaume-Uni (différence de 4,2 points de pourcentage), les Pays-Bas (1,5 point), l'Irlande (1,4 point) et l'Italie (1,0 point) affichent des parts de valeur ajoutée nettement supérieures à celles de l'emploi, induisant des niveaux de productivité apparente du travail supérieurs à la moyenne communautaire.

L'importance relative du secteur alimentaire dans les économies nationales peut également être illustrée par le fait que ce secteur a généré plus de 10 % de la valeur ajoutée manufacturière dans 9 des 13 pays pour lesquels on dispose de données ⁽¹⁾. Cette part a atteint 15 % ou plus en Irlande, aux Pays-Bas, au Danemark et en Grèce.

⁽¹⁾ L et A, non disponibles.

Au Danemark, en Grèce, en Espagne, aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni, le secteur alimentaire était la principale activité manufacturière (au niveau des divisions de la NACE). Les seuls pays où le secteur alimentaire ne figurait pas parmi les trois premières divisions manufacturières de la NACE étaient l'Allemagne, le Luxembourg, la Finlande et la Suède.

Le taux de croissance à prix constants de la valeur ajoutée communautaire du secteur alimentaire (6,3 %) a été légèrement inférieur à la moyenne de l'industrie manufacturière (6,6 %) entre 1999 et 2000. Néanmoins, sur l'ensemble des années 90, la valeur ajoutée de l'industrie alimentaire à prix constants a augmenté, en moyenne, de 2,5 % par an, à comparer au taux de 1,9 % de l'industrie manufacturière. Les taux de croissance d'une année à l'autre (à prix constants) les plus élevés ont été enregistrés pour l'industrie alimentaire en 1991 (8,0 %), 1999 (7,1 %) et 2000 (6,3 %).

Pour distinguer les sous-secteurs de l'industrie alimentaire communautaire qui se sont le plus rapidement développés pendant les années 90, il convient de recourir à des estimations. Entre 1990 et 1999, le taux de croissance moyen de la valeur ajoutée à prix constants a été le plus élevé dans les industries des viandes (4,0 % par an), et les « autres industries alimentaires » (3,7 %). Deux sous-secteurs (l'industrie du poisson et l'industrie des corps gras) ont affiché un taux de croissance moyen annuel inférieur à la moyenne communautaire. Dans le dernier cas, la production réelle a diminué pendant la période.

Le secteur alimentaire, très diversifié, est constitué de petites et moyennes entreprises, souvent familiales, et aussi de grandes multinationales. En général, la plupart des entreprises alimentaires sont petites ou moyennes, notamment dans les États membres méridionaux. Néanmoins, la part globale des PME dans la valeur ajoutée totale était juste inférieure à 50 % en 1999, les grandes entreprises communautaires employant au moins 250 personnes ayant généré environ 51,7 % de la valeur ajoutée totale tout en n'employant que 37,6 % de la main-d'œuvre. La part des grandes entreprises dans la valeur ajoutée totale était inférieure au tiers (31,9 %) en Italie en 1999, tandis qu'elle atteignait 73,5 % au Danemark en 2000. Le tableau 3.2 présente un classement des principales entreprises alimentaires européennes en 2001.

Tableau 3.2
Les dix principales sociétés alimentaires en Europe, 2001

	Pays	Ventes (milliards d'euros)
Nestlé	CH	52,6
Unilever	NL/UK	32,1
Diageo	UK	19,0
Danone	F	14,5
Cadbury Schweppes	UK	8,9
Heineken	NL	8,1
Parmalat	I	7,8
Interbrew	B	7,3
Associated British Foods	UK	7,1
Tate & Lyle	UK	6,4

Source: CIAA.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Le secteur alimentaire communautaire a enregistré un gain net de 22 900 emplois entre 1990 et 2001. Le nombre de personnes occupées a baissé entre 1991 et 1996, année où l'emploi a atteint un niveau plancher d'environ 2,6 millions de personnes. Entre 1998 et 2001, une croissance de 3,2 % a ramené le niveau de l'emploi à 2,74 millions de personnes occupées.

Le sous-secteur des « autres industries alimentaires » a été de loin, le plus créateur d'emplois, avec un gain net de 139 400 personnes occupées entre 1990 et 2000, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 1,4 %. L'emploi s'est aussi développé dans les industries des viandes de l'Union européenne, avec un gain net de 70 200 personnes occupées. Un ensemble limité de données nationales montre que la plus forte réduction d'effectifs s'est produite dans les industries des corps gras, où le nombre de personnes occupées a diminué de 43,1 % entre 1990 et 2000 ⁽²⁾. Sur la même période, le nombre de personnes occupées dans le sous-secteur des boissons a aussi diminué d'environ 19 % ⁽³⁾.

Entre 1995 et 2001, la proportion de femmes occupées en Europe dans le secteur alimentaire a augmenté tous les ans sauf en 2000. Dans l'ensemble, cette proportion est passée de 36,2 % à 39,0 %. Le développement du travail à temps partiel a suivi une tendance semblable, la part des travailleurs à temps partiel dans le nombre total de salariés ayant augmenté tous les ans, sauf en 1996 et en 2000. En 2001, 12,4 % environ des personnes occupées dans l'industrie alimentaire communautaire travaillaient à temps partiel. Le statut des personnes occupées dans l'industrie alimentaire a connu peu de variations entre 1995 et 2001. En effet, la part des salariés dans le nombre total de personnes occupées est restée stable en 2001, 89,4 %, tandis que 8,3 % de la main-d'œuvre était constituée de travailleurs indépendants et un peu plus de 2 % des personnes occupées étaient des travailleurs familiaux.

⁽²⁾ EL, F et S, données disponibles de 1990 à 1999 ; A, données disponibles de 1991 à 1998 ; B, IRL, L et NL, non disponibles.

⁽³⁾ EL, IRL, FIN et S, données disponibles de 1990 à 1999 ; A, données disponibles de 1991 à 1998 ; B, non disponible.

L'industrie alimentaire communautaire est fortement automatisée comme le démontre le rapport entre les dépenses de personnel et la valeur de la production qui a été de 13,1 % en 2001, bien au-dessous de la moyenne manufacturière de 18,3 %. D'autre part, au cours de la période 1995-2001, les facteurs de production ont connu un transfert continu avec une augmentation de 16,0 % des dépenses de personnel mais de 22,5 % des achats de biens et services.

La valeur ajoutée par personne occupée dans le secteur alimentaire communautaire s'est élevée à 52 000 euros en 2001, soit un peu moins que la moyenne manufacturière de 56 000 euros. La productivité apparente du travail a augmenté à un rythme légèrement inférieur à celui de la moyenne manufacturière entre 1995 et 2001: 21,0 % contre 23,4 % pour l'ensemble de l'industrie manufacturière. Néanmoins, avec des coûts unitaires de la main-d'œuvre inférieurs à la moyenne et absorbant une part plus réduite de la valeur de la production, le secteur alimentaire communautaire a enregistré une productivité du travail ajustée par les salaires (formule simple) de 183 % en 2001, à comparer à la moyenne manufacturière de 161 %.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Union européenne a exporté 46,0 milliards d'euros et importé 40,4 milliards d'euros de produits alimentaires en 2001. Ces chiffres ont représenté 5,0 % des échanges totaux de produits manufacturés. Les produits qui ont le plus contribué aux exportations communautaires en 2001 ont été les boissons (groupe 15.9 de la CPA) et les autres produits alimentaires (groupe 15.8 de la CPA) avec une part cumulée voisine de près de 56 % de l'ensemble des exportations alimentaires européennes. Les produits laitiers (groupe 15.5 de la CPA) ont aussi représenté une part substantielle des exportations (11,3 %).

Les produits de l'industrie du poisson ont représenté plus d'un quart (27,2 %) des importations communautaires alimentaires en 2001, la valeur des produits de l'industrie des corps gras ayant représenté par ailleurs 16,4 % des importations.

Tableau 3.3 Industries alimentaires (NACE division 15) Caractéristiques des forces de travail (% de l'emploi total)

	Femmes		Temps partiel		Indépendants	
	1996	2001	1996	2001 (1)	1996	2001 (2)
EU-15	36,5	39,0	11,1	12,4	7,7	8,3
B	31,9	31,1	7,9	11,9	9,1	4,2
DK	40,5	41,3	13,1	10,0	:	2,4
D	43,8	49,6	14,9	19,6	7,0	5,7
EL	32,3	34,7	:	3,9	19,3	15,5
E	28,2	31,7	4,7	4,0	13,4	12,4
F	38,3	39,4	9,4	10,1	9,9	9,5
IRL	24,2	27,7	7,0	8,9	:	:
I	30,2	32,3	6,4	6,9	8,3	19,8
L	:	34,7	:	:	:	:
NL	31,6	33,8	25,0	31,8	3,1	2,9
A	33,1	31,8	9,6	11,7	6,2	5,2
P	38,7	45,6	:	6,3	14,7	9,3
FIN	47,5	50,2	:	7,8	:	6,0
S	39,2	36,8	18,6	13,3	:	:
UK	34,9	34,8	13,6	13,5	2,0	:

(1) S, 2000; EL, 1999; P, 1998.
 (2) DK et FIN, 1999.
 Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Les données du commerce extérieur par État membre montrent que le commerce intra-communautaire a été beaucoup plus important que les échanges avec les pays tiers. Ce résultat était attendu, s'agissant de denrées périssables ou de biens ayant un faible coefficient prix/volume. Dans trois pays seulement, le Danemark, la Grèce et les Pays-Bas, les produits alimentaires ont représenté plus de 10 % de l'ensemble des exportations manufacturières.

La balance commerciale des produits alimentaires a été excédentaire dans six États membres en 2001. L'excédent le plus important a été affiché par les Pays-Bas (10,8 milliards d'euros), suivis de la France (7,7 milliards) et du Danemark (5,9 milliards). Le Portugal et l'Italie ont enregistré des déficits allant de 2 à 3 milliards d'euros tandis que l'Allemagne (3,2 milliards d'euros) et le Royaume-Uni (10,3 milliards d'euros) ont été les seuls pays à signaler des déficits plus importants.

Alors que l'excédent commercial de l'Union européenne (avec les pays tiers) avait augmenté de façon presque continue entre 1990 et 1997 pour atteindre 10,6 milliards d'euros, d'importantes réductions ont eu lieu en 1998 et 1999 en raison, principalement, du recul des

exportations communautaires à destination de pays tiers. En 2000 et 2001, le rythme de pénétration des importations de produits alimentaires dans l'Union européenne s'est aussi accéléré. La combinaison de ces deux facteurs a entraîné une réduction de l'excédent commercial communautaire qui a été de 5,5 milliards d'euros en 2001.

Les États-Unis ont été la principale destination des exportations communautaires de produits alimentaires, la part de ce pays étant passée de 16,2 % en 1991 à 20,1 % en 2001. On observe une légère baisse de l'importance des trois principaux marchés suivants (le Japon, la Suisse et la Russie) pendant la même période.

Le Brésil a supplanté les États-Unis comme principal fournisseur de produits alimentaires de l'Union européenne en 2001, avec 10,3 % des importations. L'importance des États-Unis comme pays d'origine des importations communautaires de produits alimentaires a diminué, passant de 11,3 % en 1991 à 9,4 % en 2001. L'Argentine a représenté 7,2 % des importations communautaires alimentaires en 2001, aucun autre pays n'ayant affiché plus de 4 % du total.

Tableau 3.4

Produits alimentaires (CPA division 15)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracom. (millions d'euros)	26 046	27 759	30 646	34 085	36 340	37 731	42 255	40 885	39 225	44 436	45 962
Importations extracom. (millions d'euros)	24 565	25 049	24 528	27 706	27 332	29 246	31 652	33 353	33 361	37 558	40 446
Balance commerciale (millions d'euros)	1 481	2 710	6 118	6 379	9 008	8 485	10 603	7 532	5 864	6 877	5 516
Taux de couverture (%)	106,0	110,8	124,9	123,0	133,0	129,0	133,5	122,6	117,6	118,3	113,6

Source: Eurostat, Comext.

Tableau 3.5

Produits alimentaires (CPA division 15)
Exportations extracommunautaires de l'UE

	1991		2001		Variation de la valeur des exportations 2001/1991 (%)	Variation de la part dans les exportations 2001/1991 (points de %)
	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)	(%)		
Industrie alimentaire	26 046,1	100,0	45 962,2	100,0	76,5	-
Viandes, peaux et produits à base de viandes	3 792,1	14,6	4 840,4	10,5	27,6	-4,0
Poissons et produits de la pêche préparés	1 110,7	4,3	1 861,8	4,1	67,6	-0,2
Produits à base de fruits et légumes	1 338,2	5,1	2 578,6	5,6	92,7	0,5
Huiles, tourteaux et corps gras	1 366,5	5,2	2 712,9	5,9	98,5	0,7
Produits laitiers et glaces	3 795,6	14,6	5 175,5	11,3	36,4	-3,3
Farines, céréales transformées et produits amylacés	1 351,8	5,2	1 884,2	4,1	39,4	-1,1
Aliments pour animaux	568,6	2,2	1 247,2	2,7	119,4	0,5
Autres produits alimentaires	5 815,3	22,3	12 297,0	26,8	111,5	4,4
Boissons	6 885,2	26,4	13 242,6	28,8	92,3	2,4

Source: Eurostat, Comext.

Tableau 3.6

Produits alimentaires (CPA division 15)
Importations extracommunautaires dans l'UE

	1991		2001		Variation de la valeur des importations 2001/1991 (%)	Variation de la part dans les importations 2001/1991 (points de %)
	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)	(%)		
Industrie alimentaire	24 564,8	100,0	40 445,8	100,0	64,6	-
Viandes, peaux et produits à base de viandes	3 882,5	15,8	6 028,6	14,9	55,3	-0,9
Poissons et produits de la pêche préparés	6 599,3	26,9	11 019,2	27,2	67,0	0,4
Produits à base de fruits et légumes	3 998,4	16,3	5 085,7	12,6	27,2	-3,7
Huiles, tourteaux et corps gras	4 164,8	17,0	6 620,4	16,4	59,0	-0,6
Produits laitiers et glaces	713,9	2,9	1 320,1	3,3	84,9	0,4
Farines, céréales transformées et produits amylacés	1 108,4	4,5	794,2	2,0	-28,3	-2,5
Aliments pour animaux	226,0	0,9	985,9	2,4	336,2	1,5
Autres produits alimentaires	2 849,7	11,6	4 719,4	11,7	65,6	0,1
Boissons	1 021,9	4,2	3 809,1	9,4	272,8	5,3

Source: Eurostat, Comext.

3.1: INDUSTRIE DES VIANDES

Ce sous-chapitre concerne toutes les étapes de la transformation des viandes qui suivent l'élevage des animaux, depuis l'abattage jusqu'à la préparation de la viande destinée à la consommation finale (groupe 15.1 de la NACE). Tous les types de préparation sont inclus: viandes fraîches, réfrigérées, surgelées, transformées, séchées, salées et fumées. Les données présentées couvrent également le traitement des cuirs et peaux, l'extraction des graisses et la transformation des abats.

La demande de viande est influencée par plusieurs facteurs. Des considérations d'ordre sanitaire et diététique ont amené les consommateurs à remplacer les viandes rouges par la volaille et des produits non carnés. Depuis la moitié des années 90, plusieurs alertes sanitaires liées à des épidémies (encéphalopathie spongiforme bovine, fièvre aphteuse) ont aussi réduit la demande de viande et de produits carnés. Cette période a été caractérisée également par la croissance des marchés de la viande issue de modes de production biologiques, encouragée par l'introduction d'un étiquetage garantissant la qualité et/ou l'origine des produits.

Selon les chiffres de la base de données d'Eurostat relative aux produits agricoles (ZPA1), quelque 17,5 millions de tonnes de porcs ont été abattus dans l'Union européenne en 2001, chiffre supérieur à la somme des autres types de viande (4) dont le poids à l'abattage, selon ces mêmes données, a été de 7,3 millions de tonnes pour les bovins, 943 000 tonnes pour les ovins et 74 000 tonnes pour les caprins. Le sous-secteur de l'abattage a reculé puis s'est consolidé en 2000 et 2001, années où le volume de viande abattue dans l'Union européenne a chuté de 2,1 % et de 1,9 %. Les données PRODCOM indiquent que 6,1 millions de tonnes de viande de poulet fraîche et surgelée ont été préparées dans l'Union européenne en 2000.

Le tableau 3.7 présente les dix premiers acteurs du secteur de transformation de la viande qui, ensemble, représentaient environ un quart du marché. Dans ce secteur, le regroupement d'entreprises pourrait être une réponse aux exigences croissantes des distributeurs, notamment les grandes chaînes de supermarchés, de plus en plus soucieux de garantir la qualité et la « traçabilité » des produits. Les entreprises de transformation de la viande ont réagi à ces exigences en intégrant les éleveurs, les producteurs d'aliments pour animaux, les exploitants d'abattoirs et les distributeurs dans les systèmes de production, renforçant de ce fait leur pouvoir de négociation ainsi que leur capacité de contrôle et de vérification de la qualité.

(4) Pas de données disponibles pour la volaille.

Tableau 3.7 Les dix principales sociétés de l'industrie de transformation des viandes en Europe, 2001

	Part de marché	Pays
Tulip/Danish Crown	4,0	DK/UK
Campofrio	3,5	E
Nestlé	3,0	CH/F/UK
Grampian Country Food	2,5	UK
Sarah Lee	2,0	B/F
Unilever	2,0	NL/UK
Barfuss	2,0	D
Madranges	2,0	F
Stockmeyer	1,5	D
Nolke	1,5	D

Source: <http://www.meatnews.com>, Meat Processing Global Top Companies.

PROFIL STRUCTUREL

La valeur ajoutée générée par le secteur communautaire de transformation de la viande s'est élevée à 21,5 milliards d'euros en 2000, ce qui équivaut à 15,9 % de l'industrie alimentaire totale, contre 15,2 % en 1990. Dans le domaine de l'emploi, ce secteur s'est avéré plus important, occupant en 1999 plus d'un cinquième (22,2 %) de l'emploi de l'industrie alimentaire (à rapprocher du taux de 19,7 % en 1990).

C'est le Royaume-Uni qui a généré le plus de valeur ajoutée dans le secteur de transformation de la viande en 2000, avec 4,7 milliards d'euros, soit 22,0 % du total communautaire. Suivaient la France (4,0 milliards) et l'Allemagne (3,7 milliards), aucun autre pays n'ayant généré plus de 10 % de la valeur ajoutée communautaire.

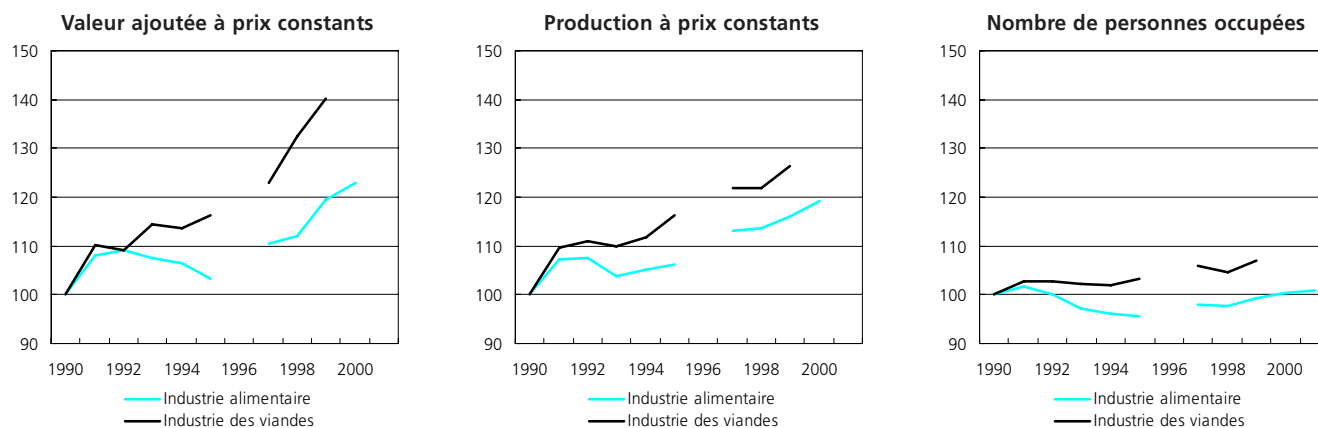
Tableau 3.8 Industrie des viandes (NACE groupe 15.1) Principaux indicateurs dans l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Production (millions d'euros)	91 657	96 029	93 830	94 607	98 567	:	109 052	104 153	103 881	:
Nombre de personnes occupées (milliers)	549	549	545	544	551	:	566	558	571	604
Valeur ajoutée (millions d'euros)	16 354	16 761	17 348	17 079	17 492	:	19 522	20 095	20 578	21 524
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	11 246	11 689	11 844	12 064	12 498	:	13 558	13 651	14 773	15 533
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	29,8	30,5	31,8	31,4	31,7	:	34,5	36,0	36,0	35,6
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	145,4	143,4	146,5	141,6	140,0	:	144,0	147,2	139,3	138,6

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Graphique 3.2

Industrie des viandes (NACE groupe 15.1) Principaux indicateurs dans l'UE (1990=100)



Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Le Danemark était, et de loin, le pays le plus spécialisé dans la transformation de la viande, avec une spécialisation particulière en viande porcine. Dans ce pays, la contribution du secteur de transformation de la viande à la valeur ajoutée manufacturière nationale en 2000 a été plus de trois fois supérieure à la moyenne communautaire. Les fabricants danois de produits carnés ont contribué à hauteur de 5,3 % à la valeur ajoutée communautaire en 1999. D'autres pays comme le Royaume-Uni, la France, les Pays-Bas et l'Espagne se sont aussi distingués par une spécialisation relative dans ce sous-secteur.

La spécialisation dans un certain type de viande peut être dictée par des conditions climatiques/géologiques qui déterminent le genre d'élevage pouvant être mené à bien. Par exemple, il existe une forte concentration de la production bovine en Bretagne, porcine au Danemark et ovine et caprine en Espagne.

À prix constants, la valeur ajoutée du sous-secteur de transformation de la viande a progressé en moyenne de 4,0 % par an entre 1990 et 1999 (à rapprocher de la moyenne annuelle de 2,1 % de l'industrie alimentaire). Mis à part 1992, la valeur ajoutée de ce sous-secteur a progressé plus rapidement que celle du secteur alimentaire dans son ensemble, avec des années de pointe en 1991, 1998 et 1999 (taux de croissance supérieurs à 7 %).

Tableau 3.9
Industrie des viandes (NACE groupe 15.1)
Taux de spécialisation en valeur ajoutée par rapport au total de l'industrie manufacturière (%)

	1990	1995	1999 (1)
EU-15	100,0	100,0	100,0
B	:	116,1	106,0
DK	414,4	400,1	329,9
D	61,7	61,5	65,6
EL	71,8	99,7	97,7
E	139,0	126,6	120,2
F	125,4	134,6	136,7
IRL	168,8	171,7	108,6
I	75,9	66,2	76,7
L	33,3	41,7	62,3
NL	121,4	122,9	132,7
A	:	91,7	85,9
P	:	:	78,6
FIN	161,6	122,5	99,7
S	108,8	104,7	75,5
UK	102,2	116,6	:

(1) NL, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Le sous-secteur de transformation de la viande occupait 604 300 personnes dans l'Union européenne en 2000, ce qui représente une augmentation globale de 13,1 % entre 1990 et 2000. La productivité apparente du travail dans ce secteur a été relativement faible (35 600 euros par personne occupée) par rapport à la productivité moyenne de toute l'industrie alimentaire (49 600 euros). Cet écart a persisté pendant toutes les années 90 au cours desquelles le rapport entre ces deux chiffres est resté constant. Bien que le coût unitaire de la

main-d'œuvre ait été légèrement inférieur à la moyenne de l'industrie alimentaire dans la plupart des pays, le coefficient de productivité du travail ajustée par les salaires (formule simple) du secteur de transformation de la viande (139 % en 2000) est aussi resté inférieur à la moyenne de l'industrie alimentaire (174 %).

C'est au Danemark que le secteur de transformation de la viande a été le plus productif en 2000 relativement à la productivité apparente du travail de l'ensemble de l'industrie manufacturière. De fait, chaque personne occupée dans ce secteur au Danemark a généré une valeur ajoutée légèrement supérieure (51 600 euros) à la moyenne manufacturière (51 000 euros). Dans les autres États membres, la transformation de la viande a toujours été moins productive que l'industrie manufacturière dans son ensemble. Les écarts ont été inférieurs dans les États membres méridionaux de l'Espagne, la Grèce, le Portugal et l'Italie (entre 78 % et 83 % de la moyenne manufacturière), le coefficient de la plupart des pays se situant entre 57 % et 72 %. En Irlande (32 %) et au Luxembourg (44 %), la productivité apparente du travail dans le secteur de transformation de la viande a représenté moins de la moitié des moyennes manufacturières respectives.

Tableau 3.10
Viandes, peaux et produits à base de viandes (CPA groupe 15.1)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	3 792	3 765	4 317	4 870	4 834	5 104	5 623	4 912	4 931	5 522	4 840
Importations extracomm. (millions d'euros)	3 883	4 207	4 034	4 578	4 493	4 631	5 022	4 653	4 576	5 493	6 029
Balance commerciale (millions d'euros)	-90	-442	282	292	342	473	601	259	355	29	-1 188
Taux de couverture (%)	97,7	89,5	107,0	106,4	107,6	110,2	112,0	105,6	107,7	100,5	80,3

Source: Eurostat, Comext.

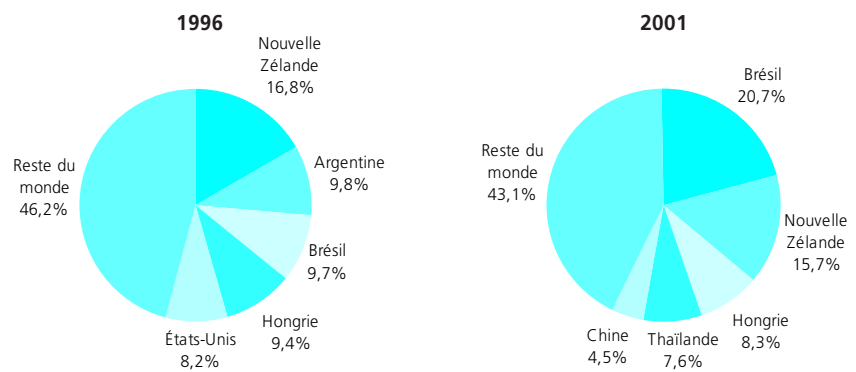
COMMERCE EXTÉRIEUR

Les exportations communautaires de produits carnés ont globalement augmenté de 27,6 % entre 1991 et 2001 pour se situer à 4,8 milliards d'euros. Les importations en provenance de pays tiers ont augmenté plus rapidement (55,3 %) pour atteindre 6,0 milliards d'euros. Entre 1993 et 2000, la balance commerciale communautaire de produits carnés a été excédentaire. La tendance s'est néanmoins renversée en 2001, année où l'Union européenne a enregistré un déficit de 1,2 milliard d'euros imputable à une forte croissance des importations en 2000 (20,0 %) et 2001 (9,7 %) combinée à une baisse des exportations depuis 1997 (probablement due aux crises déjà évoquées). Les exportations de viande du Royaume-Uni ont chuté, passant de 2,0 milliards d'euros en 1995 à 900 millions en 2001.

Les exportations de viande ont représenté 10,5 % des exportations alimentaires de l'Union européenne en 2001, contre 14,6 % dix ans avant. L'importance relative de la viande dans les importations, quelque peu supérieure, a représenté 14,9 % du total alimentaire en 2001.

Le Danemark et les Pays-Bas viennent nettement en tête des excédents commerciaux de produits carnés en 2001, avec un solde respectif de 3,7 et 2,8 milliards d'euros. Près de 40 % des exportations alimentaires danoises étaient composées de produits de transformation de la viande. La Belgique, l'Irlande, l'Espagne et la France ont été les seuls autres pays à ne pas afficher de déficit commercial pour les produits carnés. A l'inverse, les déficits les plus importants ont été enregistrés par l'Italie (3,4 milliards d'euros) et le Royaume-Uni (3,7 milliards d'euros).

Graphique 3.3
Viandes, peaux et produits à base de viandes (CPA groupe 15.1)
Origine des importations extracommunautaires



Source: Eurostat, Comext.

3.2: INDUSTRIE DU POISSON

Ce sous-chapitre présente des informations concernant la préparation et la conservation de poissons, de crustacés et de mollusques (frais, surgelés, fumés, salés ou mis en conserve) ainsi que la production de plats préparés à base de poisson et de fruits de mer (groupe 15.2 de la NACE). Cette activité ne comprend pas la fabrication de soupes de poissons ni la production d'huiles et de graisses extraites d'espèces aquatiques.

La demande de poisson a augmenté à mesure que les consommateurs ont pris conscience de son importante contribution à l'équilibre de leur régime alimentaire. Toutefois, en raison de l'importante diminution des stocks ces dernières années, le déséquilibre entre l'offre et la demande de poisson s'est traduit par une augmentation des prix. Les prix communautaires à la production dans le secteur de la transformation et de la conservation du poisson ont augmenté de 20,8 % entre 1995 et 2001, à rapprocher de l'augmentation moyenne de 6,3 % de l'ensemble des produits alimentaires.

L'industrie communautaire de transformation du poisson dépend de plus en plus des importations en provenance de pays tiers et de l'aquaculture pour assurer son approvisionnement. Il est peu probable que cette situation change à moyen terme, la Commission européenne ayant adopté un Livre vert sur l'avenir de la politique commune de la pêche (PCP) en mars 2001, suivi de propositions législatives dans les domaines de la préservation des stocks et de l'exploitation durable, de la réduction de la flotte et des aides structurelles. L'opinion selon laquelle de nombreux stocks de poisson se situent en deçà des limites biologiques raisonnables après avoir été surexploités (cabillaud, merlu et merlan en particulier) est largement partagée. La Commission souhaite mettre en œuvre une série de mesures telles que la réduction de la flotte de pêche, l'utilisation de filets plus sélectifs pour éviter la capture de juvéniles ou la fermeture de certaines zones de pêche où il existe de fortes concentrations de juvéniles.

PROFIL STRUCTUREL

Selon les données nationales disponibles, la production du secteur communautaire de la transformation et de la préparation du poisson s'est élevée à 2,8 milliards d'euros en 2000 (5). On estime à 93 600 le nombre de personnes occupées dans ce secteur en 2000.

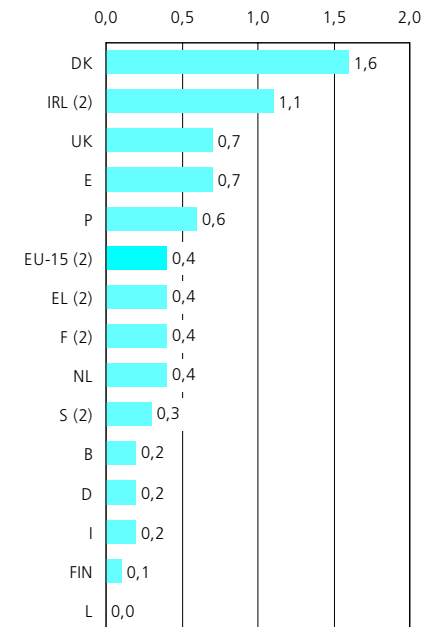
En termes absolus, le Royaume-Uni était le premier producteur de produits de poissons en 2000, avec près d'un cinquième (19,9 %) de la valeur ajoutée communautaire dans ce secteur. L'Allemagne, la France et l'Espagne ont individuellement enregistré des parts comprises entre 14 % et 18 %. Néanmoins, en termes relatifs, c'est le Danemark qui est au sein de l'Union européenne le pays le plus spécialisé dans ces produits, la contribution de son secteur de transformation du poisson à la valeur ajoutée manufacturière totale ayant été plus de cinq (5,1) fois supérieure à la moyenne européenne. L'Espagne et le Portugal ont également affiché des taux de spécialisation élevés dans le domaine de la transformation du poisson, la Grèce, le Royaume-Uni et l'Irlande étant les seuls autres États membres à afficher des taux de spécialisation supérieurs à la moyenne communautaire.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Le niveau de l'emploi dans le secteur de la transformation du poisson a baissé à un rythme assez rapide au cours des années 90 dans l'Union européenne, bien que plusieurs pays faisaient exception à cette tendance. Cependant, dans la plupart de ceux-ci (Irlande, Finlande et Suède) l'emploi était relativement peu importants et la création d'emploi net, en termes absolus, n'a jamais dépassé le millier de personnes. Néanmoins, certains pays ont aussi enregistré une progression de l'emploi, notamment le Royaume-Uni où 3 600 emplois ont été créés.

Par contre, l'Allemagne est passée de 18 500 personnes occupées dans ce secteur en 1990 à 8 600 à peine en 1998, puis à 10 600 en 2000 (réduction globale de 42,9 %). L'emploi a également fortement reculé dans la Péninsule ibérique, avec des pertes nettes de 1 500 personnes occupées au Portugal et de 1 100 personnes en Espagne, qui représentent une réduction globale de 22,1 % et de 5,5 % respectivement entre 1990 et 2000.

Graphique 3.4 Industrie du poisson (NACE groupe 15.2) Part du nombre de personnes occupées dans l'industrie manufacturière, 2000 (%) (1)



(1) A, non disponible.

(2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

La productivité apparente du travail dans le secteur de la transformation du poisson a été généralement inférieure à celle de l'industrie manufacturière dans son ensemble. Cette observation s'applique d'ailleurs à tous les États membres pour lesquels des données sont disponibles (6), à l'exception de l'Italie où la productivité apparente du travail du secteur a dépassé, de 2,9 %, la moyenne manufacturière. Dans la plupart des pays, les ratios de productivité du travail se sont situés entre 60 % et 80 % de la moyenne manufacturière. On trouve des taux nettement inférieurs en Finlande (45,8 %), au Royaume-Uni (37,7 %) et en Irlande (22,2 %), trois pays où la main-d'œuvre employée a augmenté au cours des années 90.

(6) L, NL et A, non disponibles.

(5) EL, F, IRL et S, 1999; NL, 1998; A, non disponible.

Tableau 3.11
Poissons et produits de la pêche préparés (CPA groupe 15.2)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	1 111	1 075	1 147	1 305	1 409	1 473	1 610	1 581	1 534	1 685	1 862
Importations extracomm. (millions d'euros)	6 599	6 505	5 945	6 748	6 754	7 064	7 928	9 383	8 835	9 951	11 019
Balance commerciale (millions d'euros)	-5 489	-5 430	-4 798	-5 443	-5 346	-5 592	-6 318	-7 802	-7 301	-8 266	-9 157
Taux de couverture (%)	16,8	16,5	19,3	19,3	20,9	20,8	20,3	16,8	17,4	16,9	16,9

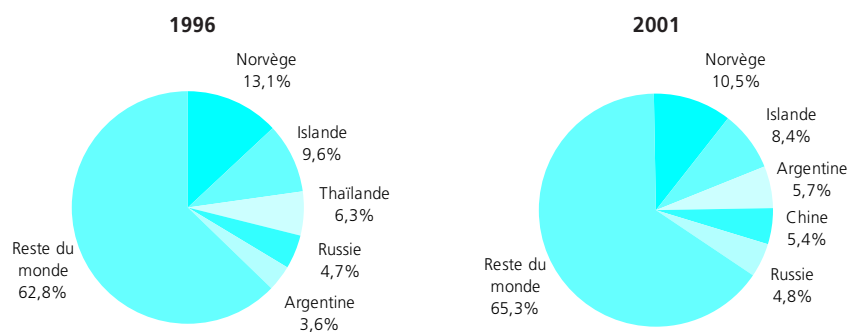
Source: Eurostat, Comext.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Union européenne enregistre, dans le secteur des produits à base de poisson, un déficit commercial considérable. Depuis 1993, ce déficit a augmenté de façon pratiquement continue, passant de 4,8 à 9,2 milliards d'euros en 2001, les seules années de répit ayant été 1995 et 1999. Une analyse de la situation pays par pays montre que le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas ont été les trois seuls États membres à afficher un excédent commercial pour les produits du poisson en 2001, alors que cinq des grands pays de l'Union européenne ont déclaré des déficits supérieurs à 1 milliard d'euros (et même 2,1 milliards d'euros en Italie). Le déficit commercial de tous les États membres a augmenté entre 1991 et 2001 à l'exception de la Finlande, où la balance commerciale est restée pratiquement stable.

En 2001, près d'un cinquième (18,9 %) des importations communautaires de produits du poisson provenaient de la Norvège et de l'Islande. La part de ces deux pays sur le volume total des importations a diminué de près de 4 points de pourcentage entre 1991 et 2001. S'agissant de la provenance des importations les principales variations entre ces deux années ont concerné la Chine, la Russie, la Namibie, l'Argentine et le Maroc, dont les parts respectives dans le marché communautaire ont augmenté d'au moins un point de pourcentage.

Graphique 3.5
Poissons et produits de la pêche préparés (CPA groupe 15.2)
Origine des importations extracommunautaires



Source: Eurostat, Comext.

3.3: INDUSTRIE LAITIÈRE

Ce sous-chapitre couvre la production de lait frais, de crème, de beurre, de yoghourt, de fromage, de lactosérum, de glaces et de sorbets, tous produits entrant dans le groupe 15.5 de la NACE. Comme dans le reste du présent chapitre, les données présentées ne couvrent pas les activités laitières à la ferme qui relèvent de l'agriculture (classe 01.21 de la NACE).

L'industrie laitière se caractérise par une forte concentration régionale avec une production généralement implantée à proximité des fermes qui se trouvent normalement dans des zones où les conditions météorologiques et géologiques favorisent l'obtention de rendements laitiers élevés. Peuvent être cités à titre d'exemple la Bretagne, la Normandie et la Vallée de la Loire (F), la Bavière et le Baden-Württemberg (D), la Vénétie, la Lombardie et l'Émilie-Romagne (I) ainsi que le West Country, le Shropshire, le Cheshire et le Lancashire (UK).

PROFIL STRUCTUREL

Le secteur communautaire de l'industrie laitière a généré une valeur ajoutée de 14,6 milliards d'euros en 2000 (7), représentant environ 10,9 % de l'industrie alimentaire totale. La part des effectifs de ce secteur dans la main-d'œuvre globale de l'industrie alimentaire a été légèrement inférieure, soit 10,1 % des personnes occupées ou environ 273 000 personnes (8).

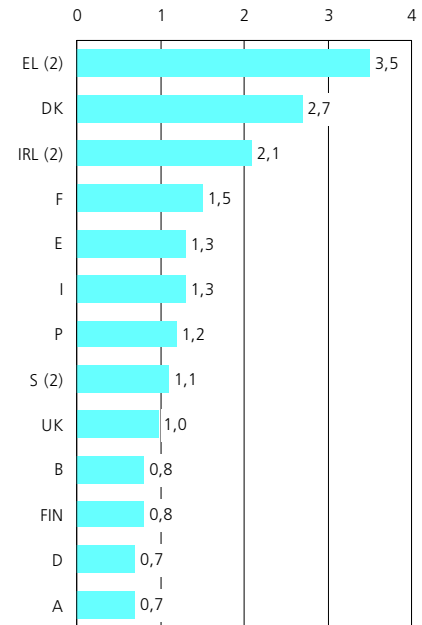
La France, avec une valeur ajoutée de 2,8 milliards d'euros en 2000, soit un cinquième du total communautaire, vient en tête des pays producteurs de produits laitiers dans l'Union européenne. Néanmoins, la Grèce, le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas ont affiché un taux de spécialisation supérieur en termes relatifs.

(7) EL, IRL et S, 1999; NL, 1997; L, non disponible.
 (8) EL, IRL et S, 1999; L, non disponible.

Le tableau 3.12 montre l'évolution des trois produits laitiers les plus courants en termes de volume entre 1996 et 2002. La production de fromage s'est fortement développée pendant cette période pour atteindre 7,4 millions de tonnes (hausse globale de plus de 10 %). La production laitière a également augmenté bien qu'à un rythme beaucoup plus lent (1,2 %). Par contre, la production de beurre a chuté de 4,4 % dans l'Union européenne au cours de la période considérée. Dans sa révision des perspectives du sous-secteur laitier de l'Union européenne (9), la Direction générale de l'Agriculture a souligné que ces tendances se confirmeraient probablement avec de nouvelles diminutions du cheptel laitier et de la production de beurre et de lait écrémé tandis que la production de fromage devrait continuer à se développer.

(9) Perspectives des marchés agricoles de l'Union européenne (2002-2009) - Mise à jour : Les marchés de l'Union européenne, Commission européenne, Direction générale de l'Agriculture, décembre 2002.

Graphique 3.6 Industrie laitière (NACE groupe 15.5) Part de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, 2000 (%) (1)



(1) EU-15, L et NL, non disponibles.
 (2) 1999.
 Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 3.12 Production de lait et de produits laitiers dans l'UE (millions de tonnes)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001 (1)	2002 (1)
Lait à consommer	29,8	29,5	29,7	29,7	29,6	30,1	30,2
Beurre	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Fromage	6,7	6,8	6,9	7,0	7,2	7,4	7,4

(1) Prévisions.
 Source: EDA/ZMP.

Tableau 3.13
Produits laitiers et glaces (CPA groupe 15.5)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	3 796	4 044	4 202	3 992	4 665	4 631	4 962	4 580	4 368	5 190	5 175
Importations extracomm. (millions d'euros)	714	707	790	817	872	836	920	961	984	1 115	1 320
Balance commerciale (millions d'euros)	3 082	3 337	3 412	3 175	3 794	3 795	4 041	3 619	3 383	4 075	3 855
Taux de couverture (%)	531,7	572,2	532,2	488,5	535,3	553,9	539,1	476,6	443,8	465,5	392,0

Source: Eurostat, Comext.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Dans cinq États membres, la productivité apparente du travail dans le secteur des produits laitiers a été supérieure aux moyennes manufacturières respectives (Portugal, Espagne, Allemagne, Grèce et Italie). Seules l'Irlande et la Finlande ont enregistré une productivité très inférieure (moins de 80 % de la moyenne manufacturière).

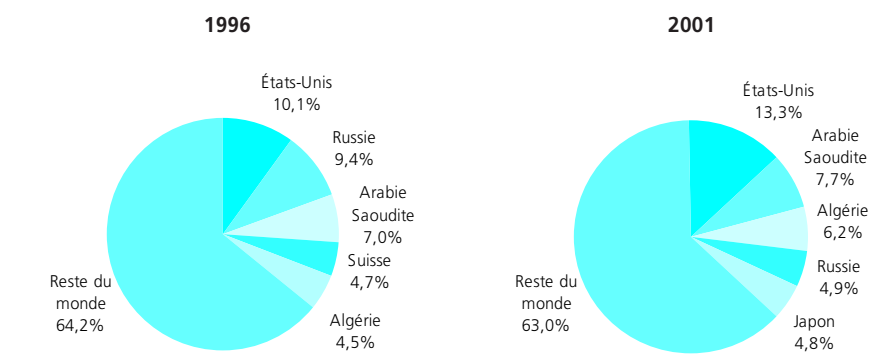
COMMERCE EXTÉRIEUR

La part de l'industrie laitière dans les exportations alimentaires totales de l'Union européenne a diminué entre 1991 et 2001, passant de 14,6 % à 11,3 %. L'importance relative des importations laitières, qui représentaient 3,3 % de l'ensemble des importations alimentaires en 2001, n'a pas beaucoup varié.

Le Danemark, les Pays-Bas et l'Irlande ont été les exportateurs les plus spécialisés de l'Union européenne dans les produits laitiers en 2001, comme ils l'étaient déjà dix ans auparavant, bien que la spécialisation relative des Pays-Bas et de l'Irlande ait fortement diminué.

Près de la moitié des importations communautaires de produits laitiers en 2001 provenait de la Suisse et de la Nouvelle Zélande dont la part cumulée a diminué par rapport à 1991, où elle atteignait 72,9 %. Cette réduction a profité principalement à d'autres partenaires commerciaux comme l'Australie et plusieurs pays d'Europe de l'Est (notamment l'Ukraine, la Hongrie, la République tchèque, l'Estonie et la Lettonie).

Graphique 3.7
Produits laitiers et glaces (CPA groupe 15.5)
Destination des exportations extracommunautaires



Source: Eurostat, Comext.

3.4 : INDUSTRIES ALIMENTAIRES DIVERSES

Ce sous-chapitre se réfère à cinq groupes de la NACE qui sont traités séparément: le groupe 15.3 qui couvre l'industrie des fruits et des légumes; le groupe 15.4, l'industrie des corps gras; le groupe 15.6, le travail des grains et la fabrication de produits amylacés; le groupe 15.7, la fabrication d'aliments pour animaux et le groupe 15.8, les autres industries alimentaires (tels que le pain, le sucre, les confiseries, les pâtes alimentaires, le thé, le café et les aliments adaptés à l'enfant et diététiques).

La demande de nombreux articles alimentaires a substantiellement changé compte tenu de l'évolution du style de vie et des habitudes alimentaires et d'achat. Cette évolution a donné lieu à une demande accrue de plats cuisinés, prêts à l'emploi, de snacks salés, de produits chocolatés et de confiseries - qui sont tous couverts par les données de ce sous-chapitre. La demande de produits alimentaires n'émane pas exclusivement des ménages pour les besoins de la consommation finale. Les boulangers, les fabricants de biscuits et les confiseurs figurent parmi les principaux consommateurs d'ingrédients de base comme la farine et le sucre.

INDUSTRIE DES FRUITS ET DES LÉGUMES (GROUPE 15.3 DE LA NACE)

Cette activité a représenté 6,3 % de la valeur ajoutée générée par le secteur communautaire des industries alimentaires en 2000, et 6,9 % de l'emploi correspondant. Entre 1990 et 1999, la valeur ajoutée à prix constants du sous-secteur des fruits et des légumes dans l'Union européenne a augmenté en moyenne de 2,1 % par an, soit un peu moins que la moyenne de 2,5 % des industries alimentaires.

Le secteur des fruits et légumes occupait 186 900 personnes en 2000, en nette baisse de 3,9 % par rapport à 1990. La plupart des suppressions d'emplois ont eu lieu pendant la première moitié des années 90, l'emploi dans ce secteur ayant augmenté en 1998, en 1999 et en 2000 de 3,2 %, 4,2 % et 1,9 % respectivement.

Comme dans la plupart des secteurs de l'industrie alimentaire, la productivité apparente du travail du secteur des fruits et des légumes de l'Union européenne a été légèrement inférieure à la moyenne communautaire dans presque tous les pays. Seuls l'Autriche, le Portugal et le Royaume-Uni ont pu afficher une productivité apparente du travail supérieure en 2000. Dans la plupart des autres États membres, la productivité apparente du travail oscillait entre 70 % et 90 % de la moyenne manufacturière nationale.

L'industrie des fruits et légumes a contribué à hauteur de 5,6 % aux exportations communautaires de produits alimentaires en 2001, cette part ayant progressivement augmenté depuis le maigre résultat de 4,8 % enregistré en 1997. Elle a constitué une composante plus importante des importations communautaires, avec 12,6 % des importations alimentaires totales de 2001. Cinq pays ont été les principaux fournisseurs de fruits et de légumes de l'Union européenne en 2001 (le Brésil, la Turquie, la Pologne, les États-Unis et la Chine). Chacun d'entre eux représentait entre 9 % et 14 % des importations totales.

Tableau 3.14

Industrie des fruits et légumes (NACE groupe 15.3) Principaux indicateurs dans l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Production (millions d'euros)	26 992	27 721	26 351	27 199	27 476	:	29 709	32 130	35 329	:
Nombre de personnes occupées (milliers)	197	193	189	185	177	:	171	176	183	187
Valeur ajoutée (millions d'euros)	6 464	6 779	6 625	7 040	6 795	:	7 106	7 557	8 006	8 493
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	4 041	4 126	4 090	4 136	3 936	:	4 274	4 456	4 723	4 877
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	32,8	35,1	35,1	38,0	38,3	:	41,7	43,0	43,7	45,4
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	160,0	164,3	162,0	170,2	172,6	:	166,3	169,6	169,5	174,1

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 3.15

Produits à base de fruits et légumes (CPA groupe 15.3) Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	1 338	1 356	1 507	1 780	1 828	1 905	2 022	2 153	2 071	2 368	2 579
Importations extracomm. (millions d'euros)	3 998	3 894	3 593	3 991	4 023	4 339	4 333	4 556	4 916	5 205	5 086
Balance commerciale (millions d'euros)	-2 660	-2 538	-2 086	-2 211	-2 194	-2 434	-2 312	-2 403	-2 845	-2 837	-2 507
Taux de couverture (%)	33,5	34,8	41,9	44,6	45,5	43,9	46,7	47,3	42,1	45,5	50,7

Source: Eurostat, Comext.

INDUSTRIE DES CORPS GRAS (GROUPE 15.4 DE LA NACE)

En termes de valeur ajoutée, le sous-secteur des corps gras était le plus petit des cinq groupes de la NACE traités dans ce sous-chapitre. Les données disponibles indiquent que ce sous-secteur a généré environ 2,7 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2000 ⁽¹⁰⁾.

La production de margarine dans l'Union européenne semblerait avoir atteint un pic au milieu des années 90, avant de baisser dans la plupart des États membres (voir tableau 3.16). Après s'être réduite d'un peu moins de 20 % entre 1995 et 2000, la production de margarine (et ses dérivés) s'élevait dans l'Union européenne à 2,1 millions de tonnes en 2000 ⁽¹¹⁾. L'Union européenne a produit 14,1 millions de tonnes de plantes oléagineuses et 9,0 millions de tonnes de graisses et d'huiles végétales brutes en 2001 (voir tableau 3.17). Trois cultures (le soja, le colza et le tournesol) ont assuré ensemble 94 % de la production communautaire d'huiles et de graisses végétales et 93 % de toutes les plantes oléagineuses.

Le secteur des corps gras occupait 37 000 personnes environ en 2000 ⁽¹²⁾, soit 1,4 % de l'emploi total dans l'industrie alimentaire. L'emploi atteignait encore 67 000 personnes occupées en 1990, ce qui donne la mesure de l'ampleur des suppressions d'emploi dans ce secteur.

⁽¹⁰⁾ EL, F, IRL, A, P et S, 1999; L, 1998.

⁽¹¹⁾ EL et IRL, 1999; L, non disponible.

⁽¹²⁾ EL, F, IRL, A et S, 1999; L, 1998; NL, non disponibles.

Tableau 3.16
Production de margarine et de mélanges dans l'UE (tonnes)

	1990	1995	2000 (1)
EU-15 (2)	2 282 827	2 624 201	2 124 959
B	189 138	275 434	280 935
DK	108 700	100 000	62 666
D	560 570	591 361	535 656
EL	32 200	35 962	38 923
E	81 698	84 479	84 804
F	168 219	164 500	136 750
IRL	20 255	16 500	14 345
I	79 976	82 366	58 448
L	:	:	:
NL	255 640	340 334	268 930
A	48 135	48 536	43 472
P	60 019	41 905	49 830
FIN	37 756	85 400	23 700
S	110 539	134 975	137 800
UK	475 000	485 000	388 700

(1) EL et IRL, 1999; EU-15 est la somme des dernières périodes disponibles pour chaque pays.

(2) À l'exclusion de L.

Source: IMACE (International Margarine Association of the Countries of Europe).

Tableau 3.17
Production d'huiles et graisses végétales brutes et d'oléagineux dans l'UE, 2001 (milliers de tonnes)

Total oléagineux	14 058
Soja	1 205
Colza	8 845
Tournesol	3 035
Coton	838
Lin	135
Total huiles et graisses végétales	8 957
Huile d'arachide	10
Huile de soja	3 036
Huile de colza	3 477
Huile de tournesol	1 887
Huile de coton	105
Autres huiles liquides	23
Huile de coprah	18
Huile de palme	0
Autres huiles lauriques	0
Huile de lin	175
Huile de ricin	8
Huile de germes de maïs	205
Huile de pépins de raisin	13

Source: Fediol - Fédération de l'Industrie de l'Huilerie de la CE.

Les corps gras ont représenté 16,4 % des importations communautaires de produits alimentaires en 2001 et 5,9 % des exportations à destination de pays tiers. Le déficit commercial communautaire relatif à ces produits a augmenté jusqu'en 1998, année où il s'élevait à 2,1 milliards d'euros, pour s'accroître ensuite pendant trois années consécutives et atteindre 3,9 milliards d'euros en 2001.

La plupart des importations communautaires de corps gras provenaient en 2001 de deux pays d'Amérique Latine, le Brésil et l'Argentine (respectivement 29,4 % et 28,7 % des importations totales). Les pays asiatiques que sont l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, l'Inde et la Papouasie-Nouvelle-Guinée figuraient aussi parmi les dix premiers fournisseurs de corps gras de l'Union européenne.

Tableau 3.18
Huiles, tourteaux et corps gras (CPA groupe 15.4)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	1 367	1 564	1 524	1 923	2 486	2 265	3 048	3 240	2 641	2 730	2 713
Importations extracomm. (millions d'euros)	4 165	4 133	4 397	5 212	4 810	5 172	5 364	5 341	5 230	5 797	6 620
Balance commerciale (millions d'euros)	-2 798	-2 569	-2 873	-3 289	-2 324	-2 907	-2 316	-2 101	-2 589	-3 067	-3 908
Taux de couverture (%)	32,8	37,8	34,7	36,9	51,7	43,8	56,8	60,7	50,5	47,1	41,0

Source: Eurostat, Comext.

Tableau 3.19

Farines, céréales transformées et produits amylacés (CPA groupe 15.6)**Indicateurs du commerce extérieur de l'UE**

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	1 352	1 612	1 659	1 671	1 706	1 999	2 093	1 880	1 711	1 928	1 884
Importations extracomm. (millions d'euros)	1 108	1 185	1 129	1 260	1 152	898	778	813	734	799	794
Balance commerciale (millions d'euros)	243	427	530	411	555	1 100	1 315	1 067	977	1 129	1 090
Taux de couverture (%)	122,0	136,0	146,9	132,6	148,2	222,5	268,9	231,2	233,2	241,4	237,3

Source: Eurostat, Comext.

TRAVAIL DES GRAINS ET FABRICATION DE PRODUITS AMYLACÉS (GROUPE 15.6 DE LA NACE)

La valeur ajoutée générée par ce secteur s'est élevée à quelque 4,6 milliards d'euros dans l'Union européenne en 2000 ⁽¹³⁾. Le Royaume-Uni a contribué pour plus d'un quart (28,5 %) à la production communautaire. Ce secteur occupait environ 59 300 personnes en 2000 ⁽¹⁴⁾, ce qui représente 2,3 % de l'emploi dans l'industrie alimentaire communautaire.

La balance commerciale communautaire des grains et produits amylacés a été excédentaire de 1991 à 2001. L'excédent le plus élevé, atteint en 1997 avec 1,3 milliard d'euros, a été suivi d'une consolidation progressive jusqu'à 1,1 milliard d'euros. En 1991, les États-Unis fournissaient 76,5 % des grains et produits amylacés importés par l'Union européenne. Cette part a baissé jusqu'à 27,6 % en dix ans en raison, notamment, de la croissance rapide des importations provenant de la Thaïlande et de l'Inde.

⁽¹³⁾ EL, IRL et S, 1999; NL, 1998; L, non disponibles.⁽¹⁴⁾ EL, IRL et S, 1999; L et NL, non disponibles.**FABRICATION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX (GROUPE 15.7 DE LA NACE)**

On estime que la fabrication d'aliments pour animaux a généré une valeur ajoutée d'environ 5,6 milliards d'euros en 2000 ⁽¹⁵⁾. Le Royaume-Uni, avec un peu plus d'un cinquième (21,6 %) de la production totale, a été le premier producteur communautaire. Ce secteur occupait quelque 91 000 personnes dans l'Union européenne en 2000 ⁽¹⁶⁾.

La part des aliments pour animaux dans les importations communautaires totales de produits alimentaires, faible au début des années 90, a augmenté à un rythme assez soutenu pendant cette décennie. Cette progression est imputable aux changements qui ont affecté l'approvisionnement d'aliments pour animaux suite aux épidémies d'ESB et de fièvre aphteuse. En 1997, les aliments pour animaux représentaient un peu plus de 3,0 % des importations communautaires de produits alimentaires (à comparer à la maigre part de 0,9 % en 1991). Cette tendance s'est ensuite inversée et, en 2001, la part des aliments pour animaux était tombée à 2,4 %.

⁽¹⁵⁾ EL, IRL et S, 1999; NL, 1998.⁽¹⁶⁾ EL, IRL, L et S, 1999.**AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES (GROUPE 15.8 DE LA NACE)**

À la différence de nombreux secteurs alimentaires, celui des « autres industries alimentaires » se caractérise souvent par une différenciation des produits et de grandes campagnes de promotion des nouveaux produits (comme les plats prêts à l'emploi, les biscuits et la confiserie). En 2000, la valeur ajoutée du secteur des « autres industries alimentaires », qui s'élevait à 47,2 milliards d'euros, était deux fois plus importante que celle des quatre autres groupes de la NACE couverts dans le présent sous-chapitre. En termes d'emploi, le poids de ce secteur était encore plus important, avec près de 40 % de l'emploi dans l'industrie alimentaire communautaire.

Tableau 3.20

Autres industries alimentaires (NACE groupe 15.8)**Principaux indicateurs dans l'UE**

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Production (millions d'euros)	98 497	104 568	106 035	110 734	113 462	:	:	137 061	139 897	:	:
Nombre de personnes occupées (milliers)	940	943	921	918	896	:	:	1 049	1 072	1 069	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	31 438	33 357	34 471	35 652	35 166	:	:	41 929	45 616	47 227	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	19 402	20 462	20 512	21 164	21 560	:	:	25 143	26 671	27 876	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	33,4	35,4	37,4	38,8	39,2	:	:	40,0	42,5	44,2	:
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	162,0	163,0	168,1	168,5	163,1	:	:	166,8	171,0	169,4	:

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

À prix constants, la valeur ajoutée du secteur communautaire des autres industries alimentaires a augmenté en moyenne de 3,7 % par an, taux nettement plus élevé que celui de l'industrie alimentaire dans son ensemble (2,5 %) entre 1990 et 1999 ⁽¹⁷⁾.

Une analyse plus détaillée montre que l'Italie a été de loin le premier producteur de pâtes sèches en 2000 avec un peu plus de 3 millions de tonnes, soit plus de dix fois la production de la France, de l'Allemagne ou de l'Espagne (voir tableau 3.21).

Dans le secteur de la confiserie, la production communautaire s'est élevée à 1,8 million de tonnes en 2001. L'Allemagne est dominante, avec plus d'un quart (27,6 %) de la production communautaire (voir tableau 3.22). En 2001, l'Union européenne a produit quelque 2,7 millions de tonnes de produits du chocolat. L'Allemagne domine aussi ce secteur contribuant à la production communautaire pour une part plus importante encore (33,7%). Le secteur communautaire de la biscuiterie et de la pâtisserie a produit cette même année quelque 5,9 millions de tonnes dont près d'un tiers (32,7 %) au Royaume-Uni, le premier producteur.

⁽¹⁷⁾ Il convient de garder à l'esprit que cette activité de la NACE est un groupe résiduel qui contient des activités diverses non classées ailleurs et qu'une partie de l'augmentation peut être attribuable à la classification de nouveaux secteurs alimentaires dans ce groupe.

Le nombre de personnes occupées dans le secteur des autres industries alimentaires a augmenté de 15,0 % dans l'Union européenne entre 1990 et 2000. On y recensait un peu plus d'un million de personnes à la fin des années 90. La plupart des États membres ont enregistré des gains nets d'emploi au cours de cette décennie, à l'exception de l'Irlande, la Finlande et le Royaume-Uni ⁽¹⁸⁾.

Après avoir doublé pendant la première moitié des années 90, l'excédent commercial communautaire des autres industries alimentaires a fluctué pour atteindre 5,3 milliards d'euros en 1999. Le taux de croissance annuel s'est cependant élevé à 20 % à la fois en 2000 et en 2001, portant l'excédent à 7,6 milliards d'euros en 2001.

⁽¹⁸⁾ B et P, non disponibles.

Tableau 3.21
Principaux indicateurs des pâtes sèches industrielles, 2000

	Production (tonnes)	Consommation par habitant (kg)
B/L	99 500	5,4
DK	:	2,0
D	258 006	5,5
EL	112 000	8,6
E	200 000	4,8
F	262 700	7,4
IRL	:	1,0
I	3 003 322	28,0
NL	:	4,4
A	25 650	4,0
P	68 000	6,8
FIN	:	3,2
S	22 000	6,5
UK	:	2,8

Source: UNAFPA - Union des Associations de Fabricants de Pâtes Alimentaires de la Communauté Européenne.

Tableau 3.22
Production de confiseries, de produits chocolatés et de biscuits et pâtisseries, 2001 (tonnes)

	Confiseries	Produits chocolatés	Biscuits et pâtisseries
EU-15 (1)	1 751 565	2 733 445	5 899 275
B	72 495	161 940	402 760
DK	52 925	32 960	116 370
D	483 880	921 725	734 000
EL	18 000	26 000	55 500
E	214 875	123 735	484 950
F	203 095	372 015	743 220
IRL (2)	18 500	35 705	29 200
I	120 750	229 200	870 500
L	:	:	:
NL	130 315	195 815	330 140
A	21 565	73 575	71 560
P (3)	2 880	4 390	32 745
FIN	33 455	28 280	74 145
S	69 390	48 380	23 700
UK	309 440	479 725	1 930 485

(1) À l'exclusion de L; somme des dernières données disponibles pour chaque pays.
(2) 2000.
(3) 1998, à l'exclusion des produits chocolatés.
Source: CAOBISCO.

Tableau 3.23
Autres produits alimentaires (CPA groupe 15.8)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	5 815	6 353	7 430	8 755	9 568	9 833	11 021	10 954	9 822	11 289	12 297
Importations extracomm. (millions d'euros)	2 850	2 993	3 126	3 449	3 584	3 851	4 181	4 401	4 514	4 879	4 719
Balance commerciale (millions d'euros)	2 966	3 360	4 303	5 307	5 983	5 982	6 840	6 552	5 308	6 410	7 578
Taux de couverture (%)	204,1	212,3	237,6	253,9	266,9	255,3	263,6	248,9	217,6	231,4	260,6

Source: Eurostat, Comext.

3.5: INDUSTRIE DES BOISSONS

Le groupe 15.9 de la NACE couvre à la fois les boissons alcoolisées et non alcoolisées. Les données présentées dans ce sous-chapitre comprennent notamment les eaux minérales, les boissons rafraîchissantes, la bière, le vin et les spiritueux. Elles n'incluent cependant pas les jus de fruits et de légumes (classe 15.32 de la NACE) ni la transformation du thé et du café (classe 15.86 de la NACE).

La plupart des boissons alcoolisées représentent des marchés arrivés à maturité, caractérisés par une lente diminution de leurs niveaux de consommation. Compte tenu de ces tendances, les fabricants s'efforcent de plus en plus de différencier les produits, comptant que l'introduction de nouvelles lignes générera une valeur ajoutée accrue et relancera la croissance. Divers exemples illustrent cette tendance, tels que les bières de marque et les limonades alcoolisées qui visent en général les jeunes consommateurs.

Les multinationales dominent de plus en plus les secteurs des boissons rafraîchissantes et de la bière. Contrairement à de nombreux produits alimentaires, ces segments sont souvent appuyés par de gros budgets publicitaires. En outre, un bon réseau de distribution s'avère essentiel en général pour assurer le succès d'un produit, qu'il soit vendu dans des lieux de loisirs ou chez des détaillants. Il n'est pas rare que les brasseurs contrôlent des réseaux de points de vente qui ne vendent que leurs propres bières aux côtés d'autres boissons.

PROFIL STRUCTUREL

Le secteur communautaire des boissons a généré une valeur ajoutée d'environ 27,3 milliards d'euros en 2000 ⁽¹⁹⁾, dont près d'un quart a été assuré par le Royaume-Uni, l'un des cinq pays à se détacher par son degré de spécialisation dans l'industrie des boissons (aux côtés de la Grèce, l'Espagne, l'Irlande et le Portugal). En Grèce, le secteur des boissons a généré 6,8 % de la valeur ajoutée manufacturière en 1999, plus de trois fois la moyenne communautaire.

Le tableau 3.24 montre que les quatre segments du marché des boissons rafraîchissantes qui y sont représentés se sont développés entre 1995 et 2001, selon l'Union des associations de boissons rafraîchissantes des pays membres de l'Union européenne (UNESDA). L'augmentation la plus rapide a été enregistrée par les eaux conditionnées, qui viennent également en tête en termes de volume.

⁽¹⁹⁾ EL, IRL, A, FIN et S, 1999; NL, 1997.

Tableau 3.24

Consommation de boissons rafraîchissantes dans l'UE (millions de litres)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Boissons gazeuses	24 739	24 502	25 478	25 738	26 723	27 375	27 836
Eau conditionnée	29 094	28 863	30 214	31 375	32 907	34 516	36 168
Jus et nectars de fruits	7 928	8 012	8 256	8 377	8 547	8 992	9 108
Autres boissons (1)	8 785	9 773	9 108	9 302	9 859	10 076	10 458

(1) Y compris les boissons aux fruits non gazeuses, les boissons à base de concentré et de sirop de fruits, les boissons instantanées à base de fruits, le thé et le café glacé, les boissons pour sportifs et les boissons énergétiques.
Source: UNESDA - Union of EU Soft Drinks Associations.

Tableau 3.25

Principaux indicateurs du secteur brassicole, 2000

	Nombre de brasseries en activité (unités)	Production totale de bière (milliers de hl)	Consommation (litres)
B	113	14 734	99,0
DK	12	7 460	102,2
D	1 270	110 429	125,5
EL	6	4 405	40,0
E	22	26 414	71,8
F	20	18 926	36,2
IRL	6	8 710	125,0
I	16	12 575	28,1
L	4	438	108,2
NL	16	25 072	82,8
A	59	8 750	107,7
P	7	6 881	64,6
FIN	6	4 600	78,4
S	33	4 495	56,4
UK (1)	69	55 279	95,4

(1) À l'exclusion des petites brasseries et micro-brasseries.

Source: The Brewers of Europe.

La structure du secteur communautaire de la bière a été généralement caractérisée par des regroupements et des fusions. Néanmoins, il y avait encore 1 300 brasseries en Allemagne en 2000 où le secteur continuait à s'appuyer sur des marchés locaux. L'Allemagne vient nettement en tête des producteurs de bière de l'Union européenne, avec 110 millions d'hectolitres, deux fois plus qu'au Royaume-Uni (voir tableau 3.25).

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Le secteur des boissons occupait 311 000 personnes dans l'Union européenne en 2000 ⁽²⁰⁾, accusant une réduction nette importante de 73 000 personnes occupées (19 %) par rapport à 1990.

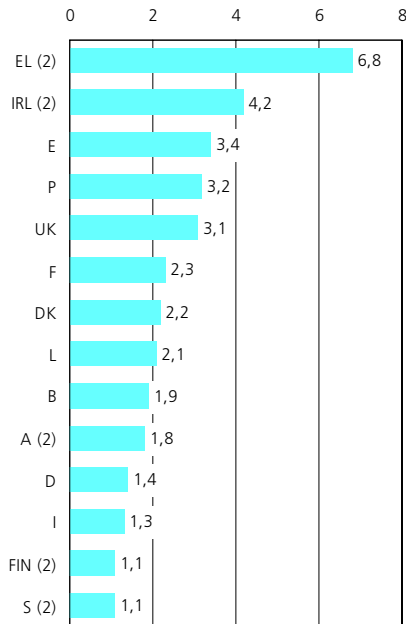
⁽²⁰⁾ EL, IRL, A, FIN et S, 1999.

La productivité apparente du secteur des boissons, particulièrement élevée, s'est avérée supérieure à la moyenne manufacturière nationale dans tous les États membres, arrivant même à doubler celle-ci dans certains cas (Portugal et Royaume-Uni).

Le coût unitaire de la main-d'œuvre a aussi dépassé les moyennes nationales enregistrées dans l'industrie manufacturière par tous les États membres à l'exception du Luxembourg (82 % de la moyenne). En général, le coût unitaire de la main-d'œuvre était jusqu'à 20 % supérieur à la moyenne, bien qu'en Grèce, en Espagne, en Irlande et au Portugal où l'écart était plus important encore.

Graphique 3.8

Industrie des boissons (NACE groupe 15.9)
Part de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, 2000 (%) (1)



(1) EU-15 et NL, non disponibles.

(2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

La combinaison de ces deux coefficients permet de calculer la productivité du travail ajustée par les salaires (formule simple). Dans la plupart des États membres, ce ratio montrait que chaque unité de dépenses de personnel engendrait au moins deux unités de valeur ajoutée. Dans les cinq pays (Belgique, Danemark, Allemagne, Autriche et Suède) où cela n'était pas le cas, le ratio de productivité du travail ajustée par les salaires (formule simple) restait relativement élevé, seule l'Autriche ayant enregistré une valeur inférieure à la moyenne de l'ensemble de son secteur manufacturier.

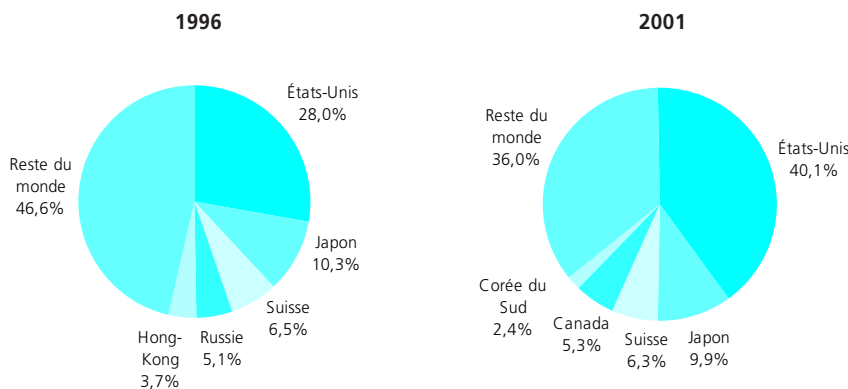
COMMERCE EXTÉRIEUR

En 2001, le secteur des boissons de l'Union européenne a enregistré un excédent commercial substantiel de 9,4 milliards d'euros dépassant de 60 % le résultat de 1991. Ses exportations, dont la part la plus importante revient à la France, se sont élevées à 13,2 milliards d'euros. Les États-Unis ont été le principal partenaire commercial de l'Union européenne, avec plus de 40 % des exportations communautaires en valeur (une augmentation à comparer avec le chiffre de 28 % enregistré par ce pays cinq ans plus tôt).

Bien que la valeur des importations communautaires de boissons ait été très inférieure à celle des exportations, le rythme de croissance des importations s'est accéléré entre 1991 et 2001. Les États-Unis, l'Australie, le Chili, l'Afrique du Sud et les Bahamas ont fourni ensemble près des trois quarts des importations communautaires en 2001.

Graphique 3.9

Boissons (CPA groupe 15.9)
Destination des exportations extracommunautaires



Source: Eurostat, Comext.

Tableau 3.26

Boissons (CPA groupe 15.9)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	6 885	7 264	7 972	8 875	8 838	9 491	10 697	10 091	10 958	12 468	13 243
Importations extracomm. (millions d'euros)	1 022	1 157	1 230	1 323	1 307	1 601	2 015	2 286	2 673	3 202	3 809
Balance commerciale (millions d'euros)	5 863	6 107	6 742	7 552	7 531	7 890	8 682	7 805	8 285	9 266	9 433
Taux de couverture (%)	673,8	627,7	648,1	670,7	676,3	592,7	531,0	441,4	410,0	389,4	347,7

Source: Eurostat, Comext..

3.6: INDUSTRIE DU TABAC

La division 16 de la NACE couvre la fabrication de tous les produits à base de tabac, à savoir les cigarettes, le tabac à cigarettes, les cigares, le tabac à pipe, le tabac à mâcher et le tabac à priser. Les informations présentées ne concernent pas la culture et le traitement préliminaire du tabac, qui relèvent de l'agriculture.

Les multinationales du tabac, confrontées à la stagnation des niveaux de consommation dans les économies développées, ont été contraintes de se tourner vers de nouveaux marchés. La baisse de la consommation de tabac dans l'Union européenne peut être liée aux interdictions de fumer, aux campagnes de santé, aux restrictions de la publicité sur le tabac ainsi qu'à l'augmentation des taxes indirectes grevant ces produits. L'indice des prix à la consommation harmonisé des produits du tabac a augmenté globalement dans l'Union européenne de 32,6 % entre 1995 et 2001, à comparer à une augmentation moyenne de 11,5 % de l'ensemble des produits.

PROFIL STRUCTUREL

Le secteur du tabac a généré une valeur ajoutée voisine de 7,8 milliards d'euros en 2000 ⁽²¹⁾. Le principal produit du tabac est la cigarette qui en représente environ 90 % de la consommation totale de tabac. En 2000, 742 milliards de cigarettes ont été fabriquées au sein de l'Union européenne où les principaux centres de production se trouvaient en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni (voir tableau 3.27). Cette même année, les Pays-Bas ont été le principal producteur de cigares et de tabac à rouler, la Belgique et le Luxembourg ayant produit plus de la moitié des 22 000 tonnes de tabac à pipe fabriqué dans l'Union européenne.

⁽²¹⁾ EL, IRL, P, FIN et S, 1999; NL, 1997; L et A, non disponibles.

Tableau 3.27

Production de produits du tabac, 2000

	Production de cigarettes (millions d'unités)	Production de cigares (millions d'unités)	Production de tabac à pipe (tonnes) (1)	Production de tabac à rouler (tonnes)
EU-15 (2)	742 143	7 053	21 730	74 594
B/L	19 739	47	12 651	:
DK	11 018	306	4 625	:
D	206 770	1 861	791	28 725
EL	41 989	:	13	:
E	68 597	981	19	147
F	38 240	625	1 478	2 675
IRL	7 000	60	:	6 216
I	44 300	88	67	:
NL	123 071	2 300	350	30 700
A	25 431	21	:	:
P	20 383	:	:	:
FIN	3 500	1	:	800
S	6 000	0	400	500
UK	126 105	763	1 335	4 831

(1) B/L et EL, y compris le tabac à rouler.

(2) Somme des données pour les pays disponibles.

Source: CECCM, données plus récentes fournies par les associations nationales en mars 2002.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Un peu plus de 51 000 personnes étaient occupées dans le secteur communautaire du tabac en 2000 (22). La productivité apparente du travail a été supérieure à la moyenne enregistrée dans le secteur manufacturier de tous les États membres à l'exception de l'Italie et la Finlande, souvent de manière significative (au moins trois fois plus importante par exemple au Danemark, au Portugal et au Royaume-Uni).

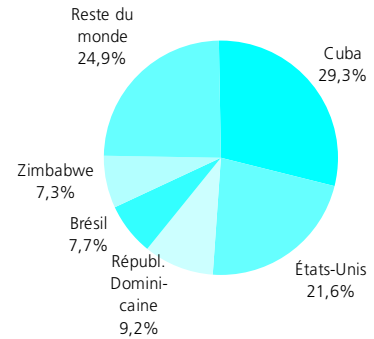
Le coût unitaire de la main-d'œuvre dans le secteur du tabac était généralement supérieur aux moyennes manufacturières nationales. Il n'y a qu'en Belgique, Italie et Suède que les salariés gagnaient moins que la moyenne manufacturière (23).

(22) EL, IRL, FIN et S, 1999; L, NL et A, non disponibles.
 (23) IRL, FIN et S, 1999; EL et F, 1998; DK, L, NL et A, non disponibles.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le commerce officiel des produits du tabac est très restreint. En 2001, ce secteur a représenté 0,03 % des importations de produits manufacturés et 0,2 % des exportations de ces mêmes produits à destination de pays tiers. Les principaux marchés destinataires des produits du tabac exportés par l'Union européenne sont l'Asie et le Moyen-Orient, tandis que la plupart des importations communautaires proviennent de Cuba ou des États-Unis.

Graphique 3.10
Tabac manufacturé (CPA division 16)
Origine des importations
extracommunautaires, 2001



Source: Eurostat, Comext.

Tableau 3.28
Tabac manufacturé (CPA division 16)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	1 218	1 446	1 422	958	857	1 299	1 999	1 902	1 955	1 994	1 879
Importations extracomm. (millions d'euros)	571	592	949	923	404	386	204	219	207	256	258
Balance commerciale (millions d'euros)	647	854	473	35	453	912	1 794	1 683	1 747	1 738	1 621
Taux de couverture (%)	213,3	244,3	149,8	103,8	212,2	336,2	978,2	869,0	942,5	779,7	728,9

Source: Eurostat, Comext.

Tableau 3.29

Industrie des viandes (NACE groupe 15.1)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	4 112	4 837	18 864	473	11 381	24 632	3 210	11 157	87	7 799	1 754	1 539	1 794	2 421	17 738
Nombre de personnes occupées (milliers)	17	23	113	5	67	125	14	39	1	24	11	16	11	14	125
Valeur ajoutée (millions d'euros)	815	1 185	3 717	134	2 021	3 972	509	1 710	25	988	425	259	452	520	4 741
Achats de biens et services (millions d'euros)	3 775	3 954	16 697	427	10 024	22 604	3 029	10 588	69	7 067	1 507	1 418	1 711	2 162	14 117
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	535	849	2 866	67	1 271	3 256	294	1 102	23	702	317	169	343	469	3 279
Invest. bruts corporels (millions d'euros) (3)	132,4	:	505,5	:	494,9	:	104,3	367,3	:	:	71,1	76,0	80,1	221,1	:
Productiv. apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	47,0	51,6	33,0	29,3	30,1	31,8	35,4	43,6	29,7	41,6	38,3	15,8	40,8	38,0	38,0
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (2)	152,5	135,3	129,7	135,8	159,0	124,5	173,3	155,2	108,9	140,6	134,2	153,7	131,9	110,9	144,6
Taux brut d'exploitation (%) (2)	6,1	6,8	4,2	5,1	6,4	3,0	6,5	5,0	2,3	3,5	5,6	5,4	5,3	1,9	7,7

(1) 1999.

(2) DK et F, 1999; EL, 1998.

(3) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 3.30

Industrie du poisson (NACE groupe 15.2)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F (1)	IRL (1)	I	L	NL (2)	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	347	1 205	1 745	61	2 291	2 262	332	1 319	0	497	:	542	79	282	2 395
Nombre de personnes occupées (milliers)	1	7	11	1	19	12	3	4	0	3	:	5	1	2	24
Valeur ajoutée (millions d'euros)	69	247	408	24	493	425	65	237	0	102	:	83	19	71	555
Achats de biens et services (millions d'euros)	358	1 119	1 513	43	2 130	2 079	275	1 267	0	426	:	526	69	228	1 899
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (3)	44	172	301	8	291	336	48	120	0	69	:	51	12	49	411
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	7,0	:	46,5	:	109,7	:	28,5	70,3	:	:	:	39,4	4,0	11,5	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	48,4	37,9	38,6	25,7	25,6	34,5	24,4	54,0	:	:	:	15,1	32,3	40,3	23,4
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (3)	156,0	132,5	135,4	194,0	169,4	126,7	135,7	196,4	:	147,9	:	163,6	163,0	144,4	134,9
Taux brut d'exploitation (%) (3)	5,9	4,5	5,6	16,2	7,8	3,5	5,1	7,7	:	6,2	:	5,2	8,6	7,4	5,8

(1) 1999.

(2) 1998, sauf personnes occupées.

(3) DK, 1999; EL, 1998.

(4) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 3.31

Industrie des fruits et légumes (NACE groupe 15.3)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL (2)	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	1 778	480	6 533	711	4 427	5 637	179	4 090	:	2 214	897	465	366	772	5 665
Nombre de personnes occupées (milliers)	7	3	27	7	33	28	2	21	:	9	3	5	2	4	34
Valeur ajoutée (millions d'euros)	399	122	1 360	149	921	1 037	69	784	:	524	230	120	107	224	2 206
Achats de biens et services (millions d'euros)	1 492	428	5 495	641	3 995	5 204	144	3 529	:	1 870	790	397	375	615	3 575
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (3)	219	75	832	103	583	682	38	510	:	279	114	69	59	139	992
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	129,8	:	231,9	:	255,9	:	11,3	214,1	:	:	43,1	35,2	23,9	36,5	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	57,7	43,0	50,0	20,0	27,8	37,3	39,2	37,3	:	:	81,4	26,5	52,5	60,0	65,0
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (3)	182,4	142,0	163,5	187,3	158,0	143,2	184,0	153,7	:	187,7	201,7	174,0	182,0	161,5	222,3
Taux brut d'exploitation (%) (3)	9,6	6,4	7,7	12,2	7,2	5,1	14,2	6,7	:	10,2	11,1	10,7	9,7	10,3	20,6

(1) 1999.

(2) 1998, sauf personnes occupées.

(3) DK et F, 1999; EL, 1998.

(4) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 3.32

Industrie des corps gras (NACE groupe 15.4)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F (1)	IRL (1)	I	L (2)	NL	A (1)	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	1 940	290	4 322	363	4 398	2 269	8	1 251	0	2 643	309	584	205	551	1 559
Nombre de personnes occupées (milliers)	1	1	7	2	11	4	0	3	0	:	1	3	1	2	2
Valeur ajoutée (millions d'euros) (3)	102	57	520	95	497	311	0	176	0	367	77	66	32	134	316
Achats de biens et services (millions d'euros)	1 859	241	4 325	337	4 272	1 989	9	1 189	0	4 157	364	585	182	467	1 345
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (4)	67	34	367	43	282	183	1	79	0	136	49	35	31	74	89
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (5)	20,6	:	100,7	:	131,7	:	0,1	65,5	:	:	4,0	34,0	4,6	54,2	:
Productiv. apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (3)	75,0	67,0	76,5	57,3	44,6	72,4	6,9	63,0	:	:	100,8	17,7	42,0	73,3	173,6
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (6)	151,0	145,6	141,9	146,0	176,0	170,2	30,8	221,7	:	269,5	157,8	195,8	104,2	181,8	356,7
Taux brut d'exploitation (%) (4)	1,8	4,9	3,2	5,5	4,3	5,2	-8,9	7,1	:	5,0	6,3	4,6	0,5	10,2	13,7

(1) 1999.

(2) 1998.

(3) P, 1999.

(4) DK, 1999; EL, 1998.

(5) D, 1999.

(6) DK et P, 1999; EL, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 3.33

Industrie laitière (NACE groupe 15.5)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	2 859	2 767	18 480	1 105	6 504	20 308	3 214	10 821	:	:	1 494	1 315	1 675	2 386	9 503
Nombre de personnes occupées (milliers)	7	11	40	7	27	60	9	37	:	12	4	8	5	9	35
Valeur ajoutée (millions d'euros)	336	579	2 644	286	1 283	2 835	571	2 038	:	:	226	217	239	464	2 063
Achats de biens et services (millions d'euros)	2 689	2 828	18 087	953	5 914	18 947	3 529	9 674	:	:	1 518	1 124	1 688	2 150	8 115
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	261	357	1 587	140	685	1 938	315	1 234	:	:	161	103	169	357	1 140
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (3)	81,4	:	404,2	:	278,1	:	124,8	412,7	:	:	53,6	78,8	132,8	90,2	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	47,6	50,7	65,5	39,8	47,9	46,9	61,8	55,3	:	:	57,0	28,1	44,1	49,1	59,2
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (2)	129,1	155,8	166,6	229,7	187,3	147,2	181,2	165,1	:	:	140,3	211,6	141,1	130,2	180,9
Taux brut d'exploitation (%) (2)	2,6	5,5	5,1	14,5	8,4	4,4	6,5	6,8	:	:	3,8	8,6	3,9	4,1	9,2

(1) 1999.

(2) DK et F, 1999; EL, 1998.

(3) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 3.34

Autres industries alimentaires (NACE groupe 15.8)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	6 829	2 986	34 568	1 110	11 135	22 611	5 215	15 874	143	:	2 539	1 911	1 767	2 789	27 668
Nombre de personnes occupées (milliers)	50	23	304	15	147	108	11	69	2	40	25	47	15	19	190
Valeur ajoutée (millions d'euros)	1 941	1 103	11 301	412	3 940	5 745	1 605	4 170	72	:	1 021	654	553	1 015	11 123
Achats de biens et services (millions d'euros)	5 539	2 208	25 680	821	8 337	19 368	3 742	12 158	75	:	1 825	1 460	1 314	1 975	19 006
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	1 172	620	7 771	265	2 511	3 568	299	2 178	47	:	750	409	428	675	5 657
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (3)	489,6	:	1 359,6	:	540,8	:	338,2	700,6	:	:	160,0	137,3	68,4	140,3	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	39,0	47,1	37,2	27,9	26,8	53,4	143,9	60,7	31,9	:	40,3	13,8	35,9	54,2	58,5
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (2)	165,6	190,3	145,4	155,5	156,9	167,1	537,8	191,5	153,4	:	136,1	159,7	129,3	150,3	196,6
Taux brut d'exploitation (%) (2)	10,3	20,0	9,4	11,6	11,8	9,4	24,5	12,3	17,0	:	9,5	11,6	13,0	11,6	18,1

(1) 1999.

(2) DK et F, 1999; EL, 1998.

(3) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 3.35

Industrie des boissons (NACE groupe 15.9)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A (1)	P	FIN (1)	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	2 930	1 463	18 642	1 329	11 980	15 480	2 575	8 930	122	:	1 593	2 135	820	1 468	20 013
Nombre de personnes occupées (milliers)	11	6	74	8	46	41	6	25	1	9	9	14	4	6	52
Valeur ajoutée (millions d'euros)	849	484	5 141	549	3 390	4 335	1 157	1 923	49	:	553	574	274	454	6 502
Achats de biens et services (millions d'euros)	2 149	786	13 965	897	9 613	11 309	1 182	6 860	93	:	1 035	1 909	562	1 116	11 214
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	486	270	3 252	214	1 434	1 813	272	894	21	:	378	245	127	253	2 330
Invest. bruts corporels (millions d'euros) (3)	203,9	:	1 154,2	:	809,4	:	133,0	511,6	:	:	110,1	186,3	100,0	80,3	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	79,4	74,7	69,7	68,0	73,6	106,2	196,6	77,3	76,3	:	64,8	41,1	78,2	72,1	124,2
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (2)	174,8	161,8	158,1	248,7	236,3	229,9	424,8	215,0	237,0	:	146,4	234,3	215,7	179,2	279,1
Taux brut d'exploitation (%) (2)	11,6	11,2	9,0	23,9	16,1	15,3	30,7	11,4	19,6	:	9,8	14,3	18,6	12,9	18,6

(1) 1999.

(2) DK et F, 1999; EL, 1998.

(3) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 3.36

Industrie du tabac (NACE division 16)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN (1)	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	1 585	1 438	14 428	218	1 470	8 827	993	1 091	:	:	:	305	97	316	13 337
Nombre de personnes occupées (milliers)	3	1	13	1	8	5	1	8	:	:	:	1	0	2	9
Valeur ajoutée (millions d'euros) (2)	210	233	1 842	69	590	553	159	403	:	:	:	103	23	203	2 077
Achats de biens et services (millions d'euros)	1 431	276	6 372	182	1 233	2 651	204	1 905	:	:	:	183	79	173	2 142
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (3)	105	:	773	60	279	243	36	250	:	:	:	46	15	44	440
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	29,0	:	178,1	:	45,8	:	8,1	42,2	:	:	:	28,7	2,3	60,8	:
Productiv. apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (2)	80,5	181,6	145,8	51,6	78,4	118,6	168,2	48,1	:	:	:	77,6	58,5	133,8	233,8
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (5)	199,6	:	238,4	194,1	211,5	199,3	446,2	161,4	:	:	:	234,4	154,1	460,5	472,7
Taux brut d'exploitation (%) (3)	6,5	:	6,1	12,5	17,6	2,5	11,6	6,5	:	:	:	21,5	8,6	44,5	11,9

(1) 1999.

(2) P, 1999.

(3) EL et F, 1998.

(4) D, 1999.

(5) P, 1999; EL et F, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 3.37

Industries alimentaires (NACE division 15)
Principaux indicateurs, 2000

	BG	CY (1)	CZ	EE	HU	LV	LT (2)	MT	PL (1)	RO	SK (2)	SI (2)	TR
Production (millions d'euros)	1 551	790	:	674	6 151	:	1 167	:	19 635	4 249	1 612	1 567	:
Nombre de personnes occupées (milliers)	100	10	:	20	121	:	55	:	467	227	:	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	263	230	:	148	1 302	:	249	:	5 310	886	232	354	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	1 518	:	:	637	5 251	:	1 004	:	17 286	4 599	1 639	1 232	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	148	:	:	93	664	:	197	:	2 263	586	191	287	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	150,3	40,9	:	38,6	51,3	:	129,9	:	1 291,9	477,5	123,5	140,7	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	2,6	23,3	:	7,3	10,8	:	4,5	:	11,4	3,9	:	:	:
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	178,5	:	:	160,1	196,0	:	126,7	:	234,6	151,0	121,5	123,4	:
Taux brut d'exploitation (%)	7,2	:	:	7,1	9,1	:	4,9	:	14,1	6,5	2,1	4,1	:

(1) 1998.

(2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_cc).

Tableau 3.38

Industrie du tabac (NACE division 16)
Principaux indicateurs, 2000

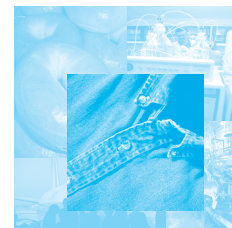
	BG	CY (1)	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI	TR
Production (millions d'euros)	412	96	:	0	263	:	:	:	2 403	502	:	:	:
Nombre de personnes occupées (milliers) (2)	10	0	:	0	2	:	:	:	11	5	:	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	93	23	:	0	88	:	:	:	1 777	272	:	:	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	205	:	:	0	221	:	:	:	805	239	:	:	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	43	:	:	0	25	:	:	:	129	233	:	:	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	10,1	0,9	:	0	1,4	:	:	:	95,5	28,7	:	:	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (2)	9,1	82,7	:	:	42,3	:	:	:	150,7	55,5	:	:	:
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	217,2	:	:	:	357,7	:	:	:	1 375,7	117,0	:	:	:
Taux brut d'exploitation (%)	9,8	:	:	:	23,1	:	:	:	64,2	8,3	:	:	:

(1) 1998.

(2) PL, 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_cc).

Industrie textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure



Le secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure est confronté à une forte concurrence mondiale qui a généralement entraîné le redéploiement des capacités de production vers des régions situées hors des frontières de l'Union européenne. Au cours des vingt à trente dernières années, la production de ce secteur s'est délocalisée, beaucoup d'entreprises ayant réimplanté leurs activités de fabrication dans des régions où les coûts salariaux sont moins élevés. L'Union européenne reste néanmoins concurrentielle sur certains marchés, en particulier ceux où l'innovation, l'élaboration des produits, la qualité, la créativité, le design et la mode jouent un rôle important. D'ailleurs, l'Union européenne est l'un des premiers acteurs mondiaux pour ce qui est de la mode, de la chaussure et de l'élaboration de produits textiles comportant un certain niveau de spécialisation et de technique.

Le redéploiement de la production hors des frontières de l'Union européenne a souvent été réalisé dans le cadre du régime douanier de perfectionnement passif permettant aux entreprises communautaires de délocaliser des activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre. Selon ce processus, les entreprises communautaires exportent généralement leurs propres étoffes ou coupes de produits semi-finis vers des pays à bas salaires où ils sont transformés en articles finis avant d'être réimportés par le fabricant communautaire. On trouve les principaux partenaires de ce régime parmi les pays candidats (la Pologne et la Roumanie en particulier) et sur le pourtour méditerranéen (notamment le Maroc et la Tunisie).

PROFIL STRUCTUREL

Le secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure représentait environ 4,5 % de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière de l'Union européenne en 2001. La part de ce secteur dans l'emploi manufacturier, est sensiblement plus élevée, et atteignait 8,4 % la même année.

Les trois divisions de la NACE objet du présent chapitre ont un poids décroissant. L'industrie textile (division 17 de la NACE) représente 53,9 % de la valeur ajoutée en 2001. Le solde se distribue entre l'industrie de l'habillement (division 18 de la NACE) et l'industrie du cuir et de la chaussure (division 19 de la NACE) qui représentent respectivement 29,0 % et 17,1 % de la valeur ajoutée.

Le secteur italien du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure est incontestablement le plus important dans l'Union européenne. En 2000, l'Italie a d'ailleurs été le premier producteur dans chacune des trois divisions de la NACE sous revue, avec une valeur ajoutée globale de 16,8 milliards d'euros, soit 28,9 % du total communautaire. Sa part a été deux fois plus importante que l'Allemagne, deuxième producteur, tandis que l'Espagne, la France et le Royaume-Uni enregistraient chacun entre 12 % et 15 % du total.

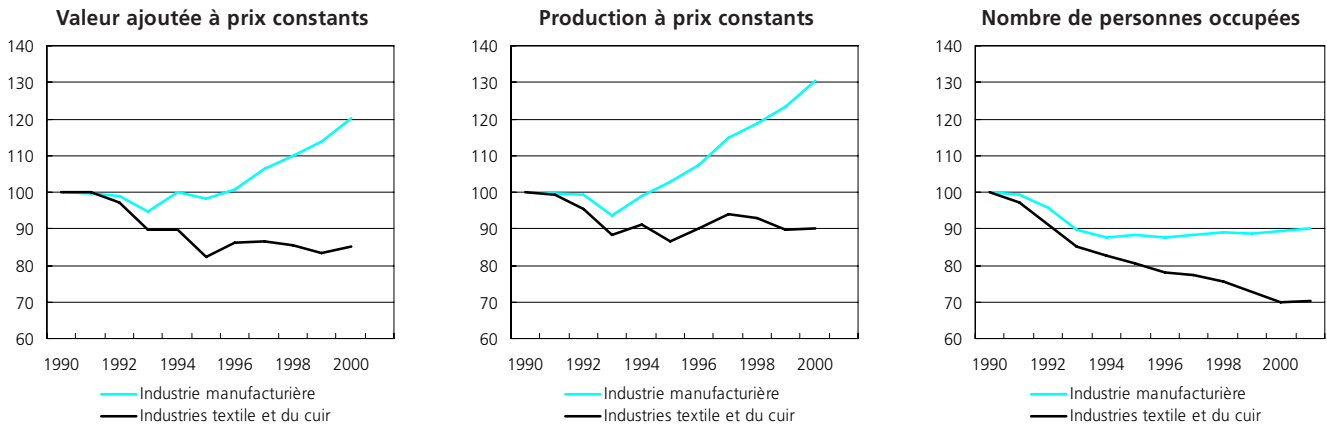
Ce chapitre couvre l'industrie textile et l'habillement ainsi que celle de la fourrure et du cuir telles que définies dans les sous-sections DB et DC de la NACE. Les différentes étapes de la fabrication des textiles (reprises dans les groupes 17.1 à 17.6 de la NACE) sont traitées dans le premier sous-chapitre tandis que le groupe 17.7 et la division 18 de la NACE font l'objet du deuxième sous-chapitre relatif à l'habillement (qui comprend les articles à mailles). Le dernier sous-chapitre est consacré à l'industrie du cuir et de la chaussure (division 19 de la NACE).

NACE

- 17: industrie textile;
- 17.1: filature;
- 17.2: tissage;
- 17.3: ennoblement textile;
- 17.4: fabrication d'articles textiles;
- 17.5: autres industries textiles;
- 17.6: fabrication d'étoffes à mailles;
- 17.7: fabrication d'articles à mailles;
- 18: industrie de l'habillement et des fourrures;
- 18.1: fabrication de vêtements en cuir;
- 18.2: fabrication de vêtements en textile;
- 18.3: industrie des fourrures;
- 19: industrie du cuir et de la chaussure;
- 19.1: apprêt et tannage des cuirs;
- 19.2: fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie;
- 19.3: fabrication de chaussures.

Graphique 4.1

Industrie textile et habillement; industrie du cuir et de la chaussure (NACE sous-sections DB et DC)
Principaux indicateurs dans l'UE (1990=100)



Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 4.1

Industrie textile et habillement; industrie du cuir et de la chaussure (NACE sous-sections DB et DC)
Principaux indicateurs dans l'UE

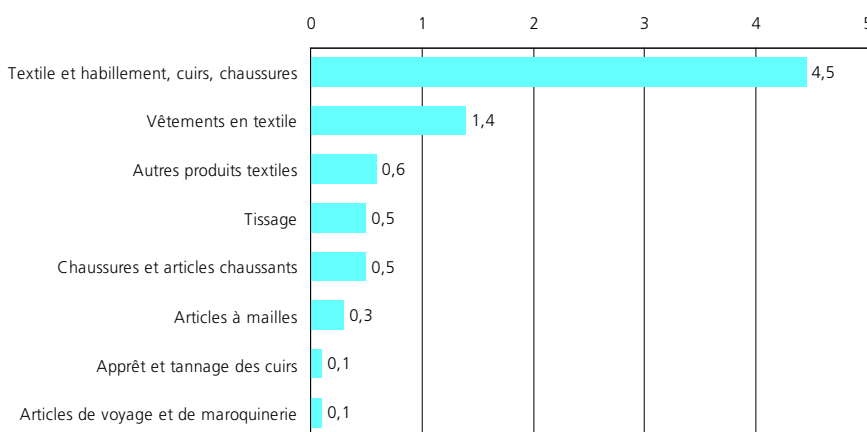
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Production (millions d'euros)	184 461	181 390	169 832	178 835	181 858	184 411	192 876	194 282	188 978	191 280	193 946
Nombre de personnes occupées (milliers)	2 748	2 579	2 409	2 334	2 273	2 208	2 182	2 141	2 057	1 981	1 989
Valeur ajoutée (millions d'euros)	61 454	61 069	56 976	58 309	57 312	58 405	58 799	58 941	57 445	58 145	59 150
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	45 827	45 442	41 929	41 689	40 473	42 200	41 780	41 073	40 143	39 806	39 716
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	22,4	23,7	23,7	25,0	25,2	26,5	26,9	27,5	27,9	29,4	29,7
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	134,1	134,4	135,9	139,9	141,6	138,4	140,7	143,5	143,1	146,1	148,9

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Graphique 4.2

Industrie textile et habillement; industrie du cuir et de la chaussure (NACE sous-sections DB et DC)

Part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière de l'UE, 1999 (%) (1)



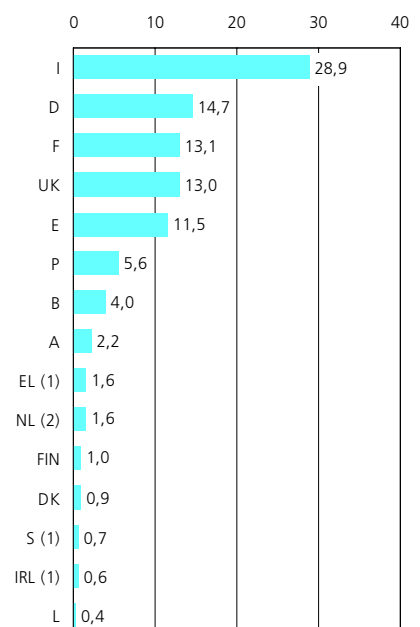
(1) Produits de l'industrie textile et de l'habillement; cuirs, articles de voyage, chaussures, 2001; toutes les autres activités des sous-sections DB et DC sont non disponibles.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Graphique 4.3

Industrie textile et habillement; industrie du cuir et de la chaussure (NACE sous-sections DB et DC)

Part de la valeur ajoutée de l'UE, 2000 (%)



(1) 1999.

(2) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Entre 1990 et 2000, la valeur ajoutée à prix constants du secteur communautaire du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure a diminué de 15 %. Ce recul équivaut à une perte moyenne annuelle de 1,6 % pendant une période où la valeur ajoutée du secteur manufacturier augmentait de 1,9 % par an. La majeure partie de cette perte a été enregistrée pendant la première moitié des années 90, la production étant restée pratiquement constante entre 1996 et 2000.

La source standard des données SSE des chapitres manufacturiers de la présente publication couvre les entreprises employant 20 personnes ou plus. Dans une activité dominée par les petites et moyennes entreprises (essentiellement privées ou familiales), il est important de tenir compte également des entreprises employant moins de 20 personnes – voir le tableau 9 du chapitre d'introduction pour une comparaison intra-sectorielle de l'importance de ces entreprises. En 1999, la valeur ajoutée générée dans l'Union européenne par le secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure s'est élevée à 69,2 milliards d'euros, dont 41,7 % proviennent des très petites ou petites entreprises (employant moins de 50 personnes). Le poids de celles-ci parmi les 2,6 millions de personnes occupées a même été supérieur, dépassant légèrement 50 %. C'est en Espagne et en Italie que les très petites et les petites entreprises ont le plus fortement dominé le secteur puisque plus de la moitié de la valeur ajoutée y était générée par des entreprises employant moins de 50 personnes en 1999. Par contre, les petites ou très petites entreprises ont représenté moins de 25 % de la valeur ajoutée générée par le secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure en Allemagne et en Autriche ⁽¹⁾.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Les caractéristiques de la main-d'œuvre du secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure s'écartent du schéma commun à la plupart des secteurs manufacturiers. Elles diffèrent fondamentalement au niveau de l'importance de la main-d'œuvre féminine (60 %). Les femmes ont d'ailleurs représenté la majorité des personnes occupées dans ce secteur dans tous les États membres en 2001, à l'exception de la Belgique (49,4 %) et des Pays-Bas (41,7 %).

⁽¹⁾ IRL, L, NL et S, données incomplètes ou non disponibles.

Il n'est pas très surprenant de constater, dans une main-d'œuvre à prépondérance féminine, une plus forte propension au travail à temps partiel. En 2001, 9,5 % environ des personnes occupées dans le secteur communautaire du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure travaillaient à temps partiel, contre 7,5 % en moyenne dans l'industrie manufacturière. S'agissant d'un secteur dominé par les PME, la part des travailleurs indépendants (12,5 %) a également été bien supérieure à la moyenne de l'industrie manufacturière dans son ensemble (7,3 %).

Le fait que le secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure soit caractérisé par une forte intensité de main-d'œuvre se manifeste avec évidence lorsque l'on analyse les dernières données relatives à la productivité apparente du travail qui montrent que, en 2001, le niveau de productivité de ce secteur représentait 53,2 % de la moyenne manufacturière communautaire. Ce même ratio oscillait entre 50 % et 65 % dans la plupart des États membres en 2000 à l'exception du Danemark, de l'Allemagne, de l'Italie et du Luxembourg où la productivité atteignait au moins 70 % de la moyenne manufacturière nationale ⁽²⁾.

⁽²⁾ EL, IRL et S, 1999; NL, non disponible.

Le coût unitaire de la main-d'œuvre dans le secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure était inférieur aux moyennes manufacturières dans tous les États membres pour lesquels des données étaient disponibles en 2000 ⁽³⁾, à l'exception du Luxembourg. Il s'établissait généralement à un niveau compris entre 60 % et 75 % des moyennes manufacturières nationales, le Danemark (89,9 %) étant le seul pays à sortir de cette fourchette. Ces résultats sont attribuables, dans une certaine mesure, à la plus forte proportion d'emplois à temps partiel. Néanmoins, à l'exception du Luxembourg, aucun État membre n'a pu enregistrer dans le secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure un coefficient de productivité du travail ajustée par les salaires supérieur à sa moyenne manufacturière en 2000 ⁽⁴⁾. Le Danemark, l'Allemagne et l'Italie ont cependant affiché des niveaux de productivité ajustée proches de leurs moyennes manufacturières respectives, tandis que dans les autres pays (à l'exception de l'Irlande), la productivité du travail ajustée se situait entre 65 % et 90 % de la moyenne manufacturière.

⁽³⁾ F, IRL, DK et S, 1999; EL et NL, non disponibles.

⁽⁴⁾ F, IRL, DK et S, 1999; EL et NL, non disponibles.

Tableau 4.2
Industrie textile et habillement; industrie du cuir et de la chaussure
(NACE sous-sections DB et DC)
Caractéristiques des forces de travail (% de l'emploi total)

	Femmes		Temps partiel		Indépendants	
	1996	2001 (1)	1996	2001 (2)	1996	2001 (3)
EU-15	61,4	60,0	9,8	9,5	11,1	12,5
B	49,9	49,4	7,2	7,3	5,0	5,3
DK	63,0	58,2	:	13,2	:	19,9
D	61,2	58,6	19,1	18,5	9,1	6,2
EL	62,0	61,5	4,6	3,2	22,5	24,1
E	53,1	58,7	7,2	6,7	17,0	15,6
F	64,7	60,2	8,2	6,1	5,2	5,4
IRL	55,3	56,1	:	13,7	:	:
I	61,6	59,7	5,1	7,9	11,9	16,5
L	:	:	:	:	:	:
NL	41,4	41,7	27,2	34,4	:	13,3
A	64,3	61,0	12,8	13,6	4,2	6,9
P	73,2	71,5	6,7	4,8	13,5	12,3
FIN	71,3	67,6	:	12,5	20,4	20,3
S	69,3	60,9	:	:	:	:
UK	59,0	52,6	16,2	15,7	6,6	8,4

(1) S, 1999.

(2) DK et IRL, 1999; FIN, 1998.

(3) NL, 2000; DK, 1999; B, 1998.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Pour accroître la compétitivité du secteur du textile et de l'habillement dans l'Union européenne, la Commission européenne a lancé les programmes « e-Tailor » et « FashionMe ». Ces projets visent principalement à faciliter le sur-mesure de masse dans l'habillement et l'harmonisation des tailles dans l'Union européenne grâce aux technologies de l'information. Sur un autre front, la Commission européenne a lancé le projet BENTEX (étalonnage des performances technologiques dans l'industrie textile) à la fin de l'année 2000. Cette initiative, qui se concentre sur les industries de la teinture et de l'ennoblissement, cherche surtout à encourager le développement technologique par un système d'étalonnage des performances.

COMMERCE EXTÉRIEUR

La balance commerciale communautaire est traditionnellement déficitaire dans le secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure (sous-sections DB et DC de la CPA). Ce déficit est resté assez constant pendant la première moitié des années 90, où il oscillait entre 15 et 20 milliards d'euros. Il a néanmoins dépassé le seuil des 20 milliards en 1997 et s'est encore accentué les années suivantes pour atteindre en 2001 32,8 milliards d'euros. Tant les exportations que les importations ont augmenté de 7 à 8 % par an en moyenne entre 1991 et 2001.

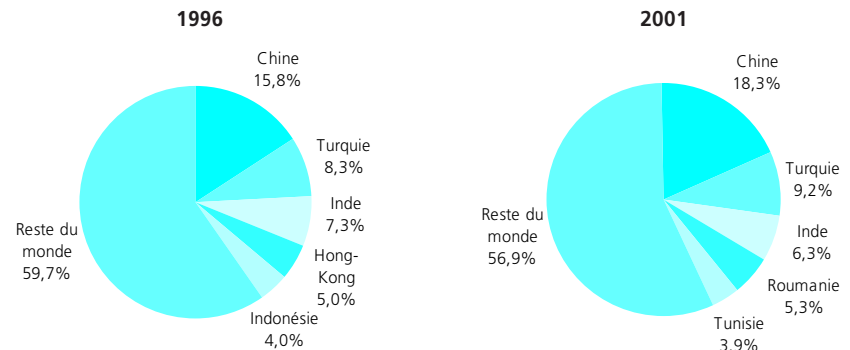
Les principales destinations des exportations communautaires de textiles, vêtements, cuirs et chaussures étaient les États-Unis, la Suisse et le Japon qui ont absorbé ensemble près d'un tiers (31 %) des exportations totales en 2001, à comparer à une part légèrement supérieure à 40 % dix ans avant.

Les importations communautaires provenaient de trois grandes zones géographiques: l'Asie, les pays européens voisins et l'Afrique du Nord, qui ont fourni ensemble plus de 85 % des importations. La Chine était le premier fournisseur de l'Union européenne en 2001 avec 18,3 % du total, suivie de la Turquie (9,2 %) et de l'Inde (6,3 %).

Le retour, le 1er janvier 2002, aux règles normales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le cadre de la troisième phase de l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) pour 18 % des produits de l'industrie textile et de l'habillement a constitué l'un des principaux changements dans ce secteur. Le 31 décembre 2004, tous les produits textiles et de l'habillement devront être entièrement conformes aux règles de l'OMC et les contingents devront avoir été complètement supprimés à cette même date.

Graphique 4.4 Produits de l'industrie textile et de l'habillement; cuirs, articles de voyage, chaussures (CPA sous-sections DB et DC)

Origine des importations extracommunautaires



Source: Eurostat, Comext.

Tableau 4.3 Produits de l'industrie textile et de l'habillement; cuirs, articles de voyage, chaussures (CPA sous-sections DB et DC) Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	26 574	27 863	30 466	35 325	37 942	41 857	45 268	45 201	44 339	52 772	57 106
Importations extracomm. (millions d'euros)	45 463	46 152	49 166	53 543	53 126	56 767	65 767	68 626	71 756	85 030	89 857
Balance commerciale (millions d'euros)	-18 889	-18 289	-18 699	-18 218	-15 184	-14 910	-20 499	-23 425	-27 417	-32 257	-32 751
Taux de couverture (%)	58,5	60,4	62,0	66,0	71,4	73,7	68,8	65,9	61,8	62,1	63,6

Source: Eurostat, Comext.

Tableau 4.4

Produits de l'industrie textile et de l'habillement; Cuirs, articles de voyage, chaussures (CPA sous-sections DB et DC)
Exportations extracommunautaires de l'UE

	1991		2001		Variation de la valeur des importations 2001/1991 (%)	Variation de la part dans les exportations 2001/1991 (points de %)
	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)	(%)		
Textiles et habillement; cuirs, articles de voyage, chauss.	26 574,5	100,0	57 105,5	100,0	114,9	-
Fils et filés	1 444,7	5,4	2 440,8	4,3	68,9	-1,2
Tissus	5 983,3	22,5	11 627,5	20,4	94,3	-2,2
Articles textiles	798,6	3,0	1 910,4	3,3	139,2	0,3
Autres produits textiles	2 951,4	11,1	6 325,6	11,1	114,3	0,0
Étoffes à maille	592,2	2,2	1 905,4	3,3	221,8	1,1
Articles à mailles	1 137,4	4,3	2 414,1	4,2	112,3	-0,1
Vêtements en cuir	185,7	0,7	413,9	0,7	122,9	0,0
Vêtements en textile	6 882,1	25,9	14 655,4	25,7	113,0	-0,2
Pelletteries et fourrures	344,5	1,3	632,0	1,1	83,5	-0,2
Cuirs travaillés	1 470,5	5,5	4 220,0	7,4	187,0	1,9
Articles de voyage et de maroquinerie	1 279,6	4,8	3 482,2	6,1	172,1	1,3
Chaussures et articles chaussants	3 503,2	13,2	7 062,2	12,4	101,6	-0,8

Source: Eurostat, Comext.

Tableau 4.5

Produits de l'industrie textile et de l'habillement; cuirs, articles de voyage, chaussures (CPA sous-sections DB et DC)
Importations extracommunautaires dans l'UE

	1991		2001		Variation de la valeur des importations 2001/1991 (%)	Variation de la part dans les importations 2001/1991 (points de %)
	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)	(%)		
Textiles et habillement; cuirs, articles de voyage, chauss.	45 463,2	100,0	89 856,8	100,0	97,6	-
Fils et filés	2 393,1	5,3	3 521,1	3,9	47,1	-1,3
Tissus	3 995,1	8,8	5 557,4	6,2	39,1	-2,6
Articles textiles	1 899,2	4,2	5 279,7	5,9	178,0	1,7
Autres produits textiles	2 583,9	5,7	3 685,4	4,1	42,6	-1,6
Étoffes à maille	341,5	0,8	786,8	0,9	130,4	0,1
Articles à mailles	3 114,1	6,8	7 850,7	8,7	152,1	1,9
Vêtements en cuir	1 312,1	2,9	1 601,3	1,8	22,0	-1,1
Vêtements en textile	21 501,0	47,3	43 130,0	48,0	100,6	0,7
Pelletteries et fourrures	240,9	0,5	370,3	0,4	53,7	-0,1
Cuirs travaillés	1 414,5	3,1	3 229,1	3,6	128,3	0,5
Articles de voyage et de maroquinerie	2 085,2	4,6	4 456,5	5,0	113,7	0,4
Chaussures et articles chaussants	4 581,5	10,1	10 387,7	11,6	126,7	1,5

Source: Eurostat, Comext.

4.1: TEXTILES

Ce sous-chapitre concerne l'industrie textile définie comme l'ensemble des processus de fabrication tels que la filature, le tissage et l'ennoblissement des produits (autres que les vêtements) classés dans les groupes 17.1 à 17.6 de la NACE.

Le secteur textile communautaire doit relever plusieurs défis majeurs: l'internationalisation (notamment la délocalisation de la production), l'importance relative des coûts du travail par rapport à la plupart de ses concurrents et les pressions exercées par les fabricants de vêtements et les détaillants dont le poids économique ne cesse de croître.

Tableau 4.6
Les dix principaux groupes textiles dans l'UE, 2000

		Chiffre d'affaires (millions d'euros)
Coats Group (1) (2)	UK	2 619
Gruppo Marzotto SpA (1)	I	1 619
Chargeurs Textiles	F	1 198
Daun & Cie	D	1 059
Damart (1)	F	974
Hartmann Gruppe	D	958
Gamma Holding Text	NL	938
Freudenberg Nonwovens (2)	D	888
Gruppo Tessile Miroglio (1)	I	795
Porcher Textile	F	676

(1) Société opérant également dans l'habillement / confection.
(2) Couverture des activités textiles exclusivement.
Source: EURATEX.

PROFIL STRUCTUREL

La valeur ajoutée générée par le secteur textile communautaire (groupes 17.1 à 17.6 de la NACE) s'est élevée à 27,2 milliards d'euros en 2000⁽⁵⁾. Ce chiffre permet d'estimer que la part des textiles dans la valeur ajoutée manufacturière totale a été d'environ 2,2 % la même année.

Les « autres industries textiles » (groupe 17.5 de la NACE), qui comprennent la fabrication de tapis et de moquettes, la ficellerie, la corderie et la fabrication de filets, ont constitué le sous-secteur le plus important en 2000 (7,7 milliards d'euros de valeur ajoutée), suivi du tissage (groupe 17.2 de la NACE) qui a généré 6,2 milliards d'euros.

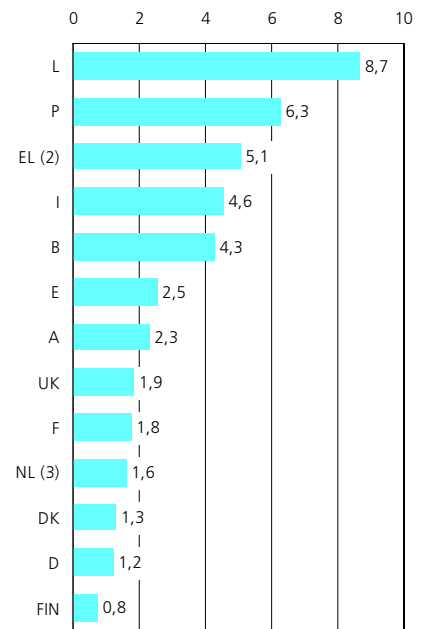
L'Italie était le premier producteur de textiles de l'Union européenne, avec environ 25 % de la valeur ajoutée totale. En termes relatifs, trois pays ont affiché un taux de spécialisation supérieur: la Grèce, le Luxembourg et le Portugal.

On ne dispose pas d'un ensemble complet de données par taille de classe de taille pour le secteur textile. Les données de l'Italie (le premier producteur de l'Union européenne) illustrent néanmoins l'importance des PME dans ce sous-secteur. En 1999, les PME italiennes (occupant moins de 250 personnes) ont généré 78,2 % de la valeur ajoutée totale du secteur textile, à comparer à la part de 68,4 % qu'elles détiennent dans la valeur ajoutée de tout le secteur manufacturier italien. Il existe cependant plusieurs grandes entreprises dans le secteur textile communautaire. Le tableau 4.6 présente la liste des dix premières sociétés textiles en termes de ventes.

⁽⁵⁾ EL, 1999; NL, 1998, IRL, 1999, à l'exclusion des groupes 17.3 et 17.4 de la NACE ; S, 1999, à l'exclusion du groupe 17.1 de la NACE.

Graphique 4.5

Filature; tissage; ennoblissement textile; fabrication d'articles textiles; autres industries textiles; fabrication d'étoffes à mailles (NACE groupes 17.1 à 17.6)
Part de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, 2000 (%) (1)



(1) EU-15, IRL et S, non disponibles.
(2) 1999.
(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Selon les données de l'EFT, le secteur textile occupait 1,2 million de personnes dans l'Union européenne en 2001 ⁽⁶⁾. La moitié de la main-d'œuvre était composée de femmes (50,4 %), alors qu'un peu moins de 10 % étaient des travailleurs indépendants ou des personnes travaillant à temps partiel.

⁽⁶⁾ Les données de l'EFT utilisées dans ce paragraphe se réfèrent à la division 17 de la NACE et comprennent aussi par conséquent la fabrication d'articles à maille (groupe 17.7 de la NACE).

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'industrie textile communautaire a enregistré un excédent commercial de 5,4 milliards d'euros en 2001, près de dix fois plus qu'en 1991 (557 millions d'euros). Entre 2000 et 2001, l'excédent a continué de croître grâce à une augmentation de 5,5 % des exportations et une augmentation plus faible de 2,9 % des importations.

Les États-Unis ont absorbé 11,2 % environ des exportations communautaires de textiles en 2001. L'importance relative des États-Unis, le premier partenaire commercial de l'Union européenne (11,7 % des exportations en 1991) n'a pas beaucoup varié. Néanmoins, pendant la même période, le part des exportations communautaires à destination de la Suisse et du Japon a très sensiblement baissé tandis que les exportations vers certains Pays candidats à l'accession à l'Union, la Tunisie et le Maroc se sont rapidement développées.

La Chine, l'Inde et la Turquie ont fourni ensemble plus d'un tiers des importations communautaires de textiles en 2001, ce qui représente une progression par rapport à la part de 24,4 % que ces pays détenaient en 1991. Les parts respectives des importations provenant de la République tchèque, de la Pologne et de la Hongrie ont aussi augmenté de façon significative.

Tableau 4.7

Fils et filés; tissus; ennoblissement textile; articles textiles; autres produits textiles; étoffes à mailles (CPA Groups 17.1 à 17.6)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	11 770	12 350	13 668	15 411	16 565	17 580	19 460	19 890	19 621	22 937	24 210
Importations extracomm. (millions d'euros)	11 213	10 900	11 028	12 785	12 712	13 053	15 165	15 889	15 652	18 295	18 830
Balance commerciale (millions d'euros)	557	1 450	2 640	2 626	3 853	4 526	4 295	4 001	3 970	4 642	5 379
Taux de couverture (%)	105,0	113,3	123,9	120,5	130,3	134,7	128,3	125,2	125,4	125,4	128,6

Source: Eurostat, Comext.

4.2 : HABILLEMENT, Y COMPRIS LES ARTICLES À MAILLES

Ce sous-chapitre contient des informations sur l'industrie de l'habillement telle que définie dans le groupe 17.7 de la NACE (fabrication d'articles à mailles) et dans la division 18 de la NACE (fabrication de vêtements en cuir, de vêtements de travail, de vêtements de dessus, de vêtements de dessous et industrie des fourrures).

L'importance des vêtements dans les budgets des ménages a diminué dans les dernières décennies pour des raisons tenant, en partie, à la lente progression des prix à la consommation de ces articles. Selon les Comptes nationaux, la part des vêtements dans la consommation des ménages s'est réduite dans l'Union européenne, passant de 7,0 % en 1995 à 6,6 % en 1999.

La concentration croissante qui s'est opérée dans le secteur de la distribution (voir chapitre 18) fait qu'un petit nombre d'acteurs exercent une pression considérable sur les fabricants de vêtements en amont, tant en termes de délais de livraison que de coûts. Les prix à la consommation des vêtements ont diminué globalement de 0,3 % entre 1996 et 2001 dans l'Union européenne. Certains fabricants ont réagi à ces pressions en créant leurs propres entreprises de distribution, notamment des chaînes de magasins de marque.

Dans le segment supérieur du marché de l'habillement, le talent des designers de l'Union européenne est mondialement reconnu. De nombreux groupes de vêtements de luxe se sont diversifiés ces dernières années par le biais d'acquisitions et ne s'adonnent plus exclusivement à la haute couture. Désormais, ils commercialisent aussi des accessoires de marque et des biens de consommation comme les articles de voyage, les lunettes de soleil, les parfums et les articles de toilette ainsi que des lignes de vêtements à des prix plus modérés. Le tableau 4.8 présente la liste des dix grands fabricants de vêtements de l'Union européenne où les entreprises italiennes prédominent (cinq des dix premières).

PROFIL STRUCTUREL

Le secteur de l'habillement de l'Union européenne a généré 20,6 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2000. Parmi les quatre groupes de la NACE qui composent ce sous-chapitre, la fabrication de vêtements en textile (7) (groupe 18.2 de la NACE) était de loin le principal secteur en 1999, avec 85,8 % de la production totale. La fabrication d'articles à mailles (groupe 17.7 de la NACE) était le deuxième secteur par ordre d'importance (17,2 %), les deux groupes restants, la fabrication de vêtements en cuir (groupe 18.1 de la NACE) et l'industrie des fourrures (groupe 18.3 de la NACE) représentant conjointement moins de 2 % de la valeur ajoutée du secteur de l'habillement.

(7) Ce groupe de la NACE couvre la fabrication de tous les vêtements à l'exception des articles à mailles, du cuir et des vêtements en fourrure.

Tableau 4.8 Les dix principaux groupes d'habillement dans l'UE, 2000

		Chiffre d'affaires (millions d'euros)
Holding Partecipaz. Ind.	I	3 310,6
LVMH-Group Clothing	F	3 200,0
Zara-Ind.Dis.Text. (1) (2)	E	2 614,7
Adidas Konzern Clothing (1)	D	2 175,0
Benetton Clothing (1) (2)	I	2 018,1
Marzotto - Abbigliamento (1) (2)	I	1 219,5
Armani Giorgio SpA (1)	I	1 034,0
Max Mara Fashion (1)	I	988,9
Boss Hugo World (1)	D	923,5
Groupe André (1)	F	822,6

(1) Société opérant également dans le secteur de la distribution.
 (2) Société opérant également dans le secteur du textile, dont le chiffre d'affaires n'est pas donné.
 Source: EURATEX.

Comme pour l'industrie textile, l'Italie était le premier producteur communautaire de vêtements, avec 30,7 % de la fabrication communautaire totale en 2000. L'Allemagne, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni affichaient chacun des parts s'échelonnant entre 13 % et 15 % de la production totale de l'Union européenne.

Tableau 4.9

Fabrication d'articles à mailles; industrie de l'habillement et des fourrures (NACE groupe 17.7 et division 18) Principaux indicateurs dans l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Production (millions d'euros)	:	:	66 006	66 577	68 228	:	71 297	71 826	70 104	:	:
Nombre de personnes occupées (milliers)	:	:	1 130	1 075	1 036	:	1 000	974	932	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	:	:	22 768	22 385	22 135	:	22 224	22 121	21 296	:	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	:	:	17 115	16 729	16 359	:	16 449	15 728	15 544	:	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	:	:	20,1	20,8	21,4	:	22,2	22,7	22,8	:	:
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	:	:	133,0	133,8	135,3	:	135,1	140,6	137,0	:	:

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

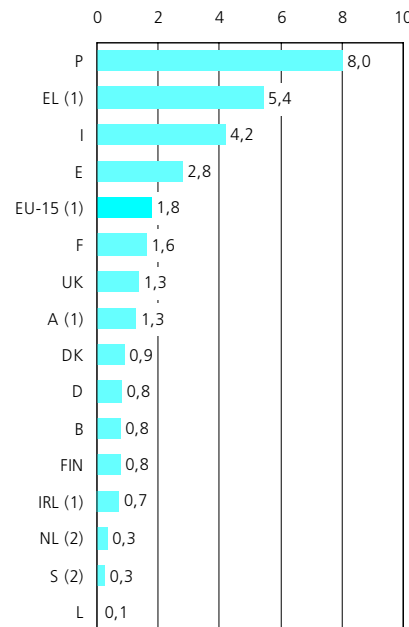
Dans les quatre États membres méridionaux, la Grèce, l'Espagne, l'Italie et le Portugal, on observe une forte spécialisation dans l'industrie de l'habillement. Ces pays ont d'ailleurs été les seuls à faire état d'une contribution de ce secteur à la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière supérieure à celle de l'Union européenne dans son ensemble. Le secteur de l'habillement représentait 8,0 % de la valeur ajoutée manufacturière au Portugal, 5,4 % en Grèce (1999) et 4,2 % en Italie, à comparer à la moyenne communautaire de 1,6 %. Dans ces pays, le secteur de l'habillement est aussi particulièrement dominé par les PME, les entreprises de moins de 250 salariés représentant plus de 80 % de la valeur ajoutée générée en Espagne, en Italie et au Portugal ⁽⁸⁾.

La demande de vêtements se caractérise depuis quelques années par une préférence pour des tenues plus décontractées sur le lieu de travail et chez soi, même si l'on constate dans le même temps le succès croissant des vêtements de sport et de loisirs, des habits de marque et des vêtements de haute couture. Les données PRODCOM montrent aussi l'importance de ces articles dans la production communautaire où les tee-shirts ont été le vêtement le plus fabriqué dans l'Union européenne en 2000 (voir tableau 4.10), les blue-jeans et les survêtements figurent aussi parmi les 20 premiers articles.

Le déclin relatif du poids du secteur de l'habillement dans l'Union européenne se manifeste lorsque l'on analyse sa part dans la valeur ajoutée manufacturière totale: 2,4 % en 1993 contre 1,6 % en 2000. Cette réduction n'a pas été seulement relative par rapport au reste de l'industrie manufacturière. Elle a aussi été absolue en termes réels puisque la valeur ajoutée à prix constants du secteur communautaire de l'habillement a baissé entre 1993 et 1999 en moyenne de 2,6 % par an. On retrouve les mêmes tendances en Italie et en France où la production a chuté en moyenne de 3,5 % et de 2,5 % par an pendant la même période, l'Allemagne ayant quant à elle enregistré un recul encore plus important (-6,9 % par an). Par contre, la production a augmenté en termes réels tant en Espagne qu'au Portugal pendant la seconde moitié des années 90.

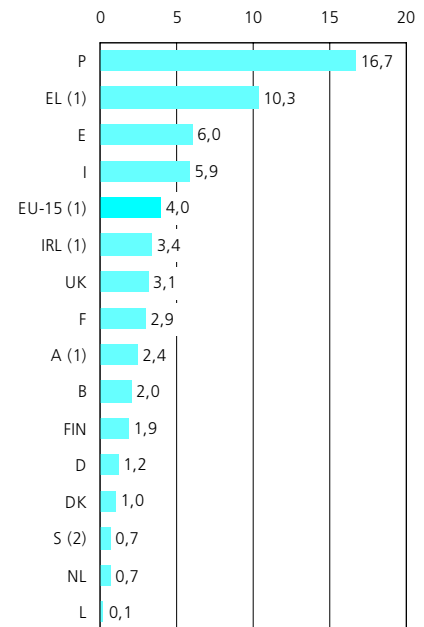
⁽⁸⁾ EL, non disponible.

Graphique 4.6
Fabrication d'articles à mailles; industrie de l'habillement et des fourrures (NACE groupe 17.7 et division 18)
Part de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, 2000 (%)



(1) 1999.
(2) 1998.
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Graphique 4.7
Fabrication d'articles à mailles; industrie de l'habillement et des fourrures (NACE groupe 17.7 et division 18)
Part du nombre de personnes occupées dans l'industrie manufacturière, 2000 (%)



(1) 1999.
(2) 1998.
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 4.10
Production de certains vêtements et accessoires dans l'UE, 2000 (millions d'unités) (1)

	Ventes ou prod. destinée à la vente
T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de coton	403,7
Soutiens-gorge et bustiers, même en bonneterie	213,4
Slips et caleçons en bonneterie pour hommes	188,6
Bérets, casquettes et similaires, résilles et filets à cheveux, même en bonneterie (2)	173,7
Cravates, noeuds papillons et foulardcravates de soie ou déchets de soie	117,9
Chemisiers, chemisettes et blouses en bonneterie pour femmes	94,6
Pantalons et culottes de coton Denim, autres que de travail, pour hommes, en tissu (2)	93,8
Chemises, chemisettes de coton, autres qu'en bonneterie, pour hommes (2)	92,7
Châles ou similaires autres qu'en laine ou soie, autres que de bonneterie (2)	90,0
Chemises et chemisettes en bonneterie pour hommes (3)	71,8
Gilets, chemises de jour, slips de coton, autres qu'en bonneterie, pour femmes (3)	68,0
T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, en matières textiles autres que le coton (3)	60,7
Chemisiers de fibres artificielles ou synthétiques autres qu'en bonneterie, pour femmes	49,1
Pantalons et culottes autre que 'Denim' ou velours, autres que de travail, pour femmes	48,9
Survêtements de sport en bonneterie (2)	47,3
Articles de ganterie en bonneterie (4)	47,3
Maillots, culottes, slips de bain, en bonneterie (3)	47,0
Pantalons et culottes de coton dit 'Denim', autres que de travail, pour femmes	39,5
Chemisiers, blouses, chemisettes, de coton, autres qu'en bonneterie pour femmes (3)	38,0
Châles, écharpes, foulards, mantilles, voilettes et similaires, en bonneterie	36,2

(1) Le tableau rapporte les 20 produits pour lesquels un total UE est disponible dans le groupe 18.2 de la CPA; noter qu'il existe 179 autres produits pour lesquels un tel total n'est pas disponible.
(2) 1998.
(3) 1999.
(4) Paires et non simples unités; 1997.
Source: Eurostat, Statistiques de production et des marchés (theme4/europrom).

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Le secteur communautaire de l'habillement occupait 864 000 personnes en 2000, contre 932 000 en 2000. Entre 1993 et 2000, l'emploi dans le secteur de l'habillement a diminué à un taux moyen annuel de 3,8 %.

Au niveau de l'emploi, la caractéristique la plus frappante du secteur de l'habillement est la forte proportion de femmes dans la main-d'œuvre. En 2001, les trois quarts de la main-d'œuvre communautaire occupée dans ce secteur étaient des femmes. Dans tous les États membres pour lesquels des données sont disponibles ⁽⁹⁾, 60 % au moins des personnes occupées étaient des femmes.

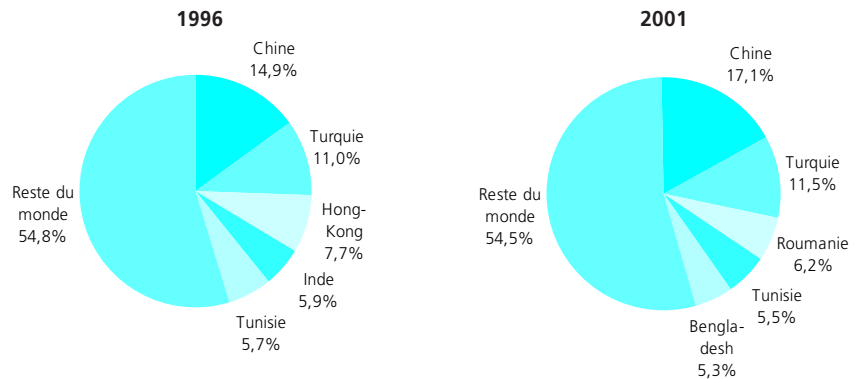
COMMERCE EXTÉRIEUR

La balance commerciale communautaire du secteur de l'habillement (groupe 17.8 de la CPA et division 18 de la CPA) est très largement déficitaire. Ce déficit a atteint 34,8 milliards d'euros en 2001, pratiquement le double de son niveau dix ans avant (17,6 milliards).

L'Union européenne a importé près de trois fois la valeur de ses exportations de vêtements. Son principal fournisseur a été la Chine, dont la part sur les importations totales a augmenté, passant de 14,1 % en 1991 à 17,1 % en 2001. Le poids relatif des importations provenant de la Roumanie et du Bangladesh, qui s'est accru plus rapidement, représentait pour ces deux pays conjointement 11,5 % des importations communautaires de vêtements en 2001.

⁽⁹⁾ L et S, non disponibles.

Graphique 4.8
Habillement et fourrures, articles à maille (CPA groupe 17.7 et division 18)
Origine des importations extracommunautaires



Source: Eurostat, Comext.

Tableau 4.11
Habillement et fourrures, articles à maille (CPA groupe 17.7 et division 18)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	8 550	8 936	9 538	11 031	11 870	13 532	14 561	14 669	14 103	16 359	18 115
Importations extracomm. (millions d'euros)	26 168	27 198	29 559	30 944	30 684	33 071	38 216	40 361	42 933	50 310	52 952
Balance commerciale (millions d'euros)	-17 618	-18 262	-20 021	-19 912	-18 814	-19 539	-23 655	-25 692	-28 829	-33 951	-34 837
Taux de couverture (%)	32,7	32,9	32,3	35,6	38,7	40,9	38,1	36,3	32,8	32,5	34,2

Source: Eurostat, Comext.

4.3 : INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE

Ce sous-chapitre couvre le secteur du cuir qui correspond à la division 19 de la NACE. Le secteur du cuir comprend les activités d'apprêt et de tannage ainsi que la fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de chaussures.

Selon la Confédération des associations nationales de tanneurs et mégissiers de la Communauté européenne (COTANCE), l'Europe contribue pour environ 25 % à la production mondiale de cuir. Comme pour les secteurs du textile et de l'habillement, la compétitivité des producteurs communautaires de cuir et de produits en cuir repose sur leurs performances technologiques, la mode, le design, la qualité et le service.

L'accès aux matières premières constitue une préoccupation majeure pour les tanneurs communautaires dans la mesure où la production de peaux et de cuirs bruts dépend de la population animale et du taux d'abattage, facteurs qui sont en rapport à leur tour avec la consommation de viande. Cette dernière a diminué dans l'Union européenne, la confiance des consommateurs s'étant érodée suite aux épidémies d'ESB et de fièvre aphteuse. La diminution des taux d'abattage a étranglé l'offre de cuirs et de peaux d'origine communautaire et cette compression s'est trouvée aggravée par les difficultés croissantes que rencontrent les producteurs communautaires à se procurer ces matières sur les marchés mondiaux. Cette pénurie de matières premières a provoqué une augmentation des prix des peaux et des cuirs ces dernières années. Les prix à la production pour le marché intérieur du cuir et des produits du cuir ont augmenté dans l'Union européenne

à un rythme relativement rapide, avec une hausse de 4,2 % en 2001 contre 1,0 % en moyenne pour l'industrie manufacturière.

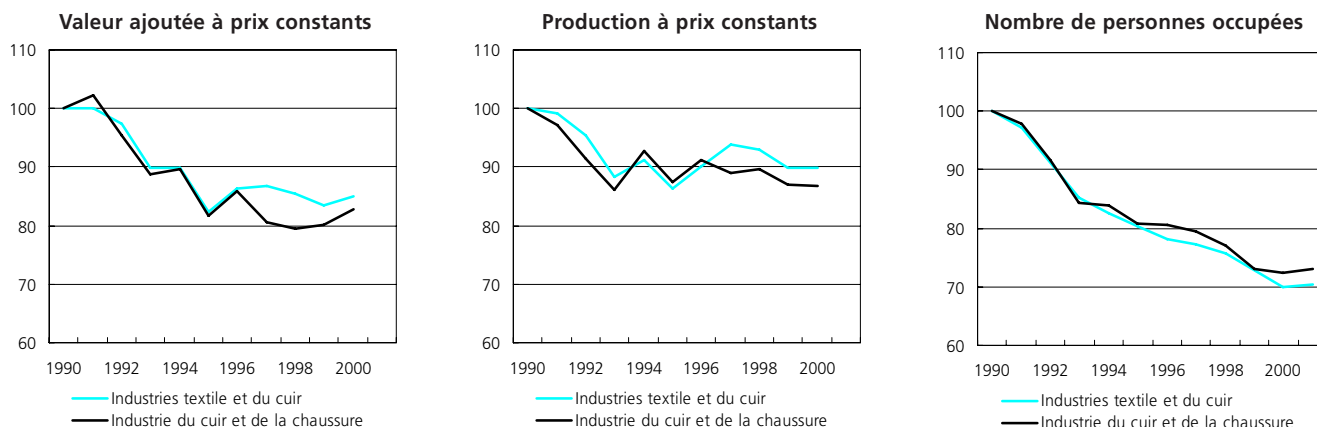
Le cuir sert généralement de produit intermédiaire dans de nombreuses applications des secteurs des biens de consommation qui se trouvent en aval. Ces derniers nécessitent différentes sortes et catégories de cuir (pour l'ameublement, l'habillement ou la chaussure par exemple). La chaussure est le principal marché en aval; selon la COTANCE, il représente la moitié du cuir utilisé dans l'Union européenne, plus que l'habillement (20 %), l'ameublement (17 %) et les « autres articles en cuir » (13 %).

Tableau 4.12
Industrie du cuir et de la chaussure (NACE division 19)
Principaux indicateurs dans l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Production (millions d'euros)	33 353	32 057	30 744	33 734	32 963	34 945	34 710	35 372	36 027	37 059	38 033
Nombre de personnes occupées (milliers)	479	449	413	411	396	395	389	377	358	355	358
Valeur ajoutée (millions d'euros)	10 344	9 857	9 357	9 631	9 086	9 714	9 258	9 276	9 673	9 937	10 112
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	7 513	7 300	6 653	6 639	6 038	6 800	6 638	6 474	6 318	6 434	6 453
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	21,6	22,0	22,7	23,4	23,0	24,6	23,8	24,6	27,0	28,0	28,2
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	137,7	135,0	140,6	145,1	150,5	142,9	139,5	143,3	153,1	154,4	156,7

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

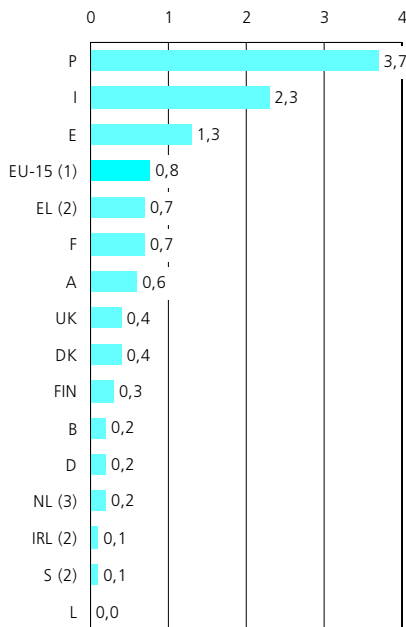
Graphique 4.9
Industrie du cuir et de la chaussure (NACE division 19)
Principaux indicateurs dans l'UE (1990=100)



Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Graphique 4.10

Industrie du cuir et de la chaussure (NACE division 19)
Part de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, 2000 (%)



(1) 2001.
 (2) 1999.
 (3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

PROFIL STRUCTUREL

La valeur ajoutée totale du secteur du cuir et des produits du cuir (y inclus la chaussure) s'est élevée à 10,1 milliards d'euros en 2001, soit 17,1 % du secteur du textile, de l'habillement, du cuir et la chaussure. La fabrication de chaussures (groupe 19.3 de la NACE) a été de loin le sous-secteur le plus important, avec 61,1 % de la valeur ajoutée de ce secteur en 2000, le solde s'étant partagé à parts presque égales, moins de 20 %, entre l'apprêt et le tannage (groupe 19.1 de la NACE) et la fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie (groupe 19.2 de la NACE).

L'Italie vient nettement en tête des fabricants européens de cuir et d'articles en cuir, avec plus d'un tiers (35,8 %) de la valeur ajoutée en 2000. La France et l'Espagne ont été les seuls autres pays à déclarer contributions supérieures à 10 %. L'Allemagne, le Royaume-Uni et le Portugal ont affiché des résultats oscillant entre 6 % et 10 % de la production communautaire et aucun des autres États membres n'a représenté plus de 2 % de la valeur ajoutée de l'Union européenne ⁽¹⁰⁾.

⁽¹⁰⁾ EL, IRL et S, 1999; NL, 1998.

À prix constants, la valeur ajoutée du secteur du cuir et des produits du cuir (y inclus la chaussure) a diminué à un rythme moyen de 1,9 % par an entre 1990 et 2000.

Les tanneries sont le plus souvent des petites et moyennes entreprises familiales. Selon la COTANCE, seules 10 tanneries de l'Union européenne emploient plus de 200 personnes. L'industrie du cuir, qui se caractérise aussi par un niveau très élevé de concentration régionale, joue souvent un rôle clé dans le développement des économies locales.

L'industrie italienne est dominante s'agissant de l'apprêt et du tannage, avec environ la moitié de la valeur ajoutée communautaire en 2000 (767 millions d'euros). Ce secteur a contribué quatre fois plus que la moyenne communautaire à la valeur ajoutée manufacturière de l'Italie. Le deuxième producteur a été l'Espagne, avec 240 millions d'euros de valeur ajoutée en 2000.

La France et l'Italie ont représenté conjointement une part nettement supérieure à la moitié de la production communautaire d'articles de voyages et de maroquinerie en 2000. L'Espagne a été le seul autre pays de l'Union européenne à être relativement plus spécialisé dans la fabrication de ces produits que la moyenne communautaire.

L'Italie a contribué pour près de 38 % de la production européenne de chaussures en 2000. Le Portugal a été plus spécialisé cependant dans ce domaine, avec 9,9 % de la valeur ajoutée générée par l'Union européenne dans le secteur de la chaussure en 2000 (cette part est d'ailleurs plus élevée que celle du Royaume-Uni et similaire à celle de l'Allemagne). La spécialisation relative du Portugal a été sept fois supérieure à la moyenne communautaire. L'Italie, l'Espagne et la Grèce ont été les seuls autres pays de l'Union européenne à être relativement spécialisés dans ce sous-secteur.

Le nombre de paires de chaussures produites dans l'Union européenne a diminué au cours de la dernière décennie. Les données PRODCOM pour la période de référence 1998-2000 laissent entendre que l'Union européenne a produit un peu moins d'un milliard de paires de chaussures par an à la fin des années 90. Les principales catégories de produits étaient les chaussures et les bottes à dessus en cuir pour femmes et pour hommes, avec 251 et 181 millions de paires produites respectivement.

Tableau 4.13

Industrie du cuir et de la chaussure (NACE division 19)
Caractéristiques des forces de travail (% de l'emploi total)

	Femmes		Temps partiel		Indépendants	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
EU-15	49,6	50,1	:	:	:	12,6
B (1)	:	73,3	:	:	:	:
DK	:	:	:	:	:	:
D	48,1	45,8	:	:	:	:
EL	38,5	45,7	:	:	27,8	24,9
E	35,7	42,2	7,0	7,4	12,1	14,1
F	65,7	64,1	:	7,2	:	:
IRL	:	:	:	:	:	:
I	52,5	47,4	4,5	5,8	7,2	17,8
L	:	:	:	:	:	:
NL	:	:	:	:	:	:
A	55,6	51,7	:	:	:	:
P	56,7	63,8	:	:	:	:
FIN (2)	47,3	:	:	:	:	:
S	:	:	:	:	:	:
UK	41,5	38,1	:	:	:	:

(1) 2000.
 (2) 1996.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Le secteur communautaire du cuir et des produits du cuir occupait 358 000 personnes en 2001. Entre 1991 et 2001, 121 000 emplois ont été perdus, soit environ un quart des effectifs.

Comme pour le textile et l'habillement, le nombre élevé de PME explique probablement qu'il y ait un nombre de travailleurs indépendants supérieur à la moyenne dans le secteur communautaire du cuir, environ 12,6 % des personnes occupées en 2001, taux qui dépasse nettement la moyenne de l'industrie manufacturière (7,3 %).

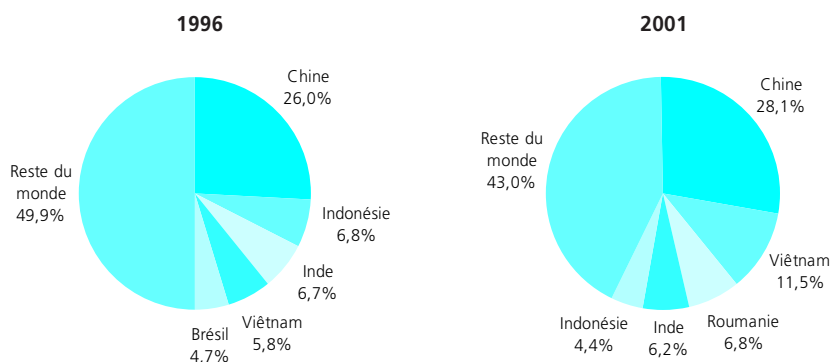
COMMERCE EXTÉRIEUR

Après être passée d'un déficit commercial de 1,8 milliard d'euros en 1991 à une situation d'équilibre en 1996, la balance commerciale communautaire du cuir et des produits du cuir s'est détériorée tous les ans jusqu'en 2001, année où le déficit a atteint 3,3 milliards d'euros. Cette tendance a été déterminée par l'évolution du commerce des chaussures où le déficit commercial de l'Union européenne a atteint 3,3 milliards d'euros en 2001, alors que les produits de l'apprêt et du tannage dégageaient un excédent de 991 millions d'euros compensé par un déficit de 974 millions d'euros dans les articles de voyage.

Les principaux marchés de la production communautaire de cuir et de produits du cuir (y inclus la chaussure) étaient les États-Unis, le Japon et la Suisse qui ont absorbé conjointement un peu plus de 40 % des exportations de l'Union européenne en 2001.

Graphique 4.11

Cuirs, articles de voyage, chaussures (CPA division 19) Origine des importations extracomunitaires



Source: Eurostat, Comext.

Le principal fournisseur de l'Union européenne était la Chine qui représentait plus d'un quart (28,1 %) des importations communautaires de produits du cuir en 2001 (8,8 points de pourcentage de plus que dix ans avant). Les importations provenant de la Chine portaient principalement sur les articles de voyage dont la part a atteint 65 % du total en 2001.

La valeur des importations communautaires de cuir et de produits du cuir en provenance du Vietnam a augmenté à un rythme encore plus soutenu. Elle est passée de 10 millions d'euros en 1991 à 2,1 milliards en 2001, soit 11,5 % des importations communautaires totales. Les importations en provenance de Roumanie se sont aussi rapidement développées, leur part étant passée de 0,7 % en 1991 à 6,8 % en 2001. La Chine, le Vietnam et la Roumanie ensemble ont fourni environ la moitié des importations communautaires de chaussures en 2001.

Tableau 4.14

Cuirs, articles de voyage, chaussures (CPA division 19) Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	6 253	6 576	7 260	8 882	9 507	10 737	11 238	10 632	10 610	13 468	14 764
Importations extracomm. (millions d'euros)	8 081	8 053	8 578	9 813	9 728	10 642	12 385	12 375	13 171	16 423	18 073
Balance commerciale (millions d'euros)	-1 828	-1 477	-1 318	-930	-222	95	-1 147	-1 743	-2 561	-2 955	-3 309
Taux de couverture (%)	77,4	81,7	84,6	90,5	97,7	100,9	90,7	85,9	80,6	82,0	81,7

Source: Eurostat, Comext.

Tableau 4.15

Filature (NACE groupe 17.1)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Production (millions d'euros)	639	28	1 791	404	1 690	2 134	95	5 909	0	71	409	630	22	:	1 394
Nombre de personnes occupées (milliers)	4	0	14	6	17	15	1	38	0	1	3	11	0	:	13
Valeur ajoutée (millions d'euros)	182	11	583	158	514	497	32	1 524	0	20	148	178	8	:	535
Achats de biens et services (millions d'euros)	533	18	1 350	267	1 302	1 688	65	4 572	0	51	288	506	15	:	915
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	117	11	468	117	317	429	23	957	0	15	96	113	6	:	378
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (3)	40,6	:	59,5	:	102,1	:	3,0	317,4	:	:	29,5	65,6	0,7	:	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	43,3	45,2	40,3	27,2	30,4	33,8	32,3	40,4	:	33,3	51,8	16,0	32,1	:	41,6
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (2)	155,2	123,6	124,5	155,9	162,1	114,1	138,6	159,2	:	134,2	154,9	157,9	122,2	:	141,4
Taux brut d'exploitation (%) (2)	9,3	6,8	5,9	13,8	11,2	2,8	9,6	9,6	:	7,4	12,4	9,8	5,1	:	10,7

(1) 1999.

(2) F, 1999; DK et EL, 1998.

(3) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 4.16

Tissage (NACE groupe 17.2)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	1 580	87	3 089	147	2 001	2 880	70	7 540	0	373	388	987	13	162	1 415
Nombre de personnes occupées (milliers)	10	1	23	2	19	18	1	52	0	2	3	20	0	1	12
Valeur ajoutée (millions d'euros)	491	30	1 006	48	537	725	26	2 253	0	100	134	305	4	57	471
Achats de biens et services (millions d'euros)	1 135	60	2 326	107	1 550	2 271	46	5 512	0	274	274	708	10	107	1 007
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	319	29	814	29	361	555	13	1 432	0	72	113	196	3	38	397
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (3)	128,7	:	151,7	:	83,3	:	4,6	330,5	:	:	23,9	88,3	0,2	6,8	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	48,7	43,3	43,1	30,9	27,6	39,4	44,6	43,6	:	51,8	40,9	15,1	32,0	46,6	38,1
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (2)	154,1	116,0	123,6	139,5	148,5	135,4	192,5	157,4	:	138,9	119,1	155,2	124,2	148,0	118,8
Taux brut d'exploitation (%) (2)	10,7	4,5	5,8	8,2	8,7	6,3	17,4	11,0	:	7,5	5,3	11,1	6,4	11,3	5,0

(1) 1999.

(2) DK et F, 1999; EL, 1998.

(3) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 4.17

Autres industries textiles (NACE groupe 17.5)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	3 173	288	4 639	122	1 155	3 241	125	3 922	506	1 308	440	717	341	399	3 244
Nombre de personnes occupées (milliers)	16	2	34	2	14	24	2	22	1	5	4	20	3	3	30
Valeur ajoutée (millions d'euros)	794	99	1 628	48	384	954	53	1 095	198	358	181	256	154	174	1 318
Achats de biens et services (millions d'euros)	2 532	203	3 410	91	832	2 487	80	2 918	308	1 002	339	501	194	246	2 136
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	487	65	1 176	25	262	730	38	582	68	244	130	172	86	116	939
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (3)	172,5	:	259,1	:	64,6	:	8,7	188,0	:	:	26,4	87,2	22,0	22,5	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	50,6	52,4	47,7	29,1	26,7	39,8	32,8	49,7	169,9	68,0	45,0	13,0	58,3	54,1	44,4
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (2)	163,0	154,9	138,5	147,0	146,5	136,7	137,2	188,1	292,7	146,5	139,3	149,1	180,4	149,4	140,5
Taux brut d'exploitation (%) (2)	9,4	11,6	9,0	8,7	10,3	7,8	10,8	13,1	25,4	8,4	9,8	11,5	20,1	13,7	10,9

(1) 1999.

(2) DK et F, 1999; EL, 1998.

(3) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 4.18

Industrie textile (NACE division 17)
Principaux indicateurs, 2000

	BG	CY (1)	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI (2)	TR
Production (millions d'euros)	225	47	1 605	219	645	135	328	:	2 180	675	195	605	:
Nombre de personnes occupées (milliers) (3)	32	1	69	9	33	11	22	:	123	111	17	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	63	20	473	53	187	63	97	:	801	262	52	165	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	186	:	1 229	176	518	103	233	:	1 734	492	136	432	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	50	:	299	35	129	43	82	:	487	177	58	140	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	52,2	1,3	115,7	14,1	3,1	12,3	19,8	:	114,0	93,3	13,7	38,2	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (3)	2,0	13,7	6,8	6,0	5,6	5,9	4,3	:	6,0	2,4	3,0	:	:
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	125,4	:	158,2	153,9	145,4	146,9	117,9	:	164,4	148,6	89,2	117,7	:
Taux brut d'exploitation (%)	7,6	:	10,5	8,3	8,3	15,4	4,4	:	13,0	12,8	-3,0	4,0	:

(1) 1998.

(2) 1999.

(3) PL, 1998.

(4) CZ, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_cc).

Tableau 4.19

Industrie de l'habillement et des fourrures (NACE division 18)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL (2)	A (1)	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	2 627	507	9 953	999	7 689	8 997	398	19 534	2	451	791	3 448	541	169	5 809
Nombre de personnes occupées (milliers)	12	3	65	19	140	79	6	140	0	4	10	136	7	4	86
Valeur ajoutée (millions d'euros)	296	146	2 641	363	2 475	2 474	166	5 344	1	117	274	1 228	193	60	2 238
Achats de biens et services (millions d'euros)	2 428	392	8 048	693	5 938	7 058	268	17 681	1	365	644	2 340	427	139	4 054
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (3)	274	111	1 954	262	1 728	2 118	99	2 992	1	94	233	966	153	90	1 628
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	48,1	:	144,9	:	202,0	:	11,4	443,5	:	:	16,2	195,7	10,9	4,8	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	25,2	43,2	40,4	18,8	17,7	31,1	29,6	38,2	27,3	:	28,6	9,0	28,6	17,0	26,0
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (3)	108,0	146,2	135,1	142,1	143,2	117,2	167,6	178,6	185,7	123,7	117,9	127,1	126,4	66,6	137,5
Taux brut d'exploitation (%) (3)	0,8	9,2	6,4	10,6	9,1	4,0	14,9	10,6	28,6	4,7	4,5	7,5	6,9	-15,1	9,6

(1) 1999.

(2) 1998, sauf personnes occupées.

(3) DK et F, 1999; EL, 1998.

(4) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 4.20

Industrie de l'habillement et des fourrures (NACE division 18)
Principaux indicateurs, 2000

	BG	CY (1)	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI (2)	TR
Production (millions d'euros)	335	149	637	141	646	115	212	:	2 097	1 074	213	306	:
Nombre de personnes occupées (milliers) (3)	114	5	64	14	68	14	38	:	238	294	30	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	156	61	268	61	282	53	119	:	1 062	638	80	149	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	202	:	419	98	415	60	106	:	1 229	551	120	170	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	123	:	184	47	219	39	97	:	730	449	93	141	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	33,4	1,9	44,2	7,7	2,7	6,5	16,5	:	77,2	130,1	12,6	9,0	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (3)	1,4	11,2	4,2	4,4	4,1	3,7	3,2	:	4,3	2,2	2,7	:	:
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	126,9	:	145,4	128,1	128,7	135,9	123,7	:	145,5	142,1	86,1	105,5	:
Taux brut d'exploitation (%)	10,0	:	13,0	8,5	8,5	12,5	10,4	:	14,7	17,0	-5,7	2,4	:

(1) 1998.

(2) 1999.

(3) PL, 1998.

(4) CZ, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_cc).

Tableau 4.21

Industrie du cuir et de la chaussure (NACE division 19)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL (2)	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	285	380	3 189	176	5 307	3 653	73	16 328	0	290	728	2 341	238	100	1 914
Nombre de personnes occupées (milliers)	3	1	24	3	71	40	1	104	0	2	6	67	3	1	17
Valeur ajoutée (millions d'euros)	96	76	906	59	1 335	1 353	25	3 553	0	85	188	672	94	33	845
Achats de biens et services (millions d'euros)	283	312	2 657	130	4 517	2 710	53	13 920	0	218	587	1 757	148	67	1 619
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (3)	68	42	679	50	948	1 025	17	2 180	0	59	134	524	64	25	472
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	10,5	:	85,8	:	116,2	:	2,3	475,7	:	:	22,3	148,3	6,3	7,1	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	36,3	61,9	38,5	18,6	18,9	33,8	25,7	34,3	:	:	33,8	10,0	33,9	39,4	48,9
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (3)	141,4	163,2	133,3	148,4	140,8	130,7	146,4	163,0	:	143,2	139,9	128,2	148,3	129,2	179,2
Taux brut d'exploitation (%) (3)	7,5	7,4	6,3	11,1	6,7	7,9	10,1	8,1	:	8,6	6,9	6,2	12,7	7,9	14,9

(1) 1999.

(2) 1998, sauf personnes occupées.

(3) DK et F, 1999; EL, 1998.

(4) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 4.22

Industrie du cuir et de la chaussure (NACE division 19)
Principaux indicateurs, 2000

	BG	CY (1)	CZ	EE (2)	HU	LV (1)	LT (2)	MT	PL	RO	SK (2)	SI (2)	TR
Production (millions d'euros)	83	49	264	39	227	14	41	:	825	425	139	225	:
Nombre de personnes occupées (milliers) (3)	19	1	21	:	23	3	4	:	66	101	:	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	29	21	89	13	94	4	10	:	277	191	38	86	:
Achats de biens et services (millions d'euros) (4)	63	:	202	26	135	11	31	:	626	269	100	166	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	23	:	77	10	79	5	10	:	198	138	42	81	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	4,9	1,4	19,3	1,3	0,6	0,7	0,8	:	44,2	53,3	19,2	10,6	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (3)	1,5	16,4	4,3	:	4,2	1,6	2,8	:	4,0	1,9	:	:	:
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	125,9	:	116,1	134,0	119,3	89,6	109,5	:	139,7	137,8	90,9	106,2	:
Taux brut d'exploitation (%)	8,5	:	4,4	8,5	6,0	-2,0	2,4	:	9,0	11,9	-2,6	2,0	:

(1) 1998.

(2) 1999.

(3) PL, 1998.

(4) CZ, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_cc).

Bois et papier



Les activités fondées sur l'exploitation forestière sont de plus en plus marquées par la mondialisation comme en atteste, notamment, l'importance du nombre de fusions et d'acquisitions qui se sont produites dans le secteur sylvicole au cours de la deuxième moitié des années 90. Cette évolution s'est aussi traduite par l'apparition d'acheteurs multinationaux de matériaux sylvicoles (comme les grandes chaînes de bricolage) et l'émergence de marchés mondiaux de la fibre, de la pâte à papier et du papier journal.

Ces changements ont eu notamment pour effet de pousser de nombreuses entreprises, relevant en particulier du secteur de la pâte à papier, du papier et du carton, à se diversifier en développant des activités en amont pour contrôler leur approvisionnement en matières premières, ou des activités en aval comme la collecte et le commerce de papier recyclé. Le tableau 5.1 présente des informations sur les dix premières entreprises de l'Union

européenne dans le secteur sylvicole (noter que cette information, venant de Pricewaterhouse Coopers, ne suit pas strictement la définition de la NACE telle qu'utilisée dans le reste de la présente publication).

PROFIL STRUCTUREL

Le secteur communautaire du travail du bois et de l'industrie du papier (divisions 20 et 21 de la NACE) a généré 62,6 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2000 ⁽¹⁾ représentant 5,0 % de l'industrie manufacturière. La contribution de ce secteur à la valeur ajoutée manufacturière totale est restée pratiquement stable entre 1990 et 2000 puisqu'elle n'a augmenté que de 0,1 point de pourcentage. Ce secteur occupait 1,19 million de personnes dans l'Union en 2000 ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Division 21: EL, IRL, A et S, 1999; L, non disponible.

⁽²⁾ Division 21: EL, IRL, A et S, 1999; L, non disponible.

Ce chapitre recouvre d'une part des activités sylvicoles, plus spécifiquement le travail du bois et la fabrication d'articles en bois (division 20 de la NACE), d'autre part l'industrie du papier et du carton (division 21 de la NACE). La division 20 comprend toutes les étapes du traitement du bois découlant de la sylviculture tandis que la division 21 constitue pour l'essentiel un secteur prolongeant, en aval, le traitement du bois.

NACE

- 20: travail du bois et fabrication d'articles en bois;
- 20.1: sciage, rabotage, imprégnation du bois;
- 20.2: fabrication de panneaux de bois;
- 20.3: fabrication de charpentes et de menuiseries;
- 20.4: fabrication d'emballages en bois;
- 20.5: fabrication d'objets divers en bois, liège et vannerie;
- 21: industrie du papier et du carton;
- 21.1: fabrication de pâte à papier, de papier et de carton;
- 21.2: fabrication d'articles en papier ou en carton.

Tableau 5.1

Les dix principales sociétés du secteur de la sylviculture et du papier dans l'UE, 2001 (millions d'euros)

		Classe- ment monde	Ventes	Recettes nettes	Rendement du capital investi (%)
Stora Enso	FIN	5	13 505,6	904,4	6,0
UPM-Kymmene	FIN	8	9 915,9	954,6	8,7
Svenska Cellulosa	S	10	8 913,3	604,0	8,0
Metsäliitto	FIN	11	8 770,4	40,2	3,0
Anglo American (Mondi)	UK	18	4 654,8	415,4	12,3
Worms	F	19	4 571,1	137,3	1,1
Jefferson Smurfit	IRL	20	4 510,8	168,6	6,5
David S. Smith	UK	34	2 526,7	87,1	8,6
Kappa Packaging	NL	35	2 470,9	11,2	6,1
Ahlstrom	FIN	38	2 050,0	-7,8	0,9

Source: PricewaterhouseCoopers 2002 Global Forest and Paper Survey, disponible à l'adresse suivante: <http://www.pwcglobal.com/forestry>.

Cette même année, le secteur du bois et du papier de l'Union européenne se répartissait à parts pratiquement égales entre le bois (division 20 de la NACE), la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton (groupe 21.1) et la fabrication d'articles en papier ou en carton (groupe 21.2). Au niveau des groupes de la NACE, la fabrication de charpentes et de menuiseries (groupe 20.3) constituait l'activité la plus importante du secteur du bois avec 13,2 % de la valeur ajoutée générée par le secteur du bois et du papier de l'Union européenne en 2000.

L'Allemagne était le premier producteur de bois et de papier de l'Union européenne en 2000, avec 23,2 % de la production communautaire (3). Ce pourcentage était sensiblement supérieur à celui des autres États membres, la production du Royaume-Uni et de la France n'ayant atteint, respectivement, que 13,0 % et 11,3 % de la production communautaire. Les pays les plus spécialisés étaient généralement ceux qui possédaient de grandes réserves naturelles de matières premières (les forêts). Tel était notamment le cas de la Finlande et de la Suède qui ont respectivement fourni 10,9 % et 7,9 % de la production communautaire de bois et de papier, l'Autriche et le Portugal affichant aussi des taux de spécialisation relativement élevés. L'Allemagne a été le premier employeur dans le secteur du bois et du papier, avec 21,9 % de l'emploi communautaire total. Le nombre de personnes occupées dans ce secteur en Finlande et en Suède a été faible (5,9 % et 6,2 % respectivement) par rapport au poids relatif de ces pays dans la production communautaire, ce qui laisse penser que la productivité moyenne de la main-d'œuvre y était supérieure à la moyenne.

L'absence de série chronologique complète ne permet pas d'analyser l'évolution de la production du secteur du bois et du papier de l'Union européenne. Grâce aux données nationales disponibles, on peut observer cependant que la Finlande a enregistré les taux de croissance les plus élevés (à prix constants) avec une progression globale de la valeur ajoutée de 50,2 % entre 1990 et 1999, soit une augmentation annuelle moyenne de 4,6 %. Le Danemark, l'Allemagne et l'Espagne ont aussi connu une croissance globale allant de 20 % à 30 %, alors que la valeur ajoutée à prix constants diminuait en Italie (0,7 %) et en Suède (1,7 %) (4).

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Les caractéristiques de la main-d'œuvre du secteur du bois sont assez différentes de celles du secteur du papier. En effet, la proportion de travailleurs indépendants est relativement élevée dans le secteur du bois où de nombreuses entreprises sont familiales alors que la main-d'œuvre est largement dominée par les salariés dans le secteur du papier où la majorité des entreprises sont de grandes sociétés. Les deux sous-chapitres suivant cette présentation générale fournissent de plus amples détails sur les caractéristiques spécifiques de l'emploi.

La productivité apparente de la main-d'œuvre du secteur du bois et du papier variait entre 26 000 euros par personne occupée au Portugal et 98 000 euros en Finlande en 2000 (5). La productivité s'est généralement située légèrement en deçà de la moyenne manufacturière avec toutefois des écarts supérieurs à 10 % en Irlande, en Grèce, en Espagne et en France. En revanche, les niveaux de productivité en Autriche et en Suède ont dépassé

de 2,5 % et de 9,7 % respectivement les moyennes manufacturières, et même de 32,8 % et 38,4 % celles du Portugal et de la Finlande.

En général, le coût unitaire de la main-d'œuvre a aussi été inférieur à celui du secteur manufacturier en 2000 (6). Dans la plupart des États membres, cette différence n'atteignait pas 10 %, mais en Allemagne, en France et en Espagne, l'écart par rapport aux moyennes manufacturières nationales allait de 10 % à 20 %. Le Portugal et la Finlande ont été les seuls pays à faire état de coûts unitaires supérieurs, dans le secteur du bois et du papier, aux moyennes manufacturières nationales (de 2,8 % et 9,5 % respectivement). En général, le niveau du coût unitaire de la main-d'œuvre du secteur du bois a été bien inférieur à celui du secteur du papier.

La mise en rapport des ratios de productivité apparente et des coûts unitaires de la main-d'œuvre permet d'obtenir le ratio de la productivité du travail ajustée des salaires qui tient compte de la proportion de salariés dans le nombre de personnes occupées. Ce ratio montre que la valeur ajoutée générée était 2,5 fois plus importante que les dépenses de personnel en Finlande et 2,1 fois au Portugal, les deux pays les plus productifs en 2000 selon cette mesure (7). Le Danemark, l'Allemagne et la France affichaient les ratios de productivité du travail ajustée des salaires les plus faibles, la valeur ajoutée y ayant dépassé les dépenses de personnel de moins de 50 %. En Autriche (20 points de pourcentage), en Suède (21 points), au Portugal (47 points) et en Finlande (53 points) le secteur du bois et du papier a été plus productif, d'au moins 20 points de pourcentage, que la moyenne de toute l'industrie manufacturière.

(3) Division 21: EL, IRL, A et S, 1999; L, non disponible.

(4) B, IRL, L, NL, A, P et UK, non disponibles en 1990 et en 1999.

(5) EL, IRL, A et S, 1999; L et NL, non disponibles.

(6) DK, F, IRL, A et S, 1999; EL, 1998, L et NL, non disponibles.

(7) DK, F, IRL, A et S, 1999; EL, 1998; L et NL, non disponibles.

Tableau 5.2
Produits du travail du bois; papiers et cartons (CPA divisions 20 et 21)
Exportations extracommunautaires de l'UE

	1991		2001		Variation de la valeur des importations 2001/1991 (%)	Variation de la part dans les exportations 2001/1991 (points de %)
	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)	(%)		
Produits du travail du bois; papiers et cartons	9 807,5	100,0	25 197,8	100,0	156,9	-
Produits du sciage	824,3	8,4	2 307,2	9,2	179,9	0,8
Fabrication de panneaux de bois	443,8	4,5	1 964,1	7,8	342,6	3,3
Charpentes et menuiseries de bâtiment, en bois	410,4	4,2	1 278,8	5,1	211,6	0,9
Fabrication d'emballages en bois	89,4	0,9	360,1	1,4	302,8	0,5
Fabrication d'objets divers en bois, liège et vannerie	430,7	4,4	957,6	3,8	122,3	-0,6
Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	5 616,5	57,3	13 368,5	53,1	138,0	-4,2
Articles en papier ou en carton	1 991,5	20,3	4 866,8	19,3	144,4	-1,0

Source: Eurostat, Comext.

COMMERCE EXTÉRIEUR

La position commerciale du secteur du bois et du papier (divisions 20 et 21 de la CPA) a rapidement évolué dans l'Union européenne. Après avoir enregistré un déficit de 4,0 milliards d'euros en 1991, les exportations n'ont cessé de progresser par rapport aux importations pour aboutir, en 1996, à un excédent commercial. Après trois années consécutives (1998 à 2000) de déficit croissant, le secteur du bois et du papier semblait avoir de nouveau sombré dans une longue période de déficits commerciaux jusqu'à ce que, en 2001, les exportations enregistrent une légère augmentation de 0,6 % et les importations une réduction de 4,9 % se traduisant par un excédent de 527 millions d'euros.

L'Allemagne a exporté plus de bois et de papier (vers des destinations intra et extracommunautaires) que n'importe quel autre État membre en 2001. Ses exportations se sont élevées à 17,1 milliards d'euros, soit 20,1 % du total. Les parts de la Finlande et de la Suède (14,6 % et 14,0 % des exportations communautaires respectivement) étaient, en léger retrait par rapport à 1991, année où ces deux pays totalisaient respectivement 15,1 % et 17,4 % des exportations de bois et de papier.

En 2001, les principaux clients de produits communautaires du bois et du papier étaient les États-Unis (14,4 %) et la Suisse (9,9 %). Alors que la part des États-Unis avait gagné 2,6 points de pourcentage par rapport à celle de 1991, la Suisse en avait perdu 7,3. Dans quatre autres pays, la part des exportations communautaires a augmenté assez rapidement entre 1991 et 2001: il s'agit de la Pologne, de la République tchèque, du Japon et de la Chine.

L'Amérique du Nord a été le principal fournisseur de bois et de papier de l'Union européenne puisque 16,0 % des importations communautaires provenaient des États-Unis et 10,1 % du Canada en 2001. Ces parts avaient considérablement diminué par rapport à 1991, année où ces deux pays totalisaient 41,2 % des importations communautaires. Les principaux bénéficiaires de la réduction relative des importations provenant d'Amérique du Nord ont été des pays d'Europe centrale et de l'Est (y compris les États baltes et la Russie) ainsi que le Brésil, l'Indonésie, le Chili et le Cameroun.

Tableau 5.3

Produits du travail du bois; papiers et cartons (CPA divisions 20 et 21)
Importations extracommunautaires dans l'UE

	1991		2001		Variation de la valeur des importations 2001/1991 (%)	Variation de la part dans les importations 2001/1991 (points de %)
	(millions d'euros)	(%)	(millions d'euros)	(%)		
Produits du travail du bois; papiers et cartons	13 803,8	100,0	24 670,5	100,0	78,7	-
Produits du sciage	3 633,1	26,3	5 211,9	21,1	43,5	-5,2
Fabrication de panneaux de bois	1 544,6	11,2	2 452,8	9,9	58,8	-1,2
Charpentes et menuiseries de bâtiment, en bois	471,3	3,4	1 507,9	6,1	219,9	2,7
Fabrication d'emballages en bois	177,0	1,3	416,1	1,7	135,2	0,4
Fabrication d'objets divers en bois, liège et vannerie	811,3	5,9	2 065,0	8,4	154,5	2,5
Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	6 253,6	45,3	10 482,1	42,5	67,6	-2,8
Articles en papier ou en carton	912,6	6,6	2 534,6	10,3	177,7	3,7

Source: Eurostat, Comext.

Tableau 5.4

Produits du travail du bois; papiers et cartons (CPA divisions 20 et 21)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	9 808	9 951	11 219	13 262	16 559	16 865	19 173	19 119	20 200	25 048	25 198
Importations extracomm. (millions d'euros)	13 804	13 733	13 143	15 836	18 668	16 512	18 773	19 457	20 509	25 939	24 670
Balance commerciale (millions d'euros)	-3 996	-3 782	-1 924	-2 575	-2 109	353	401	-338	-309	-891	527
Taux de couverture (%)	71,0	72,5	85,4	83,7	88,7	102,1	102,1	98,3	98,5	96,6	102,1

Source: Eurostat, Comext.

5.1: BOIS ET ARTICLES EN BOIS

Le secteur du traitement du bois est classé dans la division 20 de la NACE qui est divisé en cinq groupes allant des étapes initiales de sciage et de rabotage (groupe 20.1) aux utilisations finales comme les emballages en bois (groupe 20.4) et les articles de ménage tels que les ustensiles en bois (groupe 20.5) en passant par les produits semi-traités du bois comme les panneaux et le placage (groupe 20.2) et la fabrication de charpentes et de menuiseries (groupe 20.3).

Les principaux secteurs qui commandent, en aval, la demande de produits du bois sont l'ameublement (couvert dans le sous-chapitre 13.1) et la construction (chapitre 15).

PROFIL STRUCTUREL

Le secteur du bois a généré 21,0 milliards d'euros de valeur ajoutée dans l'Union européenne en 2001, soit 1,6 % de la valeur ajoutée manufacturière. Il occupait 566 000 personnes cette même année, pratiquement le même niveau qu'en 1990. Le classement des cinq sous-secteurs par ordre de contribution à la valeur ajoutée en 2000 situait en premier lieu la fabrication de charpentes et de menuiseries (groupe 20.3 de la NACE), avec 41,5 %, puis le sciage, le rabotage et l'imprégnation du bois (groupe 20.1 de la NACE) avec 22,8 %. La fabrication de panneaux de bois (groupe 20.2 de la NACE) constituait environ 20 % du total et la fabrication d'objets divers en bois, en liège et en vannerie (groupe 20.5) représentait un peu plus de 10 %, ce qui laissait environ 8 % à la fabrication d'emballages en bois (groupe 20.4 de la NACE) ⁽⁸⁾.

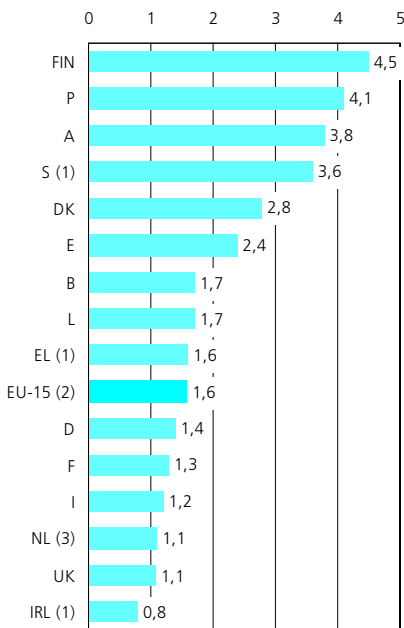
Le secteur du bois est dominé par les PME; de fait, les entreprises de moins de 250 personnes représentaient plus de 80 % de l'emploi dans ce secteur en Belgique, en Espagne, en France, en Italie (1999), aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni en 2000 ⁽⁹⁾. La part des PME sur la valeur ajoutée totale dépassait également 80 % dans tous les pays à l'exception de la Belgique (70,4 %) en 2000 ⁽¹⁰⁾. Néanmoins, en Finlande, le pays le plus spécialisé dans le secteur du bois, les grandes entreprises (employant 250 personnes ou plus) ont joué un rôle bien plus important puisqu'elles ont généré plus de la moitié (50,4 %) de la valeur ajoutée en 2000 et 44,8 % de l'emploi de ce secteur. Il convient de noter que les données présentées ici se fondent sur les informations concernant uniquement les entreprises de plus de 20 personnes occupées. Le tableau 9 dans le chapitre d'introduction fournit une comparaison intersectorielle de l'importance des entreprises de moins de 20 personnes occupées.

⁽⁹⁾ EL, IRL et L, non disponibles.

⁽¹⁰⁾ I, 1999; NL, non disponible.

Figure 5.1

Travail du bois et fabrication d'articles en bois (NACE division 20)
Part de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, 2000 (%)



(1) 1999.

(2) 2001.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

L'Allemagne a été le premier producteur dans le secteur communautaire du bois, avec 24,9 % de la valeur ajoutée en 2000, avant l'Espagne (12,0 %) et la France (11,5 %). La Suède (7,4 %, 1999), la Finlande (6,8 %), l'Autriche (5,8 %) et le Portugal (3,6 %) ont affiché des parts de valeur ajoutée relativement élevées.

⁽⁸⁾ Les données des groupes 20.2 et 20.4 de la NACE sont des estimations.

Tableau 5.5

Travail du bois et fabrication d'articles en bois (NACE division 20)
Principaux indicateurs dans l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Production (millions d'euros)	46 623	46 319	45 317	49 038	55 275	55 787	60 404	63 070	65 941	69 072	70 367
Nombre de personnes occupées (milliers)	557	531	502	504	528	543	552	556	555	566	566
Valeur ajoutée (millions d'euros)	15 034	15 228	15 250	16 090	17 227	17 150	18 593	19 221	19 730	20 513	20 967
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	11 125	11 205	10 856	11 018	12 142	12 540	12 845	13 125	13 423	13 829	13 705
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	27,0	28,7	30,4	31,9	32,6	31,6	33,7	34,5	35,5	36,2	37,1
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	135,1	135,9	140,5	146,0	141,9	136,8	144,7	146,4	147,0	148,3	153,0

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Les données PRODCOM fournissent des informations plus détaillées sur certains produits dans l'Union européenne. Par exemple la production de fenêtres, portes-fenêtres et de châssis en bois de celles-ci s'est élevée à 6,0 milliards d'euros en 2000, tandis que celle des portes et des châssis de portes a atteint 5,6 milliards d'euros. La production de parquet s'est élevée dans l'Union européenne à 1,1 milliard d'euros en 1999 (sans compter les parquets mosaïque) tandis que celle des bouchons a représenté 42 mille tonnes (en 1999 également), le nombre de palettes plates en bois ayant quant à lui atteint quelque 340 millions d'unités (2000). L'Organisation européenne des scieries (OES) et la Fédération européenne de l'industrie du parquet (FEP) fournissent d'autres renseignements sur les produits individuels du bois qui sont présentés dans le tableau 5.6.

Tableau 5.6
Production de bois dans l'UE, 2001
(millions de m³)

Bois scié	
Bois tendre	69 173
Bois dur	7 874
Panneaux de bois	
Panneaux de particules	36 700
MDF	9 600
Contre-plaqué	3 300
Panneaux tendres/durs	2 300
OSB	1 600
Parquet (1)	59 636

(1) Surface en milliers de mètres carrés; EU-15 (hors EL, IRL, L, P et UK), CH et NO.
Source: OES (Organisation Européenne des Scieries), Rapport annuel 2001; FEP (Fédération Européenne de l'Industrie du Parquet), Statistiques de la FEP 2001.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Les caractéristiques de la main-d'œuvre communautaire du secteur du bois diffèrent de celles que l'on trouve, en général, dans l'industrie manufacturière. En effet, la proportion de travailleurs indépendants y est beaucoup plus élevée (16,7 % contre 7,3 % en 2001) et la prédominance du travail masculin plus accentuée (85,0 % contre 71,6 % de moyenne dans l'industrie manufacturière). Par contre, la part du travail à plein temps (94,1 % de l'emploi) ne dépassait que légèrement la moyenne manufacturière (92,5 %).

La productivité apparente de la main-d'œuvre dans le secteur communautaire du bois s'est élevée à 36 000 euros de valeur ajoutée par personne occupée en 2000, chiffre très inférieur à la moyenne manufacturière de 55 000 euros. De fait, le Luxembourg a été le seul État membre où la productivité apparente de la main-d'œuvre du secteur du bois dépassait (de 10,9 %) la moyenne manufacturière. Dans les autres États, la productivité de la main-d'œuvre du secteur du bois oscillait généralement entre 65 % et 85 % de la moyenne manufacturière, à l'exception de l'Espagne et de l'Irlande qui n'atteignaient pas le niveau inférieur de cette fourchette. Le coût unitaire de la main-d'œuvre dans le secteur du bois s'élevait entre 10 000 euros par personne occupée (Portugal) et 35 000 euros (Allemagne et Suède) en 2000 ⁽¹⁾ et était inférieur à la moyenne manufacturière dans tous les États membres, la fourchette allant de 67,5 % de la moyenne en Espagne à 90,7 % au Danemark.

⁽¹⁾ DK, F, IRL et S, 1999; EL, 1998; NL, non disponibles.

Tableau 5.7
Travail du bois et fabrication d'articles en bois (NACE division 20)
Caractéristiques des forces de travail (% de l'emploi total)

	Femmes		Temps partiel		Indépendants	
	1996	2001 (1)	1996	2001 (2)	1996	2001
EU-15	16,4	15,0	6,7	6,7	16,5	16,7
B	:	18,8	:	:	13,8	14,8
DK	23,3	13,8	15,4	:	:	:
D	18,1	15,6	6,9	8,3	12,9	10,5
EL	:	7,6	:	:	48,7	49,4
E	10,9	10,8	3,6	2,2	28,0	20,6
F	16,4	14,7	5,8	4,6	11,3	6,2
IRL	:	:	:	:	:	:
I	19,1	16,9	4,7	5,4	15,2	28,3
L	:	:	:	:	:	:
NL	:	:	:	:	:	:
A	20,8	18,9	8,2	7,2	6,5	6,4
P	17,4	21,2	:	:	24,6	23,4
FIN	22,6	19,5	:	:	10,9	10,4
S (3)	:	26,0	:	:	:	:
UK	11,8	12,6	:	:	20,8	13,3

(1) DK, 2000; EL, 1999.

(2) F, 2000; EU-15, 1998.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

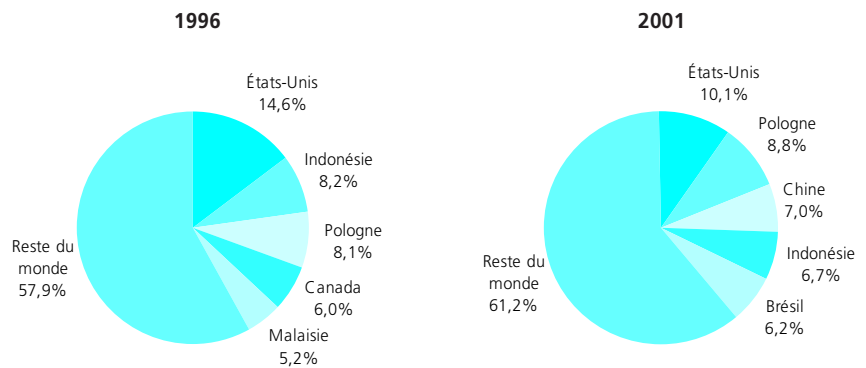
COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Union européenne a exporté 6,9 milliards d'euros de produits du bois en 2001, soit 2,6 % de plus que l'année précédente. En revanche, les importations communautaires, de 11,7 milliards d'euros la même année, ont diminué de 5,5 % après avoir augmenté de 19,0 % en 2000. Le déficit commercial, de 5,8 milliards d'euros, se situe près du milieu de la fourchette des déficits enregistrés par ces produits entre 1991 et 2001 (4,3 à 6,9 milliards d'euros).

Les cinq groupes de produits du bois de la CPA ont enregistré un déficit commercial en 2001, les plus importants d'entre eux (2,9 milliards et 1,1 milliard d'euros respectivement) correspondant au sciage, rabotage et imprégnation du bois (groupe 20.1 de la CPA) et aux objets divers en bois, liège et vannerie (groupe 20.5 de la CPA).

En 2001, l'Union s'est principalement approvisionnée auprès des États-Unis, de la Pologne, de la Chine, de l'Indonésie et du Brésil. Par rapport à 1991, les parts relatives du Canada, des États-Unis et de la Malaisie ont chuté le plus rapidement tandis que celles de la Pologne, de la Chine, de l'Estonie, du Brésil et de la Lettonie ont augmenté.

Figure 5.2
Bois et articles en bois (CPA division 20)
Origine des importations extracommunautaires



Source: Eurostat, Comext.

Tableau 5.8

Bois et articles en bois (CPA division 20)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	2 199	2 146	2 532	3 150	3 652	3 999	4 844	5 022	5 521	6 693	6 868
Importations extracomm. (millions d'euros)	6 637	6 754	6 842	7 984	8 168	7 775	9 355	9 557	10 362	12 334	11 654
Balance commerciale (millions d'euros)	-4 439	-4 608	-4 310	-4 834	-4 516	-3 776	-4 511	-4 535	-4 842	-5 641	-4 786
Taux de couverture (%)	33,1	31,8	37,0	39,5	44,7	51,4	51,8	52,5	53,3	54,3	58,9

Source: Eurostat, Comext.

5.2: PÂTE À PAPIER, PAPIER ET CARTON

Le secteur de la pâte à papier, du papier et du carton est divisé en deux groupes dans la classification de la NACE. Le premier (21.1) couvre la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton par des procédés mécaniques ou chimiques. Ces produits sont généralement destinés à faire l'objet d'une transformation ultérieure, correspondant à une activité classée dans le deuxième groupe (21.2) qui comprend la fabrication de carton ondulé, d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique, ainsi que la fabrication de papier journal, de papiers peints et d'articles de papeterie. Les activités d'imprimerie et d'édition (division 22 de la NACE) sont couvertes dans le chapitre final de la présente publication.

Le papier et le carton sont utilisés dans de multiples applications comme le support d'informations (journaux, livres et documents professionnels), le transport de produits dans des sacs et d'autres types d'emballage ou les produits d'hygiène personnelle tels que les mouchoirs et serviettes en papier ou les couches.

Selon la Confederation of European Paper Industries (CEPI), près de 40 millions de tonnes de papier ont été collectées dans l'Union européenne en 2001, ce qui représente un taux de collecte de 55,3 % (voir tableau 5.9). La CEPI estime que le papier recyclé a représenté 42 % du volume total de matières premières utilisées par le secteur européen du papier en 2001, ce pourcentage étant pratiquement équivalent à celui des fibres vierges (43 %).

PROFIL STRUCTUREL

Le secteur de la pâte à papier, du papier et du carton (division 21) a généré 42,1 milliards d'euros de valeur ajoutée dans l'Union européenne en 2000 ⁽¹²⁾ et atteint une taille deux fois plus importante environ que celle du secteur du bois. Il occupait 619 000 personnes en 2000 ⁽¹³⁾ (2,6 % de l'emploi dans l'industrie manufacturière). Le tableau 5.10 présente des informations sur les niveaux de production de pâte à papier, de papier et de carton en Europe en 2001.

⁽¹²⁾ EL, IRL, A et S, 1999; L, non disponible.

⁽¹³⁾ EL, IRL, A et S, 1999; L, non disponible.

Tableau 5.9
Principaux indicateurs du recyclage du papier, 2001

	Utilisation de papier recyclé (milliers de tonnes)	Taux de collecte (%)	Taux d'utilisation (%)
EU-15 (1)	39 485	55,3	48,0
B	605	51,2	36,4
DK	377	45,4	104,4
D	11 526	74,3	64,5
EL	380	30,5	76,8
E	4 196	54,6	81,8
F	5 566	47,1	57,8
IRL	47	27,3	109,3
I	5 089	43,6	57,0
L	:	:	:
NL	2 320	63,5	73,1
A	1 890	65,2	44,5
P	347	44,0	24,5
FIN	698	71,3	5,6
S	1 832	65,0	17,4
UK	4 612	44,2	74,3

(1) À l'exclusion de L.

Source: CEPI (Confederation of European Paper Industries), Special Recycling, octobre 2002.

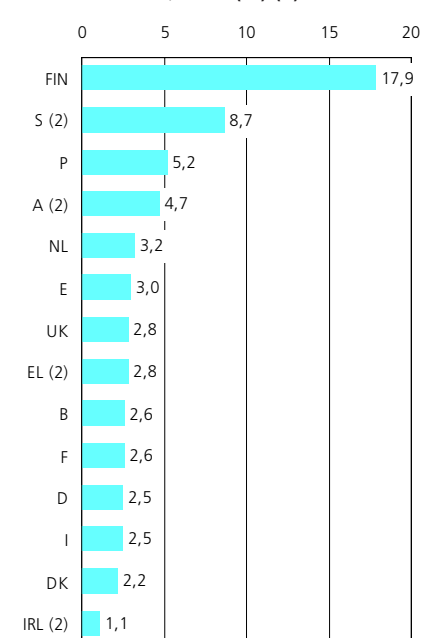
Tableau 5.10
Ventilation de la production de pâte à papier et de papier en Europe, 2001
(milliers de tonnes) (1)

Total pâte à papier	37 889
Pâte à papier de bois	37 440
Pâte méchan. et semi-chimique	13 771
Pâte chimique	23 669
Autres pâtes	449
Total papiers à usage graphique	43 718
Papier journal	10 723
Non couché mécanique	5 962
Papier couché	8 449
Non couché sans bois	9 767
Couché sans bois	8 817
Papiers sanitaires et domestiques	5 400
Total emballages	35 144
Matériels pour boîtes	20 318
Panneaux de carton	7 339
Emballages en papier	3 510
Autres papiers d'emballages	3 977
Autres	3 941

(1) EU-15 (hors EL et L), CH et NO.

Source: CEPI (Confederation of European Paper Industries), Key statistics 2001.

Figure 5.3
Industrie du papier et du carton
(NACE division 21)
Part de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, 2000 (%) (1)



(1) EU-15 et L, non disponibles.

(2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_ms).

L'Allemagne a généré 22,4 % de la valeur ajoutée en 2000, le Royaume-Uni quelque 14,1 % et la Finlande, au troisième rang, a affiché 5,5 milliards d'euros de valeur ajoutée (13,1 % du total communautaire). En termes de valeur ajoutée, l'importance relative de ce secteur en Finlande a augmenté à un rythme annuel moyen, à prix constants, de 5,7 % au fil des années 90 puisque sa part sur le total communautaire n'était que de 8,5 % en 1991. À titre de comparaison, le taux de croissance moyen en France et en Allemagne s'est situé juste en deçà de 2 % entre 1990 et 2000 ⁽¹⁴⁾ tandis que la production italienne et suédoise, toujours à prix constants, est restée stable entre 1990 et 1999.

En Finlande, les grandes entreprises (occupant 250 personnes ou plus) regroupaient 90,5 % de l'emploi et généraient 95,0 % de la valeur ajoutée de 2000. Dans sept des onze pays restants pour lesquels des données sont disponibles, les grandes entreprises généraient la majeure partie de la valeur ajoutée. Le Danemark, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni ont été les seuls États membres où les PME ont généré plus de la moitié de la valeur ajoutée totale ⁽¹⁵⁾.

En 2001, les prix à la production du secteur de la pâte à papier, du papier et du carton ont augmenté de 1,0 % par rapport à 1995. Cette augmentation relativement modeste dissimule une évolution plus abrupte puisque les prix à la production ont chuté de près de 10 % sur la période de quatre ans qui s'est écoulée entre 1995 et 1999. En 2000, les prix ont connu une forte augmentation de 10,3 % en raison d'une pénurie mondiale de pâte à papier qui a provoqué une cascade d'augmentations de prix dans les secteurs en aval.

⁽¹⁴⁾ F entre 1989 et 1999.

⁽¹⁵⁾ DK, A, P et S, 1999; EL, IRL et L, non disponibles.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

À la différence du secteur du bois où la proportion de travailleurs indépendants et de salariés de petites et moyennes entreprises était relativement importante, la plupart des personnes qui travaillaient en 2000 dans le secteur communautaire de la pâte à papier, du papier et du carton étaient salariées (97,3 %). Près des trois quarts (73,9 %) des personnes occupées étaient des hommes, proportion légèrement supérieure à la moyenne manufacturière (71,6 %). Le travail à temps partiel était relativement peu répandu (5,9 %) par rapport à la moyenne manufacturière (7,5 %).

Le secteur de la pâte à papier, du papier et du carton affichait, en 2000 ⁽¹⁶⁾, une forte productivité apparente de la main-d'œuvre puisque la valeur ajoutée par personne occupée s'établissait, dans la plupart des pays, dans une fourchette allant de 50 000 à 85 000 euros. La Grèce (32 000 euros) était l'unique pays où la productivité n'atteignait pas le niveau inférieur de cette fourchette et la Finlande (134 000 euros) le seul à se situer au-dessus de la valeur maximale. En Finlande, le niveau de productivité de la main-d'œuvre dépassait de 90 % celui de la moyenne manufacturière nationale. Au Portugal, la productivité apparente de la main-d'œuvre (67 000 euros par personne occupée) allait même jusqu'à représenter deux fois et demie la moyenne manufacturière. La France, les Pays-Bas, la Grèce et l'Irlande étaient les seuls pays où la productivité apparente de la main-d'œuvre était inférieure à la moyenne manufacturière nationale.

⁽¹⁶⁾ EL, IRL, A et S, 1999; L, non disponible.

COMMERCE EXTÉRIEUR

En 2001, les exportations communautaires de produits de la pâte à papier, du papier et du carton (division 21 de la CPA) se sont élevées à 18,3 milliards d'euros et les importations à 13,0 milliards. L'excédent commercial de l'Union européenne sur ces produits a augmenté de façon pratiquement continue entre 1991 et 2001 (avec des interruptions en 1994 et en 1998), passant ainsi de 442 millions d'euros en 1991 à 5,3 milliards en 2001.

Les principaux acheteurs de pâte à papier, papier et carton de l'Union européenne (groupe 21.1 de la CPA) ont été les États-Unis (14,9 % en 2001), suivis de la Suisse (7,8 %) et de la Pologne (7,3 %), tous les autres partenaires représentant moins de 4 % des exportations communautaires totales. En ce qui concerne les articles en papier ou en carton (groupe 21.2 de la CPA), la Suisse, les États-Unis, la Russie, la Pologne, la Norvège et la République tchèque ont été les principaux marchés de l'Union européenne à l'exportation en 2001, tous les autres partenaires commerciaux représentant moins de 5 % des exportations totales de 2001.

Tableau 5.11
Papiers et cartons (CPA division 21)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	7 609	7 805	8 687	10 112	12 907	12 866	14 330	14 098	14 679	18 355	18 330
Importations extracomm. (millions d'euros)	7 166	6 980	6 301	7 852	10 500	8 737	9 418	9 900	10 147	13 605	13 017
Balance commerciale (millions d'euros)	442	826	2 386	2 259	2 407	4 129	4 912	4 197	4 533	4 750	5 313
Taux de couverture (%)	106,2	111,8	137,9	128,8	122,9	147,3	152,2	142,4	144,7	134,9	140,8

Source: Eurostat, Comext.

Tableau 5.12

Sciage, rabotage, imprégnation du bois (NACE groupe 20.1)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL (2)	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	547	168	3 310	39	1 121	2 153	245	947	22	32	1 524	529	3 147	3 791	1 286
Nombre de personnes occupées (milliers)	3	1	19	1	13	16	1	7	0	1	6	11	11	14	12
Valeur ajoutée (millions d'euros)	120	54	895	14	294	636	69	207	6	11	376	138	622	768	486
Achats de biens et services (millions d'euros)	468	128	2 682	32	884	1 855	207	823	17	23	1 320	457	2 635	3 156	1 037
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (3)	76	36	596	8	184	413	36	143	4	7	198	91	346	499	271
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	34,7	:	190,7	:	61,6	:	15,3	25,5	:	:	108,4	45,6	154,9	260,4	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	39,5	41,5	48,1	26,5	23,3	38,7	48,3	31,1	33,9	:	61,5	12,9	55,4	55,6	41,9
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (3)	157,5	134,8	150,2	168,3	159,7	129,0	192,5	145,3	136,6	162,9	189,7	152,0	179,6	154,1	179,5
Taux brut d'exploitation (%) (3)	7,5	7,9	8,5	13,6	9,5	5,7	12,2	6,2	6,7	12,9	10,7	8,1	8,5	6,9	14,2

(1) 1999. (2) 1998, sauf personnes occupées. (3) DK et F, 1999; EL, 1998. (4) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 5.13

Fabrication de panneaux de bois (NACE groupe 20.2)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	1 200	137	4 005	199	1 818	1 782	186	2 235	:	62	836	417	741	232	1 176
Nombre de personnes occupées (milliers)	3	1	22	2	13	9	1	10	:	0	4	3	6	2	5
Valeur ajoutée (millions d'euros)	317	46	1 289	74	475	406	60	509	:	17	213	96	280	69	349
Achats de biens et services (millions d'euros)	948	96	2 861	156	1 596	1 441	125	1 816	:	48	682	327	464	179	883
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	132	33	842	44	252	260	24	256	:	14	171	42	183	57	184
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (3)	100,3	:	296,3	:	219,8	:	14,3	217,5	:	:	144,7	78,6	39,8	13,3	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	95,1	38,6	59,7	36,9	37,7	44,5	80,5	53,1	:	35,9	49,9	31,9	49,3	44,3	63,7
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (2)	240,7	134,5	153,0	170,3	188,9	147,4	251,1	199,1	:	117,7	125,1	230,0	152,7	121,0	189,1
Taux brut d'exploitation (%) (2)	14,8	8,9	10,9	14,5	11,2	7,5	19,4	11,1	:	4,0	4,9	13,3	13,1	4,8	13,5

(1) 1999. (2) DK et F, 1999; EL, 1998. (3) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 5.14

Fabrication de charpentes et de menuiseries (NACE groupe 20.3)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	782	1 126	6 376	74	3 654	2 535	225	1 800	:	1 214	1 443	607	1 328	1 593	2 487
Nombre de personnes occupées (milliers)	6	10	54	1	59	16	3	16	:	9	13	19	11	12	24
Valeur ajoutée (millions d'euros)	221	450	2 230	31	1 124	658	71	549	:	395	551	200	416	533	1 014
Achats de biens et services (millions d'euros)	587	723	4 369	54	2 687	1 955	171	1 338	:	825	1 024	441	963	1 113	1 602
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	155	313	1 869	15	770	445	47	333	:	287	420	130	296	406	720
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (3)	53,0	:	281,2	:	188,0	:	11,4	119,8	:	:	84,3	48,9	93,0	56,6	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	37,1	45,7	41,7	24,5	18,9	40,0	27,4	34,9	:	43,1	40,9	10,5	38,4	44,7	41,4
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (2)	142,5	131,5	119,3	167,6	146,0	147,7	150,2	164,8	:	137,7	131,1	153,4	140,6	131,3	140,8
Taux brut d'exploitation (%) (2)	8,4	9,4	5,5	14,7	9,5	8,7	10,1	11,8	:	9,0	8,3	11,2	9,3	7,8	11,2

(1) 1999. (2) DK et F, 1999; EL, 1998. (3) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 5.15

Fabrication d'emballages en bois (NACE groupe 20.4)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL (2)	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	225	53	623	15	950	1 457	36	565	:	262	47	45	114	140	644
Nombre de personnes occupées (milliers)	1	1	5	0	10	12	0	4	:	2	1	1	1	1	6
Valeur ajoutée (millions d'euros)	48	20	210	4	245	454	11	149	:	73	18	10	43	48	214
Achats de biens et services (millions d'euros)	206	39	493	11	730	1 091	26	487	:	204	35	37	75	97	429
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (3)	33	15	170	2	159	308	7	97	:	49	13	7	26	38	137
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	6,1	:	30,1	:	49,8	:	2,0	19,6	:	:	2,3	1,2	6,6	9,5	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	40,8	36,2	39,3	16,6	24,0	37,8	30,3	33,2	:	:	35,0	11,5	42,1	40,4	38,8
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (3)	145,3	123,6	123,6	265,2	153,7	132,9	160,6	153,7	:	149,5	144,1	151,5	168,2	128,3	156,8
Taux brut d'exploitation (%) (3)	6,2	6,9	5,7	26,5	9,0	7,4	11,2	8,5	:	8,8	11,0	7,4	15,1	7,3	11,9

(1) 1999. (2) 1998, sauf personnes occupées. (3) DK et F, 1999; EL et NL, 1998. (4) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 5.16

Travail du bois et fabrication d'articles en bois (NACE division 20)
Principaux indicateurs, 2000

	BG	CY (1)	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI (2)	TR
Production (millions d'euros)	136	125	1 566	423	466	734	296	:	3 805	789	258	494	:
Nombre de personnes occupées (milliers) (3)	17	3	80	14	23	32	23	:	131	98	14	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	24	54	374	99	131	204	81	:	1 186	226	61	132	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	135	:	1 289	338	316	534	226	:	2 910	690	208	367	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	18	:	238	55	77	97	60	:	572	129	48	117	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	50,6	6,1	107,4	45,1	2,3	105,5	23,8	:	261,9	250,0	27,1	23,7	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (3)	1,4	16,4	4,7	6,9	5,8	6,4	3,5	:	6,3	2,3	4,5	:	:
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	130,2	:	157,5	178,5	170,1	209,9	134,7	:	207,3	174,6	129,0	112,4	:
Taux brut d'exploitation (%)	5,6	:	8,5	9,9	10,4	15,1	6,9	:	15,8	12,4	5,1	2,8	:

(1) 1998. (2) 1999. (3) PL, 1998. (4) CZ, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_cc).

Tableau 5.17

Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton (NACE groupe 21.1)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L (2)	NL	A	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	2 208	260	14 376	156	3 930	7 823	31	5 360	0	:	3 313	1 639	14 854	8 504	5 143
Nombre de personnes occupées (milliers)	6	1	47	2	15	27	0	17	0	7	8	5	37	33	19
Valeur ajoutée (millions d'euros)	608	81	4 189	46	1 302	1 846	12	1 249	0	:	1 041	746	5 284	2 835	1 494
Achats de biens et services (millions d'euros)	1 683	179	11 059	113	2 921	6 145	20	4 428	0	:	2 621	908	10 744	5 890	3 792
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (3)	292	48	2 227	40	496	1 119	7	637	0	:	421	150	1 699	1 337	853
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	155,3	:	1 322,5	:	360,8	:	0,4	465,6	:	:	172,3	604,0	593,5	1 040,7	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	105,4	74,3	89,2	21,5	88,3	69,6	58,4	72,8	:	:	125,2	146,1	144,3	86,5	77,1
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (3)	208,4	162,2	188,1	118,0	262,7	148,9	184,6	195,9	:	:	247,1	496,1	311,0	212,0	175,1
Taux brut d'exploitation (%) (3)	13,8	13,1	13,1	6,5	19,7	8,0	17,2	10,9	:	:	17,1	37,6	26,4	17,3	12,1

(1) 1999. (2) 1998. (3) DK et F, 1999; EL, 1998. (4) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 5.18

Fabrication d'articles en papier ou en carton (NACE groupe 21.2)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (1)	I	L	NL	A (1)	P	FIN	S (1)	UK
Production (millions d'euros)	1 831	1 021	16 039	485	6 263	11 002	672	9 895	:	:	1 361	691	623	1 903	12 070
Nombre de personnes occupées (milliers)	10	7	102	5	41	60	4	45	:	18	9	9	4	12	69
Valeur ajoutée (millions d'euros)	557	388	5 245	178	1 727	2 929	280	2 578	:	:	561	193	232	691	4 432
Achats de biens et services (millions d'euros)	1 986	675	12 473	341	4 864	8 651	420	8 125	:	:	974	536	447	1 389	8 072
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	373	285	3 999	99	995	2 100	138	1 393	:	:	348	125	157	466	2 765
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (3)	93,2	:	986,6	:	332,2	:	32,3	408,1	:	:	90,1	54,5	55,5	148,6	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	56,7	54,7	51,2	36,4	42,4	48,5	62,3	57,4	:	:	64,9	21,7	51,9	57,7	64,1
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (2)	149,5	141,3	131,2	181,2	173,6	137,0	202,7	185,1	:	:	161,3	154,3	148,0	148,2	160,3
Taux brut d'exploitation (%) (2)	7,4	11,4	7,1	15,8	11,4	7,5	20,2	11,4	:	:	14,0	9,7	11,5	11,4	13,3

(1) 1999. (2) DK et F, 1999; EL, 1998. (3) D, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 5.19

Industrie du papier et du carton (NACE division 21)
Principaux indicateurs, 2000

	BG	CY (1)	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI (2)	TR
Production (millions d'euros)	134	56	1 333	73	721	59	69	:	2 552	388	684	496	:
Nombre de personnes occupées (milliers) (3)	12	1	20	2	10	2	3	:	39	20	11	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	23	19	362	19	156	17	19	:	646	104	184	99	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	124	:	1 036	53	599	43	52	:	2 067	336	518	370	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (4)	23	:	114	9	73	7	13	:	285	45	57	80	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	23,5	3,2	94,6	10,9	10,7	5,2	2,1	:	206,2	57,8	43,4	37,0	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (3)	1,9	23,3	18,5	12,3	15,3	9,7	6,4	:	12,7	5,3	17,4	:	:
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	97,8	:	:	214,4	214,1	244,1	142,7	:	226,9	232,1	323,2	123,3	:
Taux brut d'exploitation (%)	0,9	:	17,6	14,1	11,0	17,7	8,0	:	13,9	14,4	18,0	3,7	:

(1) 1998. (2) 1999. (3) PL, 1998. (4) CZ, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_cc).

Fabrication de meubles, autres industries manufacturières et récupération



13.1: MEUBLES

La NACE distingue, dans la fabrication de meubles (groupe 36.1), les activités suivantes: fabrication de sièges (classe 36.11), fabrication de meubles de bureau et de magasin (classe 36.12), fabrication de meubles de cuisine (classe 36.13), fabrication d'autres meubles (classe 36.14) et fabrication de matelas (classe 36.15).

Le secteur communautaire du meuble est confronté depuis un certain temps à une forte concurrence de pays tiers portant en particulier sur des articles de moindre valeur; si l'on observe l'origine des importations de meubles sur une période de dix ans, on constate qu'une réorientation s'est opérée vers des pays à faibles coûts d'Asie et d'Europe centrale et orientale.

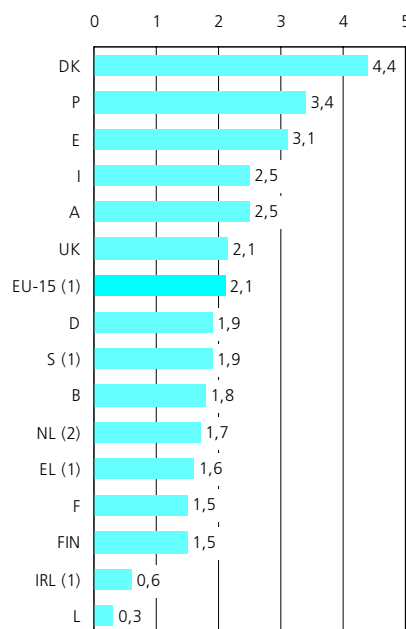
Dans les économies développées, la demande de meubles des ménages est généralement déterminée par le besoin d'articles de remplacement ou par l'installation de nouveaux ménages, tandis que dans les pays dont le développement est plus récent, l'augmentation du pouvoir d'achat représente un facteur supplémentaire.

PROFIL STRUCTUREL

En 2000, le secteur communautaire du meuble a généré une valeur ajoutée de 26,9 milliards d'euros, soit 2,1 % de l'ensemble de l'industrie manufacturière. En termes d'emploi, ce secteur occupait cette même année 3,3 % de la main-d'œuvre manufacturière communautaire, soit quelque 774 400 personnes.

En 2000, l'Allemagne (26,6 %) et le Royaume-Uni (16,7 %, 1997) ont apporté les contributions les plus importantes à cette industrie en termes de valeur ajoutée. En 2000,

Graphique 13.1
Fabrication de meubles
(NACE groupe 36.1)
Part de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, 2000 (%)



(1) 1999.
(2) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/entrepr/ent_l_ms).

l'Allemagne (157 700) et l'Espagne (139 800) étaient les principaux employeurs dans ce secteur, le Royaume-Uni recensant également plus de 100 000 personnes occupées. Par rapport à l'industrie manufacturière globale, le Danemark et le Portugal affichaient une forte spécialisation: au Danemark, l'industrie du meuble représentait 4,4 % de la valeur ajoutée manufacturière et au Portugal 3,4 %.

Ce chapitre couvre un certain nombre d'activités manufacturières sans relation entre elles qui forment les divisions 36 et 37 de la NACE. La fabrication de meubles (groupe 36.1 de la NACE) est la plus importante de ces activités et un sous-chapitre spécifique lui est consacré. Les autres secteurs sont la bijouterie et la fabrication d'articles similaires (groupe 36.2 de la NACE), la fabrication d'instruments de musique (groupe 36.3 de la NACE), la fabrication d'articles de sport (groupe 36.4 de la NACE) et la fabrication de jeux et de jouets (groupe 36.5 de la NACE), ainsi que la récupération (section 37 de la NACE). Il convient de noter que la division 36 de la NACE ne comprend pas la fabrication de vêtements et de chaussures de sport (classées dans les divisions 18 et 19 de la NACE).

NACE

- 36: fabrication de meubles; industries diverses;
- 36.1: fabrication de meubles;
- 36.2: bijouterie;
- 36.3: fabrication d'instruments de musique;
- 36.4: fabrication d'articles de sport;
- 36.5: fabrication de jeux et jouets;
- 36.6: autres industries diverses;
- 37: récupération;
- 37.1: récupération de matières métalliques recyclables;
- 37.2: récupération de matières non métalliques recyclables.

Tableau 13.1

Fabrication de meubles (NACE groupe 36.1)
Principaux indicateurs dans l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Production (millions d'euros)	56 554	58 175	55 696	57 896	59 879	:	68 177	74 072	76 384	:	:
Nombre de personnes occupées (milliers)	729	720	687	687	652	:	737	751	765	774	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	20 676	21 220	20 616	20 671	20 846	:	23 523	25 110	25 812	26 865	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	15 530	16 096	15 616	15 903	16 193	:	17 754	18 222	18 941	19 829	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	28,4	29,5	30,0	30,1	32,0	:	31,9	33,4	33,8	34,7	:
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	133,1	131,8	132,0	130,0	128,7	:	132,5	137,8	136,3	135,5	:

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 13.2

Nombre de personnes occupées dans les très petites entreprises, NACE groupe 36.1, 2000

	Nombre (milliers)	Part de toutes les classes de tailles (%)
B	5 631,0	24,9
DK	2 061,0	8,0
D	19 310,0	10,0
EL	:	:
E	46 082,0	33,0
F	28 829,0	25,4
IRL (1)	941,0	15,7
I	72 089,0	35,1
L	:	:
NL	8 349,0	22,6
A	9 957,0	26,2
P	19 910,0	36,1
FIN	2 501,0	20,0
S	4 064,0	14,7
UK	21 444,0	13,9

(1) 1999.

Source: Eurostat, Structural Business Statistics (theme4/sbs/sizclass/indus_ms).

Il convient de noter que les données présentées dans ce chapitre se réfèrent uniquement aux entreprises occupant plus de 20 personnes - voir le tableau 9 du chapitre d'introduction pour une comparaison intra-sectorielle de l'importance de ces entreprises. Le tableau 13.2 met en évidence l'importance des très petites entreprises dans le secteur de l'ameublement. Dans l'ensemble de l'Union ⁽¹⁾, les entreprises de moins de 10 personnes occupées représentaient approximativement 23,4 % de l'emploi en 2000, soit environ 10 points de pourcentage de plus que leur part dans l'emploi manufacturier total. Les très petites entreprises du Portugal, de l'Italie et de l'Espagne représentaient comme d'habitude une part élevée de l'emploi et, en Irlande, leur proportion était 4,6 fois plus importante dans le secteur du meuble que dans toute l'industrie manufacturière.

⁽¹⁾ EL et L, non disponibles; IRL, 1999.

Tableau 13.3

Valeur de la production de sièges dans l'UE (millions d'euros)

	Code PRODCOM	Année	Valeur
Sièges pour véhicules aériens	36.11.11.10	2000	419,9
Sièges pour véhicules automobiles	36.11.11.30	2000	7 722,6
Sièges pivotants, ajustables en hauteur, rembourrés, avec dossiers, et équipés de roulettes ou de patins	36.11.11.55		:
Sièges pivotants, ajustables en hauteur, non rembourrés, ou sans dossiers, ou non équipés de roulettes ou patins	36.11.11.59	2000	62,0
Sièges, avec bâti en métal, rembourrés	36.11.11.70	2000	2 073,9
Sièges, avec bati en métal, non rembourrés	36.11.11.90	1997	608,0
Sièges autres que matériel de camping ou jardin, transformables en lits	36.11.12.10	2000	1 628,1
Sièges en rotin, osier, bambou ou matières similaires	36.11.12.30	1997	60,0
Sièges, avec bâti en bois, rembourrés	36.11.12.50	2000	7 876,0
Sièges, avec bâti en bois, non rembourrés	36.11.12.90	1998	687,3
Sièges de jardin et autres sièges	36.11.13.00		:

Source: Eurostat, Statistiques de production et des marchés (theme4/europrom).

L'indice communautaire des prix à la production du secteur du meuble, qui avait augmenté de 1,2 % à 1,4 % pendant quatre années consécutives, s'est accru de 2,2 % en 2001. Cette hausse totale de 7,8 % par rapport à 1996 équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 1,5 % sur cinq ans. Pendant la même période, seule la Belgique a enregistré une réduction de ses prix à la production (baisse moyenne de 1,1 % par an), tandis que la Grèce (3,8 % par an) et la Finlande (3,1 % par an) affichaient les augmentations de prix les plus élevées.

Bien que traditionnellement rattachée à la filière bois, la production de meubles utilise aussi le verre, le plastique et le métal. L'importance du métal dans la fabrication des sièges, par exemple, ressort du tableau 13.3 qui présente les valeurs de la production dans l'Union européenne pour la dernière année disponible.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

La productivité apparente du secteur communautaire du meuble est particulièrement faible, 34 700 euros par personne occupée en 2000, à comparer avec 55 900 euros en moyenne dans l'industrie manufacturière. L'Italie se détache dans l'Union européenne. Avec une productivité du travail ajustée des salaires de 156,6 % en 2000, l'industrie italienne est la plus efficace de l'Union; ce pourcentage est nettement moins élevé dans les autres États membres (2) où les taux s'échelonnent entre 118 % et 137 %. Dans le secteur du meuble, la productivité du travail ajustée des salaires a été inférieure à celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière dans tous les États membres, à l'image du coût unitaire de la main-d'œuvre.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Union européenne, qui avait dégagé un excédent commercial dans le secteur du meuble tout au long des années 90, a enregistré son premier déficit en 2000 et ce déficit s'est creusé en 2001. Bien que les exportations aient augmenté en cette année-ci pour atteindre 10,3 milliards d'euros, les importations se sont accrues plus rapidement jusqu'à 11,0 milliards d'euros, portant le déficit commercial à 721,8 millions d'euros et ramenant le taux de couverture (le rapport entre les exportations et les importations, exprimé en pourcentage) à 93,5 %. Les importations communautaires de meubles ont plus que doublé entre 1996 et 2001. La part des meubles au sein de l'industrie manufacturière de l'Union européenne est tombée à 1,1% pour les exportations manufacturières de l'Union européenne est tombée à 1,1 % tandis qu'elle est passée à 1,4 % pour les importations.

L'Italie et le Danemark, les deux premiers pays exportateurs nets de meubles de l'Union européenne (commerce intra et extra-communautaire combiné), ont vu leur balance commerciale s'accroître en 2001, comme dans les dernières années. Les déficits commerciaux de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni,

(2) DK, EL, FR, IRL, NL et S, non disponibles.

trois des quatre principaux importateurs nets de meubles, ont continué à augmenter en 2001. La balance commerciale de l'Allemagne, qui avait traditionnellement enregistré les déficits les plus importants dans les années 90, a été moins négative en 2001 qu'en 2000: son déficit a été de 1,5 milliard d'euros alors qu'il s'est accru à plus de 2 milliards en 1998.

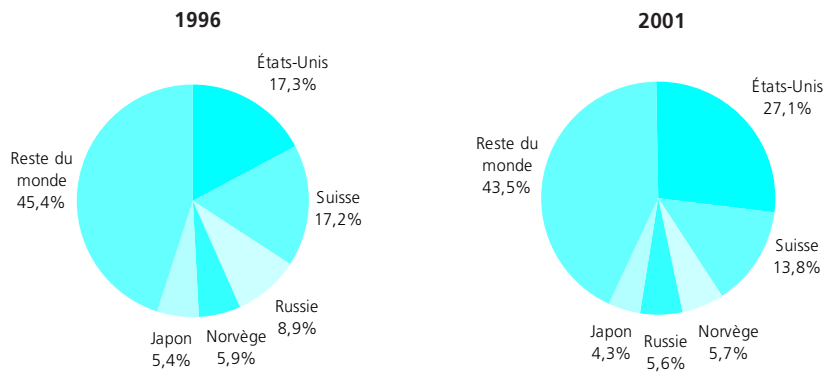
L'augmentation des importations communautaires de meubles entre 1996 et 2001 a principalement été comblée par la Pologne (augmentation de 1,2 milliard d'euros) et la Chine (augmentation de 0,9 milliard d'euros); ces deux pays ont été les principaux

fournisseurs de meubles de l'Union européenne en 2001. Les importations communautaires en provenance d'autres pays d'Asie (Indonésie et Malaisie) et d'Europe centrale et orientale (République tchèque, Slovaquie et Hongrie) ont aussi augmenté de plus de 200 millions d'euros pendant la même période.

L'Union européenne est devenue de plus en plus tributaire du marché des États-Unis pour ses exportations: alors que ce pays recevait 17,3 % des exportations de meubles de l'Union européenne en 1996, il en a absorbé 27,1 % en 2001, part légèrement inférieure à celle de l'année 2000 (28,6 %).

Graphique 13.2

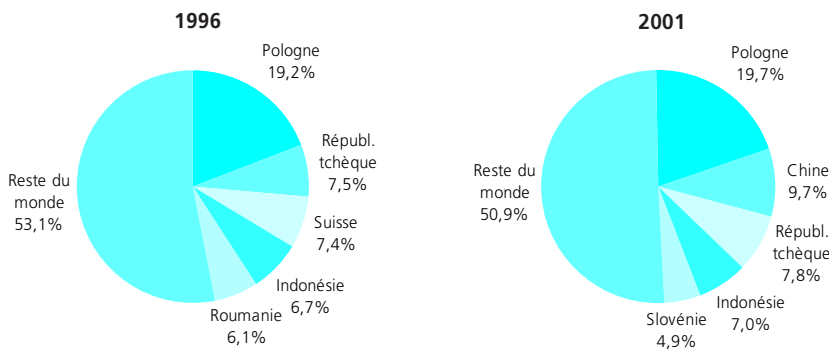
**Meubles (CPA groupe 36.1)
Destination des exportations extracommunautaires**



Source: Eurostat, Comext.

Graphique 13.3

**Meubles (CPA groupe 36.1)
Origine des importations extracommunautaires**



Source: Eurostat, Comext.

Tableau 13.4

**Meubles (CPA groupe 36.1)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE**

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	4 099	4 135	4 557	5 433	6 157	6 815	7 834	8 089	8 443	10 031	10 308
Importations extracomm. (millions d'euros)	2 540	2 877	3 275	3 705	4 309	4 877	5 862	6 831	8 329	10 382	11 030
Balance commerciale (millions d'euros)	1 558	1 257	1 282	1 728	1 848	1 939	1 972	1 258	113	-350	-722
Taux de couverture (%)	161,3	143,7	139,2	146,6	142,9	139,8	133,6	118,4	101,4	96,6	93,5

Source: Eurostat, Comext.

13.2: INSTRUMENTS DE MUSIQUE, ARTICLES DE SPORT, JEUX ET JOUETS, BIJOUTERIE

Ce sous-chapitre couvre plusieurs activités manufacturières qui sont classées dans la division 36 de la NACE. Cette division ne comprend ni la fabrication de vêtements et de chaussures de sport (activités classées dans les divisions 18 et 19 de la NACE), ni l'industrie automobile (classée dans la sous-section DM de la NACE) ni la fabrication d'armes (classée dans la division 29 de la NACE).

La figure 13.4 montre l'importance relative des quatre activités couvertes par ce sous-chapitre.

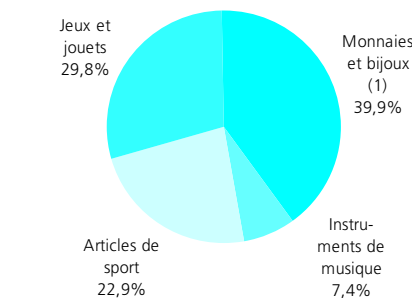
INSTRUMENTS DE MUSIQUE (GROUPE 36.3 DE LA NACE)

La fabrication d'instruments de musique représente l'activité la plus petite de ce sous-chapitre. La valeur ajoutée générée par ce secteur s'est élevée à 405,7 millions d'euros en 2000, niveau qui est resté assez constant (en prix courants) au cours des années 90. La fabrication d'instruments de musique occupait 10 800 personnes en 2000, nettement moins qu'en 1990 où l'on en recensait 16 300. En 2000, l'Allemagne était le premier employeur de l'Union européenne dans ce secteur, avec 4 900 personnes occupées.

Les très petites entreprises (de moins de 10 personnes occupées) ont représenté 33,3 % de l'emploi communautaire ⁽³⁾ dans ce secteur en 2000. Plusieurs États membres n'ont déclaré aucune entreprise employant au moins 50 personnes.

⁽³⁾ EL, IRL, L, NL, P et FIN, non disponibles; S, 1999.

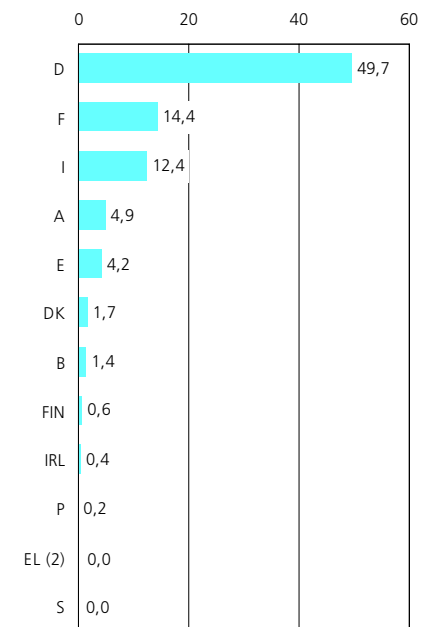
Graphique 13.4
Autres industries manufacturières dans l'UE (NACE groupes 36.2 à 36.5), 2000
Part relative de la valeur ajoutée (%)



(1) EL et S, 1999; NL, 1998; IRL, non disponible.
Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Le déficit commercial de l'Union européenne dans le domaine des instruments de musique, qui avait baissé pendant la première moitié des années 90 pour atteindre un niveau légèrement inférieur à 300 millions d'euros, s'est stabilisé par la suite entre 300 et 335 millions d'euros. Le Japon a été le premier fournisseur d'instruments de musique de l'Union européenne en 2001, avec 28,5 % du total. Comme en 2000, il était suivi de la Chine et des États-Unis étaient les autres fournisseurs importants.

Graphique 13.5
Fabrication d'instruments de musique (NACE groupe 36.3)
Part de la valeur ajoutée de l'UE, 1999 (%) (1)



(1) L, NL et UK, non disponibles.
(2) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 13.5
Instruments de musique (CPA groupe 36.3)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	263	267	282	321	346	359	394	383	395	487	454
Importations extracomm. (millions d'euros)	705	679	651	679	643	660	698	715	705	819	777
Balance commerciale (millions d'euros)	-442	-413	-369	-358	-297	-302	-304	-332	-309	-332	-323
Taux de couverture (%)	37,4	39,2	43,3	47,2	53,8	54,3	56,5	53,6	56,1	59,5	58,4

Source: Eurostat, Comext.

ARTICLES DE SPORT (GROUPE 36.4 DE LA NACE)

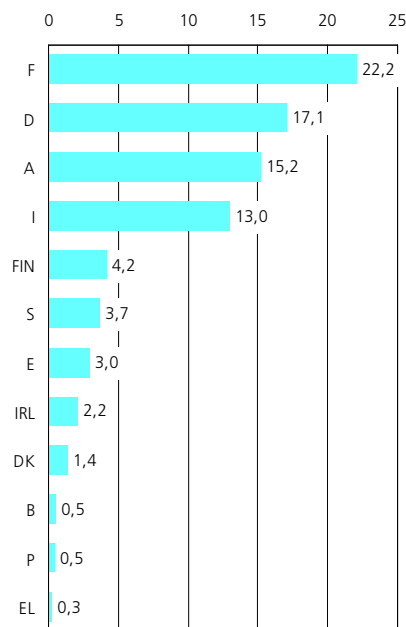
En 2000, ce secteur a généré une valeur ajoutée de 1,3 milliard d'euros représentant 0,1 % de la valeur manufacturière totale et employé 27 800 personnes, à peine moins qu'en 1999 (30 300). Ce sont la France et l'Autriche, avec dans les deux cas plus de 250 millions d'euros de valeur ajoutée en 2000, qui ont enregistré la plus forte activité dans ce secteur. L'Autriche était l'État membre le plus spécialisé, la fabrication d'articles de sport ayant représenté 0,8 % de la valeur ajoutée manufacturière de ce pays : ce niveau a résulté d'une forte croissance (36,9 % à prix courants) de la valeur ajoutée de ce secteur entre 1999 et 2000.

Après un pic en 2000 (2,5 milliards d'euros), les importations communautaires d'articles de sport ont retrouvé en 2001 un niveau semblable à celui de la fin des années 90 (1,8 milliard d'euros). Cette réduction, combinée au ralentissement également enregistré par les exportations qui sont passées de 1,4 milliard en 2000 à 1,0 milliard en 2001, a finalement ramené le déficit commercial à 876,4 millions d'euros.

La Chine (38,3 %) et les États-Unis (21,8 %) ont fourni plus de la moitié des importations communautaires d'articles de sport en 2001. Les États-Unis ont absorbé environ un quart des exportations d'articles de sport de l'Union européenne en 2001, comme en 2000 ou que cinq ans auparavant.

Graphique 13.6
**Fabrication d'articles de sport
(NACE groupe 36.4)**

**Part de la valeur ajoutée de l'UE, 1999
(%) (1)**

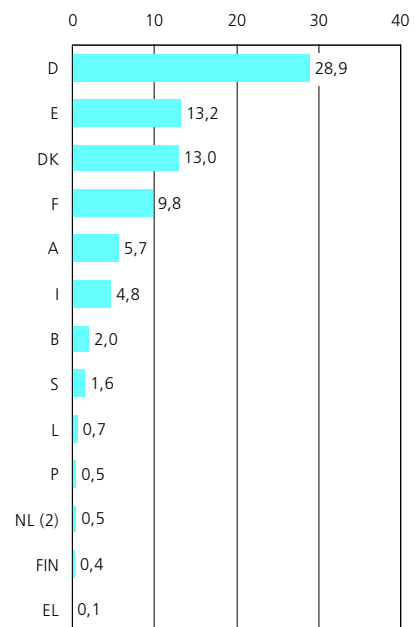


(1) L, NL et UK, non disponibles.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Graphique 13.7
**Fabrication de jeux et jouets
(NACE groupe 36.5)**

**Part de la valeur ajoutée de l'UE, 1999
(%) (1)**



(1) IRL et UK, non disponibles.

(2) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 13.6

Équipements sportifs (CPA groupe 36.4) Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	670	721	952	1 084	1 204	1 125	1 124	1 063	1 161	1 357	968
Importations extracomm. (millions d'euros)	1 091	1 152	1 231	1 360	1 400	1 799	2 001	1 980	1 987	2 535	1 844
Balance commerciale (millions d'euros)	-421	-430	-279	-276	-196	-674	-877	-917	-825	-1 179	-876
Taux de couverture (%)	61,4	62,6	77,3	79,7	86,0	62,5	56,2	53,7	58,5	53,5	52,5

Source: Eurostat, Comext.

Tableau 13.7

Jeux et jouets (CPA groupe 36.5) Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	754	804	902	1 027	1 057	1 035	1 174	1 165	1 208	1 422	1 513
Importations extracomm. (millions d'euros)	3 872	4 833	4 655	4 106	3 968	4 126	5 496	5 639	6 025	7 482	7 064
Balance commerciale (millions d'euros)	-3 118	-4 029	-3 753	-3 079	-2 911	-3 092	-4 322	-4 475	-4 817	-6 061	-5 551
Taux de couverture (%)	19,5	16,6	19,4	25,0	26,6	25,1	21,4	20,7	20,1	19,0	21,4

Source: Eurostat, Comext.

**JEUX ET JOUETS
(GROUPE 36.5 DE LA NACE)**

Le secteur communautaire des jeux et des jouets occupait 42 500 personnes en 2000, légèrement moins qu'en 1999. Il a généré une valeur ajoutée de 1,6 milliard d'euros en 2000, dont une part à peine inférieure à 30 % en Allemagne. Les jeux et les jouets ont généré 0,5 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière danoise en 2000, plus que dans tous les autres États membres (4) mais très sensiblement moins que le niveau de 1999 (1,2 %). Tout en restant un petit producteur, l'Autriche a vu s'accroître notablement, depuis 1996, la valeur ajoutée de ce secteur dont la production a augmenté pour atteindre des niveaux voisins de 100 millions d'euros.

En 2001, le déficit commercial de l'Union dans le secteur des jeux et des jouets a été l'un des plus importants de tous les groupes de la CPA. Ce déficit, de 5,5 milliards, a été inférieur cependant à celui de 2000 (6,1 milliards d'euros) grâce à une augmentation des exportations (6,4 %) combinée à une réduction des importations (-5,6 %); c'était la première fois que le déficit régressait depuis 1995. Les jeux et les jouets ont représenté 0,2 % des exportations communautaires de biens manufacturés et 0,9 % des importations de ces produits. Entre 2000 et 2001, la part de la Chine dans les importations communautaires de jeux et de jouets est passée de 58,2 % à 62,5 %. La Chine et le Japon ont fourni conjointement 80,0 % des importations communautaires de ces produits en 2001, contre 64,7 % en 1996.

(4) EL, IRL, NL et S, non disponibles.

BIJOUTERIE (GROUPE 36.2 DE LA NACE)

La bijouterie est l'activité la plus importante de ce sous-chapitre: en 2000, sa valeur ajoutée dans l'Union européenne (5) s'est élevée à 2,2 milliards d'euros, près de 0,2 % de l'ensemble de la valeur ajoutée manufacturière de l'Union européenne. L'Italie contribuait à elle seule pour près de 33 % de ce total. La bijouterie a représenté 0,5 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière italienne en 2000, faisant de l'Italie l'État membre le plus spécialisé dans ce secteur. La part de la bijouterie dans la valeur ajoutée manufacturière a aussi été relativement élevée (plus de 0,2 %) en Grèce (1999), au Portugal, en Espagne et en Belgique. Ce secteur était également le plus important comparé aux activités couvertes dans ce sous-chapitre en termes d'emploi, avec 59 400 personnes occupées dans l'Union européenne (6) en 2000, soit 0,3 % de l'emploi communautaire dans l'industrie manufacturière, un pourcentage supérieur à celui de la valeur ajoutée.

De toutes les activités comprises dans ce sous-chapitre, la bijouterie est la plus tributaire des très petites entreprises: en 2000, 41,8 % des personnes occupées dans ce secteur dans l'Union européenne (7) appartenaient à des entreprises de moins de 10 personnes occupées.

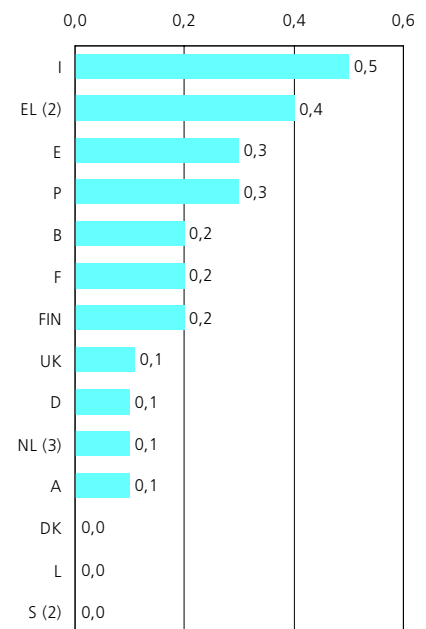
(5) EL et S, 1999; NL, 1998; IRL, non disponible.

(6) EL et S, 1999; IRL, non disponible.

(7) EL, IRL et L, non disponibles.

La bijouterie est le seul groupe de la CPA de ce sous-chapitre où l'Union européenne a enregistré un excédent commercial en 2001. Ses produits ont représenté 1,4 % des exportations communautaires de biens manufacturés et 1,2 % des importations. Entre 2000 et 2001, les États-Unis ont renforcé leur position de premier fournisseur de l'Union européenne. L'Inde, dont la part est restée relativement stable depuis 1996, est devenue le troisième fournisseur de l'Union européenne après en avoir été le premier. La Suisse et les États-Unis sont restés les premières destinations des exportations communautaires en 2001, leur part combinée représentant 55,1 % de toutes les exportations, résultat comparable à celui de l'année précédente mais supérieur de 11,2 points de pourcentage à celui de 1996.

Graphique 13.8
Bijouterie (NACE groupe 36.2)
Part de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, 2000 (%) (1)



(1) EU-15 et IRL, non disponibles.

(2) 1999.

(3) 1998.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/entrepr/ent_l_ms).

Tableau 13.8
Monnaies et bijoux (CPA groupe 36.2)
Indicateurs du commerce extérieur de l'UE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exportations extracomm. (millions d'euros)	6 444	6 476	7 654	8 215	7 905	8 426	9 495	9 038	9 731	12 690	13 008
Importations extracomm. (millions d'euros)	4 134	3 965	5 220	5 596	5 229	5 886	6 716	6 554	6 886	9 318	9 803
Balance commerciale (millions d'euros)	2 310	2 511	2 434	2 619	2 676	2 540	2 779	2 484	2 845	3 372	3 205
Taux de couverture (%)	155,9	163,3	146,6	146,8	151,2	143,2	141,4	137,9	141,3	136,2	132,7

Source: Eurostat, Comext.

13.3: RÉCUPÉRATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

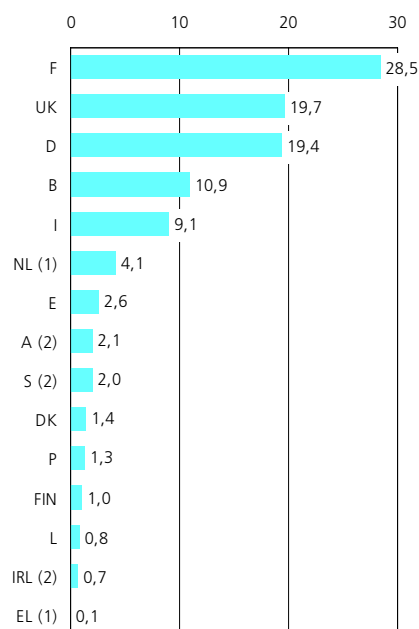
Ce sous-chapitre non décrit dans l'édition précédente couvre la récupération de matières recyclables (division 37 de la NACE) et le traitement des déchets solides (qui fait partie de la division 90 de la NACE). Selon la NACE, on entend par récupération le recyclage de déchets et de débris, usagés ou non, triés ou non, sous la forme de matières premières secondaires susceptibles d'être utilisées par d'autres secteurs comme produits intermédiaires. La récupération comprend diverses étapes comme le triage, le broyage, la réduction par des procédés mécaniques, le démontage, la classification et le nettoyage pouvant être suivies d'autres opérations visant la préparation de matières premières pour leur utilisation par d'autres secteurs, la production de pellets par exemple. On notera que la réutilisation de produits (comme le rechapage de pneus), qui n'est pas couverte par cette division de la NACE, (voir les chapitres correspondants de la présente publication).

Le traitement des déchets solides se réfère aux déchets solides qui ne sont pas recyclés ou réutilisés. Comme pour l'enlèvement et le transport des déchets solides, cette activité implique leur élimination par déchargement (par exemple, dans des décharges contrôlées), incinération (avec ou sans récupération d'énergie) ou d'autres moyens de destruction. Le traitement des déchets liquides est analysé dans le chapitre 14.

PROFIL STRUCTUREL

Le secteur de la récupération (division 37 de la NACE) occupait 45 500 personnes dans l'Union européenne en 2001, soit 10,7 % de plus qu'en 2000, année où l'emploi avait déjà augmenté de 7,0 % par rapport à l'année précédente. Ce secteur a généré une valeur ajoutée de 2,2 milliards d'euros, 5,8 % de moins qu'en 2000, et a contribué à hauteur de 0,2 % à la valeur ajoutée et à l'emploi de l'industrie manufacturière communautaire. En termes d'emploi, la récupération de matières non métalliques recyclables (groupe 37.2 de la NACE) a légèrement dépassé celle des matières métalliques recyclables (groupe 37.1 de la NACE) en 2000.

Graphique 13.9
Récupération (NACE division 37)
Part de la valeur ajoutée de l'UE, 2000 (%)

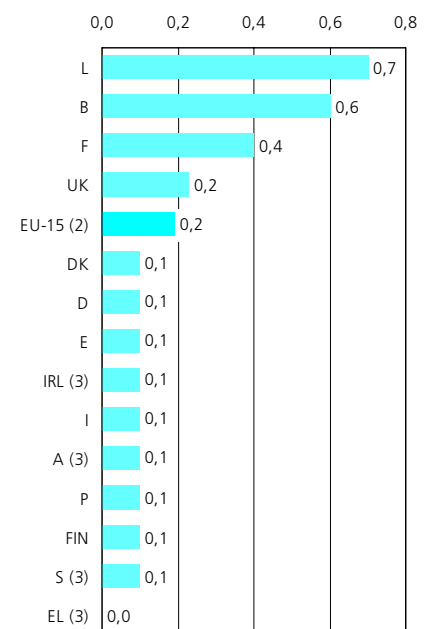


(1) 1998.

(2) 2001.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Graphique 13.10
Récupération (NACE division 37)
Part du nombre de personnes occupées dans l'industrie manufacturière, 2000 (%) (1)



(1) NL, non disponible.

(2) 2001.

(3) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 13.9
Nombre de personnes occupées dans les très petites entreprises, NACE division 37, 2000

	Nombre (milliers)	Part de toutes les classes de tailles (%)
B	799	20,5
DK	:	:
D	2 850	21,3
EL	:	:
E	344	21,1
F	7 001	28,1
IRL	:	:
I	4 979	42,0
L	:	:
NL (1)	670	16,6
A (2)	182	18,1
P	446	37,4
FIN (2)	206	69,4
S	430	32,2
UK	3 092	24,3

(1) NACE groupe 37.2.

(2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/sizclass/indus_ms).

(8) DK, EL, IRL et L, non disponibles; NL, à l'exclusion du groupe 37.1 de la NACE; A et FIN, 1999.

(1) NACE groupe 37.2.

(2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/sizclass/indus_ms).

Tableau 13.10

Traitement des déchets municipaux (milliers de tonnes) (1)

	Année	Récupération				Élimination			dont : contrôlée
		Récupération	Compostage	Incinération avec récup. d'énergie	Autre	Incinération sans récupération d'énergie	Mise en décharge		
B	1998	1 982	831	1 149	:	233	1 473	:	
DK	2000	775	560	1 852	:	:	355	355	
D	1998	:	:	:	:	:	16 190	:	
EL (2)	2001	286	32	:	:	:	:	:	
E	2000	1 778	3 106	1 724	599	:	10 253	10 253	
F	2000	3 627	2 964	8 787	:	1 527	14 306	14 306	
IRL	2000	271	17	:	:	:	2 093	2 093	
I (3)	1999	2 595	2 209	2 121	:	524	21 745	21 745	
L	1999	1	33	133	0	0	60	:	
NL	2001	2 415	2 301	3 704	:	0	1 314	1 314	
A	1999	1 061	1 852	456	23	:	1 553	1 553	
P	2000	347	275	930	0	:	3 410	2 820	
FIN	1999	:	:	196	:	:	1 446	:	
S	2000	1 090	360	1 460	:	:	1 223	:	
UK	1999	2 880	760	2 580	130	10	26 850	:	

(1) Les déchets municipaux comprennent les déchets des ménages, des commerces, des petites entreprises, des immeubles de bureaux et des institutions (écoles, hopitaux, bâtiments officiels), de même que de certains services municipaux (entretien des parcs et jardins, nettoyage des rues) si ceux-ci sont traités comme des déchets.

(2) Compostage, 1997.

(3) Incinération sans récupération d'énergie, 1997.

Source: Eurostat, Statistiques de l'environnement (theme8/milieu/waste).

Tableau 13.11

Traitement des déchets dangereux (milliers de tonnes) (1)

	An- née	Récupération (2)				Élimination						
		Incineration avec récup. d'énergie	Recyclage et compostage	Autre	Prépara- tion à la récup.	Total	Traitem. physique/ chimique	Traite- ment biologique	Incineration sans récup. d'énergie	Déché- arge	Autre	Prépara- tion à l'élimin.
B	1999	634	:	:	:	:	:	:	129	631	0	0
DK	2000	185	99	86	:	103	:	:	:	103	:	:
D	1998	1 361	:	1 361	:	10 012	1 975	2 395	1 113	3 741	:	787
EL (3)	1997	100	:	:	:	:	12	:	1	226	:	:
E	2000	1 300	204	982	114	:	950	140	:	:	:	:
F (4)	1998	222	:	222	:	2 466	302	:	1 361	803	:	0
IRL (5)	1998	153	5	115	25	6	120	3	10	66	41	0
I	1998	1 903	134	666	133	970	2 982	908	291	497	10	595
L	2000	72	:	68	:	4	11	11	:	:	:	:
NL	2000	339	:	:	:	1 406	627	:	389	390	:	:
A	1999	:	110	:	:	:	:	:	:	:	:	:
P	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
FIN (6)	1997	61	42	19	:	92	365	59	3	59	234	10
S	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
UK	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

(1) Les déchets dangereux comprennent les catégories de flux de déchets devant être contrôlés selon la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers et de l'élimination des déchets dangereux.

(2) Récupération, recyclage ou réutilisation.

(3) Traitement physique/chimique, estimations.

(4) À l'exclusion de la récupération/l'élimination interne; l'incinération sans récupération d'énergie comprend également l'incinération avec récupération d'énergie.

(5) Total récupération, estimations.

(6) Total hors activités préparatoires; le recyclage et compostage comprend les autres activités de récupération.

Source: Eurostat, Statistiques de l'environnement (theme8/milieu/waste).

Les informations tirées de la base de données de statistiques environnementales d'Eurostat sur les déchets fournissent des renseignements sur l'infrastructure et le volume de traitement des déchets, qu'ils soient récupérés ou éliminés (voir tableaux 13.10 à 13.12). Selon cette source, on entend par déchets les matériaux qui ne constituent pas des produits primaires (destinés au marché), auxquels le producteur n'attribue pas un nouvel usage et qui sont mis au rebut. Cette définition exclut les résidus directement recyclés ou réutilisés sur leur site de production et les déchets qui sont directement rejetés dans l'eau ou l'air ambiant.

Les opérations de gestion des déchets peuvent viser la récupération ou l'élimination de ceux-ci. On entend par récupération toute opération de gestion consistant à soustraire un déchet d'un flux de déchets et à le transformer en un certain produit doté d'un potentiel économique ou écologique. La récupération se réfère essentiellement au recyclage (récupération des matériaux), à l'incinération (récupération d'énergie), au compostage (récupération biologique) et à la réutilisation. On entend par réutilisation toute opération permettant d'utiliser des produits, matériels ou pièces détachées arrivés en fin de vie et de les affecter à la même fonction que celle pour laquelle ils avaient été conçus. L'élimination est définie comme toute opération de gestion de déchets qui contribue ou procède au traitement final et/ou à l'élimination des déchets.

Tableau 13.12
Nombre estimé d'installations pour le traitement des déchets dangereux ou non

		Inciné- rateurs	Décharges
B	1999	9	212
DK	1998	68	146
D	1996	154	2 926
EL		:	:
E	1998	13	195
F	1998	305	452
IRL	1998	6	126
I	1997	164	789
L	1995	:	1
NL	1999	14	38
A	1997	9	:
P	1999	4	120
FIN	1998	1	359
S (1)	1998	22	274
UK		:	:

(1) Décharges, 1995.

Source: Eurostat, Statistiques de l'environnement (theme8/milieu/waste).

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Selon l'EFT, 81 % de la main-d'œuvre dans le secteur de la récupération était masculine en 2001, pourcentage supérieur à la moyenne manufacturière de 72 %. La proportion de travail à temps complet (90,6 %) était inférieure à la moyenne de l'industrie manufacturière (92,5 %).

La productivité apparente et le coût unitaire de la main-d'œuvre du secteur de la récupération ont été inférieurs, en 2001, aux résultats enregistrés dans l'industrie manufacturière. Le coût unitaire de la main-d'œuvre était également inférieur à la moyenne dans la plupart des États membres en 2000. En 2000⁽⁹⁾, tous les États membres, à l'exception de la Grèce, la France et l'Irlande, ont affiché des ratios de productivité du travail ajustée des salaires supérieurs, dans le secteur de la récupération, aux moyennes manufacturières nationales.

⁽⁹⁾ IRL, A et S, 1999; DK, EL et F, 1998; NL, non disponible.

Tableau 13.13

Fabrication de meubles; industries diverses (NACE division 36)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL	I	L	NL (2)	A	P	FIN	S (3)	UK
Production (millions d'euros)	3 861	3 067	27 012	335 12 183	14 217	:	22 547	62	2 688	2 975	2 300	1 596	2 794	15 261	
Nombre de personnes occupées (milliers)	29	28	216	7	175	114	:	135	1	28	30	66	16	26	144
Valeur ajoutée (millions d'euros)	1 056	1 157	9 540	147	4 040	4 213	:	5 307	19	953	1 289	754	648	934	6 035
Achats de biens et services (millions d'euros)	3 386	2 098	18 939	226	8 692	10 664	:	18 573	66	1 954	2 040	1 671	1 122	1 988	10 400
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (4)	727	846	7 505	88	2 781	3 317	:	3 224	13	641	937	519	432	832	4 210
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (5)	190,5	:	964,1	:	445,6	:	:	835,7	:	:	186,1	202,9	87,1	122,5	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	36,0	41,8	44,2	19,6	23,1	37,1	:	39,2	35,4	:	42,7	11,4	39,4	35,7	41,8
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (4)	145,2	141,5	127,1	167,1	145,2	127,0	:	164,6	141,2	148,7	137,5	145,3	150,0	112,2	143,3
Taux brut d'exploitation (%) (4)	7,5	11,8	7,2	16,8	10,1	6,3	:	9,0	6,5	10,8	10,8	9,9	12,9	3,5	11,1

(1) 1998, sauf personnes occupées, 1999. (2) 1998, sauf personnes occupées. (3) 1999. (4) DK et F, 1999. (5) D, 1999.
 Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 13.14

Fabrication de meubles; industries diverses (NACE division 36)
Principaux indicateurs, 2000

	BG	CY (1)	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI (2)	TR
Production (millions d'euros)	129	148	1 793	230	417	133	167	:	4 345	779	326	570	:
Nombre de personnes occupées (milliers) (3)	23	3	81	12	26	10	13	:	180	120	13	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	36	61	492	69	130	52	52	:	1 276	283	54	174	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	110	:	1 439	177	302	86	123	:	3 525	624	272	381	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	27	:	325	49	91	28	40	:	778	190	52	145	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	9,7	6,3	77,3	19,4	1,8	10,5	11,4	:	254,6	94,2	62,4	24,4	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (3)	1,6	17,9	6,0	5,8	4,9	5,4	3,9	:	5,5	2,4	4,0	:	:
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	135,7	:	151,6	142,6	143,8	184,5	130,4	:	164,0	149,2	104,2	120,5	:
Taux brut d'exploitation (%)	7,3	:	9,0	8,5	8,2	18,4	7,0	:	10,9	11,9	0,7	5,1	:

(1) 1998. (2) 1999. (3) PL, 1998. (4) CZ, 1999.
 Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_cc).

Tableau 13.15

Récupération (NACE division 37)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL (1)	E	F	IRL (2)	I	L	NL (3)	A (2)	P	FIN	S (2)	UK
Production (millions d'euros)	1 232	142	1 891	15	231	2 730	35	793	42	216	106	176	80	106	1 704
Nombre de personnes occupées (milliers)	4	0	8	0	2	14	0	4	0	:	1	1	0	1	8
Valeur ajoutée (millions d'euros)	252	33	448	2	60	656	13	209	19	69	35	30	23	34	454
Achats de biens et services (millions d'euros)	1 134	123	1 934	14	181	2 329	23	573	23	170	74	157	78	72	1 498
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (4)	107	12	282	2	34	371	6	104	8	42	21	15	10	17	268
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (5)	96,5	:	105,2	:	11,2	:	2,0	50,2	:	:	5,7	18,4	6,2	8,8	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.)	64,6	82,1	55,2	14,8	36,9	46,9	57,5	49,5	75,8	:	60,8	25,5	63,9	65,4	58,5
Productiv. simple du travail ajust. des salaires (%) (4)	235,7	188,8	158,7	118,8	178,9	137,4	230,9	202,3	233,3	163,1	167,6	206,8	225,0	193,7	169,6
Taux brut d'exploitation (%) (4)	10,5	8,4	7,0	2,1	11,1	5,4	20,3	14,0	25,9	11,2	13,4	8,5	12,8	15,5	9,5

(1) 1998, sauf personnes occupées, 1999. (2) 1999. (3) 1998. (4) DK et F, 1998. (5) D, 1999.
 Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/ent_l_ms).

Tableau 13.16

Récupération (NACE division 37)
Principaux indicateurs, 2000

	BG	CY (1)	CZ (2)	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI	TR
Production (millions d'euros)	39	2	259	6	62	29	31	:	348	186	38	:	:
Nombre de personnes occupées (milliers) (3)	0	0	6	0	1	1	1	:	7	9	1	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	1	1	52	1	13	3	8	:	111	36	14	:	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	39	:	294	5	126	26	26	:	483	210	48	:	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	1	:	29	1	8	2	4	:	56	16	5	:	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	3,5	0,1	17,1	0,5	1,4	1,3	3,9	:	22,2	9,0	3,9	:	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (3)	3,7	27,6	:	3,9	8,6	4,7	6,3	:	10,5	3,8	16,8	:	:
Productivité simple du travail ajust. des salaires (%)	200,0	:	:	150,0	155,6	180,0	225,0	:	198,0	228,2	276,5	:	:
Taux brut d'exploitation (%)	1,5	:	3,5	6,9	2,4	4,3	13,6	:	9,5	8,2	14,3	:	:

(1) 1998. (2) 1999, sauf valeur ajoutée et achats de biens et services. (3) PL, 1998.
 Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_cc).

Médias

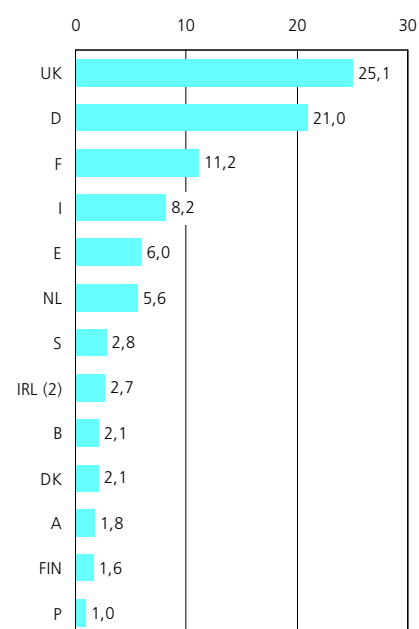


La structure du présent chapitre diffère de celle retenue par ailleurs dans cette publication en cela qu'elle rassemble des activités industrielles (imprimerie et édition) et des services (audiovisuels). Il faut en chercher la raison dans la définition même des médias qui s'appuient, dans leur rôle de supports de la transmission d'informations, sur des biens matériels tels que les livres et les magazines, et sur des services comme la radio et la télévision. En l'absence de données SSE relatives à la division 92 de la NACE, ce panorama se concentre exclusivement sur les activités d'édition, d'imprimerie et de reproduction (division 22 de la NACE).

Graphique 24.1

Édition, imprimerie, reproduction (NACE division 22)

Valeur ajoutée, 2000 (milliards d'euros) (1)



(1) EL et L, non disponibles.

(2) 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).

PROFIL STRUCTUREL

Les activités d'édition, d'imprimerie et de reproduction ont généré une valeur ajoutée estimée à 92 milliards d'euros dans l'Union européenne en 2000. Ce secteur, qui a contribué à hauteur d'environ 2,0 % à la création de richesses de toute l'économie des entreprises, a une taille deux fois plus importante que celle du secteur de la pâte à papier et du papier qui l'alimente. Il a aussi généré 6,3 % de la valeur ajoutée manufacturière, cette part étant restée relativement stable entre 1995 et 2000.

Alors que l'édition et l'imprimerie se partagent assez équitablement le gros du secteur de l'édition, l'imprimerie et la reproduction, cette dernière activité ne représente qu'un faible pourcentage du total (à l'exception notable de l'Irlande - voir ci-après). Selon les données disponibles ⁽¹⁾, les secteurs de l'édition, l'imprimerie et la reproduction ont représenté respectivement 49,2 %, 46,3 % et 4,5 % de la valeur ajoutée totale en 2000. Dans la plupart des pays, l'édition était la principale activité de ce secteur, à l'exception toutefois de la Belgique, l'Italie et le Portugal où l'imprimerie constituait l'activité dominante. L'Irlande se distinguait de tous les autres États membres par une structure complètement différente de ce secteur où les trois quarts de la valeur ajoutée provenaient de la reproduction (74,7 %, 1999) et presque exclusivement de la reproduction d'enregistrements informatiques (classe 22.33 de la NACE) - voir sous-chapitre 24.6.

⁽¹⁾ IRL, 1999; EL, L et A, non disponibles.

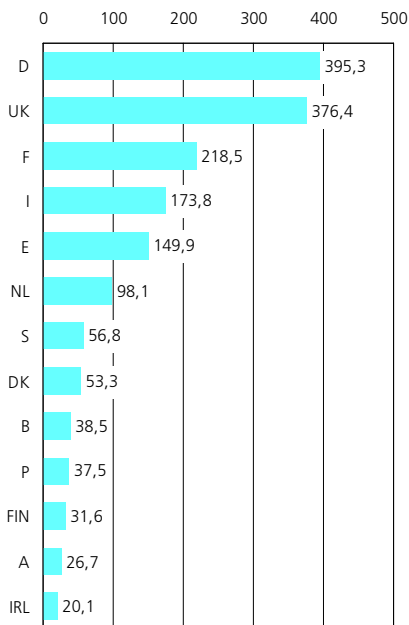
Ce chapitre aborde plusieurs activités liées au secteur des médias. Aux fins de la présente publication, on entend par médias, dans le contexte de la NACE, les activités d'édition, d'imprimerie et de reproduction d'enregistrements (division 22 de la NACE), les activités cinématographiques et vidéo (groupe 92.1 de la NACE) et les activités de radio et de télévision (groupe 92.2 de la NACE). Ces deux dernières n'étant pas couvertes par des données SSE régulières, la disponibilité de données officielles reste faible.

NACE

- 22: édition, imprimerie, reproduction;
- 22.1: édition;
- 22.11: édition de livres;
- 22.12: édition de journaux;
- 22.13: édition de revues et périodiques;
- 22.14: édition d'enregistrements sonores;
- 22.15: autres activités d'édition;
- 22.2: imprimerie;
- 22.21: imprimerie de journaux;
- 22.22: autre imprimerie (labeur);
- 22.23: reliure et finition;
- 22.24: composition et photogravure;
- 22.25: autres activités graphiques;
- 22.3: reproduction d'enregistrements;
- 22.31: reproduction d'enregistrements sonores;
- 22.32: reproduction d'enregistrements vidéo;
- 22.33: reproduction d'enregistrements informatiques;
- 92.1: activités cinématographiques et vidéo;
- 92.2: activités de radio et de télévision.

Graphique 24.2

Édition, imprimerie, reproduction (NACE division 22)
Nombre de personnes occupées, 2000 (milliers) (1)



(1) EL et L, non disponibles.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

On estime que les activités d'édition, d'imprimerie et de reproduction occupaient 1,7 million de personnes en 2000, pratiquement autant que ceux de l'industrie chimique, par exemple.

À un niveau plus détaillé, les données disponibles révèlent que l'imprimerie a été le premier employeur du secteur avec 55,5 % du nombre de personnes occupées en 2000 (2). L'édition a représenté 42,1 % de l'emploi, soit une proportion nettement inférieure à sa contribution à la valeur ajoutée : la productivité apparente de la main-d'œuvre aura donc été supérieure dans ce secteur.

(2) EL, L et A, non disponibles.

Comme dans la plupart des activités manufacturières, les personnes occupées dans le secteur de l'édition, l'imprimerie et la reproduction sont majoritairement des hommes. Selon l'EFT, environ six travailleurs sur dix de ce secteur en 2001 étaient des hommes (61,8 %), une proportion plus proche de la moyenne des services (56,5 %) que de la moyenne manufacturière (71,6 %). Cette constatation peut être liée à la présence, dans ce secteur, d'activités comportant une forte composante de services, comme l'édition. La même observation s'impose en ce qui concerne la durée du travail: 17,3 % des personnes occupées travaillaient à temps partiel en 2001, soit plus du double de la moyenne manufacturière (7,5 %) et 2,5 points à peine en deçà de la moyenne des services (19,8 %).

Les données SSE fournissent des informations sur la productivité apparente de la main-d'œuvre. En moyenne, chaque personne occupée dans ce secteur de l'Union européenne en 2000 a généré quelque 54 000 euros de valeur ajoutée, 8 % de plus que la moyenne manufacturière (51 400 euros). Néanmoins, la productivité du travail ajustée des salaires se trouvait généralement en deçà de la moyenne manufacturière dans la plupart des pays. Cet écart de productivité, négatif dans neuf États membres, dépassait même 10 % dans six d'entre eux (3).

(3) IRL, 1999; EL et L, non disponible.

Tableau 24.1

Édition, imprimerie, reproduction (NACE division 22)
Caractéristiques des forces de travail (% de l'emploi total)

	Femmes		Temps partiel		Indépendants	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
EU-15	37,8	38,1	15,2	17,3	11,7	10,0
B	33,5	36,1	:	8,0	13,6	11,4
DK	37,8	37,6	24,7	17,3	7,2	7,7
D	42,9	46,2	18,9	28,7	10,3	7,4
EL	36,0	34,4	:	:	21,5	19,4
E	28,5	31,0	6,1	2,7	15,2	11,6
F	37,1	37,7	9,7	11,8	9,5	8,4
IRL	33,5	33,7	:	:	:	:
I	30,8	30,9	6,2	6,3	21,3	23,5
L (1)	:	24,0	:	:	:	:
NL	32,9	34,0	43,0	41,8	10,9	8,3
A	43,2	37,5	10,2	18,6	10,3	8,1
P	32,4	32,0	:	:	:	:
FIN	47,7	46,9	14,7	12,6	:	8,0
S	39,0	38,7	22,8	23,1	:	:
UK	39,2	36,5	14,4	12,7	9,5	7,4

(1) 1999.

Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

24.1: ACTIVITÉS CINÉMATOGRAPHIQUES ET VIDÉO

L'industrie cinématographique et vidéo est couverte par le groupe 92.1 de la NACE qui comprend les services de production cinématographique et audiovisuelle, y inclus les films de cinéma, les films publicitaires, les téléfilms et les documentaires ainsi que les services de production tels que les effets spéciaux et le doublage. Ce sous-chapitre englobe également les activités de distribution et la gestion des droits audiovisuels, alors que les activités liées à la reproduction d'enregistrements vidéo (classe 22.32) sont prises en compte dans le sous-chapitre 24.3. Le commerce de détail et la location de bandes vidéo au grand public (groupes 52.1, 52.4 et 71.4 de la NACE) ne sont pas formellement inclus dans les catégories de la NACE couvertes par ce sous-chapitre mais certaines informations sont néanmoins fournies concernant l'évolution de ce marché.

L'explosion de l'offre télévisuelle suite à la déréglementation du marché audiovisuel a été l'un des phénomènes qui a le plus marqué l'industrie cinématographique depuis le milieu des années 80. Les sociétés privées de télévision ont participé de façon active au financement de l'industrie cinématographique dans le but d'assurer la programmation du nombre toujours croissant de leurs chaînes. En outre, plusieurs États membres soutiennent aussi leur industrie cinématographique nationale en imposant aux chaînes de télévision d'investir dans la production de films ou par l'octroi d'un financement direct.

À l'échelon européen, la Commission a également encouragé l'industrie cinématographique dans le cadre du programme Media ⁽⁴⁾ qui est axé sur trois volets principaux : la formation, le développement des projets de production et la distribution et promotion des œuvres cinématographiques.

L'importance de l'exploitation en salles dans le cycle de l'industrie cinématographique n'a cessé de reculer au fil des ans. La vente de billets ne représente qu'une part limitée, et décroissante, des recettes d'un film. Le marché de la télévision, moyennant la vente des droits de diffusion d'une part et la vente et location des bandes vidéo et des DVD d'autre part, s'est taillé la part du lion.

Tableau 24.2

Principaux indicateurs de l'exploitation cinématographique, 2001

	Nombre de cinémas (1)	Nombre d'écrans (2)	Nombre de fauteuils (milliers) (3)	Entrées (millions) (4)	Recettes guichet totales (millions d'euros) (2)
EU-15	10 556	24 844	:	925,1	4 921,9
B	123	493	109,1	24,0	130,9
DK	165	361	55,2	11,9	69,4
D	1 815	4 792	884,0	177,9	967,0
EL	350	400	:	13,2	73,6
E	1 254	3 747	1 307,8	146,8	616,4
F	2 186	5 241	1 072,1	185,8	1 013,9
IRL	70	322	58,7	15,9	83,0
I	2 243	3 198	:	105,5	561,9
L	11	25	5,1	1,4	8,5
NL	173	565	97,8	23,9	141,0
A	206	587	106,7	19,0	119,5
P	238	455	102,0	19,3	69,2
FIN	219	339	58,4	6,5	46,3
S	811	1 155	193,8	18,1	138,6
UK	692	3 164	733,1	155,9	882,7

(1) B, EL, E, F, IRL, I, A et FIN, Source: Media Salles.

(2) B, EL, E, F, IRL, I, NL, A et FIN, Source: Media Salles.

(3) B, EL, E, F, IRL, I, NL, A et FIN, Source: Media Salles; IRL, 2000.

(4) B, EL, E, F, IRL, I, L, A et FIN, Source: Media Salles.

Source: Eurostat, Services audiovisuels (theme4/auvis/quest/cinexm).

PROFIL STRUCTUREL

En 2001, on recensait 10 556 cinémas dans l'Union européenne totalisant 24 844 salles, soit en moyenne 2,4 salles par cinéma. Les cinémas étaient généralement plus vastes en Belgique, en Irlande et au Royaume-Uni que dans les autres États membres: avec plus de 4 salles en moyenne, ces pays devançaient les Pays-Bas (3,3 salles) et l'Espagne (3,0). Ces moyennes nationales sont plus de deux fois supérieures à celles de l'Italie et de la Suède (1,4 salle). En Grèce, on constate une présence timide des complexes multisalles puisque la moyenne y dépassait à peine une salle par cinéma (voir tableau 24.2).

Les années 90 ont vu le nombre de cinémas décroître mais leur taille augmenter dans la plupart des pays. Cette évolution est confirmée par l'importance croissante de ce que l'on appelle les multiplexes, c'est-à-dire les cinémas disposant d'au moins 8 salles. Selon Media Salles, plus de la moitié des salles de cinéma du Royaume-Uni appartenait à des multiplexes en 2001 (56,2 %), soit deux fois plus qu'en 1992 (25,1 %). Les multiplexes englobaient plus de 40 % des salles en Belgique (48,7 % contre 21,7 % en 1991), en Espagne (40,9 % contre 3,6 % en 1991) et au Luxembourg (40,0 % contre 0 % avant 1996). Cependant, cette formule était bien moins présente dans des pays peu densément peuplés comme la Suède (13,9 % contre 9,9 % en 1990) et la Finlande (12,7 % contre 3 % en 1998), mais aussi aux Pays-Bas (12,4 % contre 3,5 % en 1996) et en Italie (11,7 % contre 0,4 % en 1991).

⁽⁴⁾ Troisième phase (2001-2005) en cours.

Tableau 24.3
Entrées de cinéma ventilées par pays d'origine du film, 2001 (%)

	National	EU-15 (1)	US
B	1,4	16,5	81,0
DK (2)	30,5	9,2	55,6
D (3)	11,6	6,2	81,2
EL	:	:	:
E	17,9	13,7	62,2
F	41,7	7,3	46,6
IRL	:	:	:
I	19,3	17,1	59,9
L	0,1	30,7	68,0
NL (2)	9,5	23,2	60,2
A (3)	1,5	:	:
P	:	:	:
FIN	10,1	15,2	69,4
S (2)	23,5	10,4	62,5
UK (3)	21,0	:	77,0

(1) Autre que national.
(2) Source: Eurostat, Services audiovisuels (theme4/auvis/quest/cinexm).
(3) 2000.
Source: Médias Salles.

Les salles de cinéma de l'Union européenne disposaient en moyenne de 225 fauteuils en 2001 (5). Au cours des années 90, la capacité des salles a eu tendance à décliner. De fait, selon Media Salles, le nombre moyen de places par salle a diminué dans tous les États membres entre 1991 et 2001.

C'est en Espagne que se trouvaient les plus grandes salles de cinéma qui comptaient, en moyenne, 349 places (régression par rapport aux 498 places de 1991). Par contre, la taille moyenne des salles des pays nordiques, équivalente à la moitié de la moyenne espagnole, était la plus faible de toutes : 172 places par salle en 2001 contre 190 en 1991 pour la Finlande, 168 places contre 187 pour la Suède et 154 places contre 164 pour le Danemark.

Les recettes de la vente de tickets ont eu tendance à augmenter dans l'Union européenne au cours de la dernière décennie du fait de la progression du nombre d'entrées. À cet égard, 2001 a été une année particulièrement positive: les recettes totales se sont élevées à 4,9 milliards d'euros (11,0 % de plus que l'année précédente) correspondant à 925 millions d'entrées (augmentation de 10,5 %). Tous les pays de l'Union européenne ont bénéficié de cette croissance à l'exception de la Finlande où le nombre de spectateurs a régressé de 7,8 %, passant de 7 millions à 6,5 millions. De 1991 à 2001, le nombre d'entrées de cinéma dans l'Union européenne a augmenté globalement de 56 %.

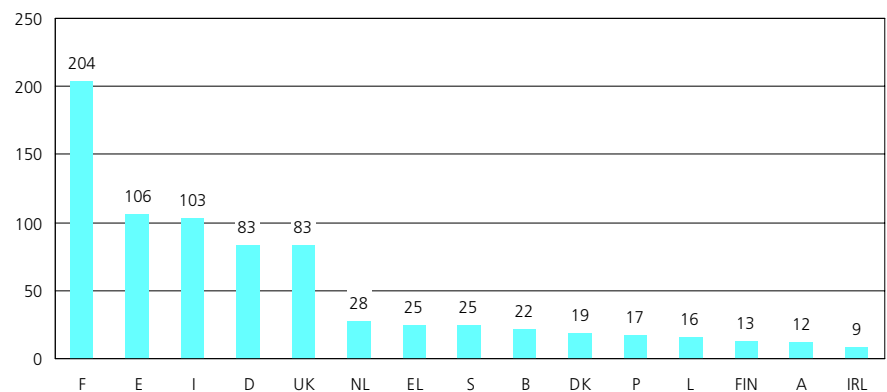
(5) EL et I, non disponibles.

Tableau 24.4
Les dix principaux films dans l'UE en 2001

Titre original	Pays	Entrées (millions)
Toutes origines		
Harry Potter and the Sorcerer's Stone	US	42,9
Bridget Jones's Diary	UK/US	26,4
The Lord of the Rings: The Fellowship...	US/NZ	21,1
Shrek	US	21,0
What Women Want	US	20,7
Hannibal	US	18,1
American Pie 2	US	17,5
The Mummy Returns	US	17,4
Cast Away	US	17,0
Pearl Harbor	US	16,9
Productions communautaires		
Bridget Jones's Diary	UK/US	26,4
Le fabuleux destin d'Amélie Poulain	F/D	13,2
Der Schuh des Manitu	D	12,5
The Others	E	10,5
La vérité si je mens ! 2	F	7,9
Chocolat	UK/US	7,7
Le pacte des loups	F	7,0
Billy Elliot (1)	UK	6,7
Le placard	F	6,4
Torrente 2: Misión en Marbella	E	5,3

(1) 5,0 millions d'entrées dans l'UE en 2000.
Source: EAO, Focus 2002.

Graphique 24.3
Nombre de production de films long métrage, 2001 (1)



(1) IRL, 2000; B, DK, EL, E, F, IRL, I, NL, A et FIN, Source: Médias Salles.
Source: Eurostat, Services audiovisuels (theme4/auvis/quest/avprod).

La mise en rapport des chiffres précédents révèle que le rendement moyen du fauteuil de cinéma atteignaient 896 euros par an ⁽⁶⁾ (ou 2,50 euros par jour). C'est au Luxembourg (1 667 euros par place) et aux Pays-Bas (1 442 euros) que l'on trouve le rendement le plus élevé qui représentent plus du double des valeurs enregistrées par le Portugal (678 euros) ou l'Espagne (471 euros).

En moyenne, le citoyen européen s'est rendu 2,4 fois au cinéma en 2001 et a dépensé 5,30 euros par ticket. La France a été le premier marché cinématographique de l'Union européenne, tant en termes d'entrées (166 millions) que de recettes provenant des tickets (1,0 milliard d'euros). L'Irlande a été le pays de l'Union le plus cinéophile en 2001 puisque 4,2 tickets y ont été vendus en moyenne par habitant, devant l'Espagne (3,7 tickets), le Luxembourg (3,2) et la France (3,1). Les pays où les cinémas ont été les moins fréquentés sont aussi ceux où les multiplexes étaient les moins répandus comme l'Italie (1,8 ticket par habitant et par an), les Pays-Bas (1,5 ticket), la Finlande (1,3 ticket) et la Grèce (1,2 ticket).

⁽⁶⁾ IRL, 2000; EL et I, non disponibles.

Les productions américaines dominent le marché cinématographique européen. Plus de la moitié des entrées concernaient des films d'origine américaine dans tous les États membres ⁽⁷⁾ à l'exception de la France (46,6 %). La part de marché des films américains dépassait les quatre cinquièmes en Belgique (81,0 %) et en Allemagne (81,2 %), les trois quarts au Royaume-Uni (77,0 %) et les deux tiers au Luxembourg (68,0 %) et en Finlande (69,4 %). L'OEA estime que la part de marché des films américains dans l'Union européenne a été de 65,4 % des entrées en 2001, contre 73,0 % en 2000. À titre comparatif, 12,0 % des entrées en 2000 concernaient des films français et 7,5 % des films britanniques ⁽⁸⁾ - voir tableaux 24.3 et 24.4.

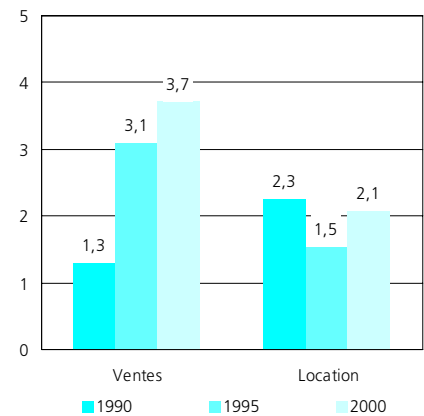
En ce qui concerne l'offre, c'est la France qui a le plus contribué à l'industrie cinématographique européenne avec une production de 204 longs métrages en 2001 (voir graphique 24.3), suivie de l'Espagne (106 productions) et de l'Italie (103 productions). Au total, 625 longs métrages ont été produits dans l'Union européenne en 2001 (compte tenu des coproductions entre les États membres), ce qui dénote une progression par rapport aux 595 de 2000 et aux 441 de 1995 ⁽⁹⁾.

⁽⁷⁾ D et UK, 2000; EL, IRL, A et P, non disponibles.

⁽⁸⁾ Source: Observatoire européen de l'audiovisuel, Focus 2002, disponible à l'adresse suivante: http://www.obs.coe.int/online_publication/reports/focus2002.pdf.fr

⁽⁹⁾ Source: Observatoire européen de l'audiovisuel, idem.

Graphique 24.4
Recettes générées par les cassettes ou disques préenregistrés dans l'UE (milliards d'euros)



Source: Eurostat, Services audiovisuels (theme4/avis) et Statistiques en bref « Statistiques sur les vidéos et les DVD », Thème 4 -21/2002.

En ce qui concerne le marché vidéo (cassettes et DVD), les recettes provenant de la vente et de la location de ces produits se sont développées rapidement dans les années 90 pour atteindre 5,8 milliards d'euros en 2000 (voir graphique 24.4). Les deux tiers environ de ce chiffre correspondaient aux ventes et le tiers restant aux locations. Au cours de la dernière décennie, les ventes ont clairement pris le pas sur les locations comme le prouve l'inversion, entre 1990 et 2000, de leurs parts respectives sur le chiffre d'affaires de ce secteur. Le développement du réseau de commercialisation des produits vidéo reflète cette évolution: 40 % des 40 000 points de location qui existaient en 1990 dans l'Union européenne avaient disparu en 1996. Des données plus récentes laissent penser que ce nombre s'est stabilisé par la suite et a même recommencé à s'accroître dans certains pays, retournement de tendance que l'on peut sans doute rapprocher de l'émergence du format DVD.

24.2: RADIO ET TÉLÉVISION

Le secteur de la radio et de la télévision comprend trois grandes activités: la production de programmes, l'établissement de grilles de programmation et la transmission des programmes vers le consommateur final. La NACE classe les deux premières de ces activités dans le groupe 92.2 mais inclut la transmission physique des signaux par voie hertzienne, par satellite ou par câble dans le groupe 64.2 (télécommunications). Il n'existe pas de données SSE régulières relatives aux activités décrites dans ce sous-chapitre.

Le secteur de la radio et de la télévision a connu, au fil des dernières décennies, une évolution fort semblable à celle des télécommunications avec la transformation d'un marché traditionnellement réglementé (dominé par des entreprises publiques dotées d'un monopole juridique) en un marché hautement concurrentiel caractérisé par une flambée de l'offre. Les vingt dernières années ont en effet été marquées par l'ouverture des marchés audiovisuels de la plupart des États membres à des opérateurs privés ce qui a donné lieu à l'émergence de chaînes paneuropéennes et mondiales et à l'avancée des techniques de transmission telles que le satellite ou le câble.

PROFIL STRUCTUREL

Selon la base de données AUVIS, quelque 11 500 entreprises appartenant au secteur de la radio et de la télévision ont été recensées dans l'Union européenne en 1999. Elles employaient 290 000 personnes dont 200 000 environ dans le secteur de la télévision. Leur chiffre d'affaires a atteint approximativement 52 milliards d'euros provenant principalement, ici aussi, du secteur de la télévision (42 milliards d'euros). Le Royaume-Uni dominait le secteur communautaire de la radio et de la télévision puisqu'il en était le deuxième employeur (85 000 personnes occupées en 2001) et qu'il en dégageait le chiffre d'affaires le plus élevé (20,5 milliards d'euros en 2000) - voir tableau 24.5. Le secteur de la radio et de la télévision a généré un chiffre d'affaires plus important que les activités cinématographiques et vidéo (groupe 92.1 de la NACE) dans tous les États membres à l'exception de l'Allemagne, la France et l'Italie (10).

(10) EL, IRL et A, non disponibles; NL et FIN, 1999; F et I, 1998; E, 1997; autres États membres, 2000.

Tableau 24.5 Principaux indicateurs des entreprises de radio et télévision, 2000

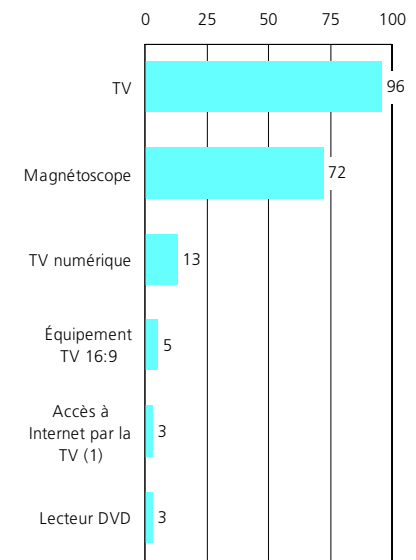
	Nombre d'entreprises (1)	Emploi (2)	Chiffre d'affaires (millions d'euros) (3)
EU-15	11 500	290 000	52 000
B	618	8 944	902
DK	330	7 750	861
D	676	94 000	8 614
EL	604	8 200	:
E	1 108	29 649	3 411
F	734	17 482	6 963
IRL	:	:	:
I	2 566	24 686	5 549
L	44	:	655
NL	:	:	1 788
A	:	3 000	:
P	372	6 044	510
FIN	167	6 199	718
S	590	8 715	1 364
UK	3 606	85 024	20 457

(1) L et S, 2001; EU-15, D et E, 1999; F, I et FIN, 1998; EL, 1995; EU-15, estimations.
 (2) D, S et UK, 2001; EU-15 et FIN, 1999; F et I, 1998; E et A, 1997, EL, 1995; EU-15, estimations.
 (3) EU-15, NL et FIN, 1999; F et I, 1998; E, 1997; EU-15, estimations.
 Source: Eurostat, Services audiovisuels (theme4/auvis/gedata) et Statistiques en bref « Le marché européen de la télédiffusion », Thème 4 -24/2002.

Les télédiffuseurs peuvent, selon leur statut juridique et leur stratégie commerciale, compter sur trois principaux types de recettes: le financement public par le biais des redevances annuelles payées par les propriétaires de télévisions et/ou des subventions d'État (opérateurs publics); les recettes provenant de la publicité et du parrainage (opérateurs publics et commerciaux); et les abonnements directement souscrits par les téléspectateurs (opérateurs de télévision à péage). La publicité et le parrainage ont constitué la première source de financement avec 47 % du chiffre d'affaires de la radiodiffusion en 2000 (11), devant le financement public (32 %) puis les abonnements (21 %). En général, le financement public est resté assez stable au cours des dernières années alors que les recettes provenant de la publicité et des abonnements se sont développées plus rapidement. On remarquera qu'il n'existe pas de redevance de télévision en Espagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Portugal.

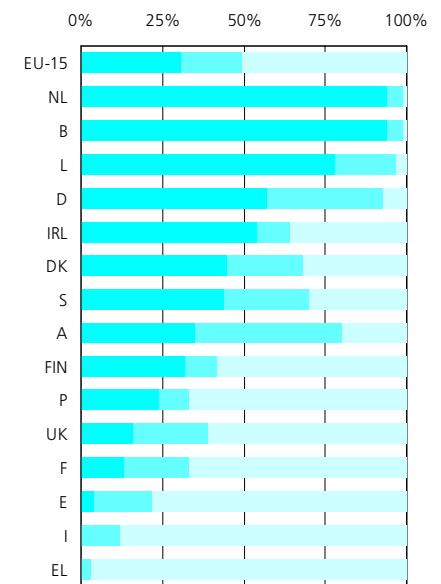
(11) Source: Eurostat, Statistiques en bref « Le marché européen de la télédiffusion », Thème 4 -24/2002.

Graphique 24.5 Taux d'équipement des ménages dans l'UE, 2000 (%)



Source: Eurostat, Statistiques en bref « Le marché européen de la télédiffusion », Thème 4 -24/2002.

Graphique 24.6 Pénétration du câble et du satellite dans les foyers TV, 2001 (%)



Source: Eurostat, Statistiques en bref « Le marché européen de la télédiffusion », Thème 4 -24/2002.

Du côté de la demande, pratiquement tous les ménages de l'Union européenne étaient équipés d'un poste de télévision en 2000 (96 %) - voir graphique 24.5. Le câble et le satellite sont devenus d'importantes alternatives face à la transmission classique des signaux de télévision par voie hertzienne. Ils offrent généralement une réception de meilleure qualité et un éventail de programmes plus large, voire des services complémentaires en matière de téléphonie ou d'accès à haut débit à Internet. La voie hertzienne est restée le principal accès à la télévision pour la majorité des ménages de l'Union européenne en 2000 (51 %), devant le câble (31 %) et les paraboles (19 %) - voir graphique 24.6. Il existait cependant de considérables différences selon les pays. L'indice de pénétration du câble était le plus élevé dans les pays du Bénélux où plus de 90 % des ménages y étaient connectés. La réception par satellite l'emportait uniquement en Autriche (45 %) mais elle était aussi

largement utilisée en Allemagne (36 %), en Suède (26 %) et au Danemark (23 %), trois pays où la pénétration du câble était aussi relativement importante (57 %, 44 % et 45 % respectivement). Par contre, la Grèce, l'Italie et l'Espagne dépendaient principalement de la transmission par voie hertzienne (97 %, 88 % et 79 % respectivement).

Dans le domaine de la radiodiffusion, le processus de déréglementation lancé au début des années 80 s'est traduit par une croissance rapide du nombre de stations de radio jusqu'en 1994, date à laquelle on en recensait 7 600 dans l'Union européenne. À partir de 1995, une période de consolidation a engendré un recul de leur nombre qui s'établissait à quelque 5 500 stations en 2000, dont 5 100 privées et 400 publiques. Il convient de noter que la plupart des stations radiophoniques n'ont qu'une couverture régionale ou locale.

Selon une récente enquête Eurobaromètre ⁽¹²⁾, près de 60 % des citoyens européens écoutent la radio pratiquement tous les jours. Les programmes qu'ils préfèrent sont (réponses multiples autorisées): la musique (86,3 %), les nouvelles et les programmes d'actualité (52,9 %) et le sport (17,4 %). Il convient de souligner que, contrairement à la télévision, la radio est souvent considérée comme un média d'accompagnement en ce sens que l'auditeur l'écoute tout en réalisant souvent d'autres activités comme conduire ou travailler. D'ailleurs, le profil d'écoute fait apparaître généralement une pointe entre 7 et 9 heures du matin même si, dans certains pays, une seconde pointe est observée en fin d'après-midi.

⁽¹²⁾ Eurobaromètre 56 « La participation des Européens aux activités culturelles », 04/2002.

24.3: REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS VIDÉO

Les activités des entreprises de reproduction d'enregistrements vidéo sont couvertes par la classe 22.32 de la NACE qui comprend la reproduction, à partir d'une matrice, de disques, de disques compacts et de bandes contenant des films ou d'autres enregistrements vidéo.

L'événement ayant le plus marqué ce secteur est indéniablement le succès croissant du format DVD (digital versatile disc) qui a détrôné la cassette vidéo de la place de choix qu'elle détenait auparavant.

PROFIL STRUCTUREL

Les données SSE disponibles pour ce secteur ne le couvrent que partiellement. Les dix pays disposant de données relatives à cette classe (on remarquera l'absence de chiffres concernant l'Allemagne ainsi que le caractère incomplet des données de la Belgique, du Danemark, de la Grèce et du Luxembourg) ont généré une valeur ajoutée de 381 millions d'euros en 2000 ⁽¹³⁾. L'Irlande et l'Autriche n'ont déclaré aucune activité dans ce secteur qui était dominé par le Royaume-Uni (155,8 millions d'euros en 1999), l'Italie (88,9 millions d'euros) et les Pays-Bas (69,5 millions d'euros).

⁽¹³⁾ IRL et UK, 1999; B, DK, D, EL et L, non disponibles.

Le secteur de la reproduction d'enregistrements vidéo est de petite taille : il ne représentait en 2000 que 0,6 % de la valeur ajoutée générée par le secteur de l'édition, l'imprimerie et la reproduction ⁽¹⁴⁾ (division 22 de la NACE), à l'exception de l'Italie (1,1 %) et des Pays-Bas (1,2 %) où cette part était deux fois plus importante. Ce secteur n'a réalisé nulle part plus de 0,1 % de la valeur ajoutée manufacturière. Néanmoins, les Pays-Bas se distinguaient nettement des autres États par leur niveau de spécialisation dans la reproduction d'enregistrements vidéo: la contribution de ce secteur à la valeur ajoutée manufacturière y était en effet trois fois plus importante que la moyenne des dix pays pour lesquels des données étaient disponibles.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Le secteur de la reproduction d'enregistrements vidéo occupait 6 179 personnes dans ces mêmes dix pays en 2000 ⁽¹⁵⁾. Le premier employeur était le Royaume-Uni (2 170), suivi de la France (1 246) et de l'Italie (1 028).

⁽¹⁴⁾ IRL et UK, 1999; B, DK, D, EL et L, non disponibles.

⁽¹⁵⁾ IRL, 1999; B, DK, D, EL et L, non disponibles.

La productivité apparente de la main-d'œuvre s'élevait à 59 100 euros par personne occupée ⁽¹⁶⁾, soit 20 % de plus que la moyenne manufacturière de ces pays (48 800 euros). Ce résultat est principalement attribuable aux ratios particulièrement élevés des Pays-Bas (91 600 euros), de l'Italie (86 500 euros) et du Royaume-Uni (63 900 euros).

Le coût unitaire de la main-d'œuvre a également été supérieur, dans la plupart des pays, aux moyennes manufacturières respectives, notamment au Portugal où il a atteint 25 400 euros par salarié, contre une moyenne manufacturière de 11 900 euros. Il dépassait le coût unitaire de l'industrie manufacturière de plus d'un tiers en Espagne (34 400 euros) et en Italie (39 400 euros) et de plus d'un cinquième aux Pays-Bas (45 700 euros).

La productivité du travail ajustée des salaires du secteur de la reproduction d'enregistrements vidéo a été également supérieure à la moyenne manufacturière. Elle a dépassé le seuil de 200 % aux Pays-Bas (200,3 %), au Portugal (207,1 %), en Italie (219,2 %) et au Royaume-Uni (228,8 %, 1999).

⁽¹⁶⁾ IRL et UK, 1999; B, DK, D, EL et L, non disponibles.

24.4: ÉDITION ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS SONORES

Le secteur des enregistrements sonores regroupe des activités qui vont de la sélection, la direction et la production d'artistes à la fabrication, la commercialisation et la distribution de supports enregistrés tels que les disques compacts, les disques vinyle et les cassettes. Il est couvert par deux classes de la NACE, à savoir la classe 22.14 pour les aspects liés à l'édition et la classe 22.31 pour les aspects liés à la reproduction.

Le secteur des enregistrements de musique est dominé par un nombre restreint de sociétés multinationales de distribution, appelées les « majors » (Vivendi Universal, Sony Music, EMI, Warner et BMG), qui font toutes partie de conglomérats plus vastes du domaine des divertissements. Chaque « major » détient, en tout ou en partie, divers labels, à savoir des entreprises qui prennent des artistes sous contrat et les forment, dirigent le processus de production et commercialisent le produit final. Les labels indépendants, qui représentent environ un cinquième du marché, sont de plus en plus distribués par les « majors ».

PROFIL STRUCTUREL

En 2000, 1,04 milliard d'unités d'enregistrements sonores ont été vendues dans l'Union européenne (voir graphique 24.7). L'édition et la reproduction d'enregistrements sonores (classes 22.14 et 22.31 de la NACE) ont généré environ 2,3 milliards d'euros de valeur ajoutée dans l'Union européenne la même année (17). La contribution de secteur à la valeur ajoutée manufacturière était inférieure à 0,1 % dans la plupart des États membres à l'exception du Royaume-Uni (0,3 %), des Pays-Bas (0,4 %) et de l'Autriche (où cette part atteignait 0,7 % en raison de la présence de grandes entreprises de reproduction de disques compacts). Parmi les pays pour lesquels des données étaient disponibles, le Royaume Uni affichait la valeur ajoutée la plus élevée avec 700 millions d'euros en 1999; il était suivi de la France (520,6 millions d'euros) et de l'Allemagne (335 millions d'euros). Les activités de reproduction ont dopé la contribution de l'Autriche (204 millions d'euros, 1997) et des Pays-Bas (202 millions d'euros), alors qu'elles ne généraient pas plus de 100 millions d'euros de valeur ajoutée dans les autres États membres.

(17) EL, non disponible; IRL et UK, 1999; A, 1997; DK, 1998 pour la classe 22.31 de la NACE; IRL, sans la classe 22.14 de la NACE; L, sans la classe 22.31 de la NACE.

La répartition de cette activité entre l'édition et la reproduction laissait apparaître un léger avantage de cette dernière, selon les données disponibles (18). La reproduction d'enregistrements sonores représentait 56 % de la valeur ajoutée totale de ce secteur mais d'importants écarts ont été observés entre les pays. La reproduction de supports enregistrés représentait la quasi-totalité de ce secteur en Autriche (98 %, 1997), en Allemagne (84 %) et en Belgique (81 %) et une nette majorité des activités aux Pays-Bas (68 %) et au Royaume-Uni (67 %, 1999). Par contre, l'édition générait 97 % de la valeur ajoutée en Suède, 82 % en Finlande, 81 % en France et 63 % en Italie et en Espagne.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

Le marché de l'édition et de la reproduction d'enregistrements sonores est relativement modeste en termes d'emploi. En 2000, 35 500 personnes travaillaient dans ce secteur dans l'Union européenne (19) dont près d'un tiers au Royaume-Uni (10 000), 7 200 en France et 5 500 en Allemagne. Une faible majorité (52 %) des personnes occupées dans ce secteur en 2000 (20) travaillaient dans la reproduction et le reste dans l'édition. Le Royaume-Uni était le premier employeur dans le domaine de la reproduction d'enregistrements sonores (6 100 personnes), suivi de l'Allemagne (4 200 personnes), des Pays-Bas (2 100 personnes) et de la France (2 000 personnes). En ce qui concerne l'édition d'enregistrements sonores, la France était le principal employeur avec 5 200 personnes; suivie du Royaume-Uni (3 900) et de la Suède (2 300).

Chaque personne occupée dans le secteur de l'édition et de la reproduction d'enregistrements sonores a généré en moyenne 69 900 euros de valeur ajoutée dans l'Union européenne en 2000 (21), chiffre nettement supérieur à la moyenne manufacturière (50 000 euros). La productivité apparente de la main-d'œuvre dans les activités de reproduction (68 200 euros) était supérieure, en moyenne, à celle du secteur de l'édition d'enregistrements sonores (59 000 euros). L'Autriche se situait en tête des ratios de productivité du travail ajustée des salaires (454,8 %, 1997), suivie du Royaume-Uni (206,7 %).

(18) EL, IRL et L, non disponibles; UK, 1999; DK, 1998; A, 1997.

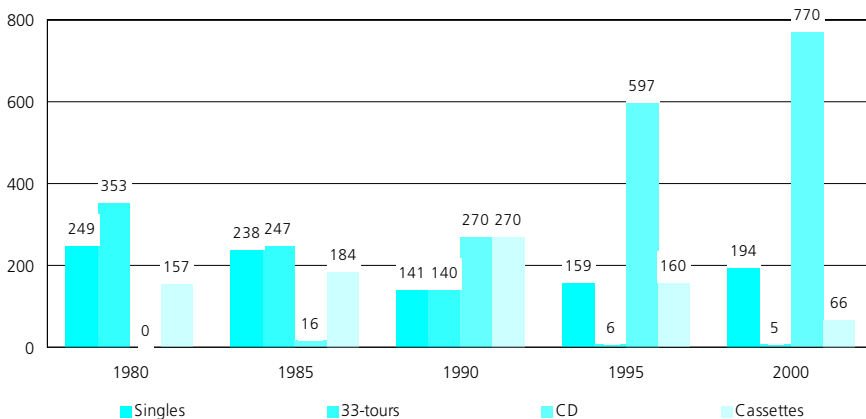
(19) EL, non disponible; IRL, 1999; A, 1997; DK, 1998 pour la classe 22.31 de la NACE; IRL, sans la classe 22.14 de la NACE; L, sans la classe 22.31 de la NACE.

(20) EL, IRL et L, non disponibles; DK, 1998; A, 1997.

(21) EL, IRL et L, non disponibles; UK, 1999; DK, 1998; A, 1997.

Graphique 24.7

Évolution du volume des ventes d'enregistrements musicaux dans l'UE (millions unités) (1)



(1) À l'exclusion de L.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).

24.5: ÉDITION ET IMPRIMERIE

L'édition peut être définie comme la production et la diffusion de matériel informationnel, et l'imprimerie comme la mise sur papier (ou autre matériau) du matériel édité. Ces activités sont couvertes par le groupe 22.1 (édition) et le groupe 22.2 (imprimerie) de la NACE. On notera que l'édition d'enregistrements sonores (classe 22.14) a été prise en compte dans le sous-chapitre précédent (24.4) mais que les statistiques présentées dans le présent sous-chapitre, basées sur un agrégat des groupes 22.1 et 22.2 de la NACE, incluent aussi l'édition d'enregistrements sonores.

L'adoption à vaste échelle des technologies de l'information et de la communication (TIC) constitue l'un des grands phénomènes qui ont marqué le secteur de l'édition et de l'imprimerie ces dernières années. D'une part, les TIC ont engendré plusieurs formules électroniques capables de relayer l'imprimerie traditionnelle. Les journaux, magazines, livres et matériels de référence sont de plus en plus consultés en ligne ou sur d'autres supports électroniques comme le CD-ROM. D'autre part, les progrès technologiques ont également permis de mieux rentabiliser la production en offrant, par exemple, des solutions plus abordables de publication assistée par ordinateur (PAO) qui permettent de réduire et de moduler les tirages et d'accroître le nombre de titres. Le tableau 24.6 présente des informations sur les habitudes de lecture des citoyens de l'Union européenne. Dans le domaine de l'imprimerie, les TIC ont aussi entraîné un vaste remodelage des processus de production. À titre d'exemple, une grande partie du travail de préparation et de composition d'un document est désormais contrôlée par ordinateur.

PROFIL STRUCTUREL

Le secteur de l'édition et de l'imprimerie a généré 86,9 milliards d'euros de valeur ajoutée dans l'Union européenne en 2000 ⁽²²⁾. Parmi les pays disposant de données, ce secteur a contribué à hauteur de 6,0 %, en moyenne, à la valeur ajoutée manufacturière totale. Trois pays ont fait état d'un taux de spécialisation relative assez élevé dans ce domaine: le Danemark (8,2 % de la valeur ajoutée manufacturière), les Pays-Bas (9,5 %) et le Royaume-Uni (9,9 %). L'Italie (4,0 %) et l'Irlande (2,5 %, 1999) figurent au rang des États membres les moins spécialisés dans ce secteur.

En général, le secteur de l'édition a pris le pas sur celui de l'imprimerie: il représentait en effet 51,3 % de leur valeur ajoutée agrégée en

2000 ⁽²³⁾. Néanmoins, les activités d'imprimerie prédominaient dans certains pays comme l'Autriche (61,7 %, 1999), le Portugal (60,5 %), la Belgique (58,6 %) et l'Italie (57,3 %).

Ce secteur se caractérise par un nombre relativement important de microentreprises employant entre 1 et 9 personnes occupées. Elles représentaient 14,6 % de la valeur ajoutée ⁽²⁴⁾, soit exactement le double de leur poids dans l'industrie manufacturière (7,3 %).

Ces dernières années, l'édition et l'imprimerie ont enregistré une formidable expansion (à prix courants) dans plusieurs pays dont, principalement, le Royaume-Uni où la valeur ajoutée est passée de 14,4 milliards d'euros en 1996 à 24,2 milliards en 2000, soit une croissance moyenne annuelle de 13,8 %. Ce secteur s'est aussi considérablement développé en Espagne et en Italie avec des taux de croissance respectifs de 9,4 % et de 6,5 % par an entre 1995 et 2000. La France (1,7 % par an entre 1996 et 2000) et la Belgique (1,1 % par an entre 1995 et 2000) ont été les pays où ce secteur a le moins progressé.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

En 2000, 1,6 million de personnes travaillaient dans le secteur de l'édition et de l'imprimerie de l'Union européenne ⁽²⁵⁾, ce qui représente 5,8 % de l'emploi total généré par l'industrie manufacturière. La majorité d'entre elles était employée dans l'imprimerie (51,7 %). Dans plusieurs pays disposant de séries chronologiques assez longues ⁽²⁶⁾ on observe, dans le meilleur des cas, une stabilité de l'emploi au cours de la seconde moitié des années 90 mais, dans la plupart des États membres, le nombre de personnes occupées dans ce secteur a diminué et de façon particulièrement prononcée en Autriche (baisse de 1 500 personnes entre 1995 et 1999) et au Portugal (baisse de 2 700 personnes entre 1995 et 2000). Seuls deux pays ont affiché une augmentation significative de l'emploi dans ce secteur: le Royaume-Uni (de 338 000 personnes en 1996 à 365 000 en 2000) et l'Espagne (de 115 000 personnes en 1995 à 148 000 en 2000).

La productivité apparente de la main-d'œuvre du secteur de l'édition et de l'imprimerie s'élevait, en 2000, à 53 100 euros de valeur ajoutée par personne occupée ⁽²⁷⁾, soit 6 % de plus que la moyenne manufacturière. Ce

⁽²³⁾ EL et L, non disponibles; IRL et A, 1999.

⁽²⁴⁾ EL et L, non disponibles; B, IRL et A, 1999; P et FIN, 1998; NL, 1997.

⁽²⁵⁾ EL et L, non disponibles; A, 1999.

⁽²⁶⁾ Tous les États membres à l'exception de D, EL et L.

⁽²⁷⁾ EL et L, non disponibles; IRL et A, 1999.

Tableau 24.6

Habitudes de lecture des citoyens de l'UE, 2001

	Non	Oui
A lu un livre dans l'année	42,1	57,9
Lit les magazines	18,4	81,6
Lit les journaux	12,7	87,3

Source: Eurobaromètre 56 « Participation des Européens aux activités culturelles », 04/2002.

résultat prend en compte le poids du Royaume-Uni où la productivité a été la plus élevée (66 300 euros par personne occupée), dépassant de 12 % la moyenne manufacturière nationale (59 400 euros). Quatre autres pays seulement ont affiché un niveau de productivité apparente de la main-d'œuvre supérieur, dans le secteur de l'édition et de l'imprimerie, à celui de l'industrie manufacturière dans son ensemble ⁽²⁸⁾. Dans tous les autres États, la productivité se situait en deçà des moyennes manufacturières respectives, avec parfois des écarts prononcés comme en Suède (- 21 %), au Danemark (- 23 %), en Finlande (- 27 %) et en Irlande (- 53 %, 1999).

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Union européenne a été un exportateur net de produits édités et imprimés en 2001 (groupes 22.1 et 22.2 de la CPA) avec un excédent commercial de 3,1 milliards d'euros et un taux de couverture de 182,1 %. C'est l'Allemagne a particulièrement contribué à ce résultat avec un excédent commercial nettement supérieur à celui des autres États membres: 2,0 milliards d'euros (comprenant le commerce intra et extracommunautaire). L'Irlande (858 millions d'euros), l'Italie (741 millions) et le Royaume-Uni (701 millions) ont apporté les contributions secondaires. Les déficits les plus importants ont été enregistrés par le Portugal (220 millions) et l'Autriche (230 millions).

En 2001, les États-Unis (18,1 %) et la Suisse (17,3 %) ont été, de loin, les principaux clients de l'Union européenne en matière de produits édités et imprimés. Aucun autre pays n'a absorbé plus de 5 % des exportations communautaires. Par ailleurs, 38,6 % environ des importations communautaires de ces produits provenaient des États-Unis la même année. La part de la Chine dans les importations communautaires a connu l'expansion la plus rapide, passant de 2,7 % en 1991 à 10,3 % dix ans plus tard, aux dépens principalement de la Suisse dont la part a pratiquement diminué de moitié au cours de la même période, passant de 19,6 % à 10,3 %.

⁽²⁸⁾ E, I, A, 1999; P, 2000; EL et L, non disponibles.

⁽²²⁾ EL et L, non disponibles; IRL et A, 1999.

24.6: AUTRES REPRODUCTIONS

Le présent sous-chapitre complète la couverture de la division 22 de la NACE en abordant l'activité de reproduction d'enregistrements informatiques (classe 22.33 de la NACE). Cette classe concerne la reproduction, à partir d'une matrice, de logiciels et de données informatiques sur disques et sur bandes.

PROFIL STRUCTUREL

L'activité de reproduction d'enregistrements informatiques dans l'Union européenne est exercée presque exclusivement par l'Irlande. En 2000, la valeur ajoutée de ce secteur s'est élevée à 2,4 milliards d'euros ⁽²⁹⁾ dont 2,0 milliards ont été générés en Irlande (1999). Trois pays (Luxembourg, Autriche et Portugal) n'ont fait état d'aucune activité dans ce secteur. Dans tous les pays disposant de séries chronologiques raisonnablement longues, cette activité a fortement progressé à la fin des années 90 en partant, il est vrai, d'une base très modeste. Par exemple, entre 1999 et 2000, la valeur ajoutée a presque été multipliée par un facteur « six » en Espagne (passant de 3,7 millions d'euros à 21,2 millions) et par un facteur « quatre » en Italie (de 3,0 millions à 12,2 millions) et en France (de 6,4 millions à 25,3 millions). L'Irlande, où cette activité était déjà la plus développée au sein de l'Union européenne, a vu la valeur ajoutée de ce secteur doubler entre 1998 (1,1 milliard d'euros) et 1999 (2,0 milliards).

⁽²⁹⁾ EL, non disponibles; IRL, 1999; DK et A, 1998; B, DK et D, y incluent la classe 22.32 de la NACE.

EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

La reproduction d'enregistrements informatiques employait 14 400 personnes dans l'Union européenne en 2000 ⁽³⁰⁾, dont 5 600 travaillaient en Irlande. La prédominance de ce pays en termes d'emploi n'était comparable qu'au Royaume-Uni où 3 600 personnes étaient occupées dans ce secteur. Le développement de l'emploi a suivi, quoique plus modérément, la rapide expansion de la valeur ajoutée. Entre 1999 et 2000, le nombre de personnes occupées dans ce secteur a été multiplié par cinq en Espagne (passant de 127 à 663) et par plus de trois en France (de 256 à 875). La création d'emplois a été plus modeste mais tout de même significative en Italie (de 224 à 342), au Royaume-Uni (de 2 400 à 3 600) et en Irlande (de 5 000 à 5 600).

⁽³⁰⁾ EL, non disponibles; IRL, 1999; DK et A, 1998; B, DK et D, y incluent la classe 22.32 de la NACE.

Tableau 24.7

Édition, imprimerie, reproduction (NACE division 22)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	4 963	3 065	19 769	:	21 920	29 612	524	27 803	180	7 035	1 551	4 146	2 812	8 457	29 890
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	6 307	4 781	51 416	:	15 146	34 189	9 715	24 633	:	13 594	4 157	2 472	3 939	7 940	54 620
Nombre de personnes occupées (milliers)	39	53	395	:	150	219	20	174	:	98	27	37	32	57	376
Valeur ajoutée (millions d'euros) (1)	2 122	2 071	21 032	:	6 026	11 175	2 702	8 240	:	5 629	1 750	951	1 619	2 764	25 090
Achats de biens et services (millions d'euros)	4 261	2 804	29 897	:	9 753	23 370	5 911	17 196	:	7 950	2 414	1 582	2 425	5 326	29 526
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (1)	1 341	1 550	14 189	:	3 615	8 810	628	4 669	:	3 302	1 117	598	1 088	2 150	14 430
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	501	395	2 694	:	1 019	1 024	217	1 201	:	573	279	319	195	365	2 583
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (1)	55,1	38,8	53,2	:	40,2	51,1	138,7	47,4	:	57,4	65,6	25,4	51,3	48,7	66,7
Productiv. du travail ajust. des salaires (%) (1)	135,5	129,5	147,5	:	151,4	124,0	426,7	138,7	:	149,1	150,9	151,6	145,9	118,3	163,8
Taux brut d'exploitation (%) (1)	12,4	10,9	13,3	:	15,9	6,9	26,2	14,5	:	17,2	15,2	14,3	14,1	7,7	19,5

(1) IRL, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).

Tableau 24.8

Édition, imprimerie, reproduction (NACE division 22)
Principaux indicateurs, 2000

	BG	CY (1)	CZ	EE	HU	LV	LT	MT	PL	RO	SK	SI (2)	TR
Nombre d'entreprises (unités)	1 251	:	7 106	401	1 007	584	856	:	16 400	2 469	518	1 845	:
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	195	94	1 476	152	1 299	104	189	:	3 867	538	343	605	:
Nombre de personnes occupées (milliers) (3)	12	2	39	6	24	5	10	:	84	42	12	:	:
Valeur ajoutée (millions d'euros)	56	44	385	51	286	49	69	:	1 575	174	89	199	:
Achats de biens et services (millions d'euros)	147	:	1 106	103	861	58	118	:	2 435	405	246	369	:
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros)	28	:	230	38	136	26	49	:	669	75	64	172	:
Investissements bruts corporels (millions d'euros) (4)	15	10	65	11	3	4	16	:	304	49	18	36	:
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (3)	4,6	25,7	9,8	9,2	11,8	10,3	6,9	:	14,1	4,1	7,4	:	:
Productiv. du travail ajustée des salaires (%) (3)	178,8	:	140,7	130,9	210,1	190,5	135,3	:	181,8	150,8	137,4	:	:
Taux brut d'exploitation (%)	15,0	:	10,5	8,5	11,6	22,7	10,6	:	23,4	18,5	7,3	4,5	:

(1) 1998.

(2) 1999.

(3) PL, 1998.

(4) CZ, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_cc).

Tableau 24.9

Édition (NACE groupe 22.1)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A (1)	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	1 162	1 286	5 933	:	5 925	12 008	115	6 974	91	2 740	490	1 063	1 367	4 297	9 633
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2 875	2 724	29 033	:	7 141	19 506	578	11 368	:	7 096	1 498	1 147	2 370	4 595	29 177
Nombre de personnes occupées (milliers)	13	35	190	:	51	89	4	45	:	44	8	11	18	30	164
Valeur ajoutée (millions d'euros) (2)	870	1 167	10 857	:	2 895	5 949	301	3 464	:	2 971	569	372	936	1 509	12 737
Achats de biens et services (millions d'euros)	2 017	1 616	17 465	:	4 742	14 039	270	8 168	:	4 103	921	808	1 503	3 190	16 490
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	534	887	7 118	:	1 566	4 467	157	1 856	:	1 614	350	251	633	1 207	6 927
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	230	146	851	:	261	335	91	270	:	168	31	61	78	139	794
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (2)	68,6	33,8	57,0	:	57,1	66,6	73,9	77,0	:	67,8	73,5	32,3	52,8	49,8	77,5
Productiv. du travail ajust. des salaires (%) (2)	148,2	129,0	152,2	:	172,2	132,2	190,7	149,6	:	157,6	158,9	140,5	146,0	114,2	176,9
Taux brut d'exploitation (%) (2)	11,7	10,3	12,9	:	18,6	7,6	27,9	14,1	:	19,2	14,6	10,6	13,6	6,6	19,9

(1) 1999, sauf nombre d'entreprises. (2) IRL, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).

Tableau 24.10

Imprimerie (NACE groupe 22.2)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	3 728	1 736	13 584	:	15 445	17 114	372	20 386	86	4 140	1 045	3 056	1 368	3 951	18 937
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	3 379	1 936	21 338	:	7 827	14 136	878	12 852	135	5 886	2 086	1 299	1 543	3 285	23 639
Nombre de personnes occupées (milliers)	26	18	198	:	97	125	9	127	1	51	18	26	14	26	200
Valeur ajoutée (millions d'euros) (1)	1 232	862	9 744	:	3 066	5 063	381	4 644	75	2 446	982	571	672	1 241	11 439
Achats de biens et services (millions d'euros)	2 211	1 106	11 818	:	4 893	8 941	461	8 715	57	3 444	1 116	755	907	2 087	12 148
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (1)	797	628	6 823	:	1 998	4 221	246	2 761	43	1 589	699	343	450	933	7 163
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	260	233	1 741	:	750	651	67	911	:	393	180	256	116	224	1 685
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (1)	48,3	49,1	49,2	:	31,6	40,5	41,1	36,6	62,5	47,7	56,1	22,2	49,1	47,6	57,2
Productiv. du travail ajust. des salaires (%) (1)	128,3	130,1	141,7	:	138,1	116,0	152,9	131,5	165,3	137,6	134,8	159,1	145,3	124,0	148,6
Taux brut d'exploitation (%) (1)	12,9	12,1	13,7	:	13,6	6,0	16,3	14,7	23,4	14,6	13,6	17,5	14,9	9,4	18,1

(1) IRL, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).

Tableau 24.11

Reproduction d'enregistrements (NACE groupe 22.3)
Principaux indicateurs, 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A (1)	P	FIN	S	UK
Nombre d'entreprises (unités)	73	43	252	:	550	490	37	443	3	155	15	27	77	209	1 320
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	53	121	1 046	:	178	548	8 259	414	:	611	368	26	26	60	1 805
Nombre de personnes occupées (milliers)	0	1	7	:	2	4	7	2	:	3	2	0	0	0	12
Valeur ajoutée (millions d'euros) (2)	20	41	430	:	66	163	2 019	132	:	213	155	8	11	14	913
Achats de biens et services (millions d'euros)	34	82	614	:	118	390	5 180	312	:	402	216	19	16	49	888
Coût de la main-d'œuvre (millions d'euros) (2)	10	35	248	:	50	122	225	52	:	100	56	4	5	10	340
Investissements bruts corporels (millions d'euros)	11	16	102	:	8	38	60	21	:	12	55	2	2	2	104
Productivité apparente (milliers d'euros/pers. occ.) (2)	55,6	35,0	62,4	:	28,6	39,4	329,5	64,8	:	69,5	102,8	33,3	59,7	33,4	77,0
Productiv. du travail ajust. des salaires (%) (2)	162,4	114,8	173,2	:	98,4	130,3	896,1	179,4	:	175,0	277,2	192,6	195,4	91,6	231,8
Taux brut d'exploitation (%) (2)	18,9	5,4	17,3	:	8,9	7,4	27,3	19,3	:	18,4	27,0	15,0	21,0	7,4	31,7

(1) 1999, sauf nombre d'entreprises. (2) IRL et A, 1999.

Source: Eurostat, Statistiques structurelles sur les entreprises (theme4/sbs/enterpr/enter_ms).